

Juillet 2017



PROJET DE PARC EOLIEN DE MARENDEUIL (Oise)

ETUDE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE



ATELIER DES PAYSAGES - Paysagistes dplg
Marc BLAISE et Mathilde LECUYER
76 560 Héricourt-en-Caux
tél/fax : 02 32 70 32 16
atelier-des-paysages@wanadoo.fr



PARC EOLIEN DE MARENDEUIL
Groupe VALECO

INTRODUCTION

PARTIE 1 : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE p.6

I. 1ère APPROCHE DU TERRITOIRE / DEFINITION DES AIRES D'ETUDE p.7

I-A. LOCALISATION DE L'AIRES D'IMPLANTATION	p.8
I-B. ENJEUX PAYSAGERS RECENSES DANS LES DOCUMENTS DE REFERENCE	p.9
I-C. CONTEXTE EOLIEN	p.14
I-D. LES UNITES PAYSAGERES	p.15
I-E. DEFINITION DES AIRES D'ETUDE ADAPTEES AU PROJET DE MARENDEUIL	p.16
I-F. L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE = ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET	p.17

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE p.19

II-A. LA STRUCTURE DU PAYSAGE	p.20
II-B. RECONNAISSANCE ET ATTRAITIS DU TERRITOIRE	p.22
II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE	p.25
II-D. LES UNITES DE PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION	p.30
1- Plateau du Pays de Chaussée - Oise	
2- Picardie Verte - Oise	
3- Poix, Evoissons et Parquets - Somme	
4- Vallée de la Selle - Somme	
5- Autour du Saint-Landon - Somme	
6- Plateau agricole du Vimeux - Somme	
7- Vallée de la Noye - Somme	
8- Vallée du Thérain Amont - Oise	
II-E. SYNTHESE DES SENSIBILITE A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE	p.90

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE p.93

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE	p.96
1- Perceptions visuelles depuis le nord du projet de Marendeuil	
2- Perceptions visuelles depuis le sud-ouest du projet de Marendeuil	
3- Perceptions visuelles depuis le sud-est du projet de Marendeuil	
4- Aire d'étude rapprochée : perceptions visuelles depuis les bourgs les plus proches	
III-B. SYNTHESE DES SENSIBILITES DEPUIS LES LIEUX DE VIE PROCHES	p.120

IV. SYNTHESE ET PRECONISATIONS p.121

IV-A. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES	p.122
IV-B. PRECONISATIONS D'IMPLANTATION	p.123
1- Orientations du projet	
2- Méthodologie d'analyse des variantes	

PARTIE 2 : PROJET D'IMPLANTATION ET PHOTOMONTAGES p.126

I. PROJET D'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN DE MARENDEUIL p.127

- 1- Variante d'implantation 1 - projet maximaliste
- 2- Variante d'implantation 2
- 3- Variante d'implantation 3 - projet retenu

II. IMPACTS DU PROJET DE MARENDEUIL p.137

II-A. PHOTOMONTAGES	p.138
1- Points de vue choisis pour illustrer le projet par des photomontages	
2- Catalogue de photomontages	
3- Grille d'évaluation des impacts	
4- Synthèse des impacts	
II-B. MISE EN OEUVRE DU PROJET - INTEGRATION DES ELEMENTS CONNEXES	p.228
1- Les pistes et voies d'accès	
2- Les aires de grutage	
3- Les structures de livraison électrique	
II-C. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT- STRUCTURES VEGETALES	p.230

L'implantation d'éoliennes sur un territoire implique de profondes modifications du paysage. L'échelle de ces installations, leur influence visuelle étendue à plusieurs kilomètres, voire dizaines de kilomètres, le contexte paysager et les unités paysagères reconnues, le contexte patrimonial et les monuments protégés, le contexte éolien existant dans lequel elles trouveront leur place, sont autant d'enjeux et de sensibilités à mettre en lumière.

Ainsi, l'étude du paysage et du patrimoine tient une place à la hauteur de ces préoccupations, car le projet éolien nécessite d'être accompagné le plus en amont possible, afin qu'il soit construit en cohérence avec le territoire d'accueil et à son échelle.

Le contexte paysager et patrimonial dans lequel s'inscrit le projet éolien de Marendeuil est celui du plateau Picard entre Somme et Oise : un paysage de plateau de grandes cultures agricoles, entaillé de vallées qui abritent des paysages à petite échelle et où sont situées une grande partie des sensibilités paysagères.

L'échelle du grand éolien est présente sur le plateau, en service, en projet ou encore en instruction.

La première partie de l'étude consiste à situer le projet de parc éolien de Marendeuil à l'échelle du «grand paysage», au sein des unités paysagères connues. L'étude des structures paysagères, de leurs dimensions, de leur organisation et des repères existants permet ensuite de définir les premiers enjeux, de même que l'approche patrimoniale et touristique permet de connaître les intérêts et éléments de reconnaissance du territoire étudié.

Dans un second temps, l'étude décrit et illustre les différents types de perceptions visuelles de l'aire d'implantation du projet de Marendeuil dans les paysages proches (vision panoramique, vues cadrées, champ de vision orienté,...) des sites particuliers (sites touristiques, emblématiques, patrimoniaux...), des lieux de vie proches et très proches et enfin des principaux axes de communications (point de vue ponctuel, angles de vue,...).

Cette analyse est complétée par l'étude du contexte éolien et des possibles effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visions, au moyens d'outils graphiques adaptés.

Ces analyses croisées permettent ainsi de composer un projet de parc éolien à l'échelle du territoire, en cohérence avec les différentes manières de percevoir les paysages. L'illustration par des photomontages est le moyen de comparer des variantes d'implantation et de déterminer les impacts visuels et impacts cumulés depuis un ensemble de points de vue représentatifs des sensibilités et caractéristiques paysagères et patrimoniales.

Une étude d'encerclement des bourgs et hameaux les plus proches complète l'analyse des impacts du projet de Marendeuil.

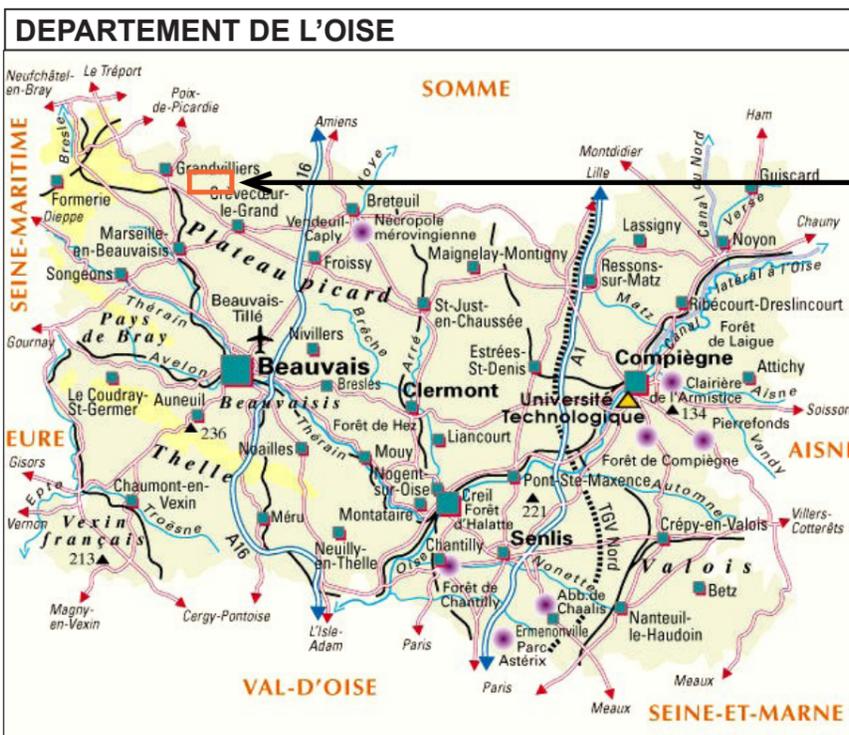
Ainsi, c'est au moyen d'un ensemble d'analyses complémentaires à l'échelle des différentes aires d'étude, que l'on peut construire de manière cohérente et argumentée, un projet de parc éolien qui respecte l'objectif de moindre impact patrimonial et paysager.

PARTIE 1 : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE I : PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

I-A. LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE A L'EHELLE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE



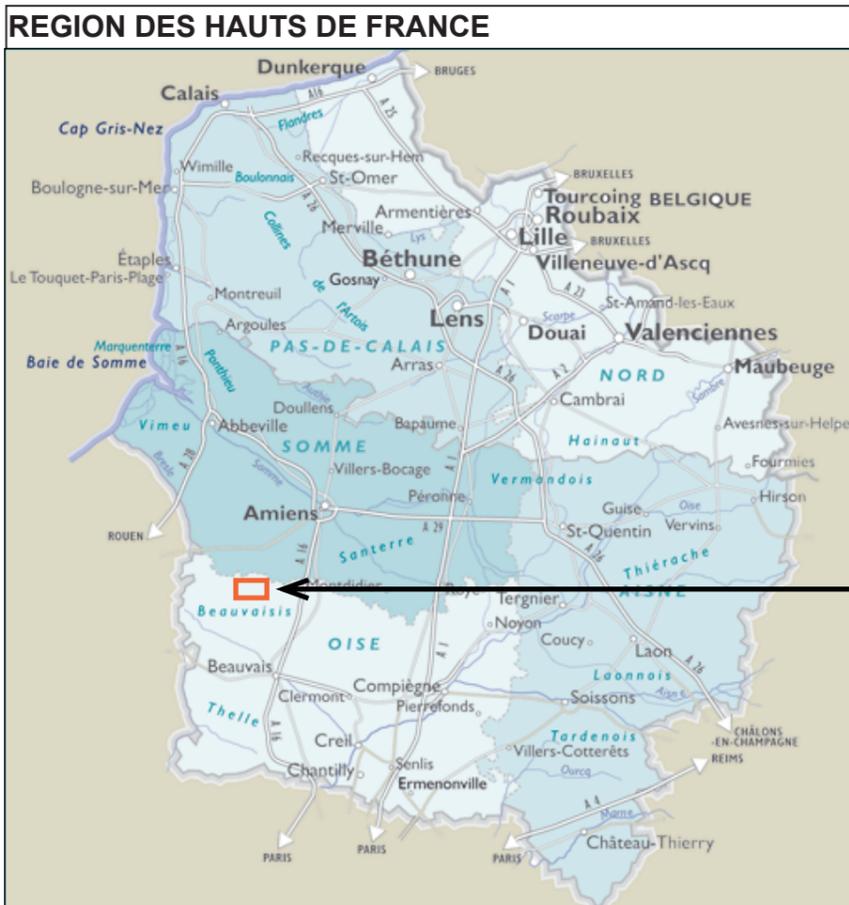
Localisation de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil

Le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à la limite est de la Région Hauts-de-France, au nord-est du département de l'Oise.

Le coeur de l'aire d'étude immédiate se situe à environ :

- à 6,3 km de Grandvilliers (60)
- à 7,6 km de Crèvecœur-le-Grand (60)
- à 26 km de Beauvais (60)
- à 12,7 km de Poix-de-Picardie (80)
- à 32,5 km de Amiens (80)

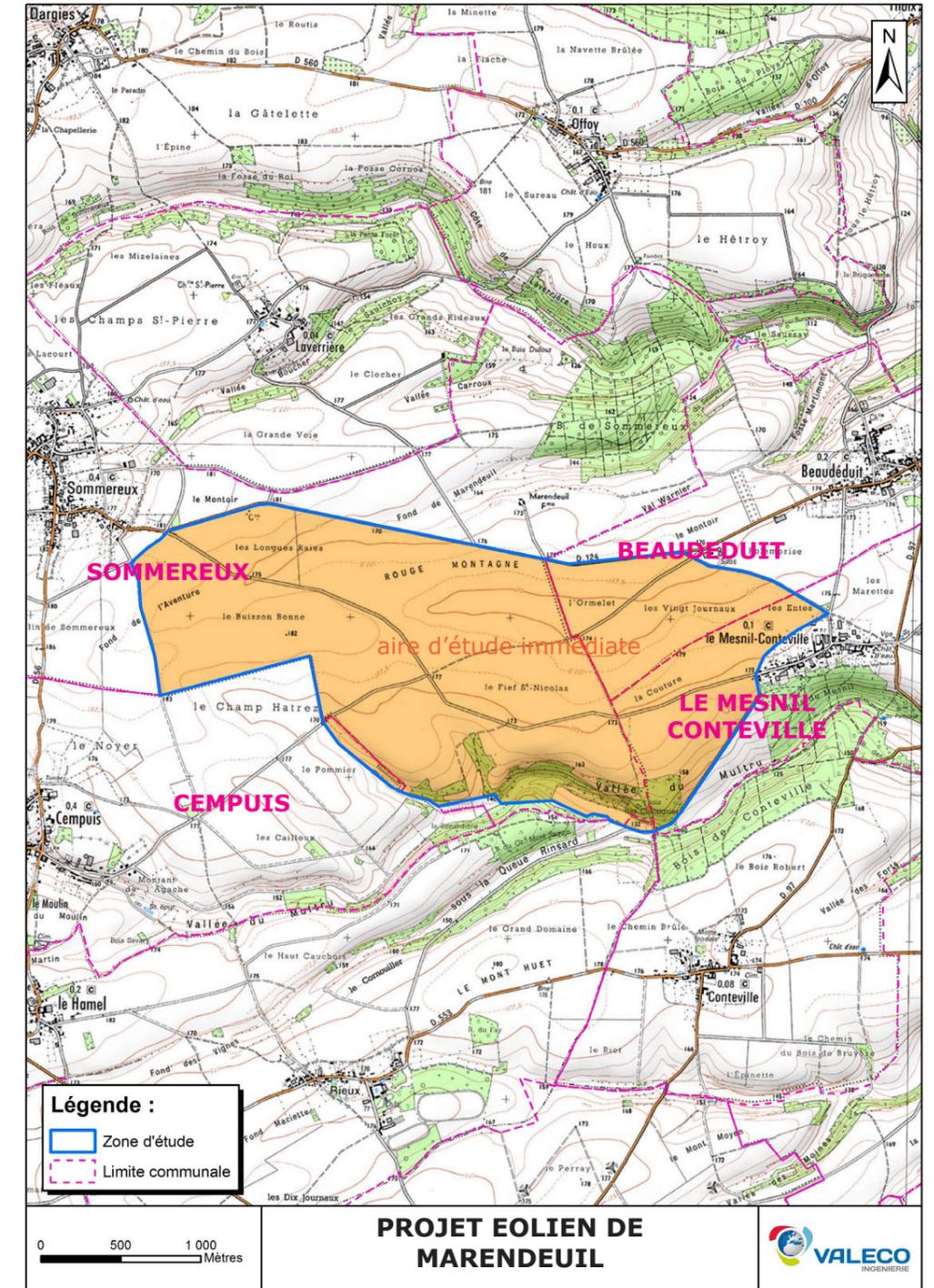
Carte de localisation du projet de parc éolien de Marendeuil à l'échelle du département de l'Oise



Localisation de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil

Carte de localisation du projet de parc éolien de Marendeuil à l'échelle de la Région Hauts-de-France

L'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe sur les communes de Sommereux, Beaudéduit, le Mesnil-Conteville et Cempuis.



Carte de localisation du projet de parc éolien de Marendeuil à l'échelle communale

I-B. LES ENJEUX PAYSAGERS RECENSES DANS LES DOCUMENTS DE REFERENCE

1 L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'OISE

L'Atlas des Paysages de l'Oise a été publié en 2005 sous la direction de la DDE de l'Oise, associée à la DIREN de Picardie ; il a été conçu, écrit et illustré par l'Atelier 15, architecture et paysage.

L'Atlas des Paysages de l'Oise propose un découpage spacial du département en entités et sous-entités paysagères, suffisamment cohérentes pour être envisagées, chacune, comme une totalité. Le département de l'Oise est ainsi divisé en 9 entités paysagères, dont 5 d'entre-elles sont subdivisées en 17 sous-entités paysagères.

Le projet de parc éolien de Marendeuil se situe dans l'entité paysagère du **Plateau Picard**, en limite avec le département de la Somme où ce paysage se poursuit vers le nord (détaillé dans l'étude des unités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée).

Le projet se trouve à la limite entre 2 sous-entités paysagères : la Picardie Verte à l'ouest et le Pays de Chaussée à l'est.

Dans ces sous-entités, l'Atlas des paysages de l'Oise distingue plusieurs enjeux paysagers :

Enjeux paysagers en Picardie Verte :

> Devenir des paysages d'herbages, de la diversité paysagère et de l'urbanisation spécifique des zones herbagères : tour de ville, courtils, village-rue, ferme herbagère.

> Gestion des possibles développements de zones d'activité dans le secteur des villages-rue de la Picardie Verte

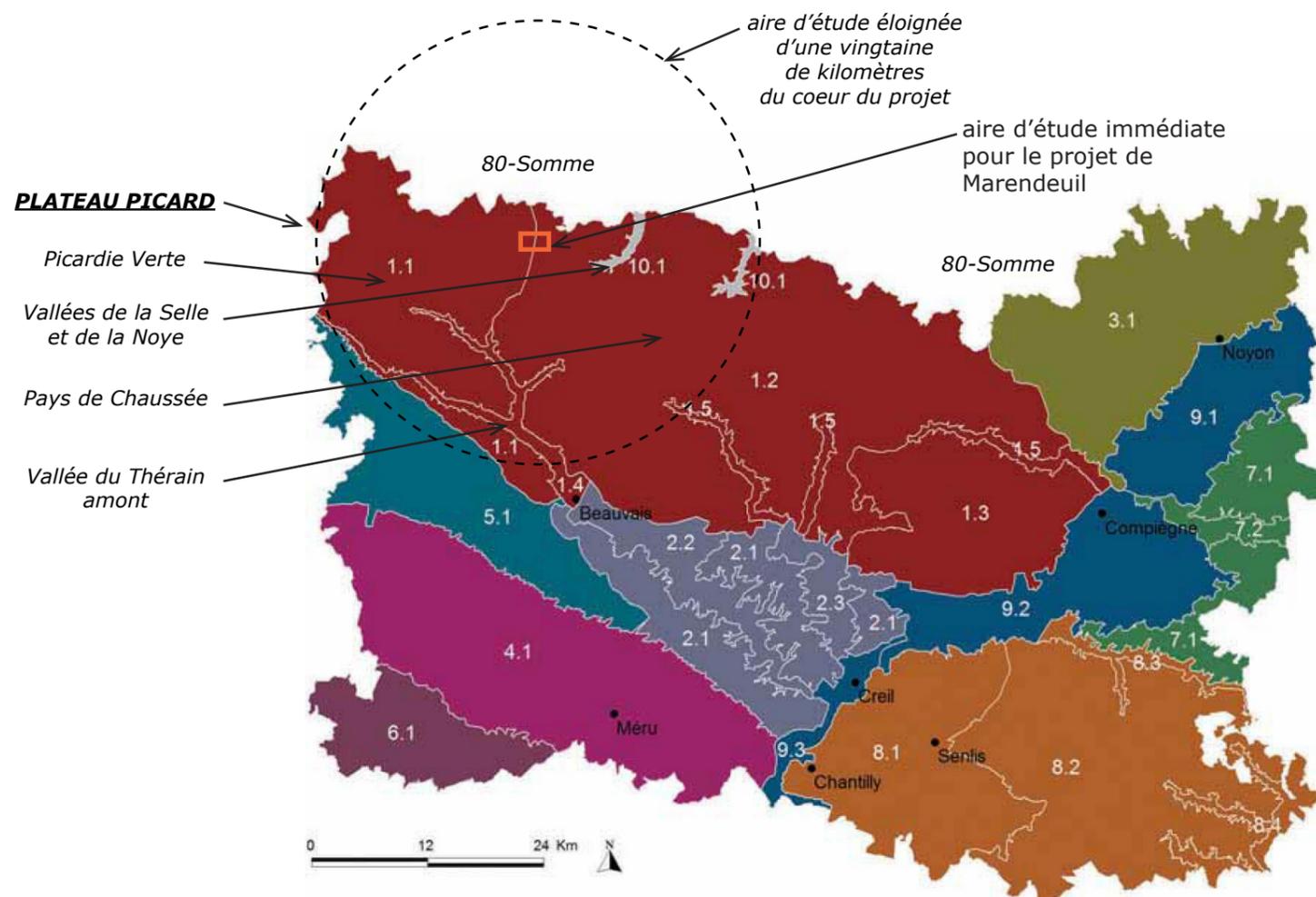
> Planification éolienne et perception des paysages.

Enjeux paysagers en Pays de Chaussée :

> Devenir du caractère rural des paysages et de l'urbanisation spécifique des zones de grandes cultures : modalités de réhabilitation du grand bâti agricole ; gestion des extensions urbaines dans le sud du Pays de Chaussée.

> Gestion des développements de zones d'activité dans le sud du Pays de Chaussée.

> Planification éolienne et perception des paysages.



Projection : Lambert II Carto - Paris
Sources : BD Alti, Atelier 15

Échelle : 1 / 600 000

Cartographie des unités paysagères de l'Oise - localisation du projet de parc éolien de Marendeuil, et de l'aire d'étude maximale d'une vingtaine de kilomètre autour du coeur de l'aire d'étude immédiate. Extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise.

I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

I-A. LOCALISATION DE L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE A L'ECHELLE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

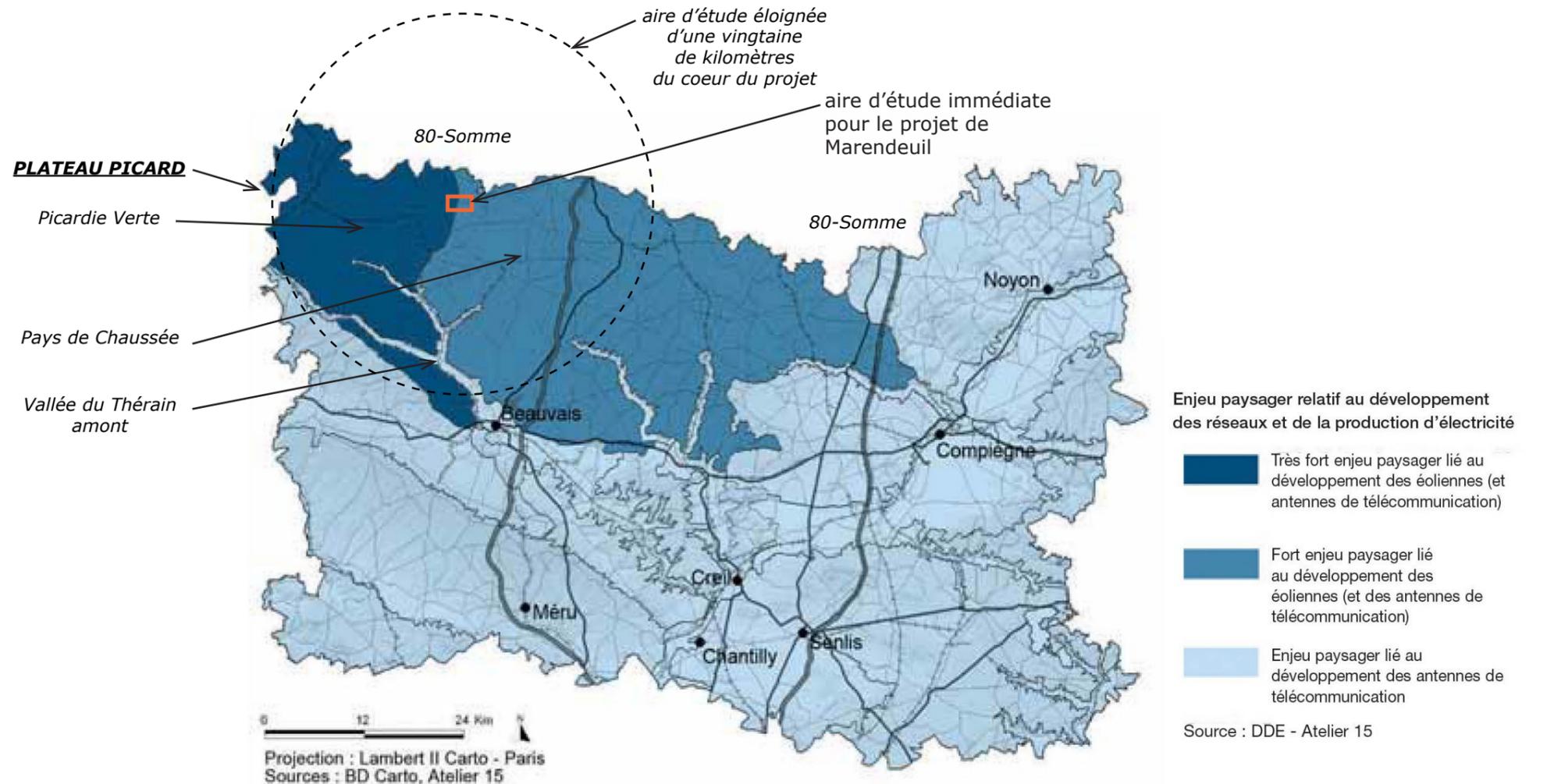
«Des vents favorables, une échelle de paysage ample, une faible densité de secteurs urbains et patrimoniaux susceptibles de générer des problèmes de co-visibilité, des communes soucieuses d'augmenter leur faible revenu fiscal **ont fait du Plateau Picard un secteur privilégié de dépôt des premières demandes d'implantation de parcs éoliens.** (...) **Les secteurs nord et ouest du département apparaissent comme les plus favorables de l'Oise.**»*

Concernant les tendances à venir dans le développement des réseaux et de la production d'énergie, «la plus marquante sera certainement du fait de son échelle, le développement de l'éolien et l'émergence progressive de paysages avec éoliennes, notamment sur la zone de transition entre le bassin versant de l'Oise et de la Somme (Picardie Verte).»*

Le projet de parc éolien de Marendeuil se situe dans ce contexte paysager, entre Somme et Oise, aux confins de la Picardie Verte (très fort enjeu paysager lié au développement des éoliennes) et du Pays de Chaussée (fort enjeu paysager lié au développement des éoliennes).

Effectivement, l'Atlas des Paysages de l'Oise précise que «le Pays de Chaussée et la Picardie Verte sont a priori plus particulièrement concernés par le développement éolien.»* Si la Communauté de Communes du Plateau Picard (hors périmètre d'étude) a déjà élaboré un schéma éolien définissant les zones de développement possible et les modalités d'implantation respectueuses du paysage, «l'enjeu paysager reste en revanche particulièrement vif en Picardie Verte où sont présents les villages herbagers aux silhouettes spécifiques et les paysages d'herbages.»*

*extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise.



Cartographie des enjeux paysagers liés au développement des éoliennes dans l'Oise - localisation du projet de parc éolien de Marendeuil, et de l'aire d'étude maximaliste d'une vingtaine de kilomètres autour du coeur de l'aire d'étude immédiate. Extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise.

ENJEUX / ATLAS DES PAYSAGES DE L'OISE

Si les principaux enjeux paysagers du Plateau Picard résident dans la maîtrise de l'évolution des paysages agricoles (maintien des herbages, préservation du caractère rural, protection de la diversité paysagère...), et la gestion de l'urbanisation (en particulier des zones d'activité), **le développement de l'éolien, sa planification et la perception des paysages sont, dès 2005, identifiés comme de forts enjeux.**

«Leur présence introduit, en secteur rural, un caractère hétérogène et une rupture d'échelle qui peut perturber la perception des caractères identitaires des paysages.»*

La présente étude s'attache à identifier les caractéristiques propres à ces paysages concernés par le projet de Marendeuil, à en analyser les perceptions visuelles et sociales, à en observer l'échelle et la capacité d'accueil.

I-B. LES ENJEUX PAYSAGERS RECENSES DANS LES DOCUMENTS DE REFERENCE

2 L'ATLAS DES PAYSAGES DE LA SOMME

L'Atlas des Paysages de la Somme a été réalisé entre 2003 et 2006 sous la direction de la DIREN de Picardie; il a été conçu, écrit et illustré par Bertrand Le Boudec et Hélène Izembard de l'Atelier Traverses. Les six grandes entités historiques de la Somme y sont décrites, s'appuyant sur la permanence des traces historiques, les grandes lignes du socle géographique, le poids des données économiques, la spécificité des formes d'habitat, et les dynamiques auxquelles chacun de ces territoires est aujourd'hui confronté.

L'aire d'étude maximale pour le projet de parc éolien de Marendeuil couvre une partie de l'entité paysagère de l'Amiénois, et le sud de l'entité paysagère du Vimeu & Bresle.

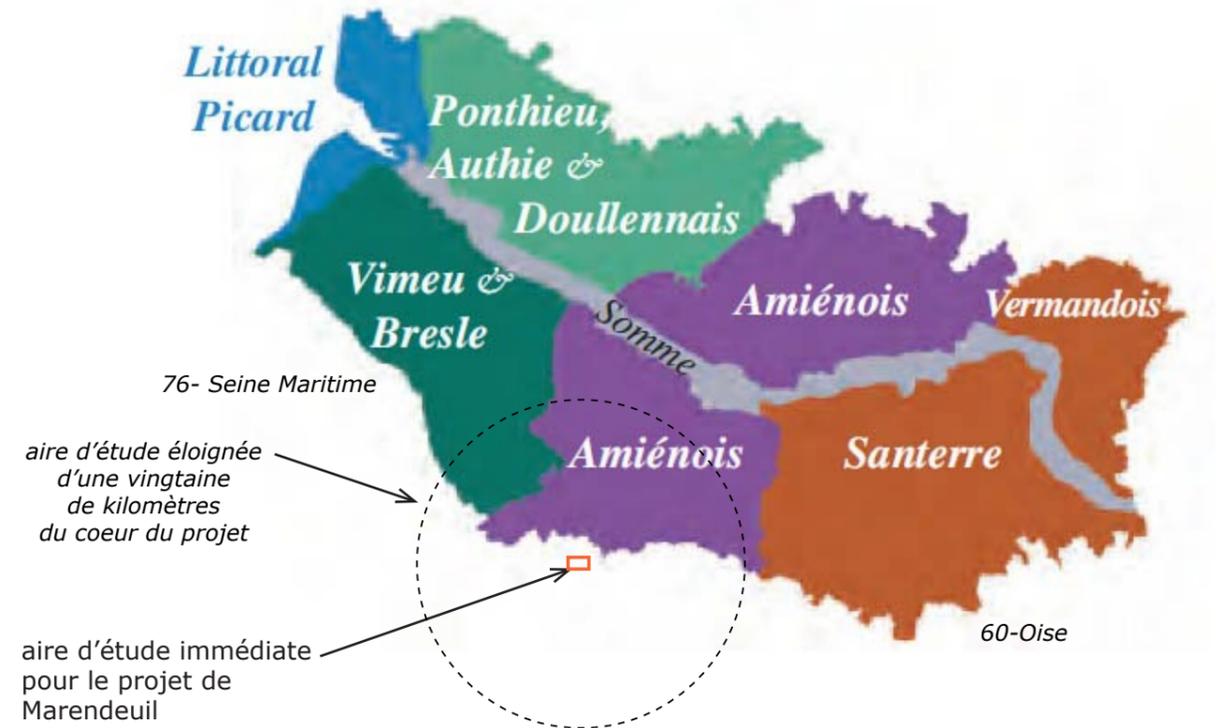
L'Atlas des Paysage de la Somme découpe ces grandes entités paysagères en plusieurs sous-entités paysagères :

L'Amiénois, grand plateau entrecoupé de vallées sèche et humides, qui rejoint, au sud dans l'oise, le Plateau Picard :

- > Poix, Evoissons et Parquets
- > Autour du Saint-landon
- > Vallée de la Selle
- > Vallée de la Noye

Le Vimeu et la Bresle, paysage de plateau cerné au sud par la vallée de la Bresle et limité à l'est par l'Amiénois :

- > Plateau agricole du Vimeux
- > Bresle vimeuse et Liger

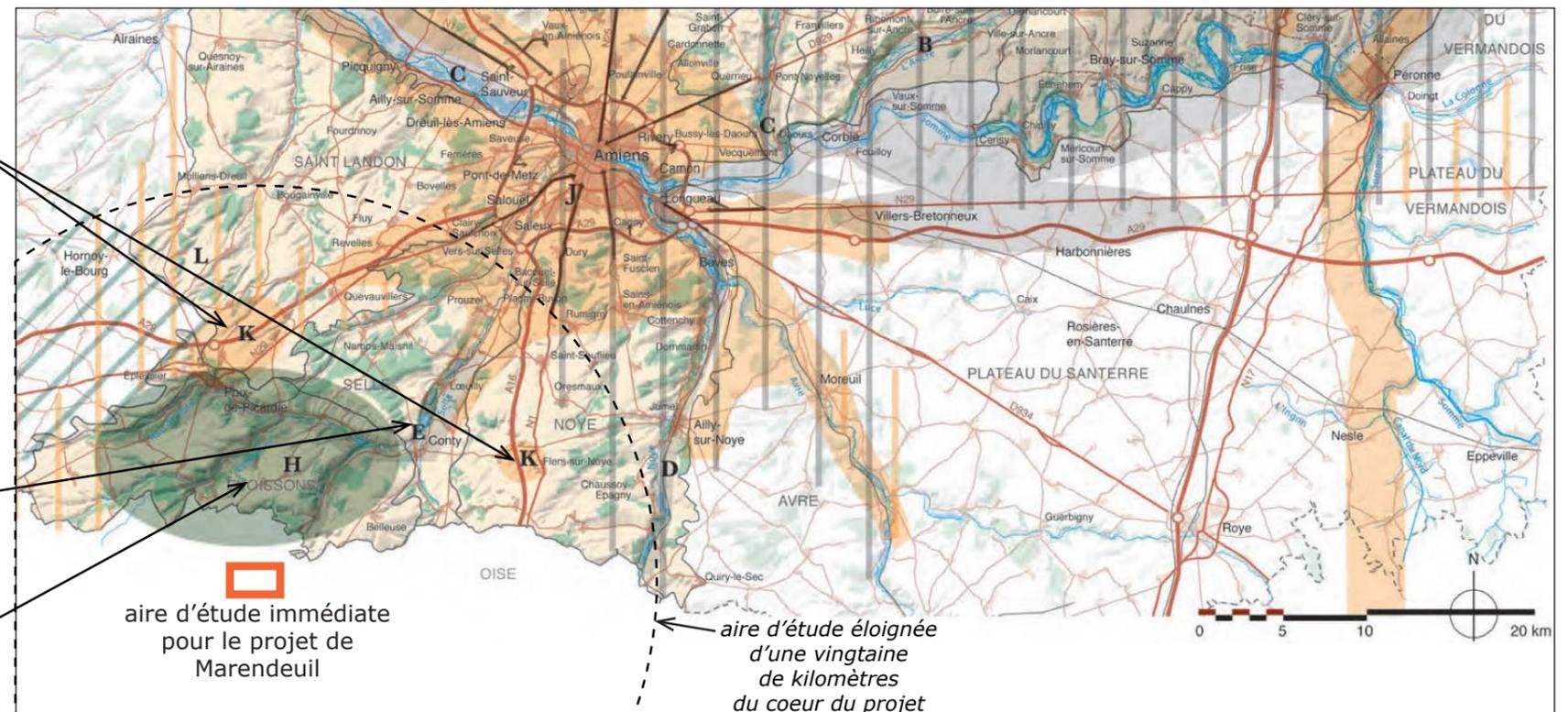


Cartographie des unités paysagères de la Somme - localisation du projet de parc éolien de Marendeuil et de l'aire d'étude maximale d'une vingtaine de kilomètres autour du coeur de l'aire d'étude immédiate. Extrait de l'Atlas des paysages de la Somme.

K = ENJEUX D'AMENAGEMENT : développement autour des échangeurs autoroutiers.

E = ENJEUX DE PROTECTION : les patrimoines des rivières de Poix et Evoissons

H = ENJEUX DE GESTION : patrimoine paysager et bâti traditionnel des vallées autour des Evoissons



Cartographie des secteurs d'enjeux paysagers de l'Amiénois - localisation du projet de parc éolien de Marendeuil et d'une aire d'étude éloignée d'une vingtaine de kilomètres. Fond de carte extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme.

3 LE SCHEMA REGIONAL EOLIEN DE PICARDIE

Le Schéma Régional Eolien (SRE) de Picardie est annexé au Schéma Régional Climat Air Energie, qui définit en particulier, à l'horizon 2020, par zones géographiques, en tenant compte des objectifs nationaux, les objectifs qualitatifs et quantitatifs de la région Picardie en matière de valorisation du potentiel énergétique renouvelable de son territoire.

Il est établi par le croisement hiérarchisé des contraintes et servitudes techniques, et des données paysagères et patrimoniales, permettant ensuite de déterminer une cartographie des zones favorables au développement de l'éolien.

Cette carte met en évidence :

> Les zones favorables à l'éolien (en vert) = zones présentant des contraintes faibles à modérées où l'implantation est possible sous réserve d'études locales.

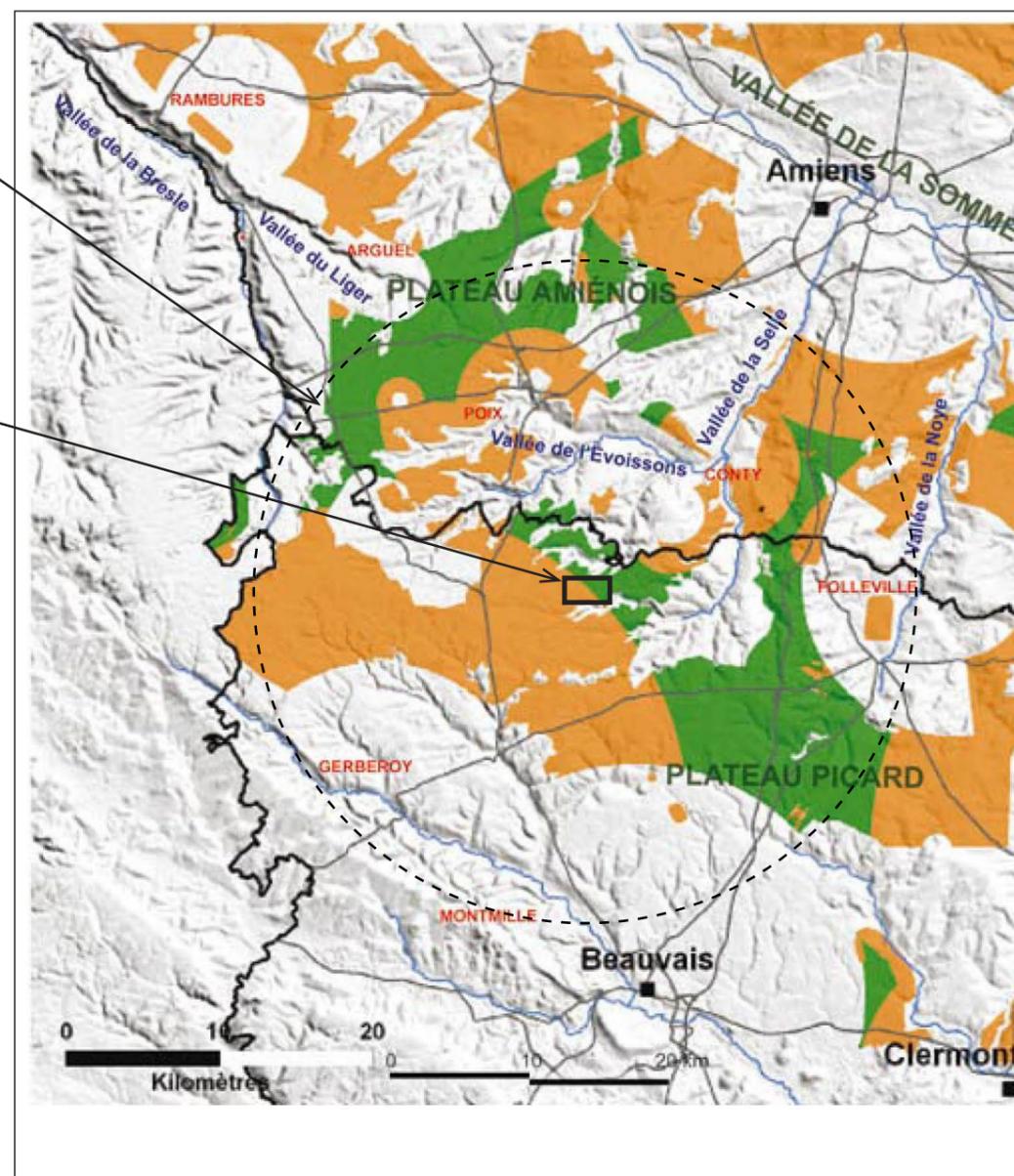
> Les zones favorables à l'éolien sous condition (en orange) = zones présentant des contraintes assez fortes, la présence d'une ou de plusieurs contraintes, où l'implantation est soumise à des études particulières adaptées.

aire d'étude éloignée
d'une vingtaine
de kilomètres
du coeur du projet

Le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à la limite entre une zone «favorable à l'éolien», et une zone «favorable à l'éolien sous condition» selon le SRE de Picardie.

Principales contraintes (patrimoniales ou techniques) identifiées dans le SRE, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour du projet :

- > **Poix-de-Picardie**
- > **Conty**
- > **Folleville**
- > **Gerberoy**



A1 - ETAT DES LIEUX

CARACTÉRISTIQUE DU SECTEUR :

Ce secteur est à cheval entre les départements de la Somme et de l'Oise.

Le pôle est délimité par des secteurs très contraints :

- à l'ouest, confrontation avec le paysage et espace naturel de la vallée de la Bresle,
- au sud, retrait des éoliennes vis-à-vis de la vallée du Thérain, de Beauvais, de Gerberoy et de la butte de Montmille,
- à l'est, sites patrimoniaux de Folleville (80) et de Saint-Martin-aux-Bois (60), (belvédères, cônes de vues, ..),
- au nord, le développement est limité par la proximité d'Amiens et la vallée de la Somme.

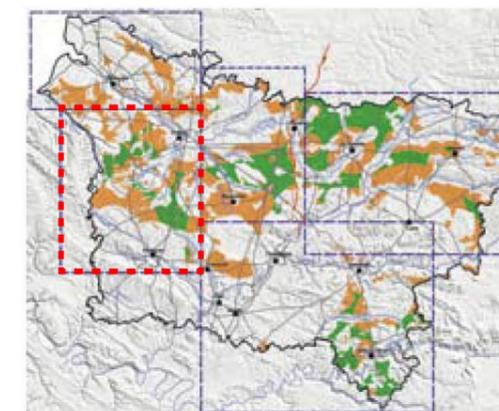
Le gisement éolien est compris entre 4,5 m/s et 5,5 m/s.

Notons que les vallées de la Selle et des évoissons, ainsi que les sites patrimoniaux de Conty et de Poix créent une coupure naturelle significative de quelques 20 km entre les projets éoliens Samariens et Isariens.

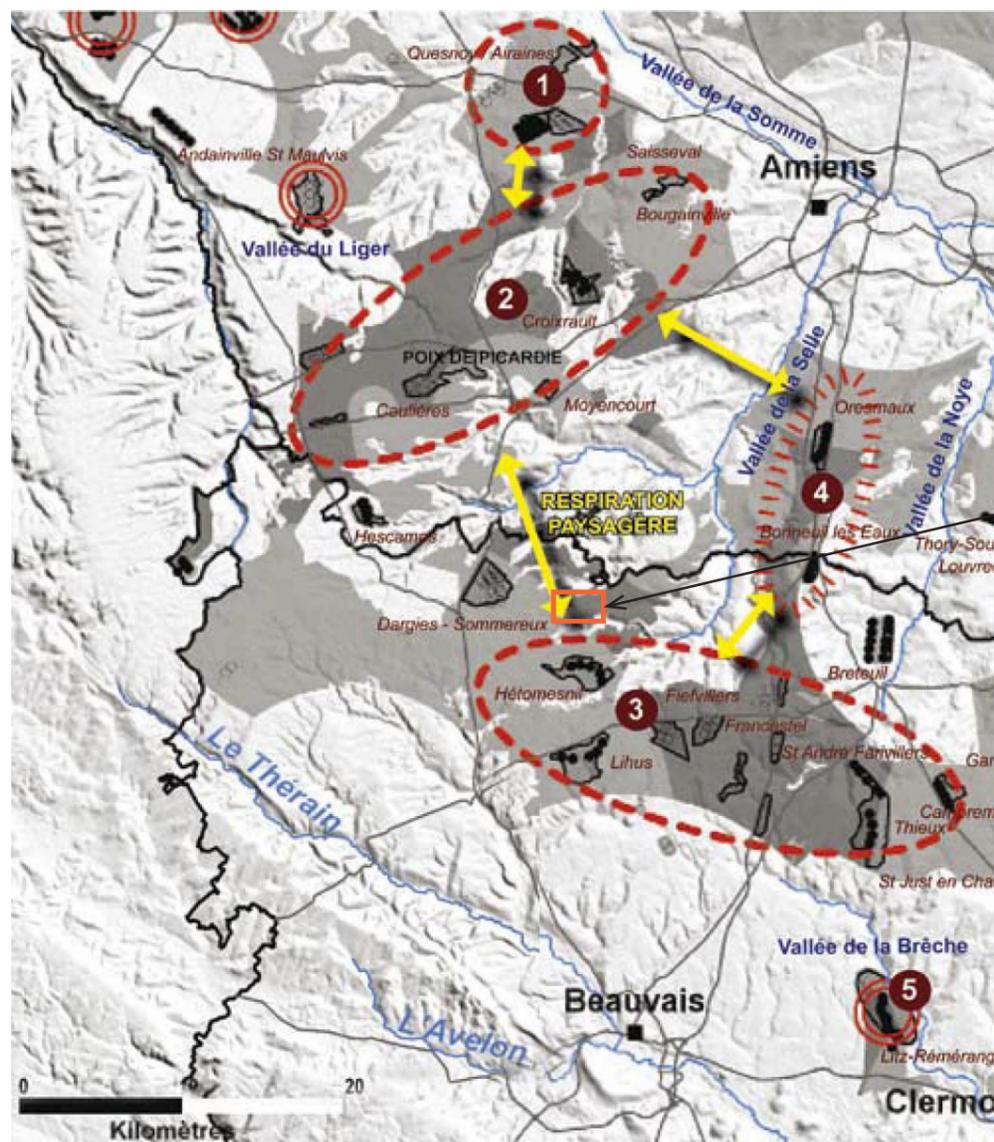
LEGENDE :

- Zones favorables à l'éolien
- Zones favorables à l'éolien sous conditions

REPÉRAGE DES ZONES CONTRAINTES :
(Contraintes patrimoniale ou technique)
ex : POIX



Cartographie des zones propices à l'implantation d'éoliennes dans le secteur «Somme sud-ouest/Oise ouest» concerné par le projet de Marendeuil - extrait du SRE de Picardie



Le projet de parc éolien de Marendeuil se situe au nord du pôle de densification n°3 «Plateau Picard» en limite d'une zone identifiée par le SRE de Picardie comme espace de «respiration paysagère».

ENJEUX / SCHEMA REGIONAL EOLIEN DE PICARDIE

La partie sud du territoire «Somme sud-ouest/Oise ouest», dans le Plateau Picard, est déjà fortement investie par l'éolien en particulier au sud et à l'ouest d'Amiens. D'après le SRE de Picardie, le développement de nouveaux projets est limité.

Dans ce secteur, plusieurs stratégies de développement sont envisagées. Concernant le pôle 3, en limite duquel se trouve la zone d'étude pour le projet éolien de Marendeuil :

> **La DENSIFICATION** : dans la continuité des parcs existants ou accordés

> **La préservation de RESPIRATIONS PAYSAGERES** : éviter l'encerclement des communes, la saturation visuelle ou le mitage paysager.

Le SRE précise que les nouvelles éoliennes devront être implantées en cohérence avec les projets existants qu'elles viendront compléter (hauteur, rythme, type de machine, ...).

Trois stratégies de développement sont possibles :

- Confortement des pôles de densification
- Développement en structuration
- Ponctuation :
(investissement d'un pôle ou confortement d'un parc éolien existant)

LÉGENDE :
ZDE accordée

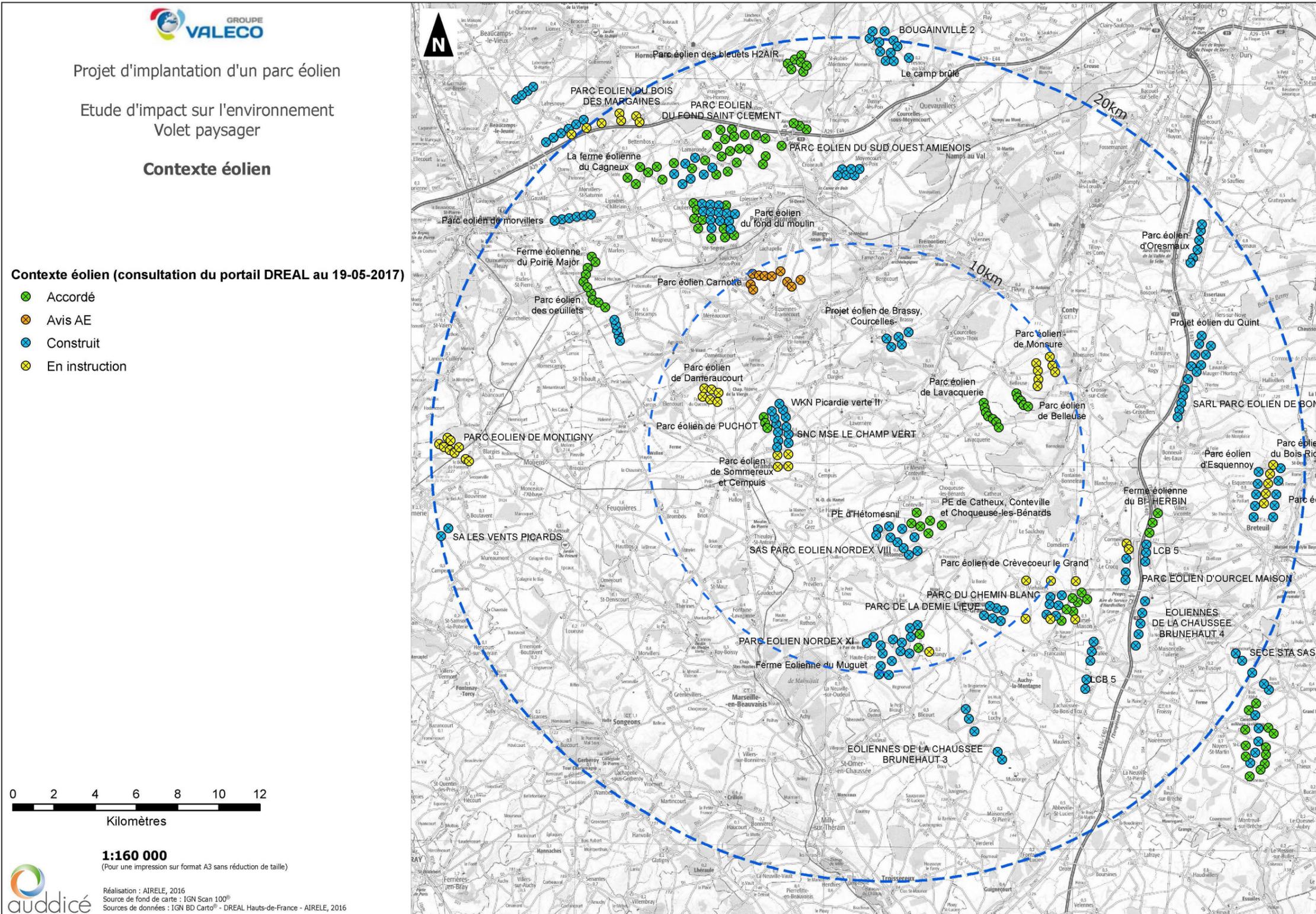
Eolienne accordée

Cartographie des stratégies d'organisation des projets éoliens et des recommandations, sur le secteur «Somme sud-ouest/Oise ouest» - extrait du SRE de Picardie

I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

I-C. LE CONTEXTE EOLIEN

Dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet de parc éolien de Marendeuil, on compte au moins 46 parcs éoliens avec PC en instruction, PC accordé ou en service. **Le contexte éolien est arrêté au 19/05/2017**



Le contexte éolien est particulièrement dense dans un axe nord-ouest/sud-est, dans un rayon de 20km autour de la zone d'étude immédiate du projet de Marendeuil.

Selon la cartographie du contexte éolien ci-contre, la configuration et la densité des parcs éoliens, peuvent être très différentes d'un parc à l'autre : alignements, bouquets, lignes parallèles...

Dans un rayon de 10km autour de la zone d'étude immédiate, on compte 18 parcs éoliens, dont plusieurs sont rassemblés :

- > 7 parcs éoliens en service
- > 5 parcs éoliens accordés
- > 5 parcs éoliens en instruction
- > 1 parc éolien avec avis de l'AE

Soit potentiellement une centaine d'éoliennes dans un rayon de 10km autour du projet de Marendeuil.

ENJEUX / CONTEXTE EOLIEN

Compte tenu du contexte éolien dense autour du projet de Marendeuil, mais aussi dans un rayon de 20km autour des limites de l'aire d'étude immédiate, l'étude analysera :

- > la présence des éoliennes dans les champs de visibilité qui s'ouvrent depuis des points de vue représentatifs (lieux de vie, de circulation, éléments de patrimoine...), pour définir d'éventuels effets de saturation (où les éoliennes s'imposent dans tous les champs de vision).
- > les effets de cumul avec les autres parcs éoliens.

I-D. LES UNITES PAYSAGERES

Les premières aires d'étude, définies arbitrairement en cercles concentriques et équidistants, permettent de visualiser la proportion de territoire potentiellement concernée par le projet éolien de Marendeuil.

L'étude détaillée du contexte éolien a montré que, au delà de 15 à 20km, la profondeur de vue est très limitée, surtout dans un paysage sans grand relief (ce qui est le cas dans ce territoire).

Ainsi, dans un rayon de 20km autour du coeur du projet de Marendeuil, le territoire étudié se caractérise par :

Les paysages de plateau :

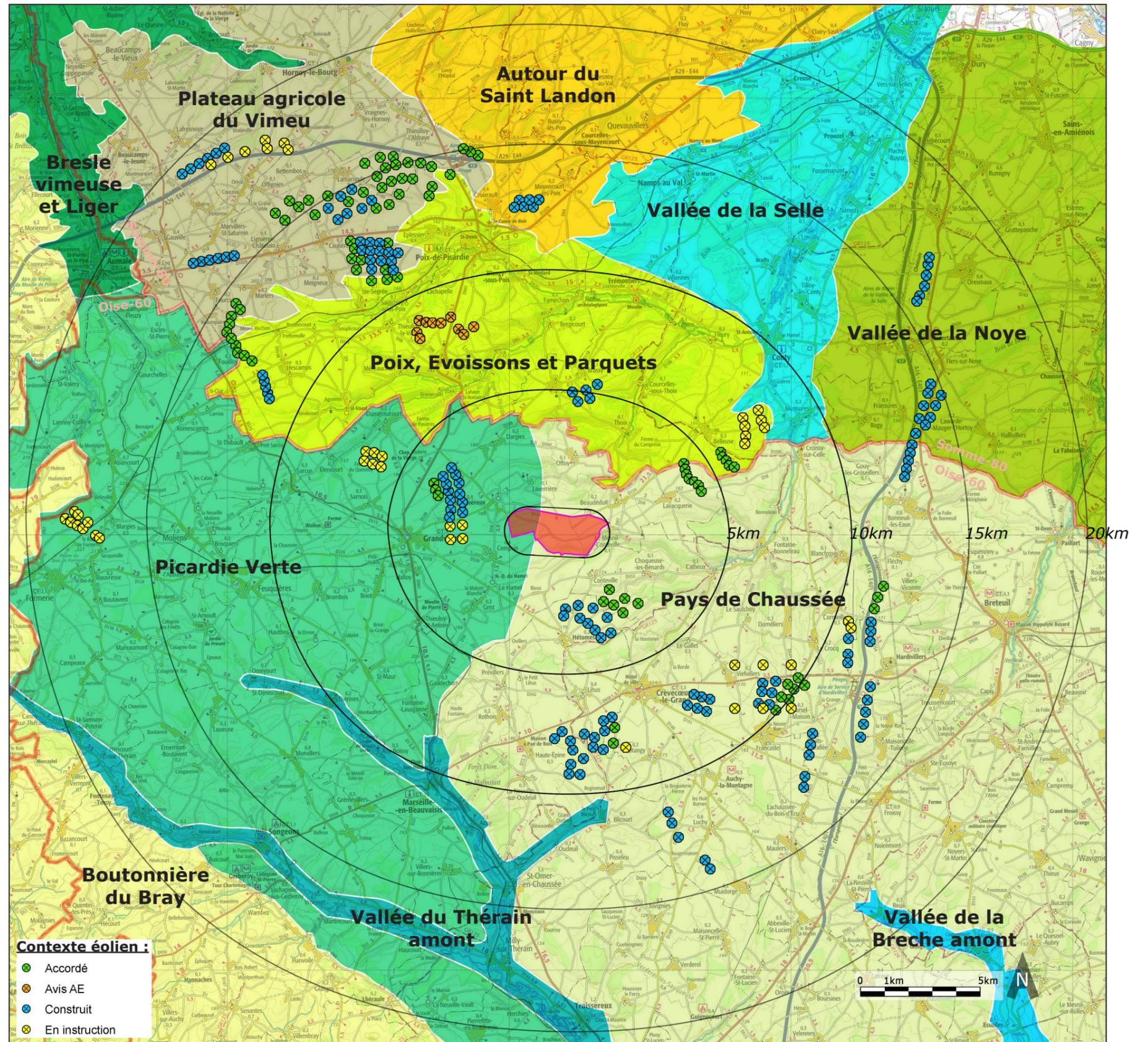
- > Pays de Chaussée
- > Picardie Verte
- > Plateau agricole du Vimeux

Les paysages de plateaux entaillés de vallées sèches et humides :

- > Poix, Evoissons et Parquets
- > Autour du Saint-Landon

Les paysages de vallées :

- > Vallée du Thérain amont
- > Vallée de la Brèche amont
- > Vallée de la Noye
- > Vallée de la Selle
- > Bresle vimeuse et Liger



Première définition des aires d'étude, jusqu'à 20km de l'aire d'étude immédiate, unités paysagères et contexte éolien.

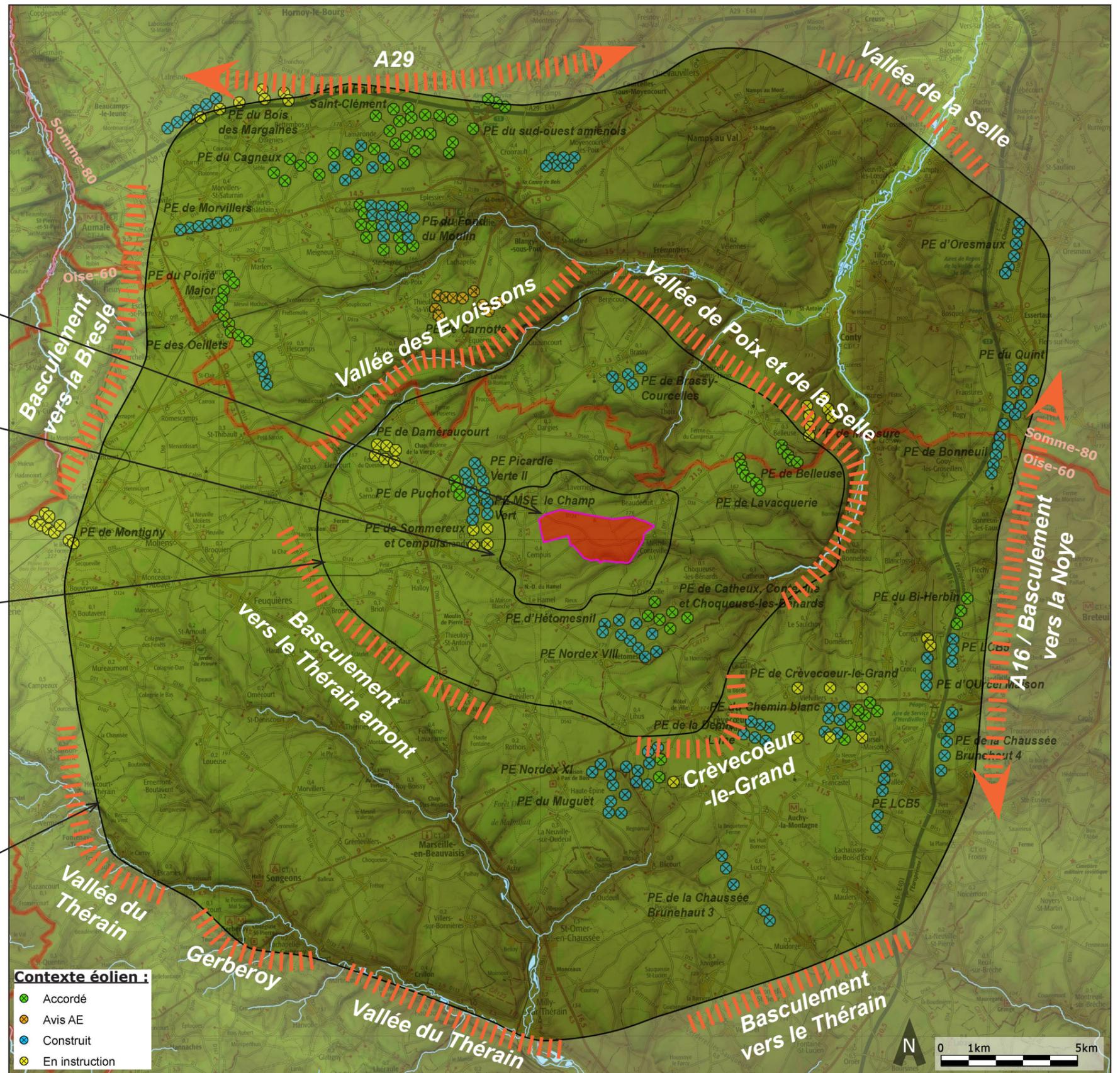
I-E. DEFINITION DES AIRES D'ETUDE ADAPTEES AU PROJET DE MARENDEUIL

L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE correspond à la **zone d'implantation potentielle** du parc éolien de Marendeuil, où pourront être envisagées des variantes d'implantation. Elle a été définie par le pétitionnaire.

L'AIRES D'ETUDE RAPPROCHEE détaille les perceptions visuelles depuis les lieux de vie les plus proches ; elle permet d'aborder finement les impacts du parc de Marendeuil et les effets de cumul avec les autres parcs éoliens situés à proximité.

L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE comprend les communes dans un rayon de 5 à 7km autour du projet éolien, pour lesquelles existe un enjeu « cadre de vie » du fait de leur proximité au projet. Les analyses paysagères et patrimoniales y sont détaillées. L'aire d'étude intermédiaire est limitée au nord par les vallées des Evoissons et de la Selle, au sud-est par le bourg de Crèvecœur-le-Grand et son contexte éolien, et au sud-ouest par le basculement du plateau vers la vallée du Thérain.

L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE s'étend jusqu'à 15 à 20km autour du projet. Elle se limite: au sud et sud-ouest par la vallée du Thérain et au village emblématique de Gerberoy, au nord-ouest par le basculement vers la vallée de la Bresle. Au nord et à l'est, les autoroutes A29 et A16, accompagnées de nombreux parcs éoliens, traversent les plateaux et marquent, avec l'étendue de la vallée de la Selle et le basculement vers la vallée de la Noye, les limites de l'aire d'étude éloignée.



Cartographie des aires d'étude adaptées au projet de parc éolien de Marendeuil

I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

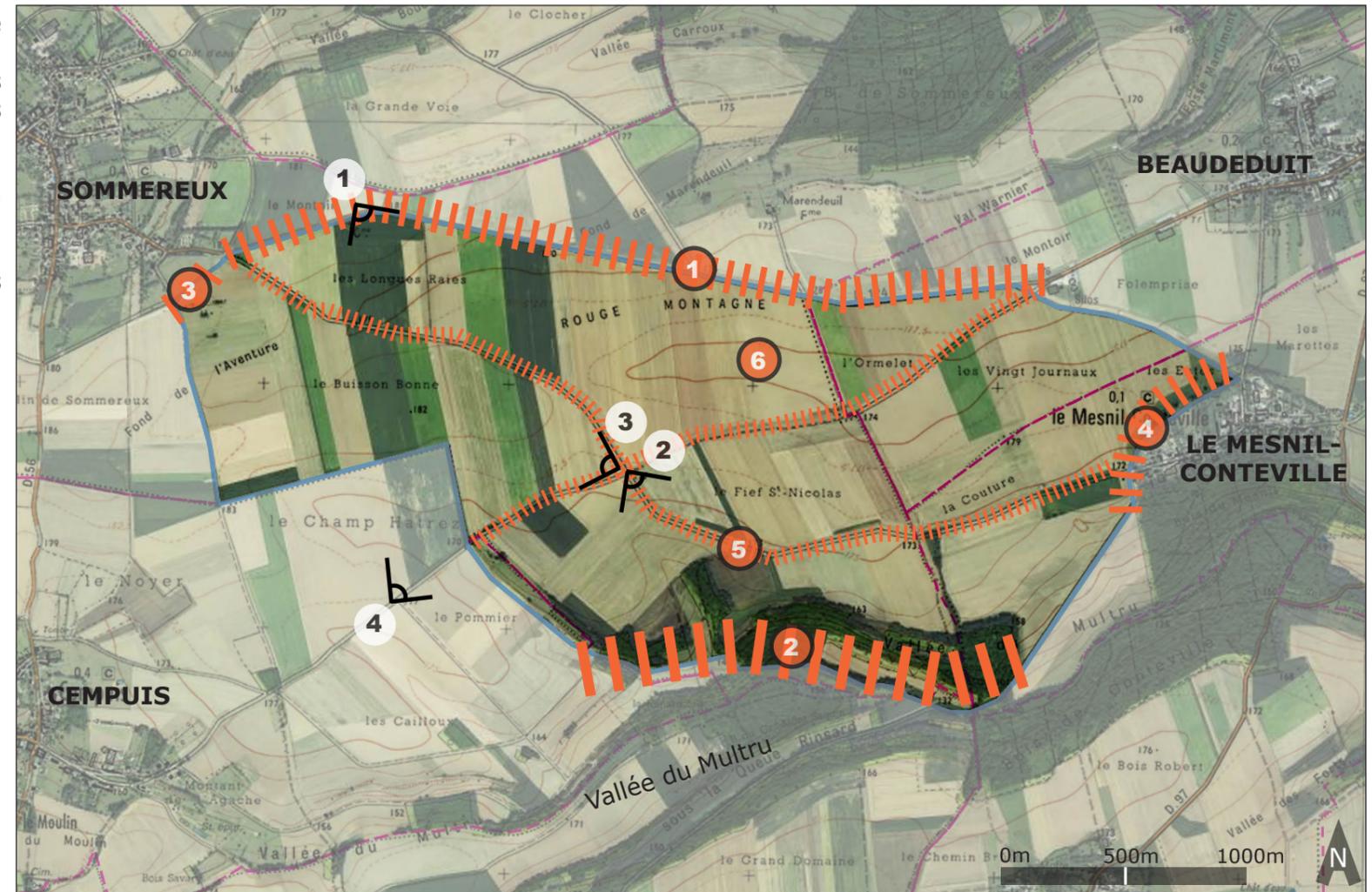
I-F. L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE = ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET

L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil couvre un paysage typique du Plateau Picard, à la transition entre la Picardie Verte et le Pays de Chaussée: de grandes parcelles agricoles limitées, au basculement vers les vallons, par des boisements, et des structures de bocages et d'herbages limitées qui pourtour des villages.

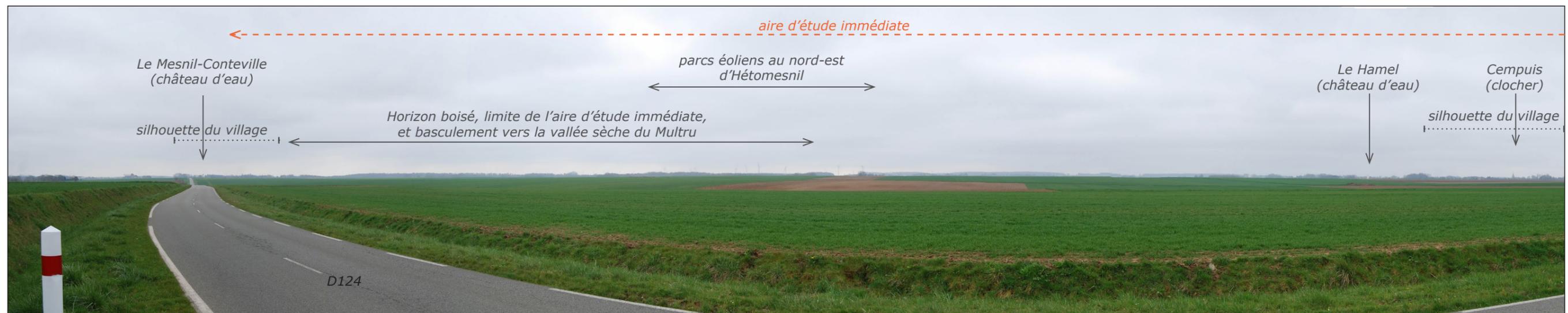
L'emprise de l'aire d'étude immédiate s'étend sur environ 4,5km de long et 1,5km dans les parties les plus larges. Elle est orientée ouest->est.

Les principales caractéristiques paysagères de l'aire d'étude immédiate, numérotées et reportées sur la carte ci-contre :

- 1 Limitée au nord par la D124 qui relie Beaudéduit à Sommereux
- 2 Limitée au sud par les boisements qui marquent la vallée sèche du Multru
- 3 A l'ouest : s'appuie sur la couronne herbagère de Sommereux
- 4 A l'est : s'appuie sur la limite des courtils de Mesnil-Conteville
- 5 Traversée par de petites routes et chemins communaux qui s'y croisent
- 6 Couverte en majorité par des parcelles de grandes cultures.

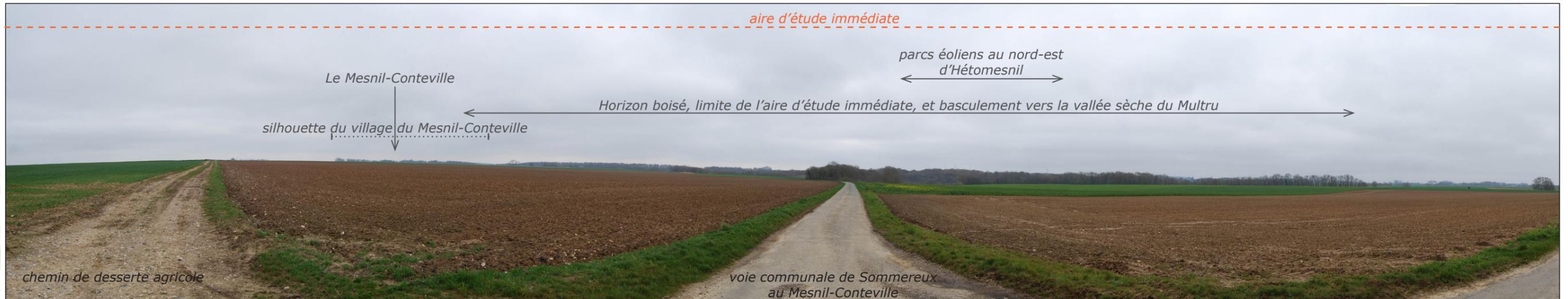


Carte de localisation de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil et des ses principales caractéristiques paysagères

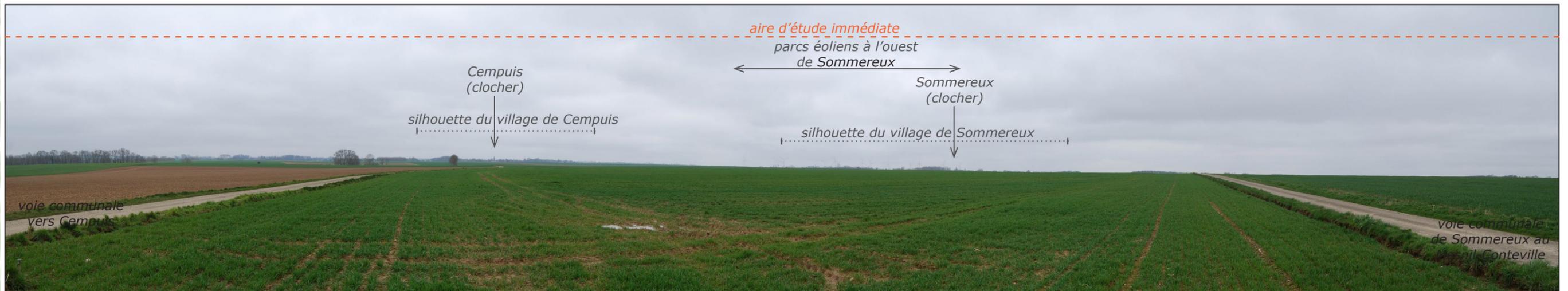


1- vue sur l'aire d'étude immédiate depuis les limites nord, en bord de D124

I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE



2- vue sur le sud-est de l'aire d'étude immédiate et les boisements marquant le basculement vers la vallée du Multru.



3- vue sur l'ouest de l'aire d'étude immédiate.



4- vue sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate depuis sa limite sud-ouest.

CHAPITRE II : CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

II-A. LA STRUCTURE DU PAYSAGE

«Le substrat crayeux du Plateau Picard dicte une hydrologie très particulière. D'une part la forte perméabilité de la craie rend les eaux de surface rares. L'élévation de plateau éloigne de la nappe phréatique et favorise le groupement de l'habitat afin de partager les dispositifs de captage (puits, château d'eau...) et de collecte de l'eau (mares...).»*

Dans le territoire d'étude pour le projet de Marendeuil, les châteaux d'eau sont en effet présents en nombre sur le plateau ; ils deviennent des points de repère visibles de loin. Ils participent également de l'identité des villages auxquels ils appartiennent.

«D'autre part, la craie a favorisé la formation d'un réseau hydrographique composé de vallons secs, appelés «fonds» qui convergent vers des vallées humides (Thérain, Petit Thérain, Selle, Noye...). (...) Ce réseau détermine fortement les paysages en donnant un relief vallonné au plateau.»*

C'est l'une des particularités du territoire d'étude pour le projet de Marendeuil : **l'aire d'étude immédiate se situe en limite d'un important réseau de vallées sèches qui affluent vers la large vallée de la Selle. Ces fonds sont d'anciens affluents aujourd'hui à sec. Il en résulte un paysage vallonné, où les vues sont orientées par ces micro-reliefs, et cadrées par la végétation qui les accompagne. Les perceptions visuelles de ces paysages va donc contraster avec les parties plus planes et ouvertes du territoire.**

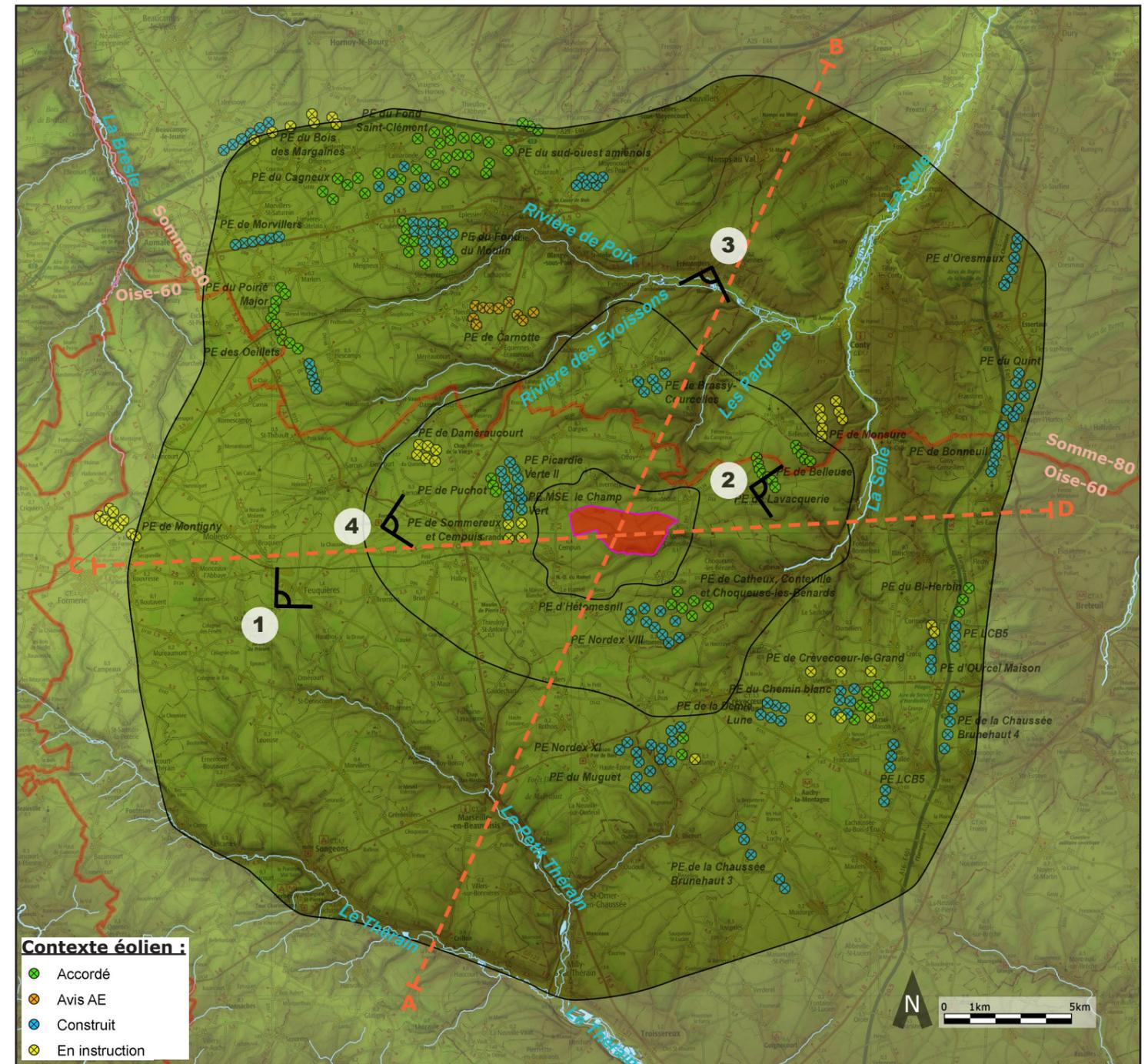
*Extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise.



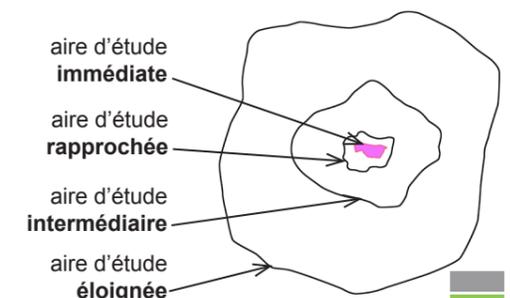
1- vue panoramique depuis l'entrée sud de Feuquières - silhouette du bourg et château d'eau



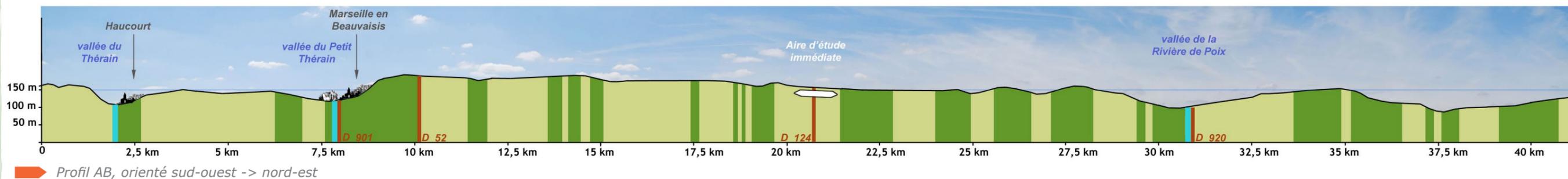
2- vue panoramique depuis la sortie est de Lavacquerie - vallons secs pâturés vers la Selle



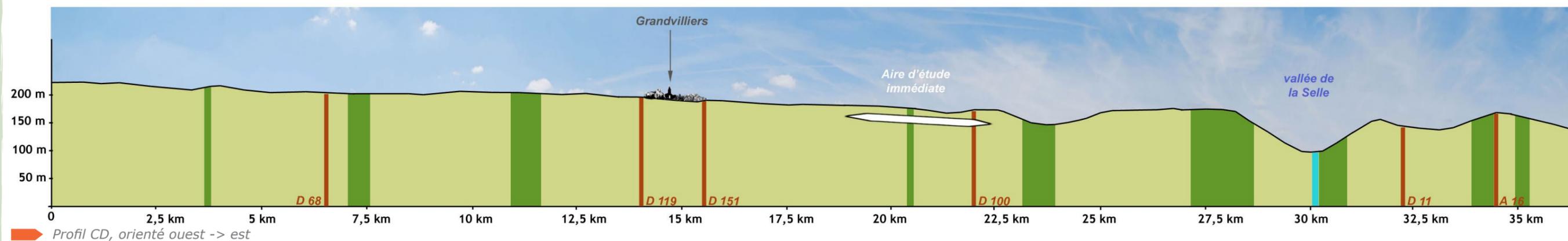
Carte de la géographie du territoire d'accueil du projet éolien de Marendeuil.



II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



3- vue panoramique depuis Frémontiers, sur la vallée de la rivière Poix et les coteaux boisés.



4- vue panoramique depuis le plateau agricole entre Feuquières et Grandvilliers

II-B. RECONNAISSANCE ET ATTRAITS DU TERRITOIRE

Le territoire d'accueil du parc éolien de Marendeuil n'est pas à proprement parler un territoire touristique ; ce sont les vallées qui abritent la majeure partie des édifices et sites reconnus et/ou touristiques.

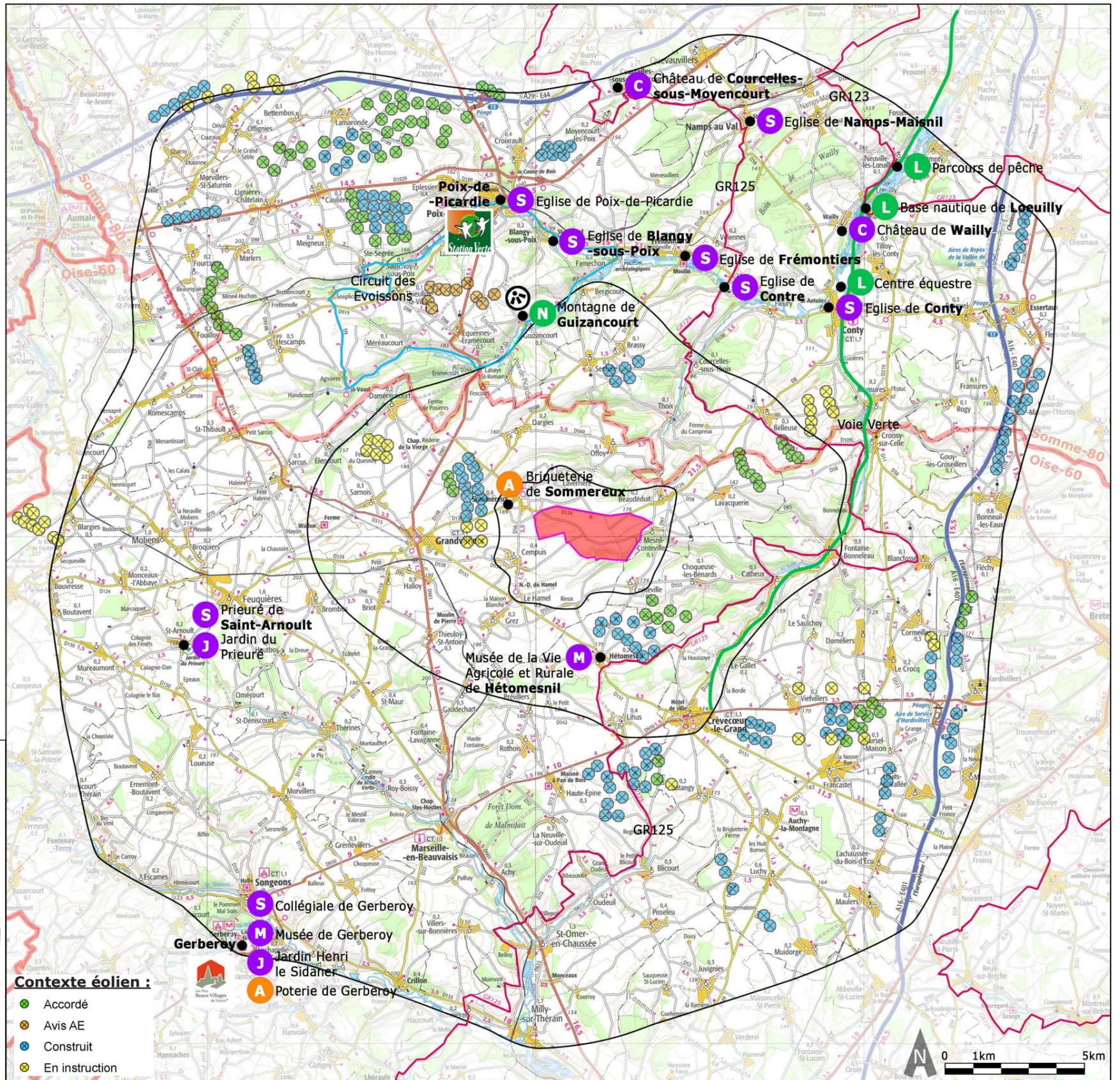
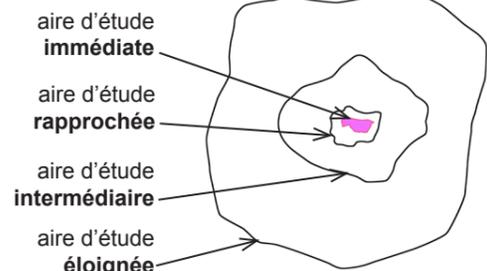
D'après les données touristiques «grand public» mises à disposition par les guides et les Offices de Tourisme des départements de la Somme et de l'Oise, les vallées de Poix, des Evoissons, de la Selle et du Thérain comptent un grand nombre de lieux de loisirs ou ouverts à la visites :

- > **Des églises** (toutes protégées au titre des Monuments Historiques)
- > **Des châteaux et jardins ouverts à la visite** (parfois ponctuellement dans l'année)
- > **Des espaces naturels** (la Montagne de Guizancourt) **et de loisirs** (bases nautiques, centre équestre...) ; **des circuits de découverte** du paysage (GR, voie verte, circuit balisés...)
- > **Des ateliers d'artisans / entreprises vivantes du patrimoine** (autour de la poterie, de la brique et de la céramique)
- > **La ville de Poix-de-Picardie, labellisée «Station Verte»** (intérêt national)
- > **Le village de Gerberoy, labellisé «Plus beau village de France»** (intérêt national)

Sur les plateaux, les sites et édifices reconnus et d'intérêt sont moins nombreux. A proximité de projet de Sommereux :

- > La **briqueterie de Sommereux** et le **Musée de la vie agricole et rurale d'Hétomesnil** qui valorisent les activités artisanales et agricoles de territoire
- > **Des circuits** de découverte du paysage (GR)

- S** Site/monument touristique ou d'intérêt, ouvert à la visite
- C** Château reconnu, ouvert à la visite
- J** Jardin reconnu, ouvert à la visite
- M** Musée
- L** Espaces de loisirs
- N** Espace naturel reconnu
- A** Artisanat
-  Village labellisé «Station Verte»
-  Village labellisé «Plus beau village de France»



Carte des attractions et de la reconnaissance du territoire d'accueil du projet éolien de Marendeuil.



POIX DE PICARDIE

Ville labellisée Station Verte
Eglise gothique Saint-Denis - ouverte à la visite sur demande
Circuit des Evoissons

«Effectuer une halte dans cette «**Station Verte**» de vacances est un plaisir, car elle est conviviale et accueillant, dans la tradition picarde. On peut (...) se promener sur les rives de la paisible Selle ou des autres rivières de la région.»*

L'Eglise Saint-Denis : elle domine le bourg. «Elle se dressait autrefois dans l'enceinte du château, dont quelques vestiges subsistent. De style gothique flamboyant, elle possède un portail surmonté d'une accolade.»*

Le Circuit des Evoissons : circuit auto de 30km. «L'itinéraire sillonne la campagne, le long de vallées plantées de peupliers où coulent des rivières poissonneuses.»*

* Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014



GERBEROY

Village labellisé Plus Beau Village de France
Collégiale Saint-Pierre
Musée - ouvert d'avril à septembre
Jardins Henri Le Sidaner - ouvert à la visite d'avril à septembre

«Cette minuscule place forte médiévale, à l'histoire millénaire, est l'un des «**plus beaux villages de France**». (...) Le torchis se mêle à la brique rouge et aux poutres peintes, dans des ruelles escarpées aux pavés irréguliers. Mais loin d'un musée à ciel ouvert, Gerberoy reste animé et aussi vivant que lorsqu'il inspirait le peintre Le Sidaner.»*

La Collégiale Saint-Pierre : église du 15ème siècle.

Le Musée : retrace le passé de la commune et expose entre autre des toiles de Le Sidaner.

Les jardins Henri Le Sidaner : «Etagés en terrasses bordées de balustrades, ils ont été créés par le peintre impressionniste à partir de 1901. Il entendait s'en inspirer pour ses tableaux. (...) L'ensemble, restauré depuis quelques années (...), est labellisé **Jardin remarquable**.»

* Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014



CHATEAU DE COURCELLES SOUS MOYENCOURT

ouvert à la visite en juillet et août

«Cet élégant château du 18ème siècle, construit en pierre à panneaux de brique, comporte un corps de logis avec fronton en pierre et deux ailes de retour. On y accède par un parterre à la française, précédé d'un portail monumental. (...) Le parc paysager aménagé en arboretum au 19ème conserve de nombreux sujets remarquables et est agrémenté d'une importante grotte en rocaille de style romantique.»*

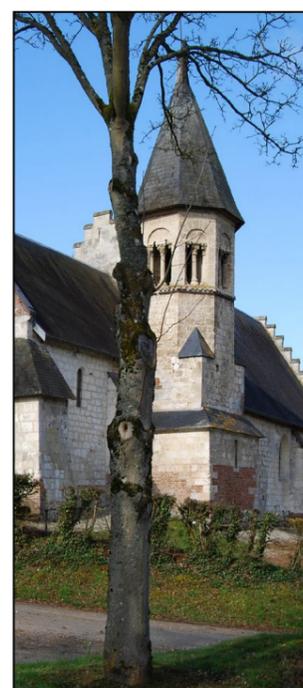
* Extraits du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014



POTERIES ET BRIQUETERIES

artisanat et production traditionnelle

La briqueterie de Sommereux et les artisans potiers de la région valorisent une argile d'origine locale.



LES VALLEE DE LA SELLE ET DES EVOISSONS

Village de Guizancourt
Eglise de Blangy-sous-Poix
Eglise saint-Antoine de Conty
Eglise de Frémontiers
Château de Wailly
Base nautique de Loeuilly

Guizancourt : «Traversé par la rivière des Evoissons, ce village se blottit à flanc de coteau. A l'entrée, un sentier mène au sommet de la colline d'où l'on a une jolie vue sur la vallée.»*

L'église de Blangy-sous-Poix : église romane au clocher polygonal du 12ème siècle (illustration ci-contre).

L'église Saint-Antoine de Conty : «de style flamboyant homogène des 15ème et 16ème siècles, elle aligne sur son côté droit une étrange perspective de gargouilles très saillantes.»*

L'église de Frémontiers : Construite en partie au 16ème siècle, l'église conserve un mobilier du début du 19ème siècle.

Le château de Wailly : «Château construit vers 1640, brique et pierre Louis XIII, classé ISMH, dont il ne subsiste qu'une aile de 60 mètres, communs Louis XIV et hémicycle Louis XVI classés MH. Visite des extérieurs et de la chapelle..» extrait de picardietourisme.com

La base nautique de Loeuilly : «Au coeur d'un espace naturel Picard. Elle offre de nombreuses opportunités pour satisfaire les envies de tous. Du sportif à l'amateur, venez naviguer sur les rivières avoisinantes d'Amiens, telles que la Selle, l'Avre, la Somme.» extrait de amiens-tourisme.com

* Extraits du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014



LES GR ET LA VOIE VERTE

GR125
GR123
Voie Verte

Le GR125 : Randonnée avec le GR125 à travers l'Oise et la Somme de Blancfossé à St Valery-sur-Somme. Il passe à proximité de **l'église de Namps-Maisnil**, de **l'église de Contre**, du **Musée d'Hétomesnil**

Le GR123 : Randonnée avec le GR123 à travers la Somme et l'Oise de Clairly-Saulchoix à Carlepont. Il longe la Selle à la hauteur de la **base nautique de Loeuilly** et des **parcours de pêche**.

La Voie Verte : La Coulée verte emprunte l'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait Montsoult (Paris) à Amiens. Elle est agrémentée d'un sentier botanique et de boucles de randonnées pour les cyclistes et vététistes.



PRIURE ET JARDIN A SAINT ARNOULT

Priuré - ouvert à la visite de juillet à septembre
Jardin du priuré - ouvert à la visite de juillet à septembre

Le Priuré : «Le Priuré de Saint-Arnauld est un des rares exemples encore visibles de construction à pans de bois et torchis de la fin du 15ème s.»**

Le jardin du priuré : «Harmonie et simplicité sont les maîtres mots pour ce jardin de 5000m² autour de sa mare. Situé au coeur d'un vallon verdoyant»**

** Extrait de oisetourisme.com

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

MUSEE DE LA VIE AGRICOLE ET RURALE - HETOMESNIL ouvert à la visite



«Dans le cadre d'une imposante ferme (1852) qui servit de ferme-école au 19ème siècle, découverte du monde agricole : machines-outils, cabane mobile de berger, anciens métiers du bois...»* Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014

AE = Aire d'Etude
 AER = Aire d'Etude Rapprochée
 AEI = Aire d'Etude Intermédiaire
 AEE = Aire d'Etude Eloignée

UP = Unité Paysagère
 PV = Picardie Verte
 PPC = Plateau du Pays de Chaussée
 VS = Vallée de la Selle
 ASL = Autour du Saint Landon
 PEP = Poix, Evoissons et Parquets

TABLEAU DE SYNTHESE DES SITES RECONNUS ET TOURISTIQUES :

AE	UP	COMMUNE	SITE RECONNUS ET TOURISTIQUES	INTERET	NIVEAU DE RECONNAISSANCE	ELOIGNEMENT DU PROJET
AER	PV	SOMMEREUX	Briqueterie	Artisanat	régionale	1,3km
AEI	PPC	HETOMESNIL	Musée de la vie agricole et rurale	Musée	régionale	3,6km
AEE	VS	NAMPS MAISNIL	Eglise	Patrimoine protégé	locale	14,9km
AEE	ASL	COURCELLES SOUS MOYENCOURT	Château de Courcelles-sous-Moyencourt	Patrimoine protégé	régionale	15,5km
AEE	PEP	BLANGY SOUS POIX	Eglise	Patrimoine protégé	locale	9,7km
AEE	PEP	CONTRE	Eglise	Patrimoine protégé	locale	8,9km
AEE	PEP	FREMONTIERS	Eglise	Patrimoine protégé	locale	9,6km
AEE	PEP	GUIZANCOURT	Montagne de Guizancourt	Site naturel et point de vue	régionale	7km
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	Eglise	Patrimoine protégé	régionale	11,5km
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	Ville	Ville labellisée	nationale	11,5km
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE ...	Circuit des Evoissons	Découverte du paysage	locale	7,6km
AEE	PV	GERBEROY	Village, collégiale, musée, jardin	Village labellisé et patrimoine protégé	nationale	18,9km
AEE	PV	GERBEROY	Poterie	Artisanat	locale	18,9km
AEE	PV	SAINT ARNOULT	Prieuré et jardin du prieuré	Patrimoine protégé	régionale	13,9km
AEE	VS	CONTY	Eglise	Patrimoine protégé	locale	10,5km
AEE	VS	CONTY	Centre équestre	Loisirs	locale	11km
AEE	VS	LOEUJILLY	Base nautique	Loisirs	régionale	15,7km
AEE	VS	NEUVILLE LES LOEUJILLY	Parcours de pêche	Loisirs	locale	15,9km
AEE	VS	WAILLY	Château de Wailly	Patrimoine protégé	locale	12,9km
			GR125	Découverte du paysage	nationale	3,6km mini.
			GR123	Découverte du paysage	nationale	16km mini.
			Voie verte	Découverte du paysage	régionale	4km mini.

➔ Tableau de synthèse des sensibilités des sites reconnus et touristiques

ENJEUX / SITES RECONNUS ET TOURISTIQUES

La plupart des sites reconnus et touristiques se situent à plus de 10km de l'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Marendeuil. Leur sensibilité par rapport au projet est donc limitée, dans la mesure où le développement du parc éolien de Marendeuil à plus de 10km n'empêche pas la visite ou la découverte de ces sites.

Les plus proches sont la Briqueterie de Sommereux (1,3km env.) et le Musée d'Hétomesnil (3,6km env.) ; l'impact visuel depuis les communes concernées sera étudié et illustré par des photomontages. Des circuits de découverte des paysages (GR et Voie verte) se rapprochent ponctuellement de l'aire d'étude immédiate : l'étude des sensibilités des paysages traversés vis à vis de l'éolien est détaillée, dans les chapitres suivants en détail, par aire d'étude et selon les unités paysagères concernées.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

II-C. LE PATRIMOINE PROTEGE

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le territoire compte un grand nombre d'édifices et de sites protégés au titre des Monuments Historiques ou du Code de l'Environnement.

Les plus proches de l'aire d'étude immédiate se trouvent dans le bourg de Sommereux ou du Hamel = il s'agit de 2 églises classées.

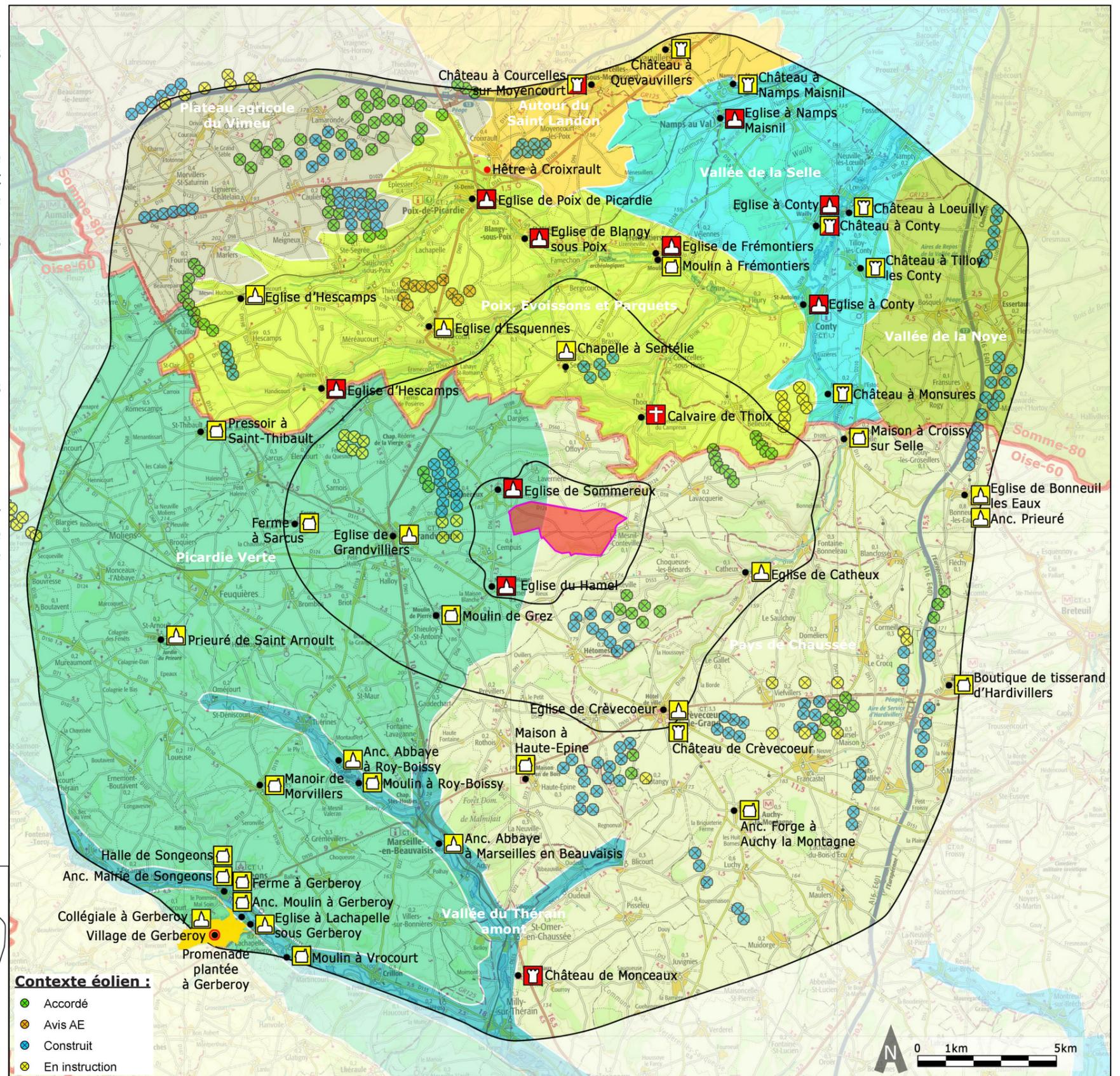
C'est dans les paysages de vallées que les éléments de patrimoine protégés sont les plus nombreux, en particulier dans le département de la Somme : Vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets, Vallée de la Selle.

Dans le département de l'Oise, dans les paysages de plateau des unités paysagères Picardie Verte et Pays de Chaussée en particulier, ces monuments protégés sont plus disséminés.

La plupart des édifices inscrits ou classés sont :

- > des **édifices religieux** (collégiale, église, abbaye, chapelle, prieuré...) implantés le plus souvent en coeur de bourg,
- > des **châteaux, manoirs ou demeures** situés plutôt dans les vallées,
- > des **édifices liés à des activités artisanales, économiques, institutionnelles ou à l'exploitation des ressources** (moulins, fermes, forge, pressoir, boutique de tisserand, halle...).

Le principal site inscrit couvre le village pittoresque de **Gerberoy** et son environnement paysager proche. Ce village médiéval abrite également un site classé : la promenade plantée d'arbres qui entoure le bourg.



Carte des monuments et sites protégés situés sur le territoire d'accueil du projet éolien de Marendeuil, sur fond de carte des unités paysagères.

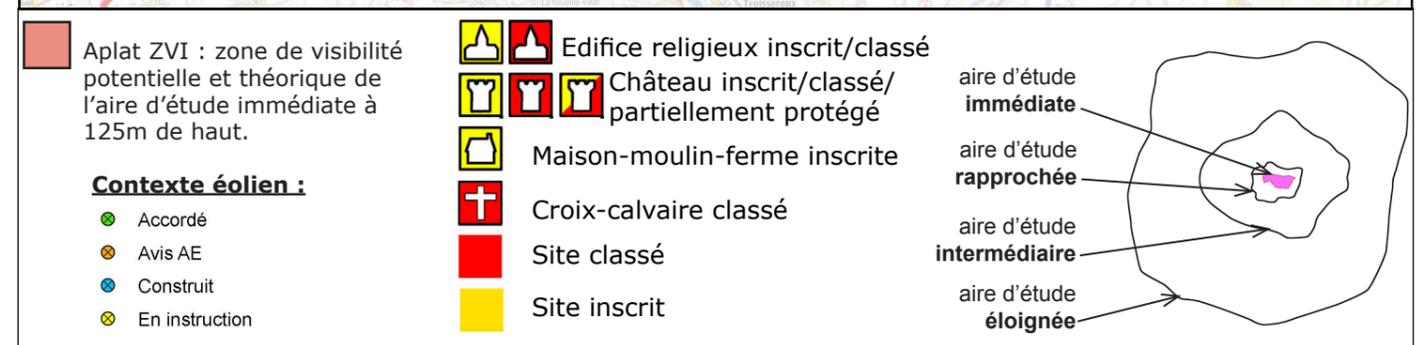
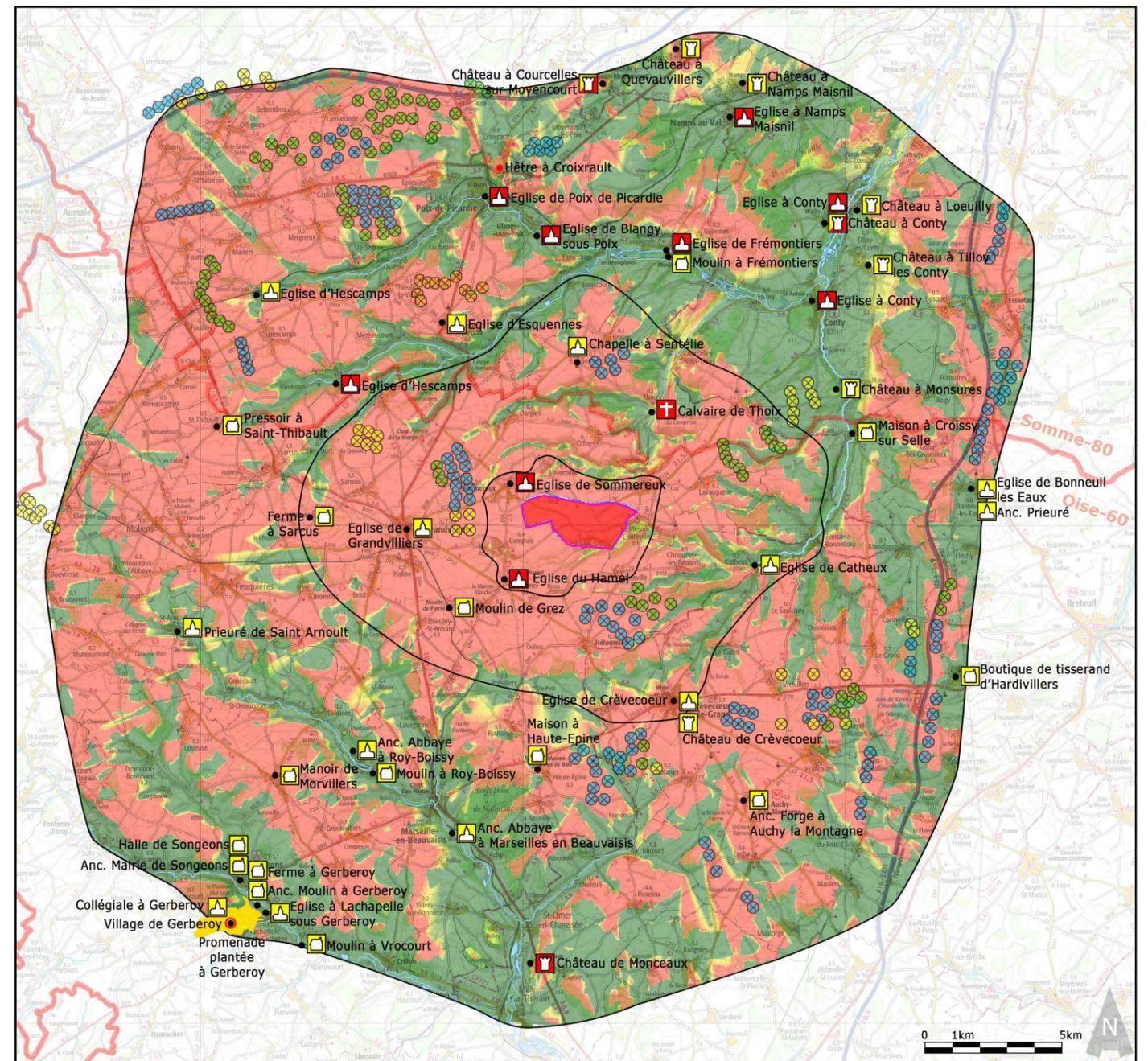
Approche méthodologique :

L'aplat ZVI (Zone d'Influence Visuelle) permet d'identifier par une couleur, sur le fond cartographique IGN, l'ensemble des zones depuis lesquelles l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible, à 125m de hauteur, selon un principe maximaliste.

Seule est prise en considération la topographie : les structures végétales, constructions et écrans visuels ne sont pas pris en compte.

Ce type de rendu cartographique n'identifie pas les enjeux paysagers ou visuels, mais plutôt permet de visualiser les zones depuis lesquelles la topographie ne permet pas de distinguer un élément de 125m de haut. Dans le cas de l'étude du patrimoine protégé, cet outil graphique permet de préciser si la covisibilité avec le projet de Marendeuil est possible, avant d'entrer dans les détails de l'étude des perceptions visuelles.

Ainsi, dans le tableau récapitulatif des monuments protégés au titre des Monuments Historiques, il est précisé pour chacun s'il est potentiellement en covisibilité, ou s'il est « hors ZVI ».



Carte de localisation du patrimoine protégé et des Zones de visibilité potentielle (ZVI)

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Façades et toitures ainsi que le portail d'entrée et le jardin à la française	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	potentiellement visible
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Boiseries directoires de la chambre du rez-de-chaussée ; château d'eau ; façades et toitures de l'ensemble des communs ; l'arboretum et sa grotte ; la grille du parc ; la statue par Jacquemart	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	ASL	QUEVAUVILLERS	CHÂTEAU (VIEUX ET GRAND)	HAUT	XVIII	Le château (Vieux et Grand) , façades et toitures, les écuries, l'orangerie, le puits anglo-chinois, les deux longs bâtiments de la ferme en brique et pierre (excepté leurs extrémités, l'habitation moderne et le hangar) , le bâtiment de la ferme à ossature bois et torchis et sa cave, en totalité, le parc, les clôtures en pierre et silex, l'entrée en fer à cheval et le saut-de-loup dans l'axe du parc	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PEP	BLANGY SOUS POIX	EGLISE	HAUT		Clocher	LIMITE DE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	CROIXRAULT	HETRE DIT "LA CANNE AU BOIS" AU LIEU DIT LE "BOIS DU PARC"	HAUT	XVIII/XIX	Arbre remarquable aujourd'hui disparu	DANS UN BOISEMENT	PRIVE	SITE CLASSE / DECLASSEMENT A ENVISAGER	potentiellement visible
AEE	PEP	EQUENNES ERAMECOURT	EGLISE D'EQUENNES	HAUT	XIX	Eglise y compris les sols	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PEP	FREMONTIERS	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	XV-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	FREMONTIERS	MOULIN	HAUT	XIX	Bâtiment de meunerie ; roue ; vannage et déversoir ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiment environnant la cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE DAINT VAST D'AGNIERES	HAUT	XII-XIII-XVI	Eglise	ISOLE	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	XVI	Portail	CENTRE DE HAMEAU	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	EGLISE SAINT DENIS	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PPC	AUCHY LA MONTAGNE	ANCIENNE FORGE	HAUT	XVIII-XIX	Batiment et puits	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE - XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	ANCIEN PRIEURE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE	Portail médiéval	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	CROISSY SUR CELLE	MAISON DITE DU CHAPITRE, ANCIEN PRESBYTERE	HAUT	XVI-XVIII	La maison en totalité et le jardin	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	HARDIVILLERS	BOUTIQUE DE TISSERAND	HAUT	XVIII-XIX	Atelier de tisserand, sur la rue des Jardins ; bâtiment qui lui est accolé, sur la rue des Jardins ; maison d'habitation en fond de cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	HAUTE EPINE	MAISON A PAN DE BOIS	HAUT	XVI	Maison	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PPC	SAINTE OMER EN CHAUSSEE	CHÂTEAU DE MONCEAUX	HAUT	XVIII	Façades et toitures, grand salon, petit salon et bibliothèque avec leur décoration, portail d'entrée, partie ordonnacée du parc	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PV	GERBEROY	COLLEGIALE SAINT PIERRE	HAUT	XI-XV	Collégiale Saint Pierre	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	GERBEROY	SITE CLASSE PROMENADE PLANTEE DE GERBEROY	HAUT		Promenade plantée d'arbres, d'environ 900m	RUE DE LA PROMENADE DE LA VILLE, RUE DU FOSSE DE LA VILLE, RUE DU FAUBOURG ET LEURS ABORDS	PRIVE/ COMMUNE	SITE INSCRIT	potentiellement visible

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	PV	MORVILLERS	MANOIR DE MORVILLERS	HAUT	XV-XVI	Le manoir comprenant le corps du logis, composé des parties en pans de bois et en brique, corps de logis et ailes en retour, en totalité, des communs, à savoir le bâtiment longeant la rue et les petits bâtiments lui faisant face (ancien poulailler) en calcaire et brique (gros oeuvre), les sols de la cour jusqu'aux anciennes limites, enfin le jardin et ses murs de clôture	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	SAINT ARNOULT	PRIEURE	HAUT	XV-XVI	Façades et toitures, les deux cheminées du rez-de-chaussée	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PV	SAINT THIBAULT	PRESSOIR	HAUT	XIX	Bâtiment du pressoir, ainsi que le porche - carterie qui lui est accolé	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	VS	CONTY	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Ruines de l'hémicycle ; les façades et toitures du bâtiment Sud-Est des communs ; la façades subsistante du bâtiment Nord-Ouest ; terrasses avec leurs murs de soutènement	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Façades et toitures de l'aile subsistante ainsi que la pièce dite la chapelle	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	EGLISE SAINT VAAST DE WAILLY	HAUT	XVIII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	LOEUILLY	DEMEURE ET PARC DE CHASSE	HAUT	XIX	La demeure et son parc de chasse, comprenant la maison et les dépendances (communs et maison des domestiques), façades et toitures, le jardin d'hiver en totalité, le jardin, le potager et les murs de clôture, ainsi que le parc de chasse en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	MONSURES	CHÂTEAU EGLISE SAINT MARTIN DE NAMPS AU VAL	HAUT	XVII-XVIII-XIX	Restes de l'ancien château, façades et toitures	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	NAMPS MAISNIL	CHÂTEAU DE NAMPS AU MONT	HAUT	XVIII	Façades et toitures ; hall d'entrée ; la fontaine en marbre située au pied de l'escalier Ouest ; la cuisine avec le four à pain et dallage de pierre et les pièces suivantes avec leur décor : au rez-de-chaussée : le grand salon, la salle à manger et la chambre au midi ; au premier étage : la chambre au Nord (à l'exclusion des cheminées modernes avec leurs trumeaux situées dans le grand salon, la chambre au midi et la chambre au Nord)	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	VS	TILLOY LES CONTY	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Le château (façades et toitures), le hall d'entrée, ses deux paliers et escaliers, ainsi que son parc en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	GERBEROY	ANCIEN MOULIN	HAUT		Façades et toiture	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	GERBEROY	FERME DE VIDAME	HAUT	XVI-XIX	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments (logis, grange) ainsi que le système de vannage sur la rivière	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	LACHAPPELLE SOUS GERBEROY	EGLISE NOTRE DAME	HAUT	XI-XII-XIII-XIV	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	VTA	MARSEILLES EN BEAUVAISIS	ANCIENNE ABBAYE DE BEAUPRE	HAUT	XII-XVIII	L'entrée monumentale ; les anciens bâtiments réguliers du 18e siècle ; les vestiges du moulin abbatial ; les communs à l'exclusion des éléments du 19e siècle ; les parcelles formant le sol de l'abbaye.	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	ROY-BOISSY	ANCIENNE ABBAYE DE LANNOY	HAUT	XVI-XVII-XVIII	Les façades et toitures de l'hôtel abbatial, des communs (à l'exception du bâtiment en brique et pierre du début 20e siècle) ; le jardin avec sa grille ; les terrasses ; Les restes de l'ancienne abbaye composés des bâtiments conventuels, de la maison de justice, de la ferme et du moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	ROY-BOISSY	MOULIN VERTU	HAUT	XVIII-XIX	Bâtiment du moulin, avec ses dispositifs de fonctionnement internes et externes ; roue, vannage et son canal de dérivation ; granges, porterie et charreterie ; façades et toitures de l'ancienne maison du meunier	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	ANCIENNE MAIRIE	HAUT	XIX	Mairie	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	HALLE	HAUT	XVII-XVIII	Halle	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	VROCOURT	MOULIN DES CLOS GUIDON	HAUT	XIX	Bâtiment du moulin y compris sa roue, vannage et déversoir	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI

Tableau récapitulatif des monuments protégés au titre des Monuments Historiques situés dans les 3 aires d'étude 2/3

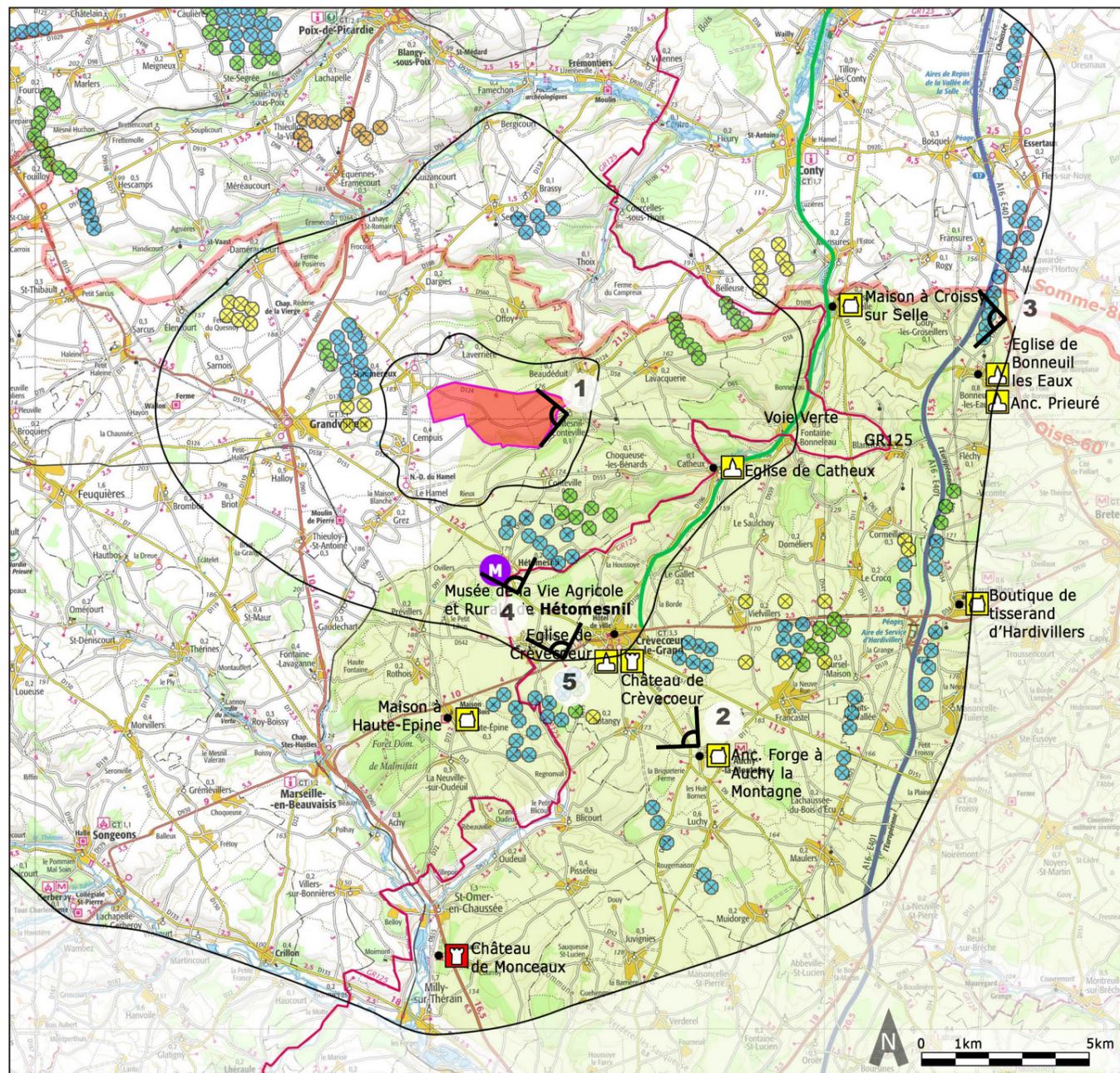
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEE	VTA	ROY-BOISSY	MOULIN VERTU	HAUT	XVIII-XIX	Bâtiment du moulin, avec ses dispositifs de fonctionnement internes et externes ; roue, vannage et son canal de dérivation ; granges, porterie et charreterie ; façades et toitures de l'ancienne maison du meunier	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	ANCIENNE MAIRIE	HAUT	XIX	Mairie	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	HALLE	HAUT	XVII-XVIII	Halle	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	VROCOURT	MOULIN DES CLOS GUIDON	HAUT	XIX	Bâtiment du moulin y compris sa roue, vannage et déversoir	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE										
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEI	PEP	SENTHELIE	CHAPELLE SAINT LAMBERT	HAUT		Chapelle	ISOLE	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PEP	THOIX	CALVAIRE	BAS	XVI	Calvaire	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEI	PPC	CATHEUX	EGLISE SAINT DENIS	HAUT	XII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	XII-XV-XIX	Nef	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	CHÂTEAU	HAUT	XVI-XVII	Façades et toitures de l'aile François 1er, façades et toitures du corps principal	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PV	GRANDVILLIERS	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PV	GREZ	MOULIN DIT DE PIERRE	HAUT	XVII	Moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PV	SARCUS	FERME DU WALLON	HAUT		Façades et toitures de la maison de maître, pigeonnier, pédiluve et son muret	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE										
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AER	PV	LE HAMEL	EGLISE NOTRE DAME DU HAMEL	HAUT	XII-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible
AER	PV	SOMMEREUX	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible

Tableau récapitulatif des monuments protégés au titre des Monuments Historiques situés dans les 3 aires d'étude 3/3

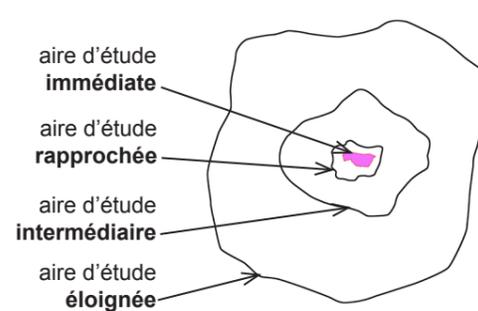
II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

1 LE PLATEAU DU PAYS DE CHAUSSEE - Oise



Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction
- château classé
- château inscrit
- édifice religieux inscrit
- maison/forge/boutique inscrite
- musée
- GR 125
- Voie Verte



Carte de l'unité paysagère «Plateau du Pays de Chaussée», à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

a- Un paysage de grandes cultures sillonné de nombreux vallons

«Le plateau du Pays de Chaussée est découpé par les nombreux vallons secs alimentant les vallées humides»*.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est l'extrémité nord-ouest du plateau qui est concernée par le projet de Marendeuil, autour de Crèvecœur-le-Grand, et de Milly-sur-Thérain jusqu'à Bonneuil-les-Eaux ; soit environ 1/4 de la surface de territoire étudiée.

L'aire d'étude immédiate est en grande partie couverte par l'unité paysagère du Plateau du Pays de Chaussée en limite avec la Picardie Verte.

«Si les grandes cultures couvrent indifféremment les replats et les vallonnements, des bandes boisées soulignent les reliefs de sorte que le paysage épouse des variations caractéristiques. Il oscille entre :

- Des paysages vallonnés de grandes cultures, soulignés de bandes boisées qui forment un horizon plus ou moins lointain et accompagnent le relief.
- Des étendues planes de grandes cultures ponctuées de bosquets.

Les herbages, rares et exceptionnels, sont localisés sur les quelques reliefs ou dans les vallons.

A l'instar des cultures, les villages sont installés indifféremment dans les vallons secs ou sur le plateau.»*

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise

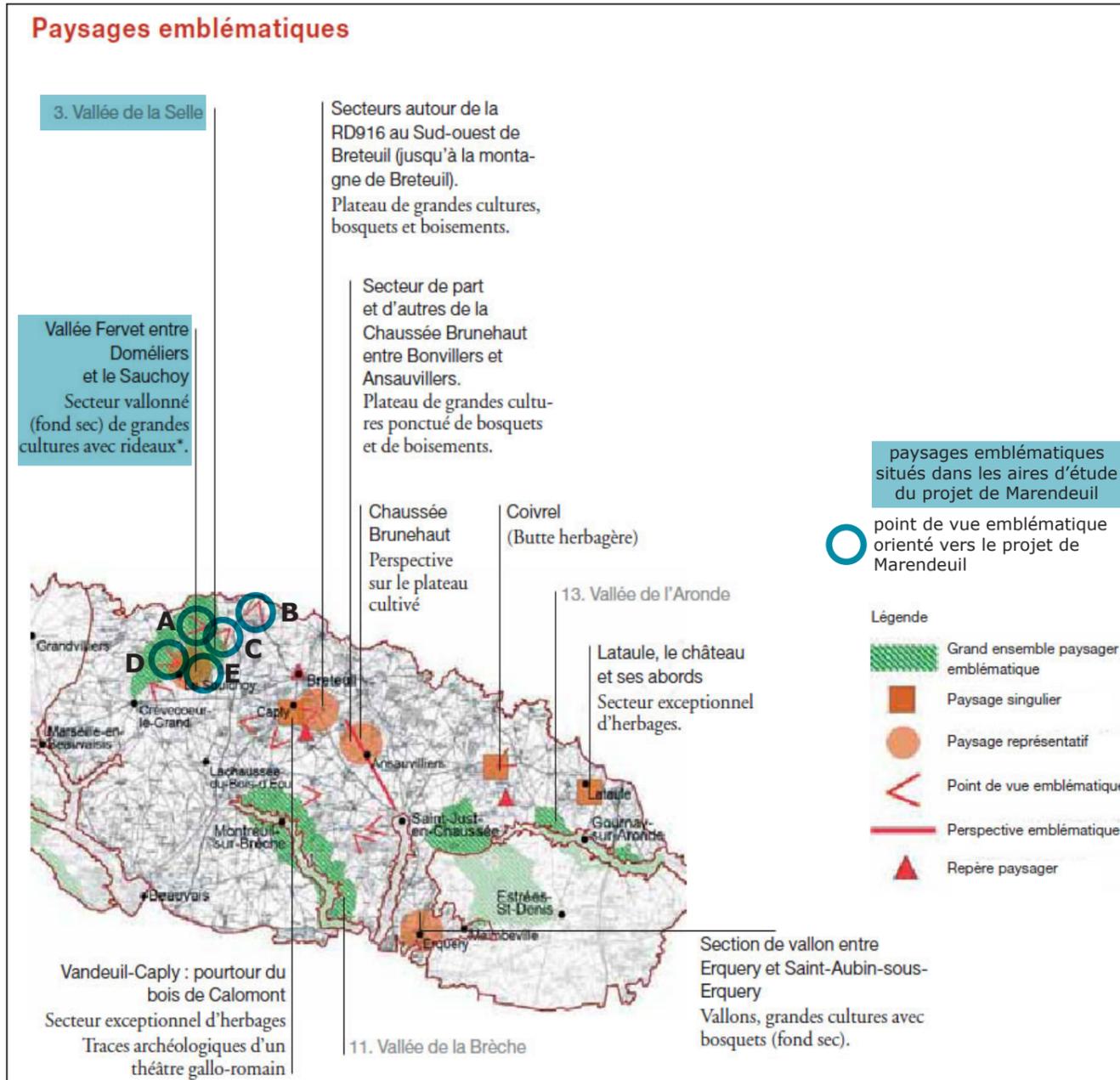


1- Vue panoramique depuis la sortie ouest de Mesnil-Conteville.



2- Vue panoramique depuis la sortie nord-ouest de Auchy-la-Montagne

b- Les paysages emblématiques du Plateau du Pays de Chaussée / Atlas des Paysages de l'Oise



A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs éléments des paysages emblématiques du Plateau du Pays de Chaussée sont concernés par le projet de Marendeuil : en particulier la vallée de la Selle entre Crèvecœur-le-Grand et Croissy-sur-Celle, ou le grand ensemble emblématique de la vallée Fervet entre Doméliers et le Saulchoy :



A- Vue emblématique sur la vallée de la Selle au nord du Saulchoy, depuis la D559



B- Vue emblématique sur la vallée de la Selle au sud de Croissy-sur-Celle, depuis la D11

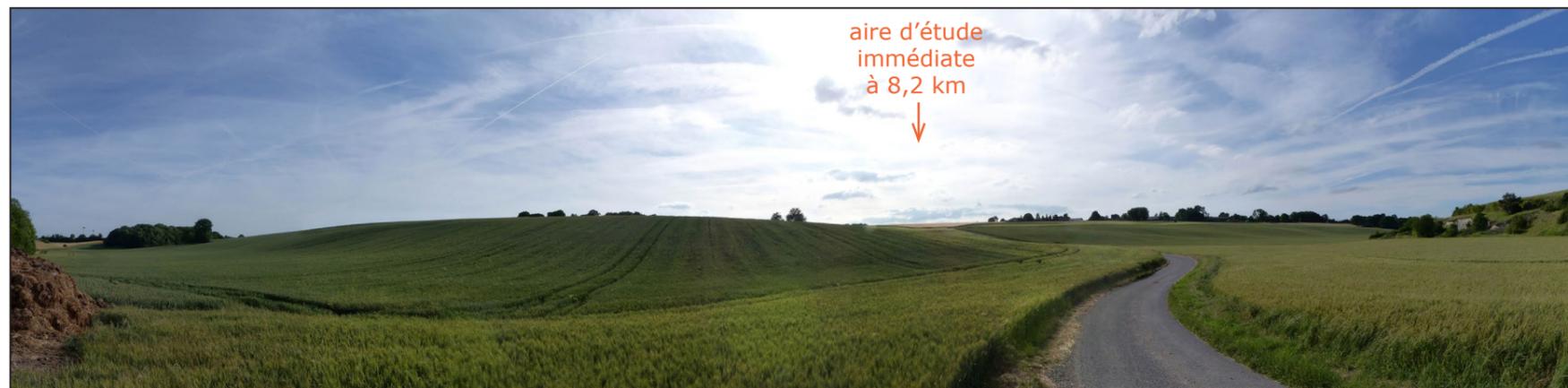


C- Vue emblématique sur le paysage et la vallée de la Selle depuis la D38 à l'ouest de Bonneuil-les-Eaux

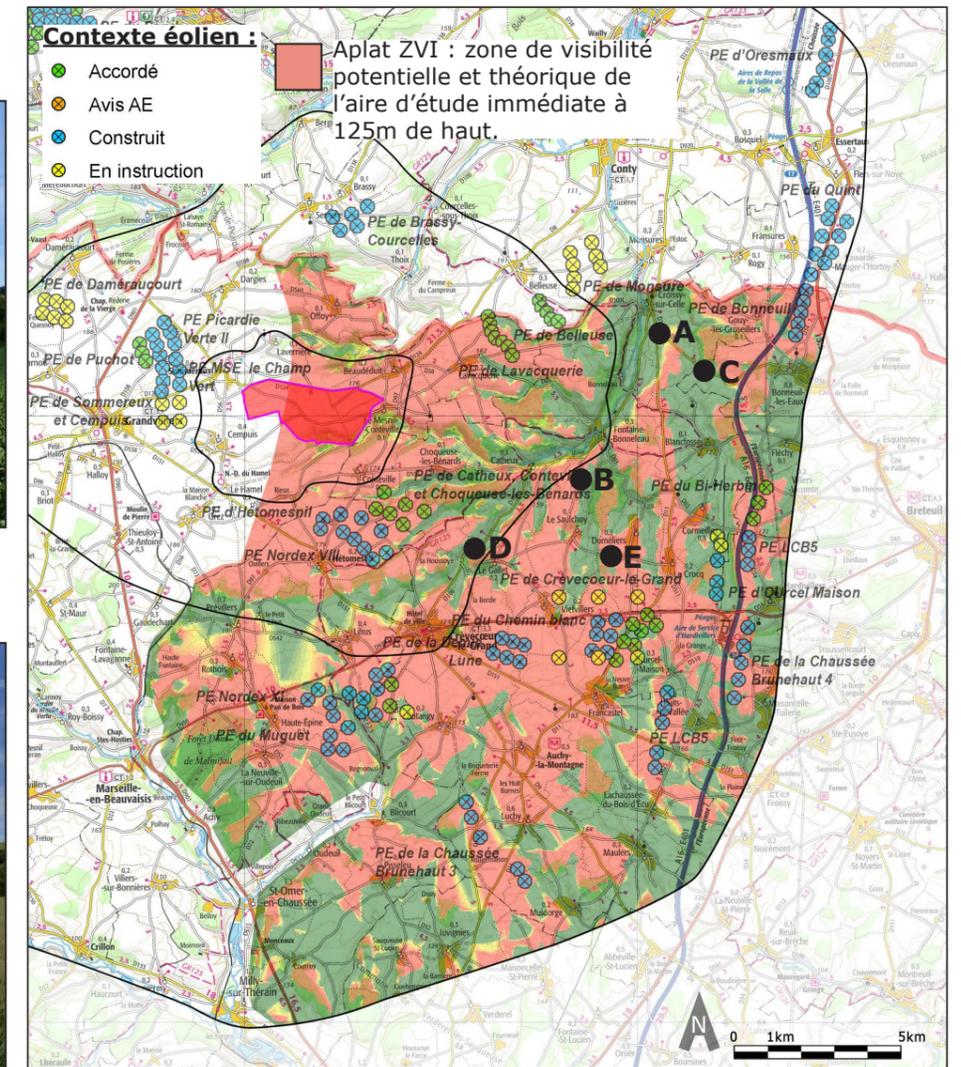
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



D- Vue panoramique sur les premiers vallons affluents de la vallée de la Selle, entre Crèvecœur-le-Grand et Catheux sur la D106



E- Vue panoramique sur le paysage de la vallée Fervet entre Doméliers et le Saulchoy



Carte des visibilitées potentielles - Pays de Chaussée, aplat ZVI

ATLAS DES PAYSAGES / PLATEAU DU PAYS DE CHAUSSEE

Les paysages emblématiques du Plateau du Pays de Chaussée identifiés dans l'Atlas des Paysages, et concernés par les aires d'étude du projet de Marendeuil, se situent principalement dans ou aux abords des vallées :

- > Soit il s'agit de vues profondes et larges depuis le haut des coteaux, avec une perception possible du projet selon l'aplat ZVI, à une distance d'au moins 5km. Ces vues seront illustrées par des photomontages.
- > Soit il s'agit de points de vue depuis les replis du relief ou les fonds de vallées caractéristiques, avec peu ou pas de vue vers le projet.

c- L'échelle du paysage du Pays de Chaussée et la perception du projet de Marendeuil

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

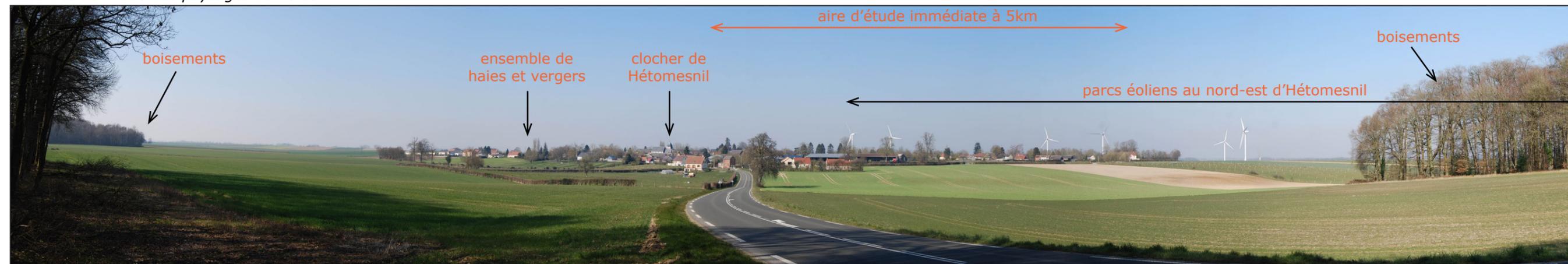
Sur le plateau du Pays de Chaussée, on retrouve de nombreux points de repères et caractères identitaires du Plateau Picard :

- > **Les bosquets, boisements et rideaux**, qui ponctuent les parcelles de grandes cultures. « Leur origine reste incertaine (résultante des labours répétés, échos d'affaissements sous-terrain du socle crayeux) mais leur morphologie est caractéristique des plateaux crayeux cultivés. »*
- > **Les clochers des églises** dont les silhouettes dépassent des ensembles arborés et des vergers qui entourent les villages.
- > **Les châteaux d'eau**, nombreux, qui, de part leur implantation sur les points hauts et leur couleur blanche, sont visibles de très loin.
- > **Les parcs éoliens**, dont un grand nombre est encore à l'instruction, ou en cours de construction, installent une nouvelle échelle dans ce paysage. Visibles de loin, et répartis sur l'ensemble du territoire couvert par l'aire d'étude éloignée, ils apparaissent dans la plupart des champs de vision, plus ou moins éloignés.
- > **Les pylônes de la ligne HT**, à la limite est de l'aire d'étude éloignée.
- > Des repères plus ponctuels : **antennes, silos, arbres isolés, ...**

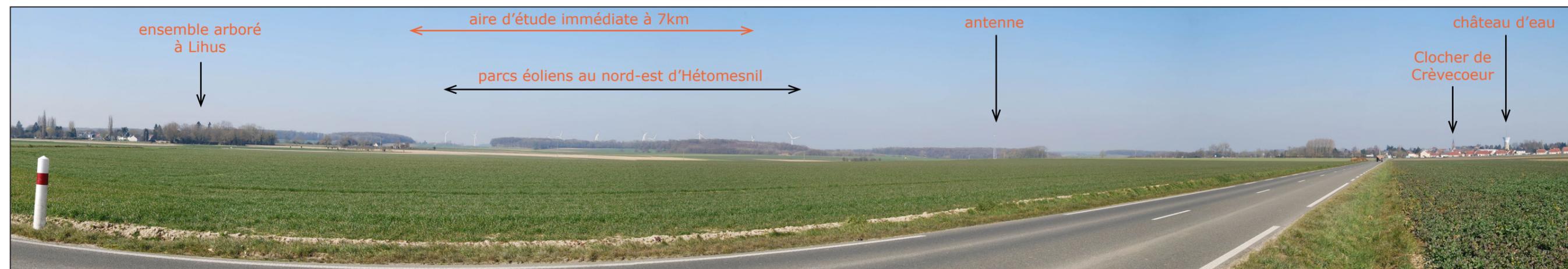


3- Vue panoramique sur la ligne HT au nord de Bonneuil-les-Eaux

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise



4- Vue panoramique depuis la sortie du bourg de Lihus, vers Hétomesnil, depuis la D151



5- Vue panoramique sur le plateau du Pays de Chaussée, depuis la D930 entre Crèvecœur-le-Grand et Lihus

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Quelques gros bourgs et de petits villages

Dans ces paysages ouverts de grandes cultures, «les villages et les formes bâties rythment la traversée du plateau et acquièrent une importance perceptive toute particulière.»*

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs typologies de bourgs sont en effet bien identifiables :

> Crèvecœur-le-Grand (3500 hab. environ), sur le plateau, organisé **en étoile**.

> Les autres bourgs, plus petits (moins de 400 hab.) : des **villages-rue** sur le plateau, avec des courtils bien marqués comme à Belle-Epine.

> Des villages implantés **en fond de vallée**, dans un environnement boisé et/ou arboré, comme à Fontaine-Bonneleau.



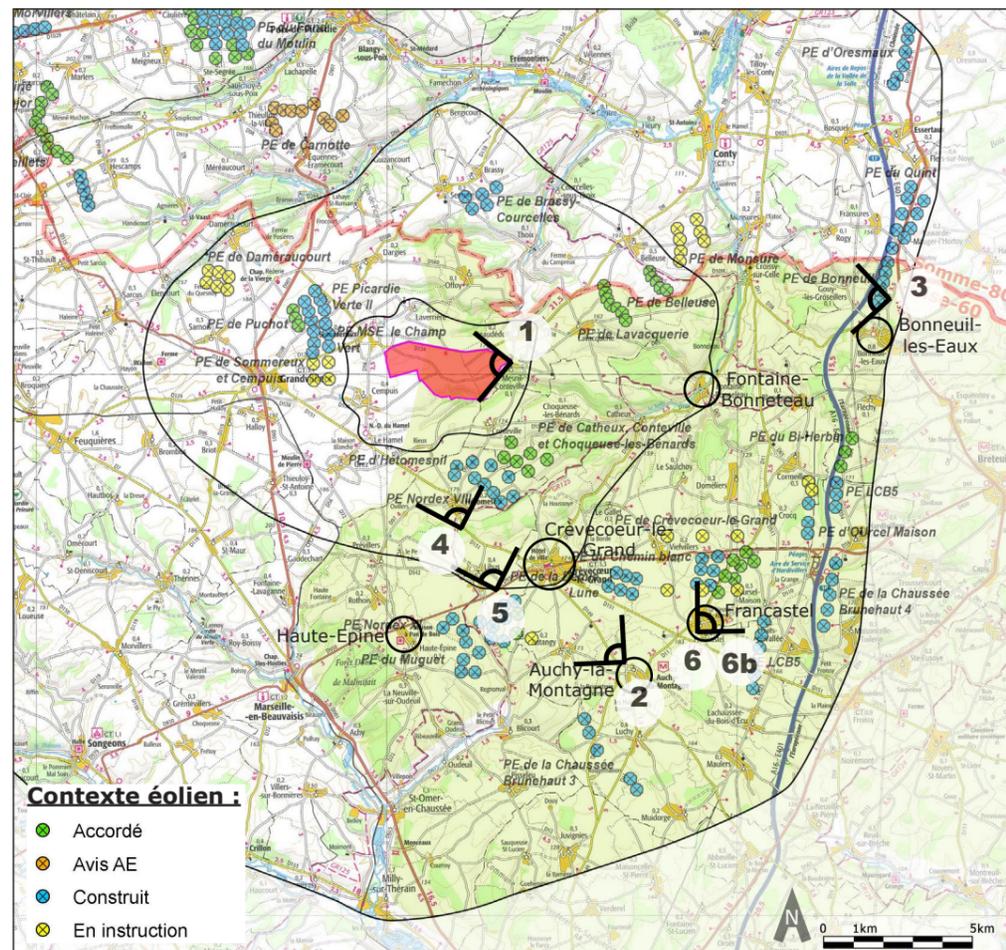
Crèvecœur-le-Grand organisé en étoile - photo aérienne



Belle-Epine, village-rue - photo aérienne



Fontaine-Bonneleau, en fond de vallée - photo aérienne



Carte de localisation des points de vue

Les motifs identitaires des bourgs du Pays de Chaussée :

> **Fermes à cour et granges en coeur de bourg** : «La présence d'un bâti agricole de grande taille au sein des villages, caractérisé par des fermes picardes avec granges alignées sur rue, est un trait marquant de cette sous-entité. (...) De l'extérieur, lorsque le porche est clos, l'ensemble semble aveugle et donne aux villages une allure silencieuse.»*

> **Les structures bâties des villages**, la plupart du temps continues et accompagnées de courtils et d'alignements, limitent les vues vers le plateau, sauf dans l'axe des traversées.

> **Les usoirs et mails** : Ces formes d'espaces publics caractérisent la présence du végétal dans les bourgs. «L'usoir est une bande de terrain communal comprise entre les bâtiments et la bordure du caniveau de la voie centrale. (...) Il constitue de nos jours un espace public qui peut être orné d'un mail, élément qui structure souvent les petits espaces publics villageois.»

> **Les mares** : «Les mares encore existantes témoignent de leur caractère public et urbain. Elles articulent les entrées des villages, constituent des pièces majeures de l'organisation du village, et de son espace public central.»*

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise



6- Francastel, traversée du bourg, granges alignées sur rue et usoirs



6bis- Francastel, mail de tilleuls en centre-bourg

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Quelques grands axes et un maillage dense de voies de dessertes secondaires :

Sur le Plateau Picard, dans les paysages du Plateau du pays de Chaussée, « tous les bourgs importants sont implantés sur le réseau national ou départemental. Le plateau est desservi par un maillage de voies secondaires et un réseau en étoile à partir de quelques gros bourgs. »*

Du nord au sud, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le plateau est également traversé par l'A16, qui le relie à Beauvais puis Paris vers le sud, et au nord de la France (Amiens, le Havre, Lille...).

Les autres voies de circulation importantes du plateau du Pays de Chaussée sont caractéristiques du Plateau Picard : elles rayonnent pour la plupart en étoile autour du plus gros bourg : Crèvecœur-le-Grand.

Plusieurs de ces axes de circulation (D930, D11, D151...) servent d'appui au développement de parcs éoliens.

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs et depuis les axes de communication du Pays de Chaussée, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée :

La carte des zones de visibilité (ZVI), maximaliste, montre qu'en Pays de Chaussée le projet de Marendeuil est potentiellement visible depuis la partie du plateau « en 1/2 lune » qui entoure par l'est le bourg de Crèvecœur-le-Grand (de Haute-Epine à Bonneuil-les-Eaux).

Au delà, les zones de perception potentielle sont beaucoup plus petites et morcelées. Ainsi, l'A16, implantée plutôt en point haut du plateau, reste toutefois isolée visuellement par une structure végétale arbustive continue.

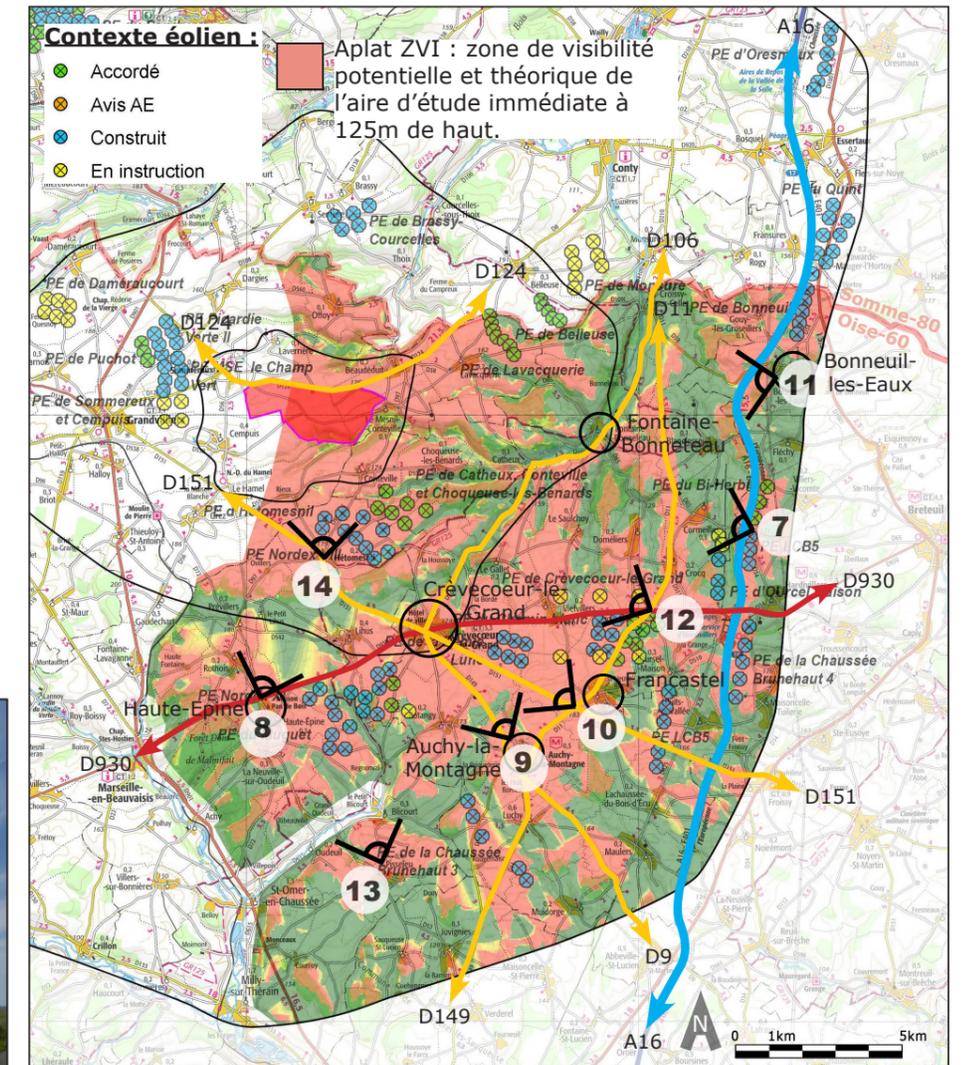
Dans la plupart des vue panoramiques d'illustration ci-après, plusieurs parcs éoliens apparaissent parfois dès les premiers-plans.



7- Vue panoramique depuis les abords de l'A16, sur la D34, au nord d'Hardivillers, vers l'aire d'étude immédiate



8- Vue panoramique depuis l'entrée de Haute-Epine, village-rue desservi par la D930



Carte de localisation des principaux bourgs et axes de circulation - Pays de Chaussée, aplat ZVI

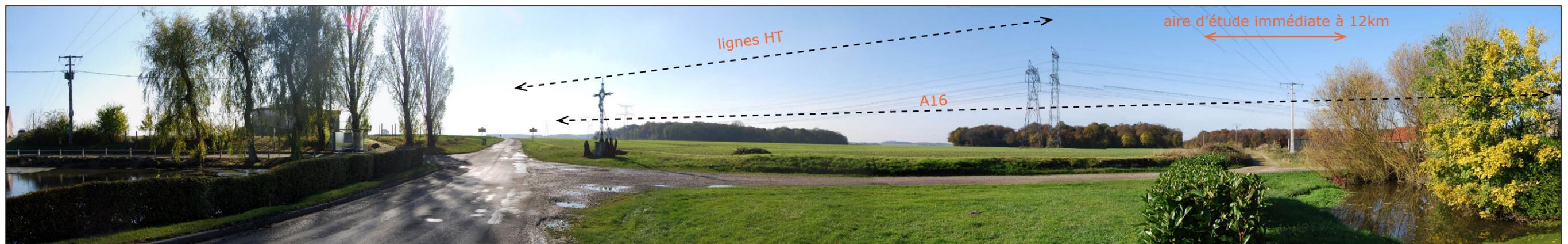
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



9- Vue panoramique depuis la sortie nord de Auchy-la-Montagne, vers la D149



10- Vue panoramique depuis la D151, à l'intersection avec la D11, à la hauteur du village de Francastel



11- Vue panoramique depuis la sortie sud-ouest de Bonneuil-les-Eaux, sur la D34

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



12- Vue panoramique depuis la D930, à l'intersection avec la D11, vers l'aire d'étude immédiate



13- Vue panoramique depuis la sortie nord du bourg de Pisseleu

Le Musée de la vie agricole et rurale d'Hétomesnil :

«Dans le cadre d'une imposante ferme (1852) qui servit de ferme-école au 19ème siècle, découverte du monde agricole : machines-outils, cabane mobile de berger, anciens métiers du bois....»* Extrait du Guide Vert Picardie Baie de Somme, Michelin, 2014



14- Vue panoramique depuis les abords du musée d'Hétomesnil

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

d- les monuments protégés de l'aire d'étude éloignée - unité paysagère du Plateau du Pays de Chaussée

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	PPC	AUCHY LA MONTAGNE	ANCIENNE FORGE	HAUT	XVIII-XIX	Batiment et puits	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE - XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	ANCIEN PRIEURE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE	Portail médiéval	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	CROISSY SUR CELLE	MAISON DITE DU CHAPITRE, ANCIEN PRESBYTERE	HAUT	XVI-XVIII	La maison en totalité et le jardin	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	HARDIVILLERS	BOUTIQUE DE TISSERAND	HAUT	XVIII-XIX	Atelier de tisserand, sur la rue des Jardins ; bâtiment qui lui est accolé, sur la rue des Jardins ; maison d'habitation en fond de cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PPC	HAUTE EPINE	MAISON A PAN DE BOIS	HAUT	XVI	Maison	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PPC	SAINTE OMER EN CHAUSSEE	CHATEAU DE MONCEAUX	HAUT	XVIII	Façades et toitures, grand salon, petit salon et bibliothèque avec leur décoration, portail d'entrée, partie ordonnacée du parc	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère du Plateau du Pays de Chaussée compte 7 édifices protégés au titre des Monuments Historiques. D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis 2 de ces monuments :

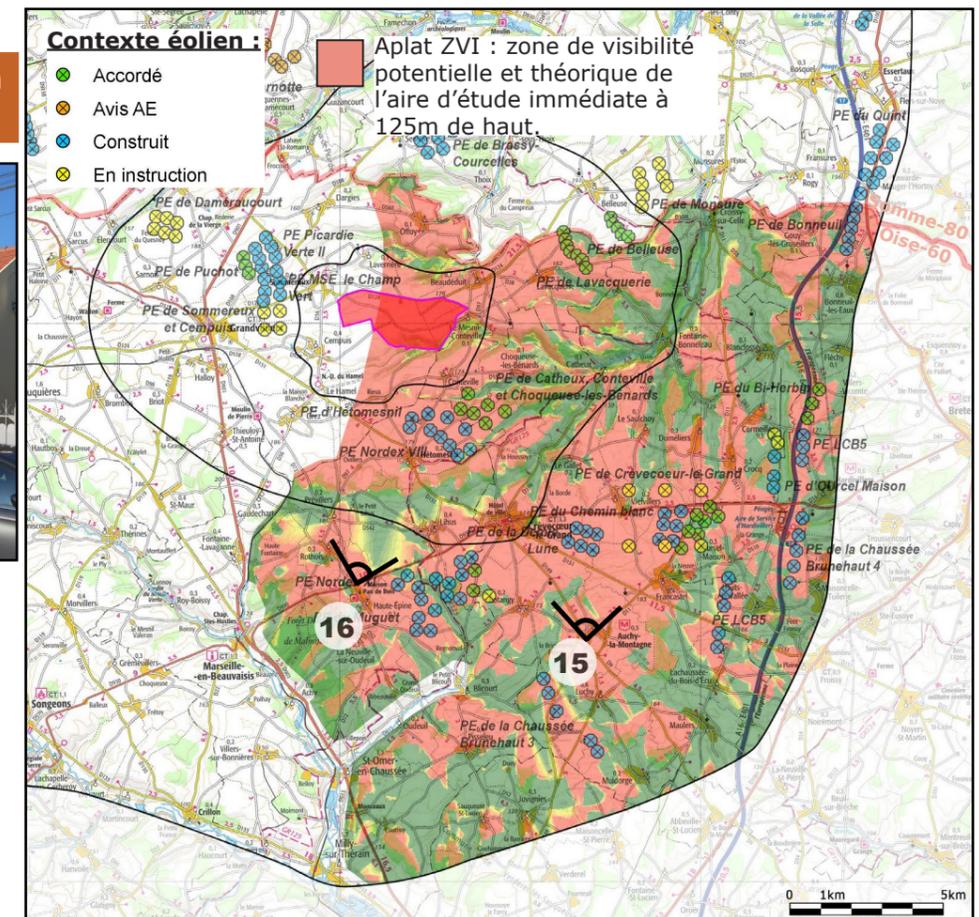
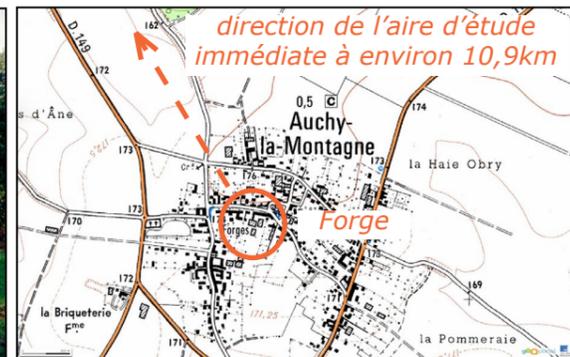
ANCIENNE FORGE A AUCHY LA MONTAGNE

Inscrite Monument Historique
Éléments protégés = bâtiment et puits

Sensibilité nulle du fait de l'éloignement et de la situation de la forge en coeur de bourg, sans vue dégagée vers le plateau.



15- Vue sur la forge et son environnement immédiat, à Auchy-la-Montagne



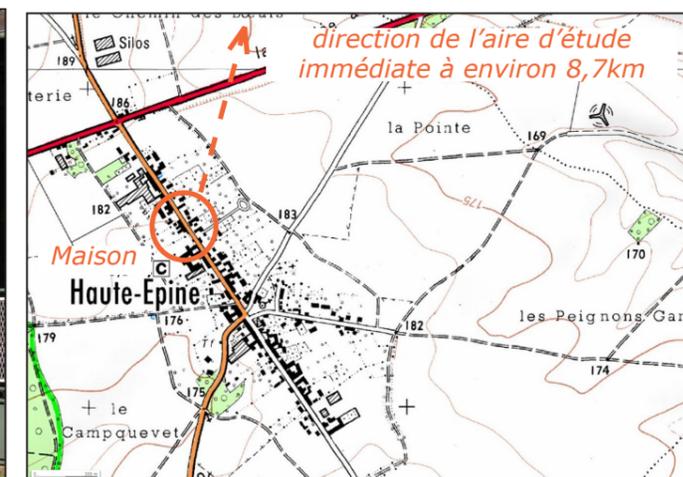
Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

MAISON A PANS DE BOIS A HAUTE-EPINE

Inscrite Monument Historique

Elément protégé = maison

Sensibilité faible à nulle du fait de l'éloignement et du contexte de village-rue ceinturé de courtils, qui limitent les vues dégagées vers le plateau.



16- Vue sur la maison à pans de bois protégée, au coeur de Haute-Epine

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les sensibilités patrimoniales de l'unité paysagère du Plateau du Pays de Chaussée sont faibles à nulles, car les édifices se situent soit en coeur de village-rue, soit en dehors des zones de visibilité potentielle (ZVI).

ENJEUX PAYSAGERS / PLATEAU DU PAYS DE CHAUSSEE

Eloignées de 8 à 12 km de l'aire d'étude immédiate, les vues qui s'ouvrent depuis les lieux de vie et les axes de circulation du Pays de Chaussée se caractérisent par de larges et profonds panoramas ponctués des éléments caractéristiques de l'unité paysagère. L'échelle du grand éolien est déjà bien installée, de même que les grandes structures linéaires (routes rectilignes, lignes HT, lignes des labours, alignements d'arbres...) qui accentuent les effets de perspectives.

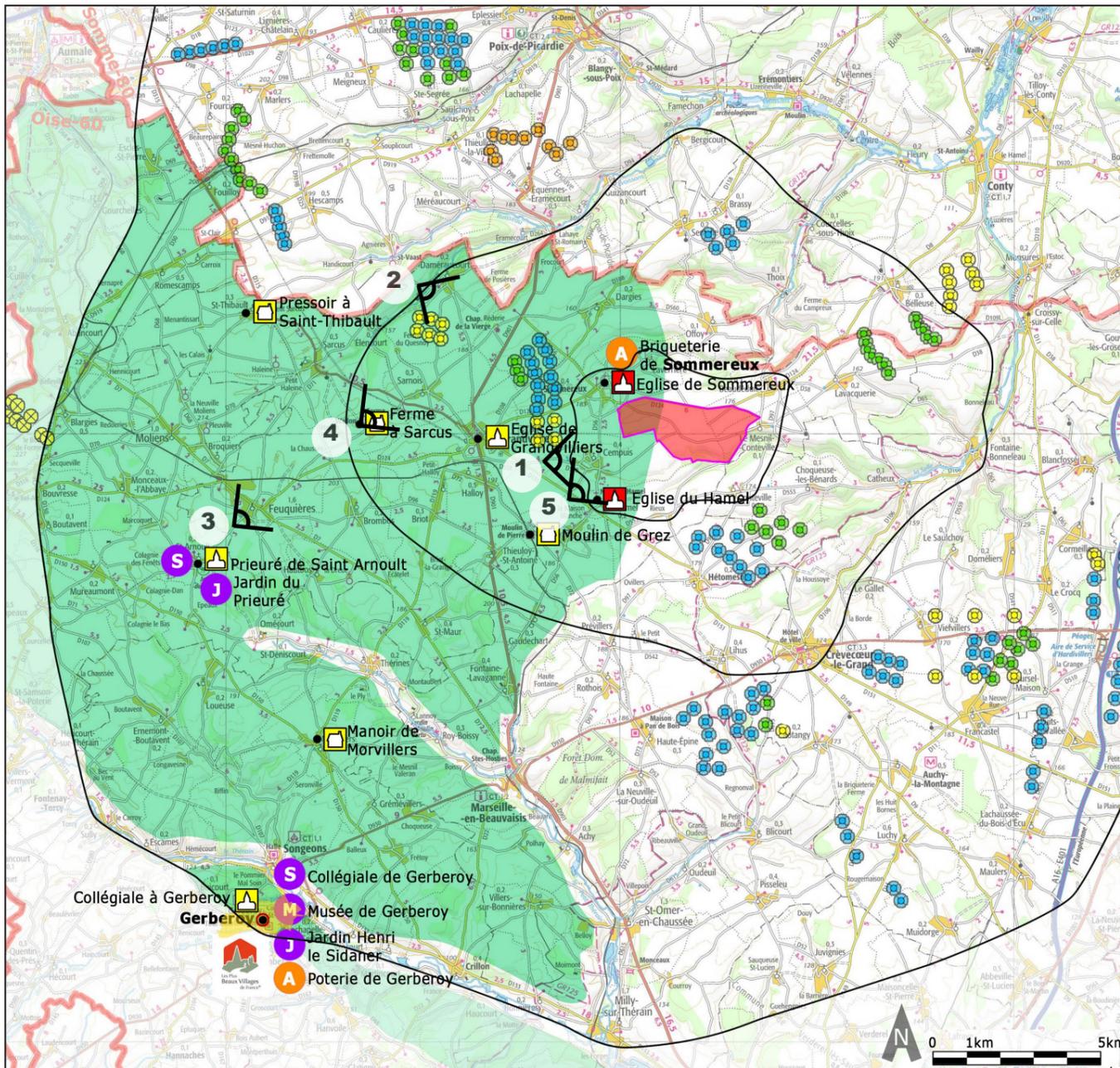
L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil s'insère dans cet ensemble d'éléments de paysage verticaux, dans des panoramas où plusieurs parcs éoliens, plus ou moins éloignés, sont déjà visibles.

La sensibilité paysagère, à cette échelle, est faible et se situe essentiellement dans la question de l'effet de cumul de parcs éoliens dans tous les plans des champs de vision.

La sensibilité patrimoniale est faible à nulle car les édifices protégés se situent soit en coeur de village-rue, soit en dehors des zones de visibilité potentielle (ZVI).

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

2 LA PICARDIE VERTE - Oise



a- Un paysage de grandes cultures avec des îlots d'herbages autour des villages et dans les vallons secs.

La Picardie Verte est le deuxième grand ensemble paysager couvert par l'aire d'étude éloignée pour le projet de parc éolien de Marendeuil.

L'ouest de l'aire d'étude immédiate fait d'ailleurs partie de cette sous-unité paysagère très rurale du Plateau Picard.

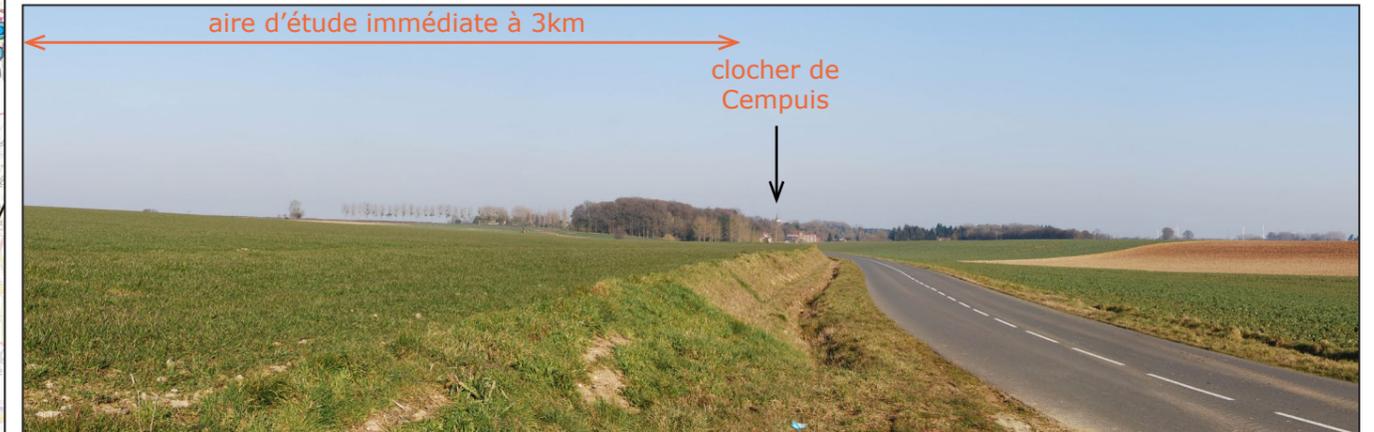
«Le plateau de la Picardie Verte est découpé par des fonds secs convergeant vers les vallées du Thérain et du Petit-Thérain au sud, et vers la vallée de la Selle au nord.

Les herbages côtoient les cultures. Celles-ci occupent le parcellaire dès que le relief s'assagit et à mesure que l'on s'achemine vers l'est.

La structure asymétrique des vallons, typique des plateaux crayeux, détermine leur occupation: le versant doux accueille les cultures descendant du plateau; le versant abrupt est boisé; le fond accueille, dans des proportions qui varient selon la nature du sol, des cultures (sols limoneux) et des pâtures entourées de haies (sols à tendance argileuse).

Les implantations des villages se sont faites sur les versants ou en rebord de plateau pour éviter l'humidité des fonds.»*

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise



1- Vue panoramique depuis la D538 vers le bourg de Cempuis implanté dans un léger vallonnement

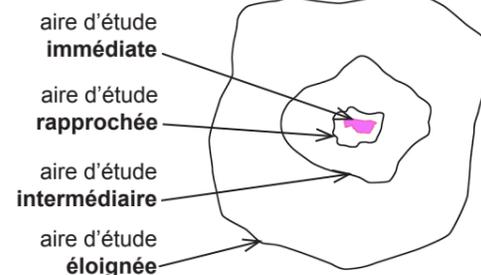


2 -Vue panoramique vers Daméraucourt implanté sur le versant d'un vallon de la Picardie Verte

Contexte éolien :

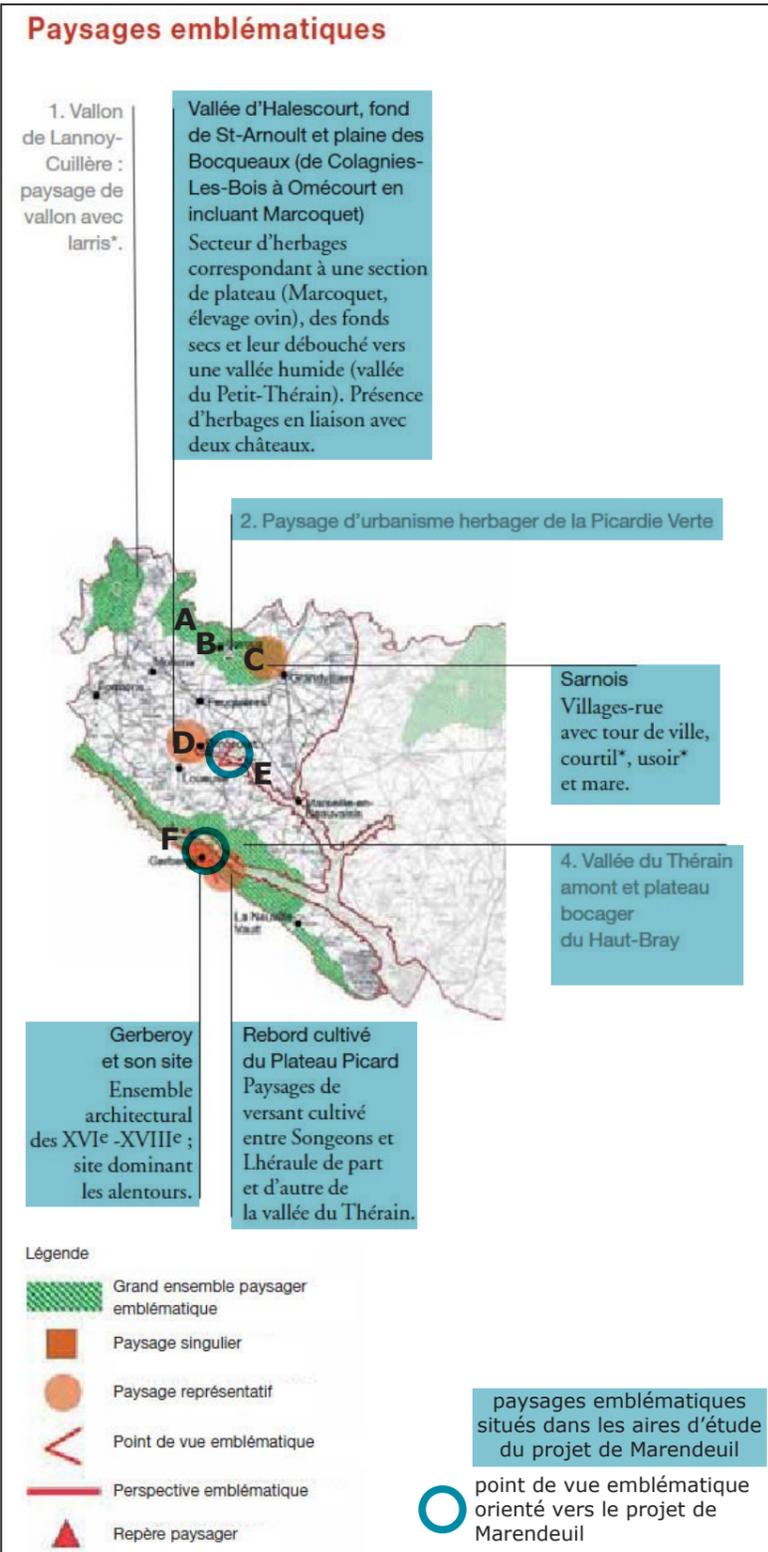
- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction
- label «Plus Beau Village de France»

- ⛪ édifice religieux classé
- ⛪ édifice religieux inscrit
- ⛪ bâtiment inscrit
- M musée
- S site touristique
- J jardin ouvert à la visite
- A artisanat/artisanat d'art



Carte de l'unité paysagère «Picardie Verte», à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

b- Les paysages emblématiques de la Picardie Verte / Atlas des Paysages de l'Oise



A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs éléments des paysages emblématiques de la Picardie Verte sont concernés par le projet de Marendeuil : en particulier le paysage d'urbanisme paysager avec le bourg représentatif de Sarnois, ou la vallée du Thérain amont et le plateau bocager du Haut-Bray, avec le village remarquable de Gerberoy et le rebord cultivé du Plateau Picard :



A- Vue panoramique sur le grand ensemble emblématique du paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte à la sortie sud de Saint-Clair sur la D315



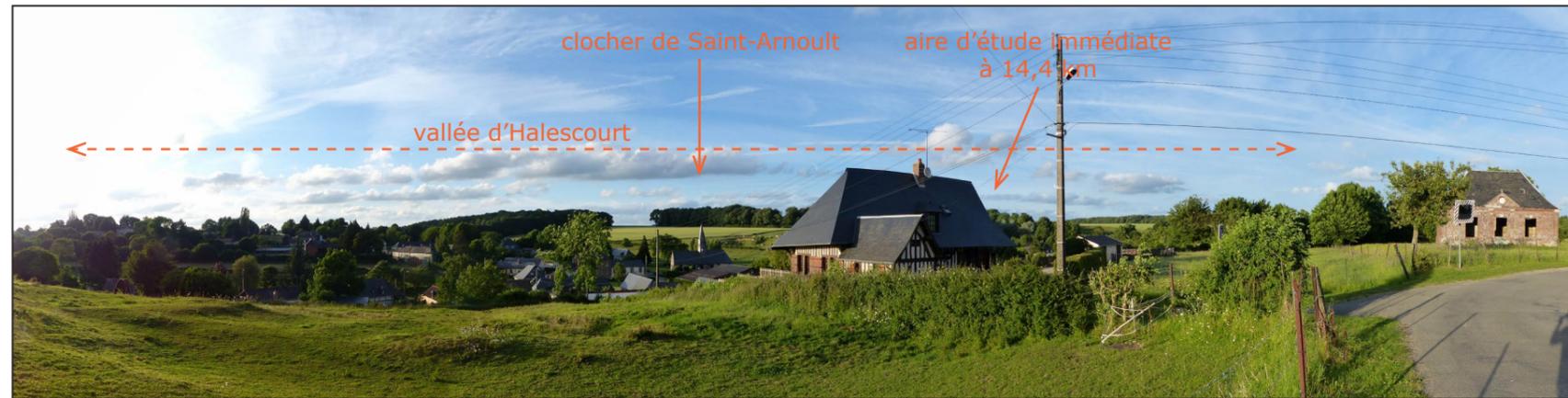
B- Vue panoramique sur le grand ensemble emblématique du paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte à l'entrée de Saint-Thibault sur la D315



C- Vue panoramique sur le village de Sarnois, dans le grand ensemble emblématique du paysage d'urbanisme herbager de la Picardie Verte

Carte des paysages emblématiques de la «Picardie Verte», extrait de l'Atlas des Paysages de l'Oise

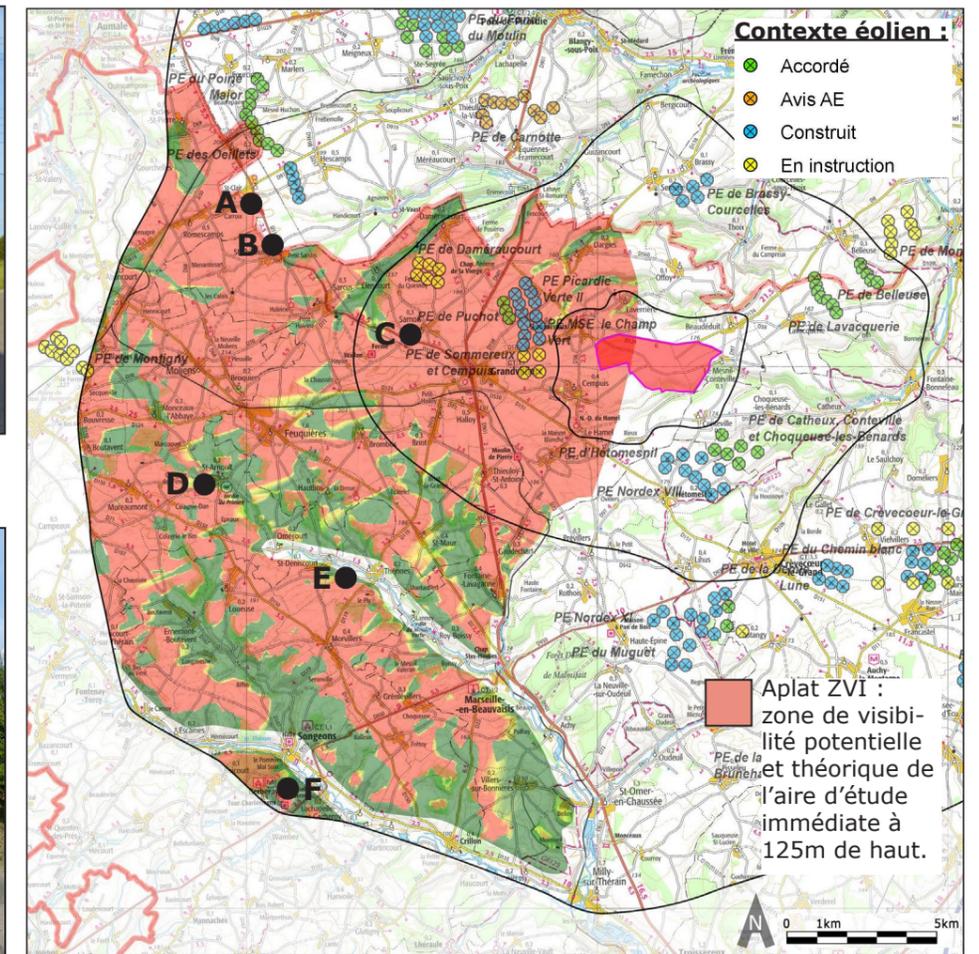
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



D- Vue panoramique sur le paysage de la vallée d'Halescourt à l'entrée de Saint-Arnoult



E- Vue panoramique sur le point de vue emblématique sur la vallée du Thérain, à l'approche du bourg de Thérines



F- Carte de localisation des points de vue - Picardie Verte, aplat ZVI



F- Vue panoramique sur le grand ensemble paysager de la Vallée du Thérain amont et plateau bocager du Haut-Bray, au nord de Gerberoy

ATLAS DES PAYSAGES / PICARDIE VERTE

Les points de vue emblématiques de la Picardie Verte identifiés dans l'Atlas des Paysages se trouvent pour la plupart en rebord de plateau, quand les perspectives sont marquées et que les premières dépressions du relief animent le paysage. Les vues panoramiques s'ouvrent depuis des vues où, selon l'aplat ZIV, le projet serait potentiellement visible à l'arrière plan, à plus de 10km. Ces vues seront illustrées par des photomontages.

c- Echelle du paysage de la Picardie Verte, et perceptions du projet de Marendeuil

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

Sur le plateau de la Picardie Verte, on retrouve de nombreux points de repères et caractères identitaires du Plateau Picard :

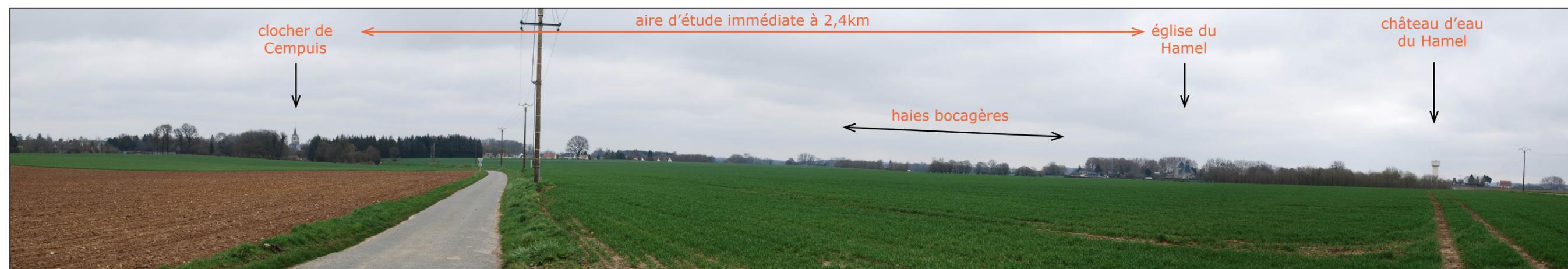
- > **Le bocage : haies, pré-vergers, courtils**, le plus souvent en «couronne de parcelles herbagères et de fruitiers disposées à l'arrière des maisons. Ils forment une gangue bocagère autour des villages, lisible en vue aérienne et à la traversée des paysages.» *Extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise*
- > **Les clochers des églises** dont les silhouettes dépassent les ensembles arborés et les vergers qui entourent les villages.
- > **Les château d'eau**, nombreux, qui, de par leur implantation sur les points hauts et leur couleur blanche, sont visibles de très loin.
- > **Quelques parcs éoliens** à l'est de Grandvilliers, installent une nouvelle échelle dans ce paysage. Les autres parcs éoliens visibles aux arrière-plans appartiennent à des unités paysagères voisines : à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la partie ouest de la Picardie Verte ne compte pas d'éolienne.
- > **Les pylônes de la ligne HT**, à la limite est de l'aire d'étude éloignée.
- > Des repères plus ponctuels : **antennes, silos, arbres isolés, ...**



3- Vue sur les herbages et les haies à l'entrée de Feuquières



4- Vue panoramique depuis les abords de la ferme de Wallon, à Sarcus, vers Grandvilliers



5- Vue panoramique depuis la D151, en direction du Hamel et de Cempuis

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Un urbanisme particulier en Picardie Verte, lié à sa spécialisation herbagère

«Outre les attributs communs aux villages du Plateau Picard (mares, usoirs...), l'urbanisme de la Picardie Verte présente des particularités liées à la spécialisation herbagère : (...) Elle présente de **très beaux exemples de villages-rue** (Morvilliers, Sarnois, Moliens, Romescamps...). Cette structure urbaine est adaptée au mode de production herbage et cultural. L'alignement du bâti offre à chaque habitation une interface avec les champs qui entourent le village : herbages et productions fruitières, exigeants en main d'oeuvre, pouvaient ainsi être localisés à proximité de l'habitation et des bâtiments de stockage.»*

Les **gros bourgs** ne sont pas nombreux ; ils sont implantés sur le réseau national et départemental, qui dessert ensuite le territoire par un maillage dense de voies secondaires. Grandvilliers (3000 habitants environ) est au coeur d'un réseau de routes en étoile caractéristique des gros bourgs du Plateau Picard : Feuquières, Moliens, Morvilliers, Romescamps etc. qui comptent entre 500 et 1000 habitants environ.

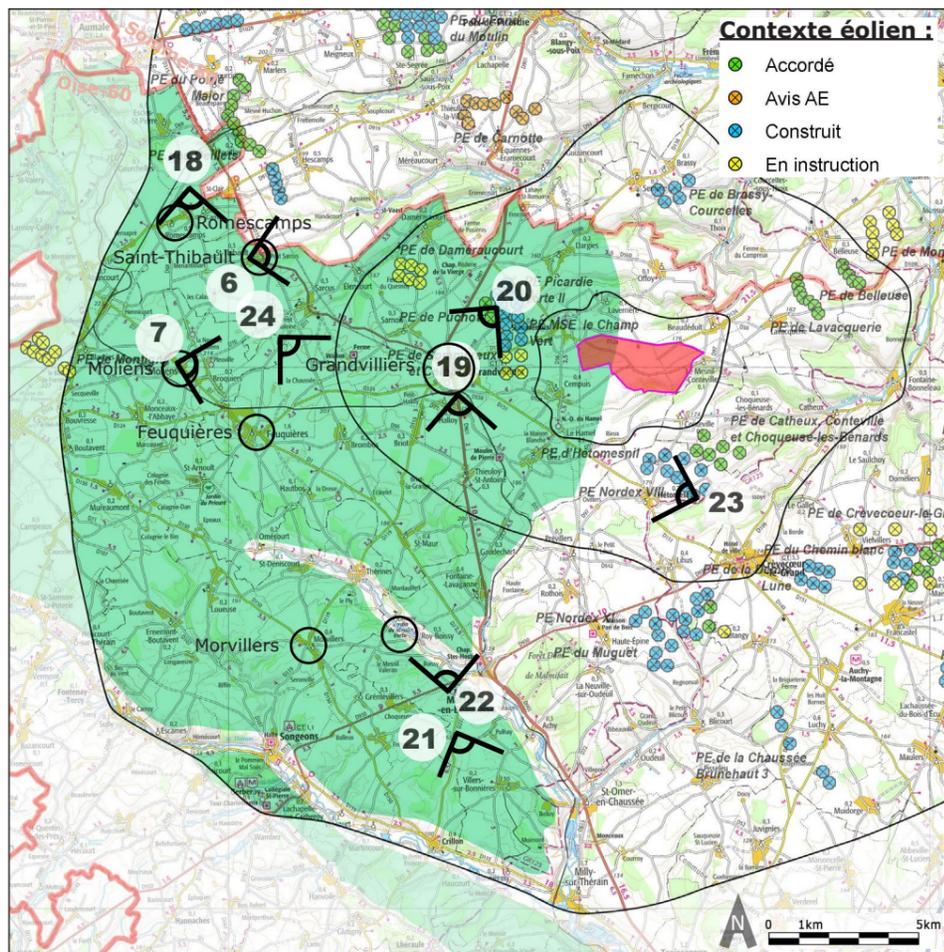
«Les paysages du Plateau Picard ont été marqués par 4 grandes évolutions depuis l'après-guerre :
 - le recul des herbages au profit des cultures
 - le développement des peupleraies
 - le développement de zones d'activités
 - les extensions de bourgs et la transformation de l'urbanisme villageois (nouveau bâti s'insérant sans continuité ; minéralisation ou fleurissement des usoirs en remplacement des mails ou des engazonnements ; comblement ou clôture des mares).»*



Grandvilliers, en étoile - photo aérienne



Romescamps, village-rue - photo aérienne



Carte de localisation des points de vue, Picardie Verte

Les motifs identitaires des bourgs de la Picardie Verte :

> **Les usoirs, mares et mails** : Ces formes d'espaces publics caractéristiques du Plateau Picard déploient la présence du végétal dans les bourgs.

> **Les courtils** : couronne de parcelles herbagères et fruitières autour des villages.

> **Les structures bâties des villages**, la plupart du temps continues et accompagnées de courtils et d'alignements, limitent les vues vers le plateau, sauf dans l'axe des traversées.

> **Le tour de ville** : «chemin qui enserré le courtil, il marque la limite entre le village, les herbages et les cultures du plateau.»*

> **La ferme herbagère** : «elle présente, de part et d'autre d'une maison d'habitation installée en retrait, les pignons des bâtiments d'exploitation. (...) le bâti, de petite taille, est construit en terre et en bois avec un soubassement de pierre ou de brique.»*

*Extraits de l'Atlas des paysages de l'Oise



6- Saint-Thibault, traversée du bourg, granges alignées sur rue et usoirs



7- Moliens, traversée du bourg

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Quelques grands axes et un maillage dense de voies de dessertes secondaires :

Sur le Plateau Picard, en Picardie Verte comme en Pays de chaussée, «tous les bourgs importants sont implantés sur le réseau national ou départemental. Le plateau est desservi par un maillage de voies secondaires et un réseau en étoile à partir de quelques gros bourgs.»*

Les principaux axes de circulation suivent les parties hautes des plateaux, ou coupent en travers les vallées pour relier les bourgs les plus importants.

*Extrait de l'Atlas des paysages de l'Oise

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs et axes de communication de l'aire d'étude éloignée :

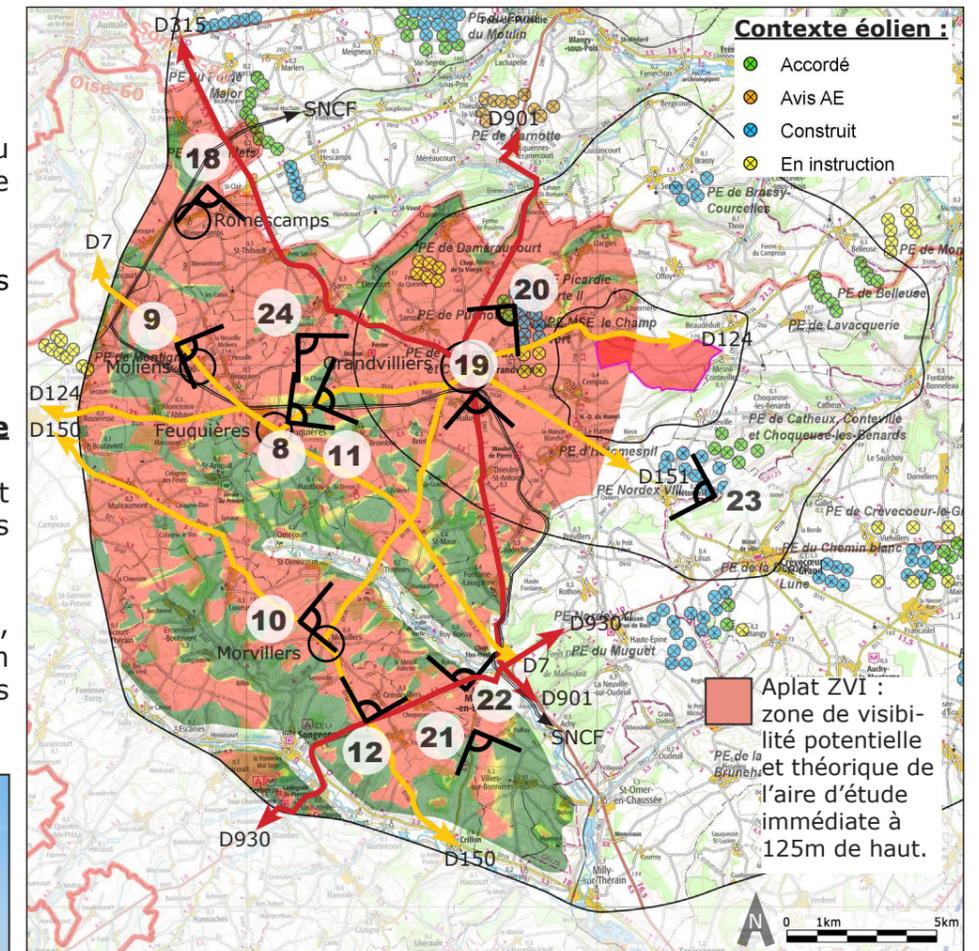
La carte des zones de visibilité (ZVI), maximaliste, montre qu'en Picardie Verte, le projet de Marendeuil est potentiellement visible depuis une grande partie du plateau située dans l'aire d'étude éloignée. Seules se dessinent, «en négatif» les dépressions des vallées qui se découpent dans le plateau, et depuis lesquels les vues dégagées sont plus limitées, voire inexistantes. Le projet est donc potentiellement visible depuis la plupart des lieux de vie et des axes de circulation de la Picardie Verte. Cependant, les vues panoramiques ci-après montrent que de nombreuses structures végétales du plateau associées aux villages, ou aux rebords de vallons secs et des vallées plus marquées, limitent la profondeur de vue. Les parcs éoliens existants, en particulier ceux qui se trouvent à l'ouest de Sommereux, à proximité du projet de Marendeuil, sont peu ou pas visibles dans les arrière-plans.



8- vue panoramique depuis la D7, à l'entrée nord-ouest de Moliens, au pied du château d'eau



9- vue panoramique depuis la sortie est de Feuquières, à l'intersection de la D7 et la D96

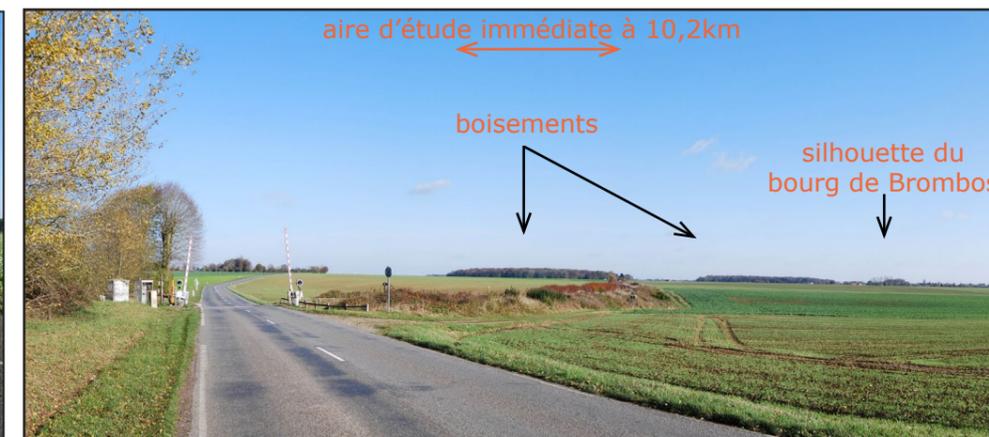


Carte de localisation des principaux bourgs et axes de circulation - Picardie Verte, aplat ZVI

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



10- vue panoramique depuis la D150, entrée ouest de Morvillers



11- vue panoramique depuis le croisement de la D124 avec la voie ferrée, à la sortie nord de Feuquières



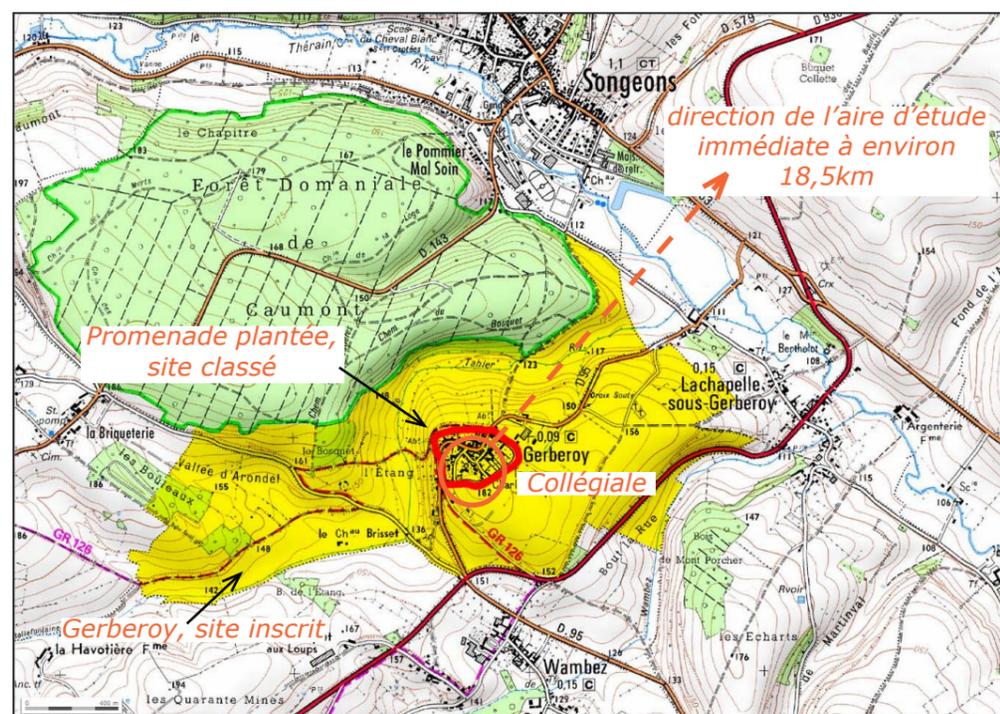
12- vue panoramique depuis le croisement de la D150 et de la D930, à proximité du lieu-dit Balleux

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

d- les monuments protégés de l'aire d'étude éloignée - unité paysagère de la Picardie Verte

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	PV	GERBEROY	COLLEGIALE SAINT PIERRE	HAUT	XI-XV	Collégiale Saint Pierre	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	GERBEROY	SITE CLASSE PROMENADE PLANTEE DE GERBEROY	HAUT		Promenade plantée d'arbres, d'environ 900m	RUE DE LA PROMENADE DE LA VILLE, RUE DU FOSSE DE LA VILLE, RUE DU FAUBOURG ET LEURS ABORDS	PRIVE/ COMMUNE	SITE INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	GERBEROY	SITE INSCRIT DE GERBEROY	HAUT		Village médiéval de Gerberoy et son écrin de verdure qui en souligne le caractère pittoresque	VILLAGE DE GERBEROY ET PAYSAGE ENVIRONNANT (192.18 HECTARES)	PRIVE/ COMMUNE	SITE INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	MORVILLERS	MANOIR DE MORVILLERS	HAUT	XV-XVI	Le manoir comprenant le corps du logis, composé des parties en pans de bois et en brique, corps de logis et ailes en retour, en totalité, des communs, à savoir le bâtiment longeant la rue et les petits bâtiments lui faisant face (ancien poulailler) en calcaire et brique (gros oeuvre), les sols de la cour jusqu'aux anciennes limites, enfin le jardin et ses murs de clôture	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PV	SAINT ARNOULT	PRIEURE	HAUT	XV-XVI	Façades et toitures, les deux cheminées du rez-de-chaussée	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PV	SAINT THIBAUT	PRESSOIR	HAUT	XIX	Bâtiment du pressoir, ainsi que le porche - carterie qui lui est accolé	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère de la Picardie Verte compte 4 édifices protégés au titre des Monuments Historiques et 2 sites protégés au titre du Code de l'Environnement. D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis 5 de ces monuments et sites :

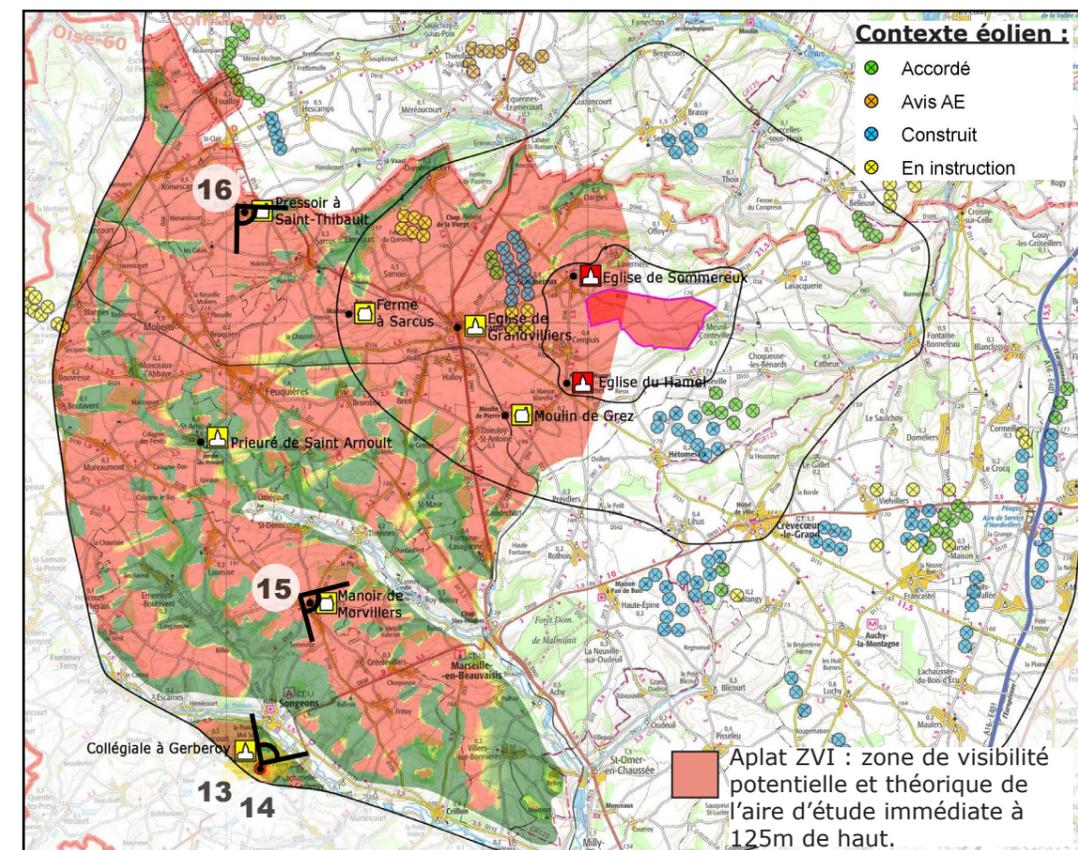


Carte de localisation des sites et monument protégés de Gerberoy

> A **Gerberoy** : le site inscrit du village de Gerberoy, le site classé de la promenade plantée, la Collégiale Saint-Pierre inscrite au titre des Monuments Historiques. Gerberoy est un des sites touristiques remarquables de Picardie.

> A **Morvillers** : le manoir de Morvillers inscrit au titre des Monuments Historiques.

> A **Saint-Thibault** : un pressoir inscrit au titre des Monuments Historiques.



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

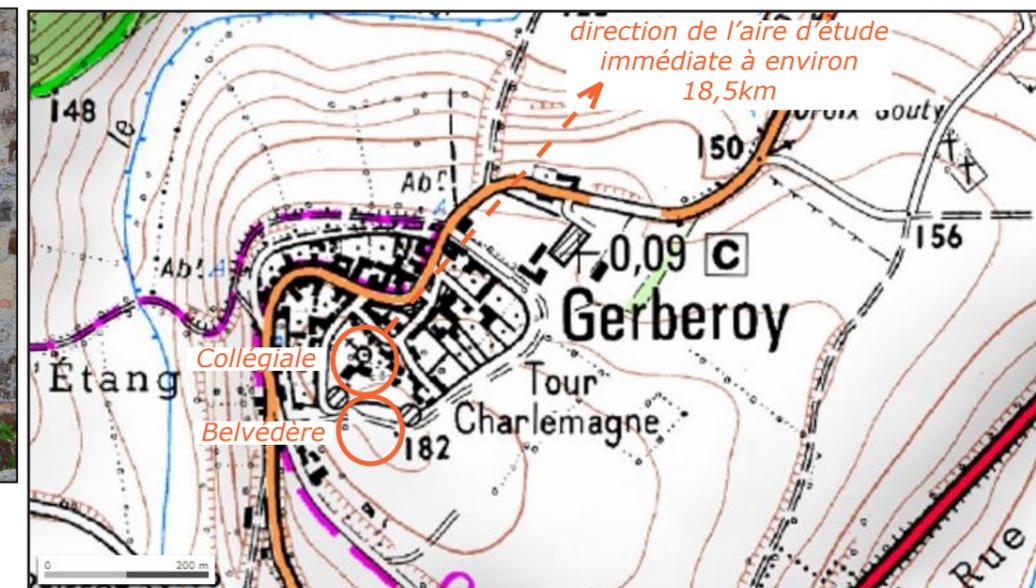
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

COLLEGIALE SAINT PIERRE DE GERBEROY

Inscrite Monument Historique

Elément protégé = collégiale

La qualité des aménagements et des ornementsations du village de Gerberoy occupe les premiers-plans visibles. Les panoramas qui s'ouvrent ponctuellement depuis ce lieu remarquable participent à la mise en scène des paysages environnants. La sensibilité reste faible du fait de l'éloignement de plus de 18km.



13- Vue depuis le parvis de la collégiale Saint-Pierre de Gerberoy vers l'aire d'étude immédiate

LA PROMENADE PLANTEE DE GERBEROY

Site classé

Eléments protégés = rue de la promenade de la ville, rue du Fossé de la ville, rue du faubourg et leurs abords.

VILLAGE DE GERBEROY

Site inscrit

Eléments protégés = village de Gerberoy et paysage environnant.

Sensibilité faible du fait de l'éloignement et des premiers-plans occupés par le village de Gerberoy et de l'environnement arboré particulièrement riche du Jardin Le Sidaner.



14- Vue depuis un belvédère aménagé au dessus de la promenade plantée autour de Gerberoy, vers l'aire d'étude immédiate

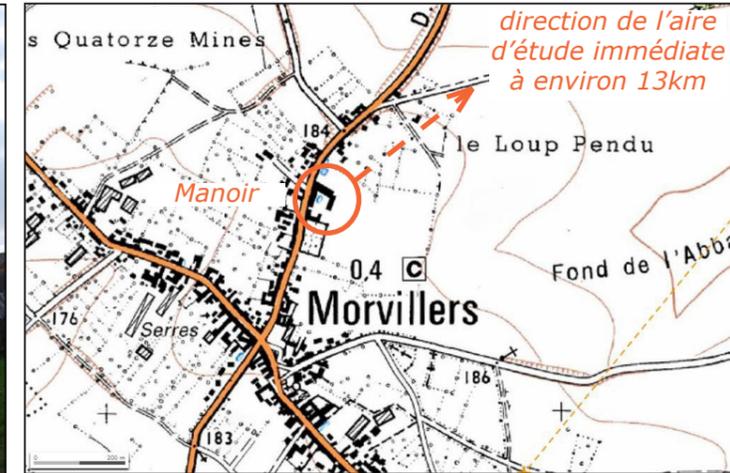
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

MANOIR DE MORVILLERS

Inscrit Monument Historique

Eléments protégés = Le manoir comprenant le corps du logis, composé des parties en pans de bois et en brique, corps de logis et ailes en retour, en totalité, des communs, à savoir le bâtiment longeant la rue et les petits bâtiments lui faisant face (ancien poulailler) en calcaire et brique (gros oeuvre), les sols de la cour jusqu'aux anciennes limites, enfin le jardin et ses murs de clôture

Sensibilité faible à nulle du fait de la distance entre le monument et l'aire d'étude immédiate, ajoutée à la configuration de la cour du Manoir, refermée par des murs et des bâtiments.



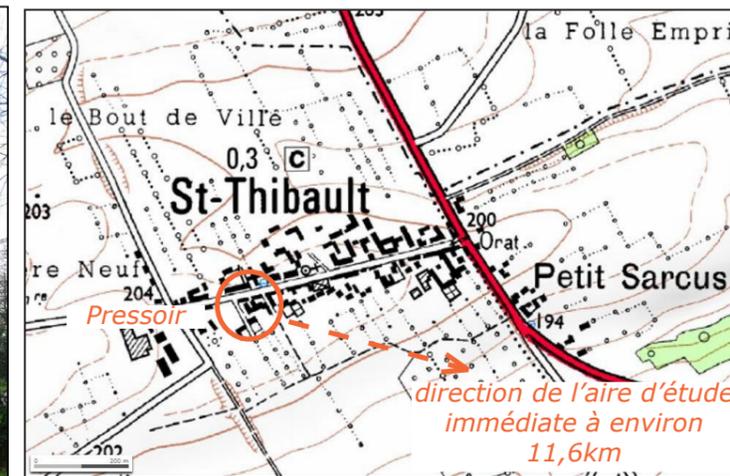
15- Vue depuis les abords du Manoir de Morvillers, masqué par l'ensemble de murs et de bâtiments qui créent une cour refermée caractéristique des corps de ferme traditionnels du plateau picard.

PRESSOIR A SAINT-THIBAULT

Inscrit Monument Historique

Eléments protégés = Bâtiment du pressoir, ainsi que le porche -carterie qui lui est accolé.

Sensibilité faible à nulle du fait de l'éloignement de l'aire d'étude immédiate, située dans la direction opposée à la façade du monument. Le contexte de village-rue limite également fortement les vues dégagées vers le plateau.



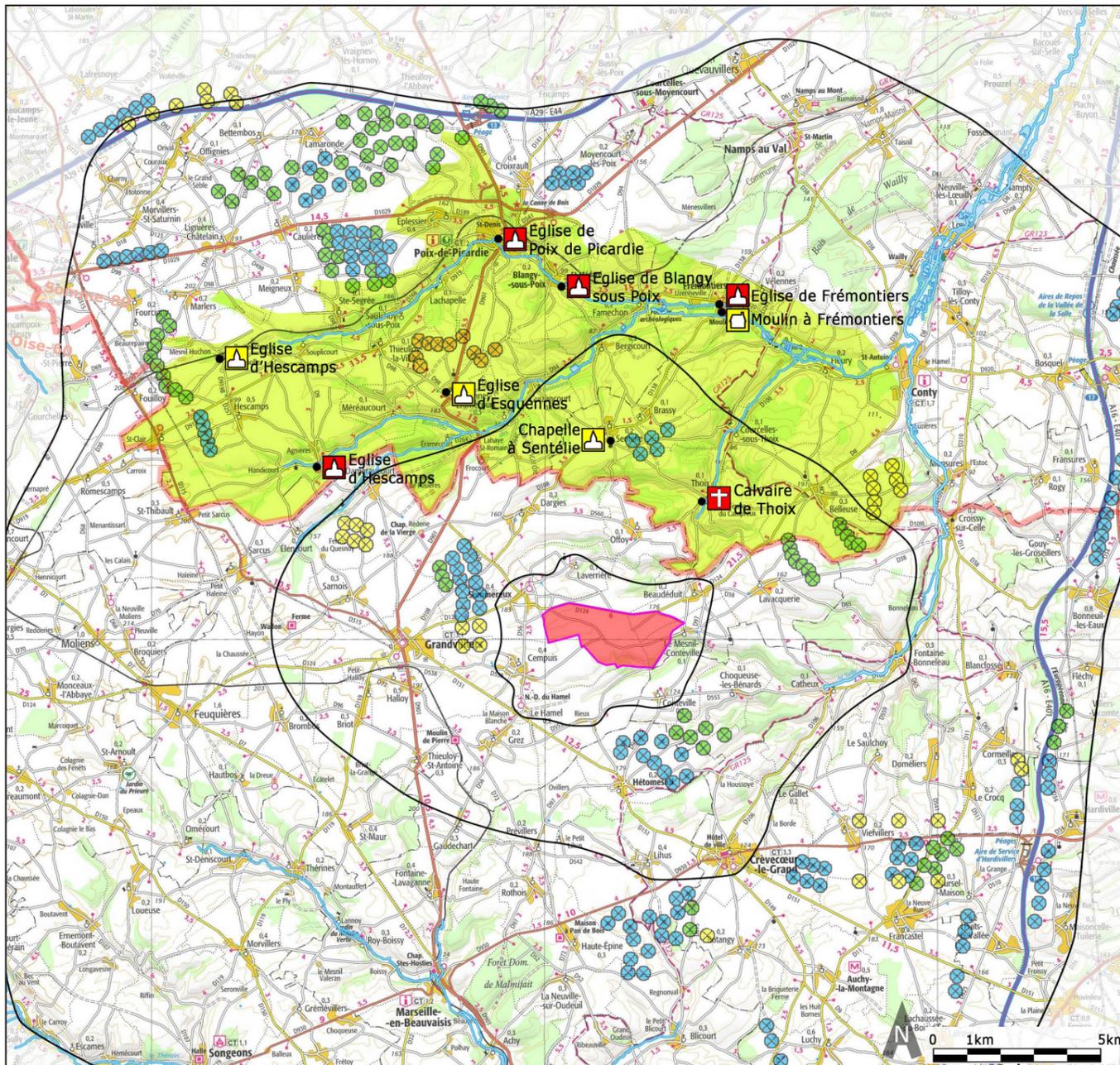
16- Vue depuis les abords du pressoir de Saint-Thibault, masqué par le porche, dans un village-rue caractéristique de la Picardie Verte

ENJEUX PAYSAGERS / PICARDIE VERTE

Dans le paysage rural de la Picardie Verte, le plateau est entaillé de vallées et de vallons secs, soulignés par des cordons boisés et des bosquets. Ajouté aux silhouettes arborées des villages, cet ensemble de structures végétales forme des écrans qui limitent la profondeur des vues. Les seules éoliennes de cette unité paysagère se situent autour de Grandvilliers, à proximité de l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil ; elles sont ponctuellement ou pas visibles depuis la Picardie Verte à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. A cette échelle, la sensibilité paysagère de la Picardie Verte vis à vis du projet de parc éolien de Marendeuil est donc faible. La sensibilité patrimoniale est également faible, même depuis le bourg de Gerberoy, distant de plus de 18km.

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

3 POIX, EVOISSONS ET PARQUETS - Somme



Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction
- label «Station Verte»
- GR 125
- Circuit touristique
- édifice religieux classé
- édifice religieux inscrit
- bâtiment inscrit
- croix classée
- site touristique
- site naturel
- point de vue

aire d'étude immédiate

aire d'étude rapprochée

aire d'étude intermédiaire

aire d'étude éloignée

Carte de l'unité paysagère «Poix, Evoissons et Parquets», à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

a- Un ensemble remarquable de vallées sèches et humides

L'unité paysagère de «Poix, Evoissons et Parquets» se situe en totalité dans la moitié nord de l'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil. Ce sous-ensemble de l'Amiénois, cœur historique de la Picardie, est un plateau crayeux entaillé par les 3 petites rivières de Poix, des Parquets et des Evoissons. Réunies à l'est de l'unité paysagère, elles forment la rivière Selle, affluent de la Somme.

L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à environ 2,5km de la limite sud de cette unité paysagère.

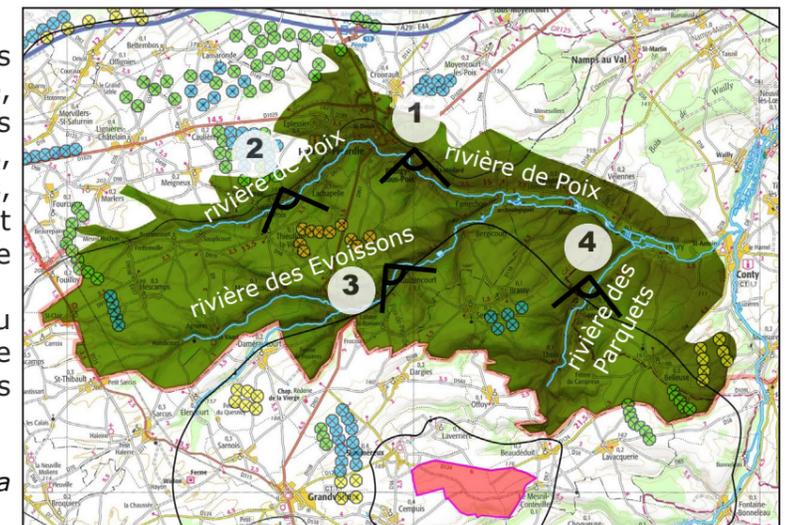
«Les rivières de Poix, des Evoissons et des Parquets forment un réseau de vallées alluviales qui s'écoulent en parallèle, selon une direction sud-ouest/nord-est et se réunissent dans la rivière de Poix qui coule d'ouest en est, entre Poix-de-Picardie et Conty. (...)

Les versants nord-est, relativement ombragés, sont pentus et couverts de bois tandis que les versants sud-ouest, plus ensoleillés sont pour la plupart mis en culture et entaillés de profondes vallées sèches. (...) Du fait de la pente, plusieurs de ces versants sont devenus des larris ou ont été étayés de rideaux.

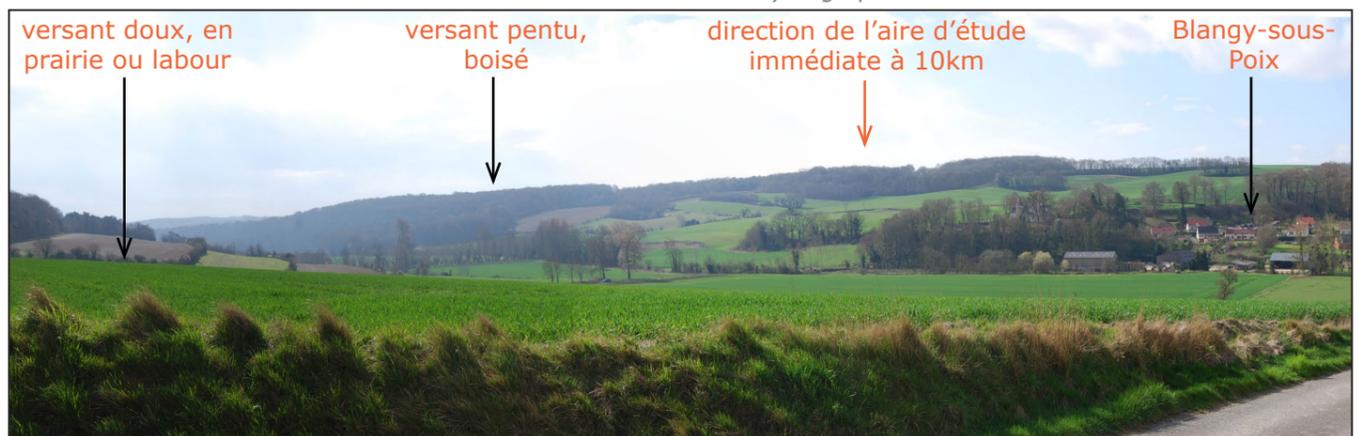
(...) En fond de vallée, les peupleraies restent encore minoritaires.»*

Parmi les principaux éléments caractéristiques de cette unité paysagère, on note «l'opposition marquée entre les paysages de plateaux ouverts et cultivés, et les fonds de vallée interiorisés, encadrés de versants boisés, présentant des paysages de prairies, bordés de saules têtards ou de haies bocagères. (...) Les nombreuses vallées sèches ou cavées sont souvent utilisées comme chemins d'accès entre les plateaux et les fonds de vallées.»*

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme

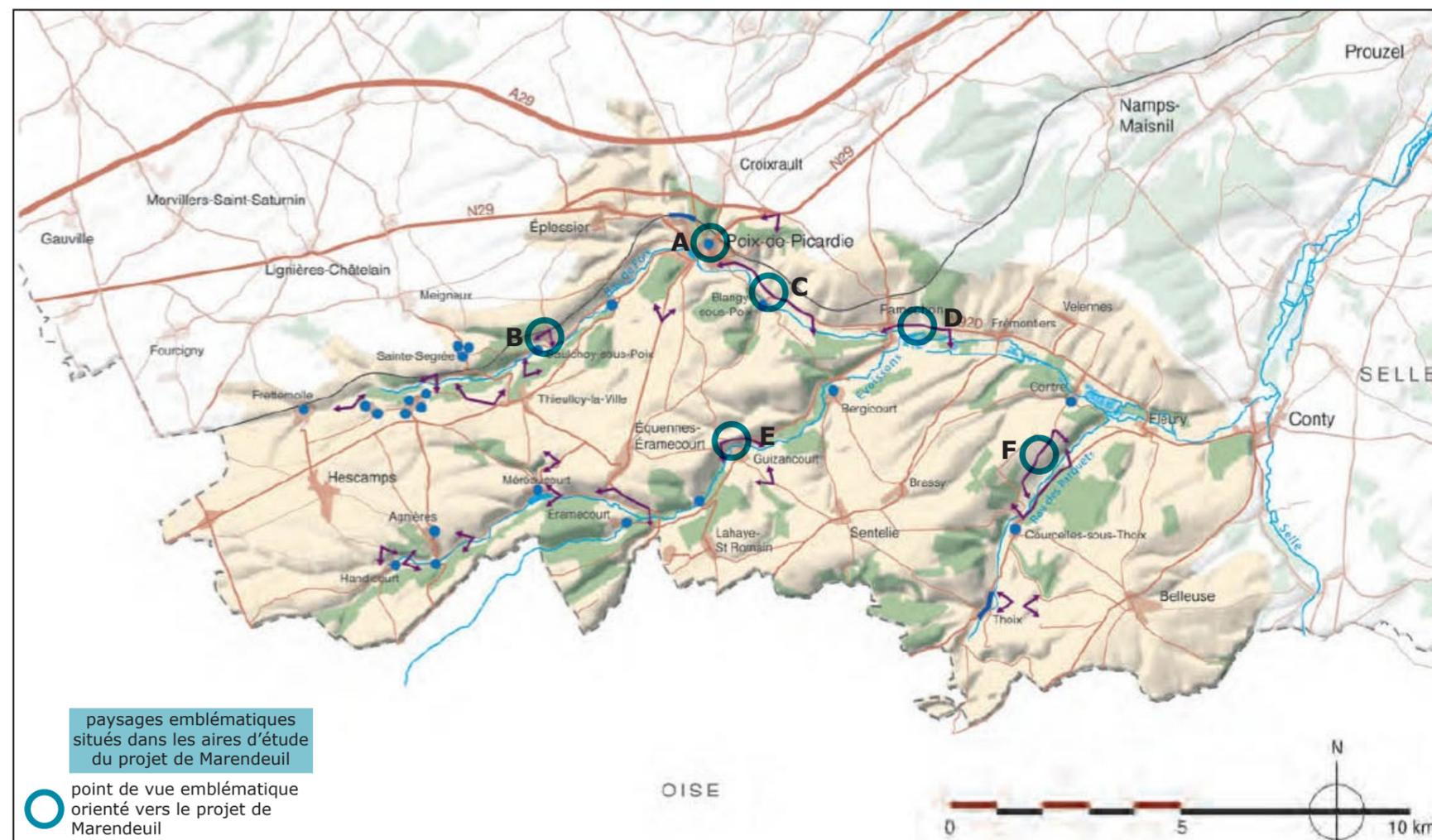


Extrait de la carte de l'UP «Poix, Evoissons et Parquets», relief et hydrographie.



1- Vue panoramique sur la vallée de Poix, à la hauteur de Blangy-sous-Poix

b- Les paysages emblématiques des vallées de Poix, Evoissons et Parquets



Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme :

«Éléments caractéristiques du paysage

- > Plateau crayeux, entaillé par trois petites vallées alluviales parallèles, se rejoignant pour former la rivière Poix, qui adopte une orientation ouest-est, entre Poix et Conty
- > Opposition marquée entre les paysages de plateaux ouverts et cultivés, et les fonds de vallée intérieurs, encadrés de versants boisés, présentant des paysages de prairies, bordés de saules têtards ou de haies bocagères
- > Nombreuses vallées sèches ou cavées, souvent utilisées comme chemins d'accès entre les plateaux et les fonds de vallées
- > Versants les plus doux, cultivés et étayés de rideaux ; versants les plus pentus, couverts de bois ou de larris. En fond de vallée, les peupleraies restent encore minoritaires
- > Qualité (mais aussi fragilité) du bâti traditionnel en torchis

Structures paysagères majeures

- > Structures agraires et patrimoine bâti des trois vallées (rivière de Poix, ruisseau des Evoissons et ruisseau des Parquets)
- > Sites de Poix et de Conty

Points de vue et axes de perception principaux

- > Routes longeant les vallées ; points de vue ponctuels»

*Extrait de l'Atlas des paysages de la Somme



A- Vue sur l'une des structures paysagères majeures : le site de Poix, dans la vallée de Poix

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs éléments des paysages emblématiques des vallées de Poix, des Parquets et des Evoissons sont concernés par le projet de Marendeuil : en particulier les routes longeant les vallées avec plusieurs points de vue ponctuels, les structures agraires et le patrimoine bâti des trois vallées (également développé dans la suite de l'analyse paysagère et patrimoniale) :



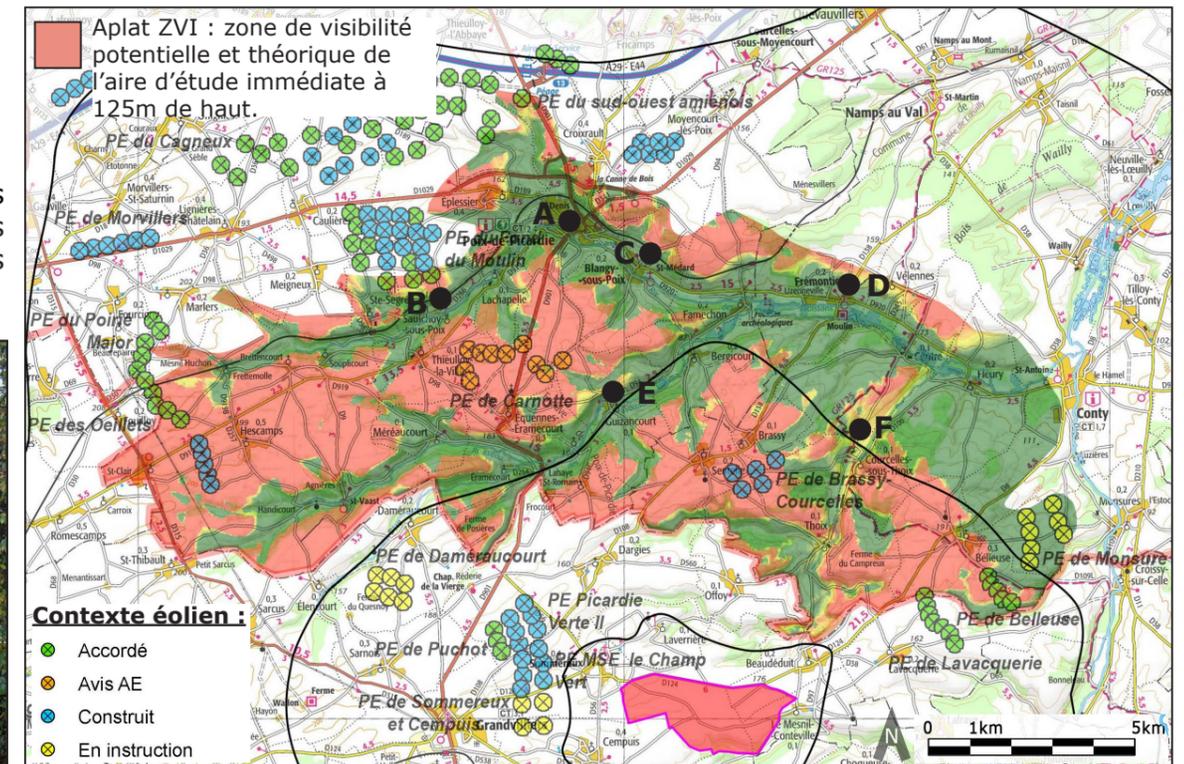
B- Vue panoramique sur la vallée de Poix depuis le nord du bourg de Saulchoix-sous-Poix (rue Saint-Antoine)



C- Vue panoramique sur la vallée de Poix depuis le nord-est du bourg de Blangy-sous-Poix



D- Vue panoramique sur la vallée de Poix depuis le nord du bourg de Frémontiers

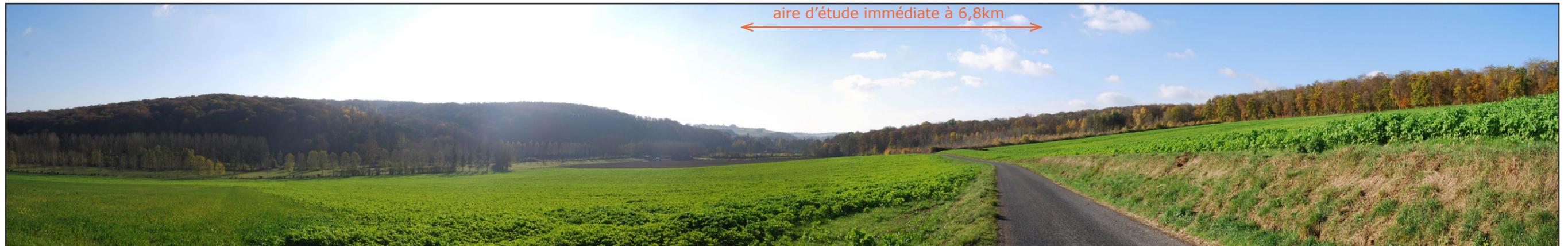


Carte de localisation des points de vue, Poix, Evoissons et Parquets - fond ZVI

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



➔ E- Vue panoramique sur la vallée des Evoissons à la hauteur de Guizancourt



➔ F- Vue panoramique sur la vallée des Parquets au nord de Courcelles-sous-Thoix

ATLAS DES PAYSAGES / POTX EVOISSONS ET PAROUETS

La plupart des paysages et points de vue emblématiques identifiés dans l'Atlas des Paysages, et orientés vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil, se situent dans des zones «hors ZVI», soit en dehors de zones de visibilité potentielles vers le projet, en raison de la topographie des vallées, des coteaux boisés et plus largement des masses végétales de premier-plan.

c- Echelle du paysage des vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets, et perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

Points de vue ponctuels remarquables sur les vallées depuis les coteaux :

- > **rideaux d'arbres** sur les versants les plus doux des vallées,
- > **clochers** des villages situés en fond de vallée,
- > **parcelles ouvertes** (souvent des pâtures) contrastant avec les masses boisées des versants plus pentus,
- > **la ligne d'horizon** qui marque le basculement vers le plateau agricole,
- > **plusieurs parcs éoliens**, implantés ou en projet sur les parties en plateau.

La vallée de Poix :

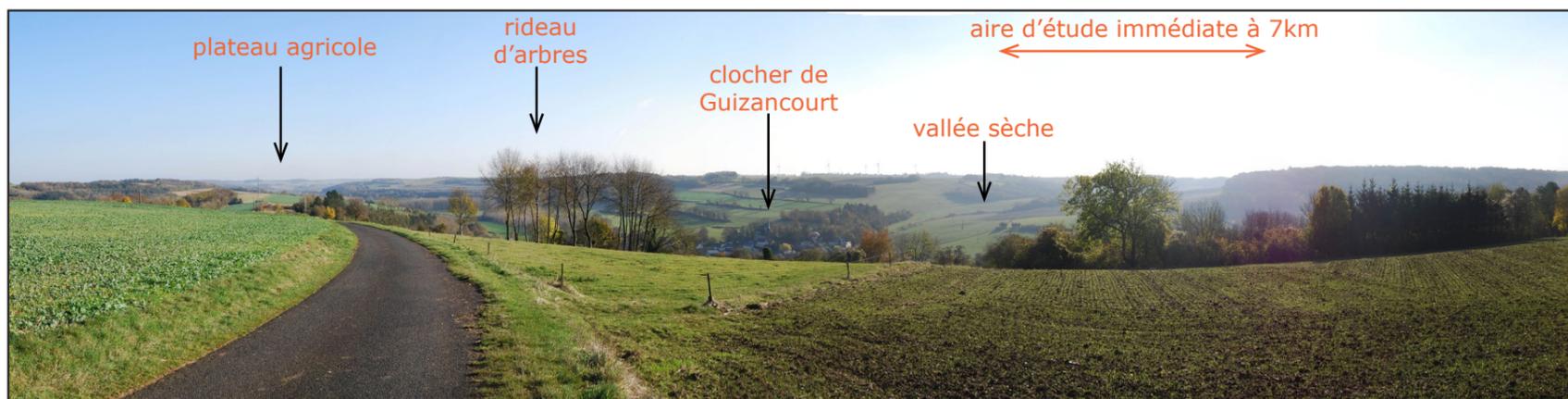
«Située aux portes de Poix-de-Picardie, la vallée de Poix mesure une quinzaine de kilomètres de long. Encaissée et peu profonde, son fond humide est cultivé en prairie et ses versants sont couverts de bois.»*



2- Vue panoramique sur la vallée de Poix depuis le nord du bourg de Saulchoix-sous-Poix (rue Saint-Antoine)

La vallée des Evoissons :

«La vallée des Evoissons s'étend sur une vingtaine de kilomètres de long entre Handicourt et Famechon. Rurale et préservée, elle présente un versant sud, pentu, continu et boisé par opposition à un versant nord plus doux, cultivé et ouvert sur une succession de vallées sèches. Sillon à peine engravé à sa source, son fond de vallée atteint, à Bergicourt, 90 mètres de dénivelé par rapport au plateau.»*



3- Vue panoramique sur la vallée des Evoissons à la hauteur de Guizancourt

La vallée des Parquets :

« La petite vallée des Parquets (8 kilomètres de long) est orientée sud-ouest/nord-est. Elle est fortement engravée par rapport aux plateaux environnants. Le dénivelé est proche par endroit de 150 mètres. (...) A l'approche de la confluence de la rivière de Poix, elle s'élargit. Sa profondeur est mise en scène par les premières peupleraies.»*
L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe dans l'axe de la vallée des Parquets.



4- Vue panoramique sur la vallée des Parquets au nord de Courcelles-sous-Thoix

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

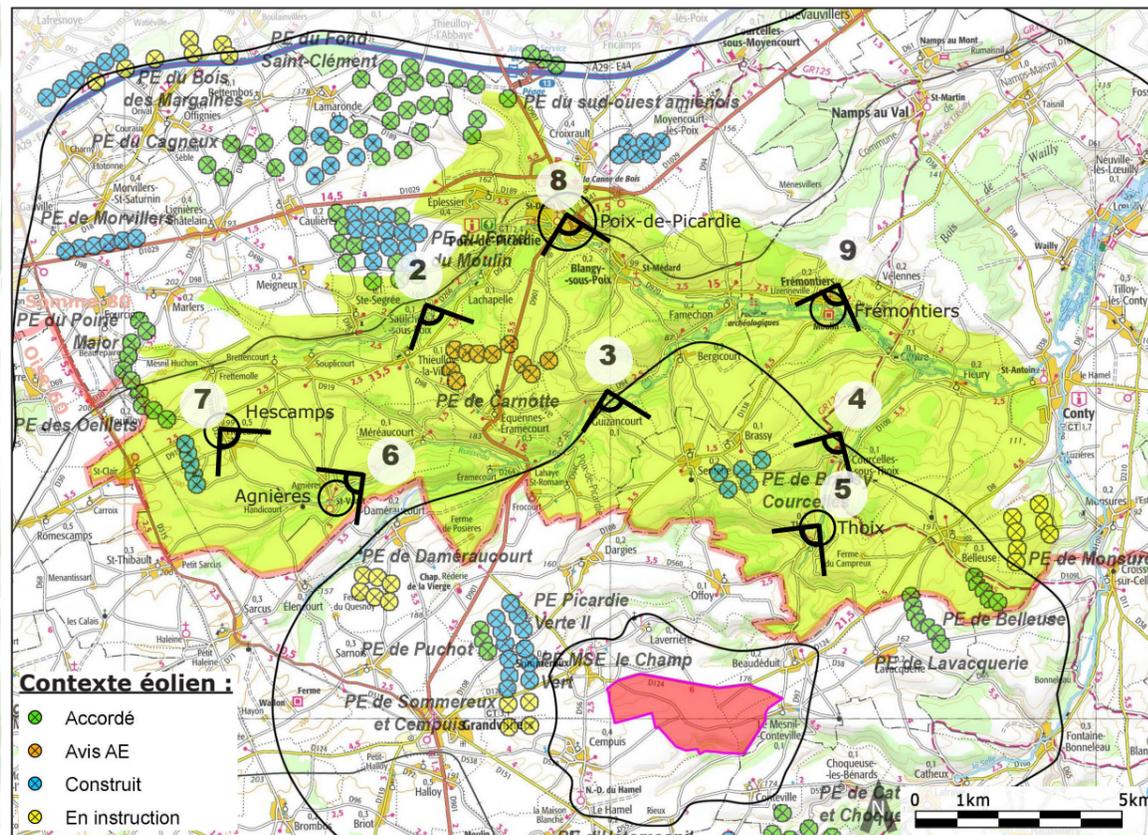
Lieux de vie : des paysages peu habités.

Mise à part la ville de Poix-de-Picardie, qui compte environ 2300 habitants, la plupart des bourgs de l'unité paysagère de Poix, des Evoissons et des Parquets ne comptent pas plus de 200 habitants. «Le bâti essentiellement rural présente une grande homogénéité, avec une permanence de torchis, du robage et de l'appareillage brique et pierre. Certains ensembles sont fragiles (vallée de Poix). D'autres montrent des exemples d'entretien et de réhabilitation parmi les plus intéressants du département (Parquets et Evoissons).*

(...) Le patrimoine architectural compte quelques beaux éléments : le moulin de Tausacq à Eramécourt (qui remonterait au XIIème siècle), le château XVIème siècle de Thoix, les clochers à tours romanes octogonales des églises de Bergicourt et Blangy-sous-Poix ou le corps de bâtiment du château de Saint-Romain. Cependant, **c'est avant tout par leur inscription dans le site que ces bâtiments prennent leur valeur** à l'exemple de l'église d'Agnières, de la ferme de Méréaucourt à la confluence de deux vallées sèches, ou du village de Thoix, implanté en fond de vallée, le long du ruisseau des Parquets au point de confluence de deux cavées qui le relie aux villages du plateau.»*

Sur les parties en plateau, on retrouve les typologies de villages caractéristiques du Plateau Picard : villages-rue (Escamps ou Equennes-Eramécourt) ou villages en étoile (Sentélie ou Belleuse), avec mails plantés, usoirs, mares...

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme



Carte de localisation des points de vue, Poix, Evoissons et Parquets



5- Vue sur le cœur de Thoix (château, église et environnement arboré) dans la vallée des Parquets



6- Vue sur l'église Saint-Vaast (commune d'Agnières), comme mise en scène dans le fond de la vallée des Evoissons



7- Vue sur le cœur du bourg d'Hescamps, avec les éléments de paysages caractéristiques des bourgs du plateau mail planté, usoirs...

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



8- Vue panoramique sur le ville de Poix de Picardie, dans la vallée de Poix, depuis l'église.



9- Vue panoramique sur la vallée de Poix à la hauteur du village de Frémontiers

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Un paysage à l'écart des grands axes d'échanges

«Le paysage de l'unité de Poix, Evoissons et Parquets est à l'écart des grands axes de communication bien que cerné par deux anciennes voies romaines. (...) Poix est situé au croisement de ces deux voies qui firent à la fois son essor et sa ruine en facilitant le passage des armées».*

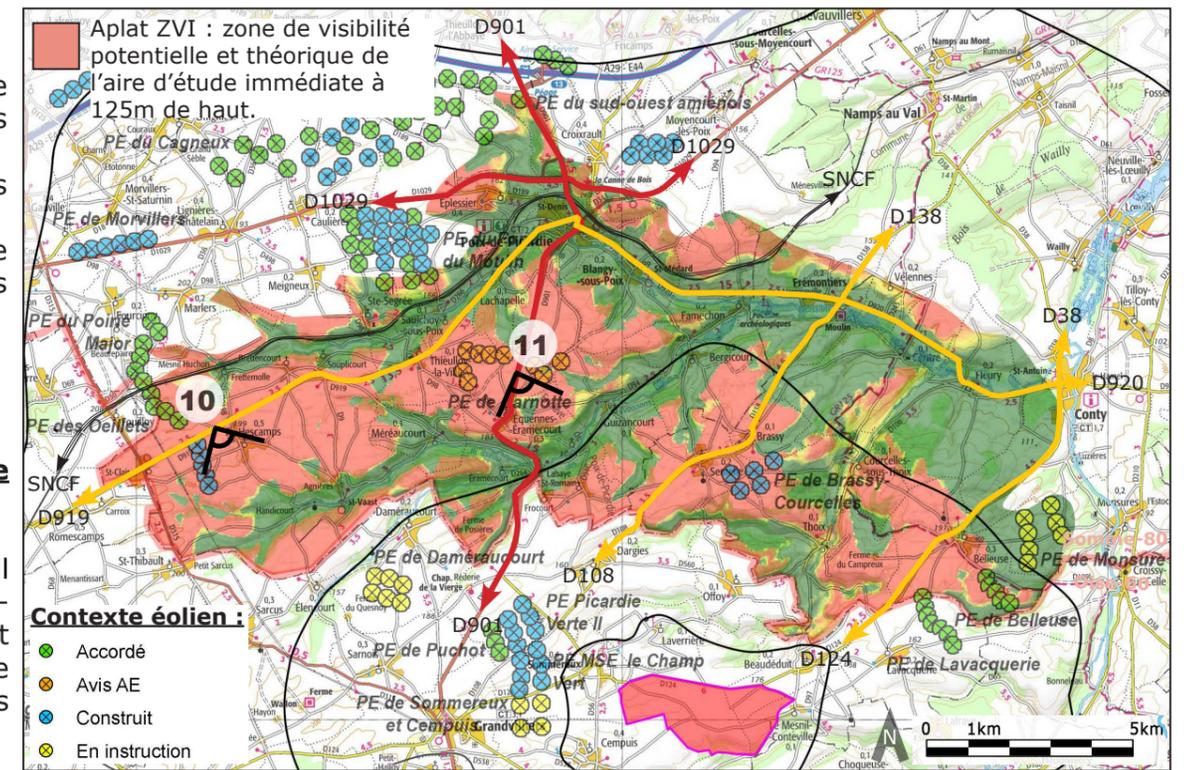
Les autres dessertes les plus importantes suivent l'axe des vallées ou les coupent en travers pour rejoindre les plateaux, formant un ensemble de routes parallèles orientées sud-ouest/nord-est.

La vallée de Poix est également parcourue par la voie ferrée Rouen-Amiens, qui, dans cette unité de paysage chemine entre les vallonnements engendrés par les ruisseaux et rivières, et son tracé est jalonné de plusieurs ouvrages d'art, dont le viaduc de Poix-de-Picardie.

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs et axes de communication de l'aire d'étude éloignée :

La carte des visibilité (ZVI), maximaliste, montre que dans l'aire d'étude éloignée, le projet de Marendeuil serait potentiellement et principalement visible depuis les plateaux autour d'Hescamps, autour d'Esquennes-Eramecourt et autour de Sentélie. Les vues depuis les vallées sont limitées aux paysages proches, souvent boisés et orientés. Depuis les plateaux, les vues panoramiques sont plus larges et pour la plupart ponctuées de parcs éoliens : les plus proches, situés dans l'unité paysagère, sont bien visibles aux premiers-plans. Les plus éloignés apparaissent dans les arrière-plans. Proches du projet de Marendeuil, ils en donnent l'échelle.



Carte de localisation des points de vue, Poix, Evoissons et Parquets - fond ZVI



10- Vue panoramique depuis la D919, à proximité du bourg de Hescamps, sur le plateau



11- Vue panoramique depuis la D901, à l'approche du bourg d'Equennes-Eramecourt, sur le plateau

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

c- Des monuments protégés dans les vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	PEP	BLANGY SOUS POIX	EGLISE	HAUT		Clocher	LIMITE DE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	CROIXRAULT	HETRE DIT "LA CANNE AU BOIS" AU LIEU DIT LE "BOIS DU PARC"	HAUT	XVIII/XIX	Arbre remarquable aujourd'hui disparu	DANS UN BOISEMENT	PRIVE	SITE CLASSE / DECLASSEMENT A ENVISAGER	potentiellement visible
AEE	PEP	EQUENNES ERAMECOURT	EGLISE D'EQUENNES	HAUT	XIX	Eglise y compris les sols	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	PEP	FREMONTIERS	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	XV-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	FREMONTIERS	MOULIN	HAUT	XIX	Bâtiment de meunerie ; roue ; vannage et déversoir ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiment environnant la cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE DAINT VAST D'AGNIERES	HAUT	XII-XIII-XVI	Eglise	ISOLE	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	XVI	Portail	CENTRE DE HAMEAU	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	EGLISE SAINT DENIS	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère de Poix, Evoissons et Parquets compte 7 monuments protégés au titre des Monuments Historiques et 1 site protégé au titre du Code de l'Environnement. D'après l'aplats ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis 1 monument et 1 site : **l'église d'Equennes et le hêtre dit «la canne au Bois»** ; le hêtre remarquable a aujourd'hui disparu. Un déclassement de ce site est envisagé, il n'y a donc pas d'enjeu vis à vis du projet éolien de Marendeuil.

EGLISE D'EQUENNES-ERAMECOURT

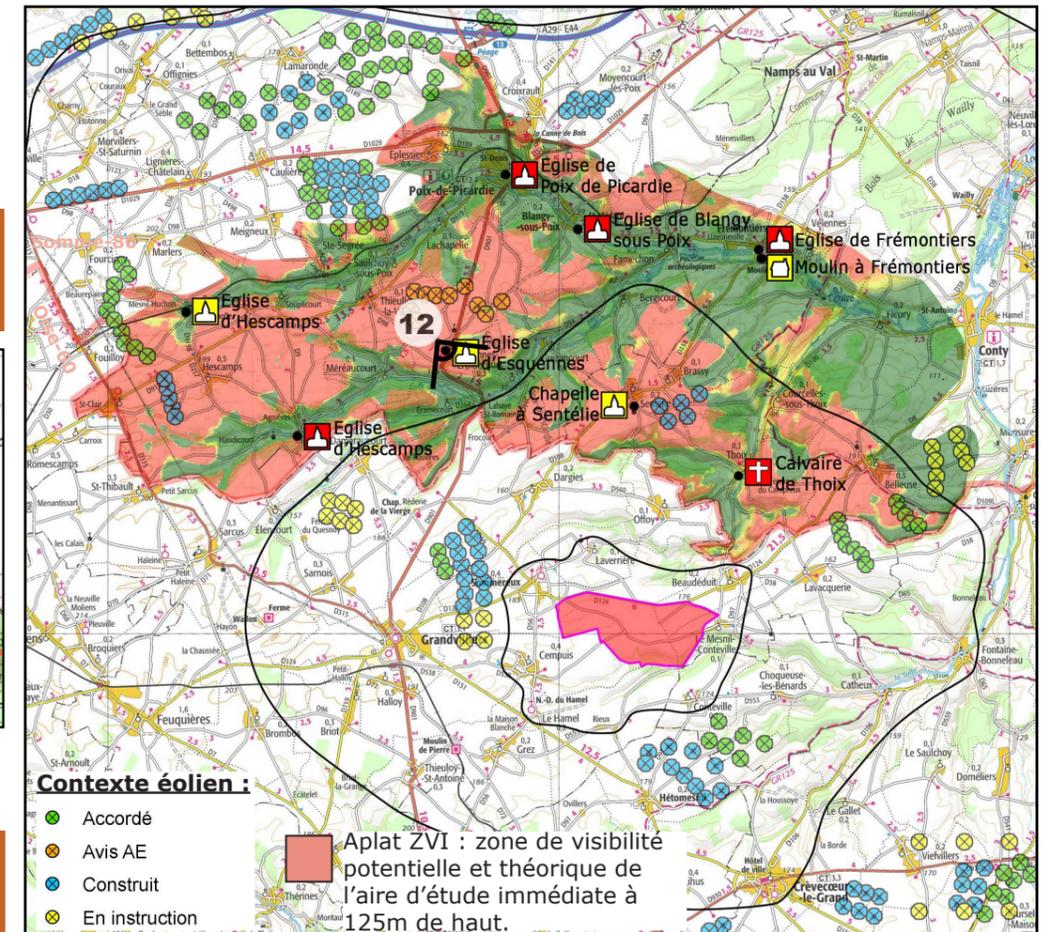
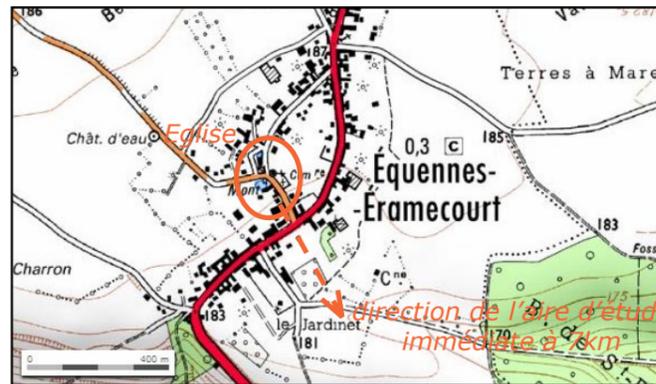
Inscrite Monument Historique

Éléments protégés = l'église y compris les sols

Sensibilité faible du fait de l'éloignement et du contexte bâti et arboré du bourg d'Equennes-Eramecourt



12- Vue sur l'église d'Equennes, au centre du bourg



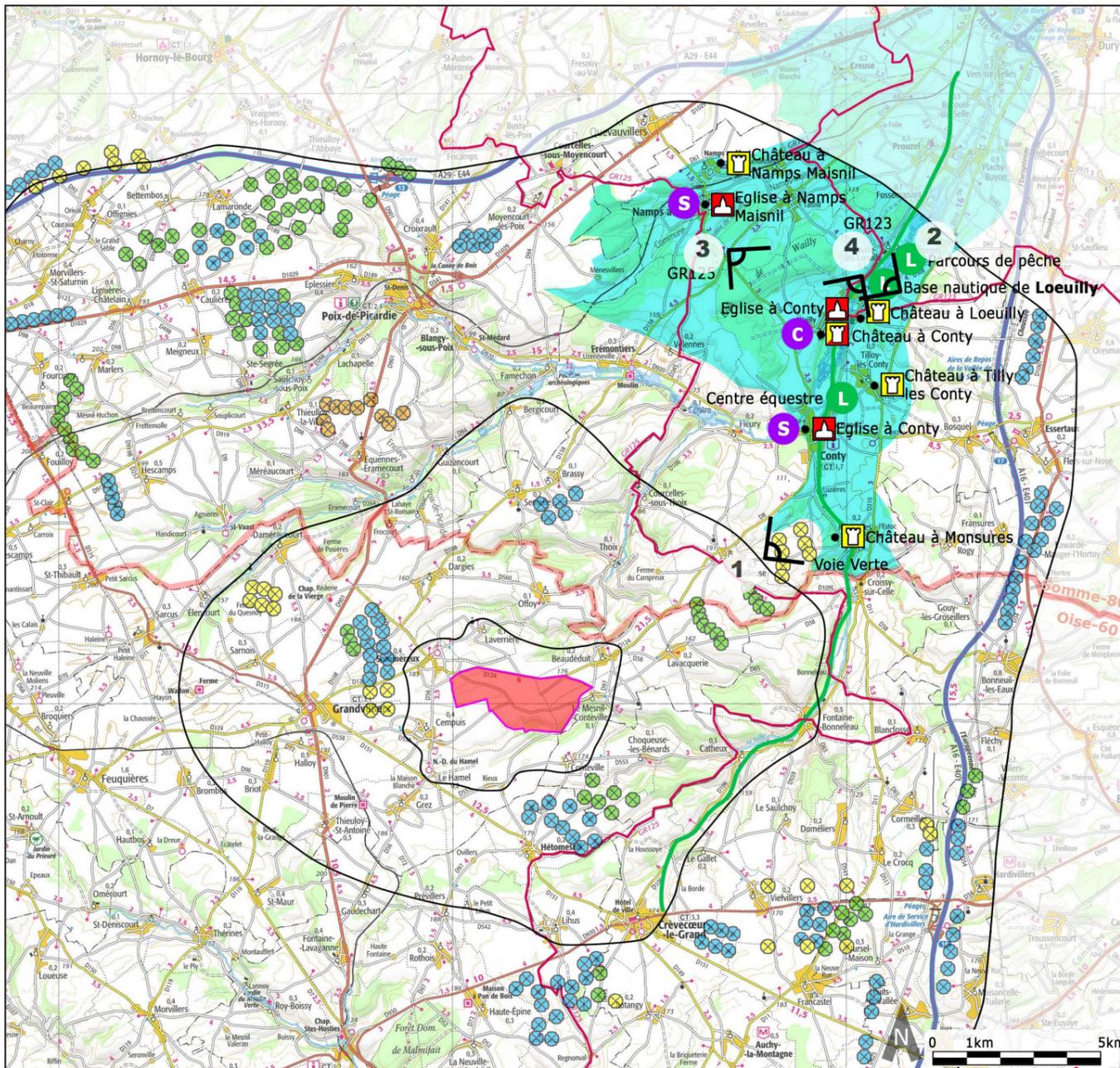
Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

ENJEUX / POIX EVOISSONS ET PARQUETS

L'unité paysagère des vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets est un réseau de vallées parallèles qui se réunissent dans la Poix. La perception des paysages est marquée d'une nette opposition entre les plateaux et les vallées ; les vues depuis les plateaux étant larges et profondes. L'échelle du grand éolien est installée depuis les premiers-plans jusqu'aux arrières-plans. A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le projet de Marendeuil se situe dans la direction d'un ensemble d'éoliennes en service entre Grandvilliers et Crèvecœur-le-Grand. La sensibilité paysagère est donc faible à modérée compte tenu des potentiels effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de vision. La sensibilité patrimoniale est faible.

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

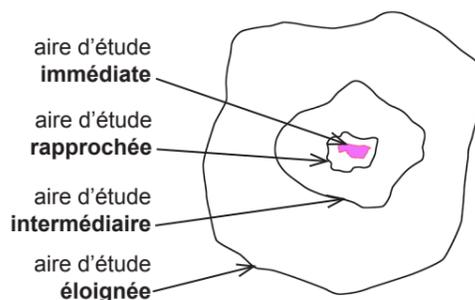
4 LA VALLEE DE LA SELLE - Somme



Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction
- GR 123 et 125
- Voie Verte

- édifice religieux classé
- château inscrit et classé
- château inscrit
- S site touristique
- C château ouvert à la visite
- L site naturel



Carte de l'unité paysagère «Vallée de la Selle», à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

a- Une vallée aux reliefs peu marqués

L'ensemble paysager de la vallée de la Selle suit les caractéristiques géographiques des versants dissymétriques : «à l'est, la limite épouse la ligne de crête du versant de vallée, à l'ouest, elle s'ouvre sur la vallée de Namps-Maisnil. Le profil des versants de la vallée de la Selle est doux : les plateaux dominant le fond de vallée d'un peu moins de cent mètres.»*

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est la partie sud de la vallée de la Selle, entre Nampy et Monsures, qui est concernée par l'étude. Ses limites sont distantes d'environ 8 à 10 kilomètres de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil, séparées d'elle par l'ensemble paysager des vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets, rivières affluentes de la Selle.

Parmi les spécificités de ces paysages, les plateaux et les versants occidentaux de la vallée de la Selle comptent un massif boisé important : les bois de Wailly et de Loeuilly. «Ces bois sont des vestiges de la forêt de la Selle, défrichée entre l'an Mil et le XIIIème siècle.»*

«La tradition agricole de la vallée de la Selle est ancestrale, mais ses habitants travaillent également le textile depuis le XVIème siècle. Sur un parcours de 36 kilomètres, pas moins de 34 moulins sont recensés au XVIIIème siècle.»* A cette époque, «la prospérité de la vallée se traduira par la construction de quelques beaux domaines dont ceux de Namps-au-Mont (inscrit).»*

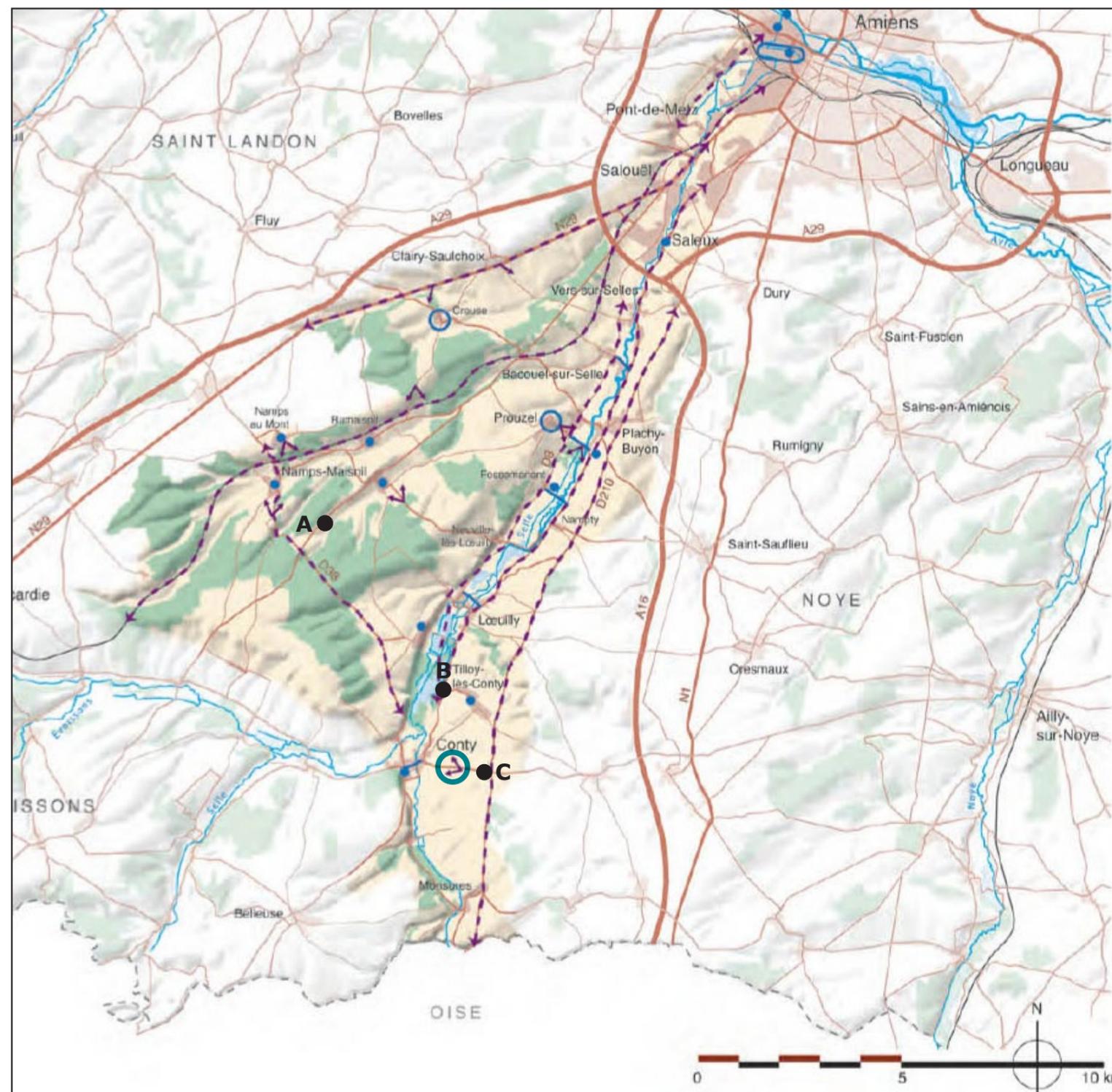
Aujourd'hui, ce patrimoine industriel de la vallée est partiellement désaffecté ou reconverti. Des activités de loisirs liées à l'eau et activités de sport ou de découverte se sont développées: parcours de pêche, base nautique, activités équestres, voie verte sur l'ancien tracé de la voie ferrée Amiens-Beauvais...

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme



1- Vue panoramique sur les paysages de la vallée de la Selle et de ses vallées sèches, depuis la la sortie est de Belleuse, en rebord de plateau.

b- Les paysages emblématiques de la Vallée de la Selle / Atlas des Paysages de la Somme



Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme :

«Éléments caractéristiques du paysage

- > Plateau crayeux entaillé par la vallée alluviale de la Selle et son réseau adjacent de vallées sèches ; asymétrie des versants
- > Vallée humide marécageuse et tourbeuse (marais, prairies, peupleraies)
- > Densité de boisements importante, notamment sur les pentes de versants et les rebords de plateaux
- > Rideaux sur les versants pentus cultivés
- > Chaussées traversant la Selle
- > Tradition industrielle de la Selle
- > Périurbanisation sensible de la Selle aval aux abords d'Amiens

Structures paysagères majeures

- > Vallées sèches de Namps-Maisnil et Creuse
- > Paysages de la vallée de la Selle autour de Prouzel-Wailly et Tilloy-les-Conty
- > Voies romaines encadrant la vallée de la Selle
- > Le parc de la Hotoie à Amiens et le patrimoine industriel (Creuse, Saleux, Vers-sur-Selle, Manufacture de velours Cosserat, etc.)»

Rappel : A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est la partie sud de la vallée de la Selle, entre Nampty et Monsures, qui est concernée par l'étude du projet de Marendeuil.

paysages emblématiques situés dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

○ point de vue emblématique orienté vers le projet de Marendeuil

Carte des paysages emblématiques de la «Vallée de la Selle», extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs éléments des paysages emblématiques de la vallée de la Selle sont concernés par le projet de Marendeuil : en particulier la vallée sèche de Namps-Maisnil, les paysages de la vallée de la Selle autour de Tilloy-les-Conty, et les voies romaines encadrant la vallée de la Selle :



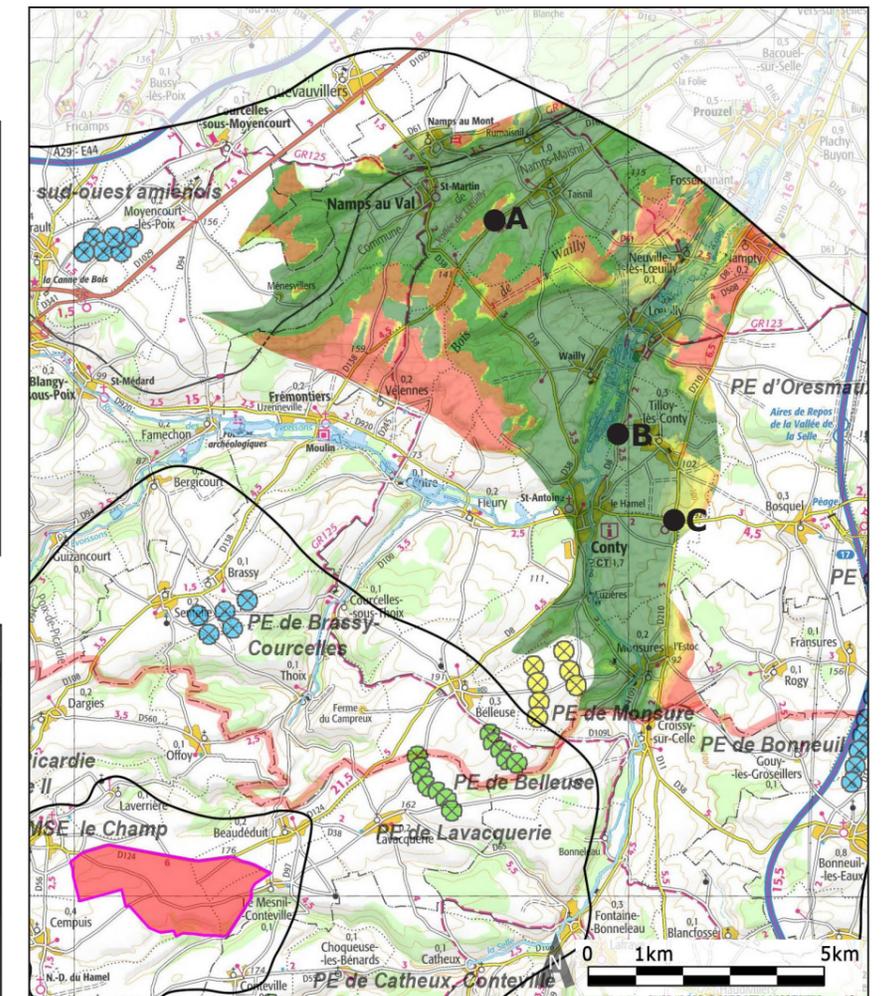
A- Vue panoramique sur le paysage de vallée sèche de Namps-Maisnil



B- Vue panoramique sur la vallée de la Selle à proximité de Tilloy-les-Conty sur la D8



C- Vue panoramique depuis la D920, depuis le rebord du plateau qui domine l'est de Conty et de la vallée de la Selle



Carte de localisation des points de vue, Vallée de la Selle

Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction

Aplat ZVI : zone de visibilité potentielle et théorique de l'aire d'étude immédiate à 125m de haut.

ATLAS DES PAYSAGES / VALLEE DE LA SELLE

La plupart des paysages et points de vue emblématiques identifiés dans l'Atlas des Paysage, et orientés vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil, se situent dans ou en limite de zones «hors ZVI», soit en limite ou en dehors de zones de visibilité potentielles vers le projet, en raison de la topographie de la vallée, des nombreux boisements et plus largement des masses végétales de premier-plan.

c- Echelle du paysage de la Vallée de la Selle, et perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil

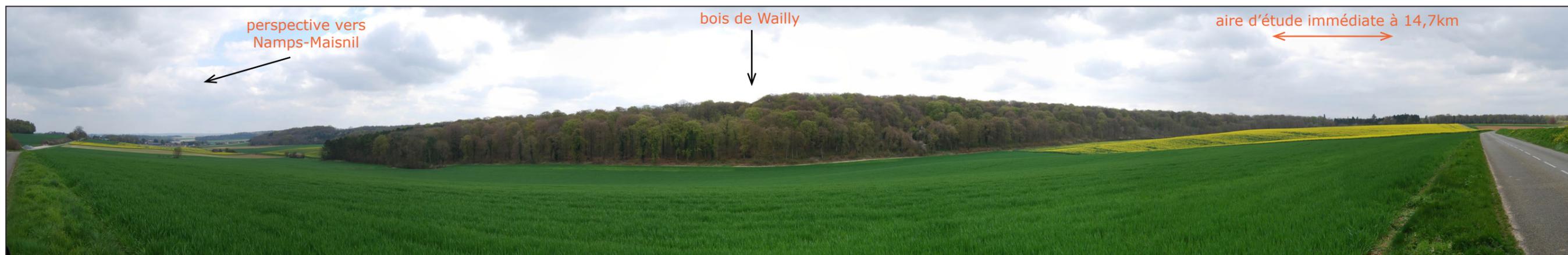
Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

- > **en fond de vallée** : éléments caractéristiques des vallées humides et tourbeuses : marais, prairies, peupleraies, arbres isolés.
- > **rideaux d'arbres** sur les versants pentus cultivés,
- > **clochers** et silhouette des villages situés en fond de vallée,
- > **boisements** notamment sur les pentes des versants et les rebords de plateau.

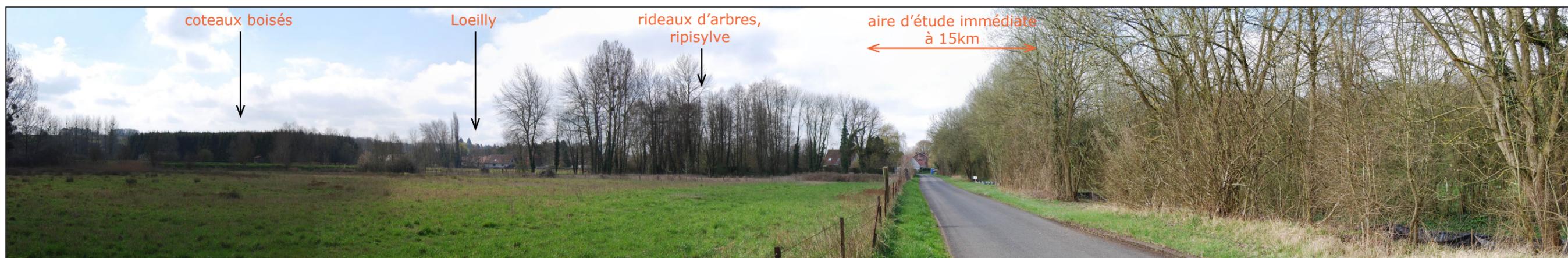
Le relief et les vallées sèches orientent et canalisent les vues ; les perspectives sont cadrées par des lisières boisées. Dans les fonds de vallée, en revanche, les vues sont limitées aux tout premiers-plans, occupées la plupart du temps par des structures végétales denses.



2- Vue panoramique sur le fond de la vallée de la Selle, depuis la chaussée qui rejoint les deux versants, à la hauteur de Neuville-les-Loeuilly



3- Vue panoramique depuis la D138, à la hauteur du bois de Wailly.



4- Vue panoramique à l'entrée nord du bourg de Loeilly, dans le fond de la vallée de la Selle.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Des bourgs ruraux encore préservés de l'influence de la métropole amiénoise

Alors que «les communes péri-urbaines proches de l'agglomération amiénoise sont aujourd'hui marquées par une modification de leur structure démographique et une emprise grandissante des constructions nouvelles»*, le plateau et le sud de la vallée, où s'étend l'aire d'étude éloignée, conservent des villages ruraux traditionnels. Conty (1700 habitants environ) et Namps-Maisnil (1000 habitants environ), sont encore des bourgs ruraux ; la péri-urbanisation est sensible à partir de Loeilly (800 habitants environ), puis vers Prouzel et tous les bourgs vers Amiens.

*Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs de l'aire d'étude éloignée :

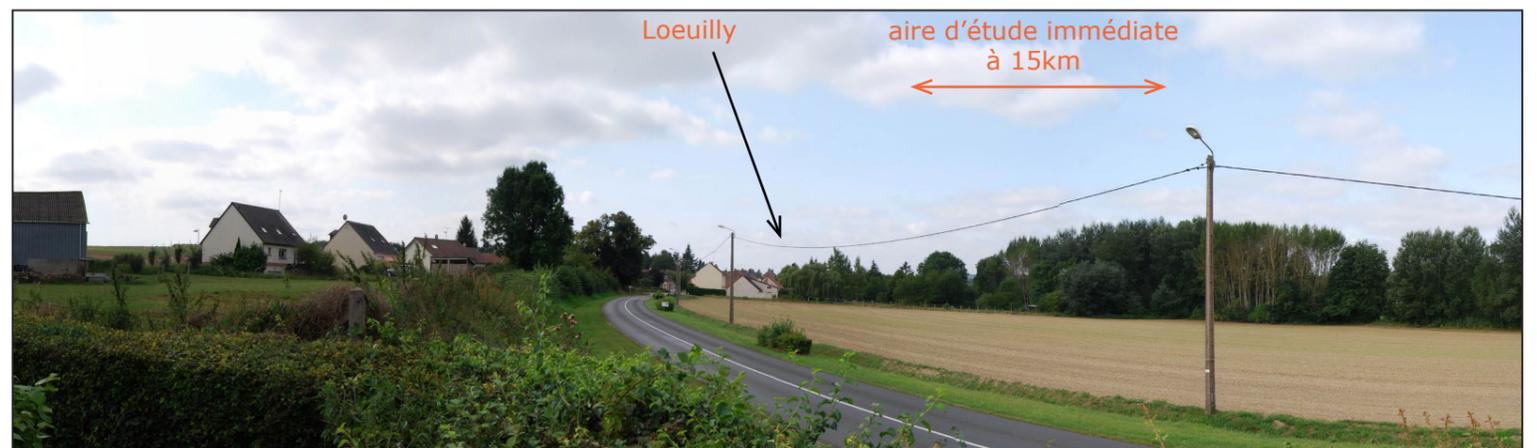
Dans cette unité paysagère, 3 bourgs comptent plus de 900 habitants : Conty, Loeilly et Namps-Maisnil. Comme les autres bourgs de vallée caractéristiques de cette unité paysagère, ils sont pour la plupart pris dans un ensemble de structures végétales complexes qui limitent les vues dégagées sur le reste du paysage. C'est d'autant plus marqué depuis les centres-bourgs où les fronts bâtis masquent le paysage. Dans les communes où l'extension du bourg prend la forme de pavillons implantés le long des voies d'accès, comme à Loeilly par exemple, les vues sont plus ouvertes; les profondeurs de champ restent très courtes.



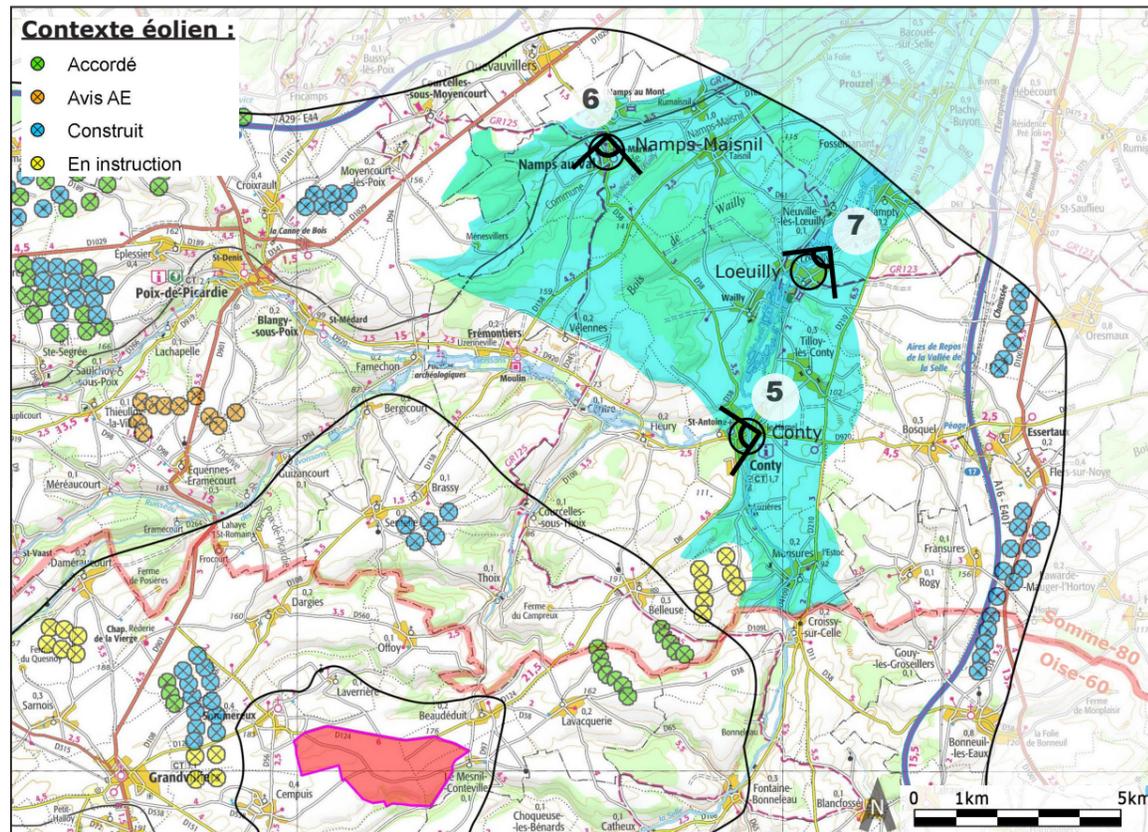
5- Vue sur l'église et le centre-bourg de Conty



6- Vue sur le bourg de Namps au Val (commune de Namps-Maisnil) depuis la D38



7- Vue sur le bourg de Loeilly depuis le cimetière - extension pavillonnaire du bourg.



Carte de localisation des points de vue, Vallée de la Selle

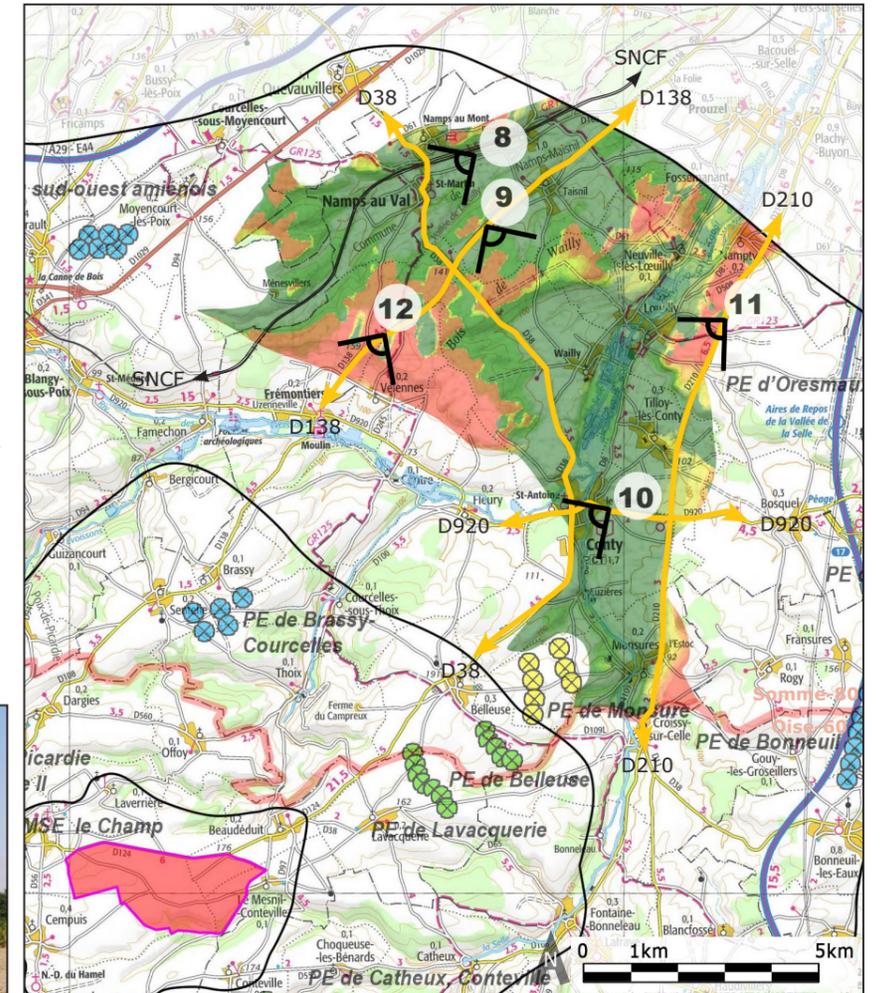
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

Les axes de circulation les plus importants sont situés plutôt sur ou en rebord des plateaux :

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les principaux axes de circulation de l'unité paysagère de la vallée de la Selle évitent les fonds de vallée et convergent vers quelques bourgs importants tel que Conty. Les axes secondaires et de desserte locale occupent plutôt les fonds de vallées et desservent l'ensemble des petits bourgs.

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux axes de circulation de l'aire d'étude éloignée :

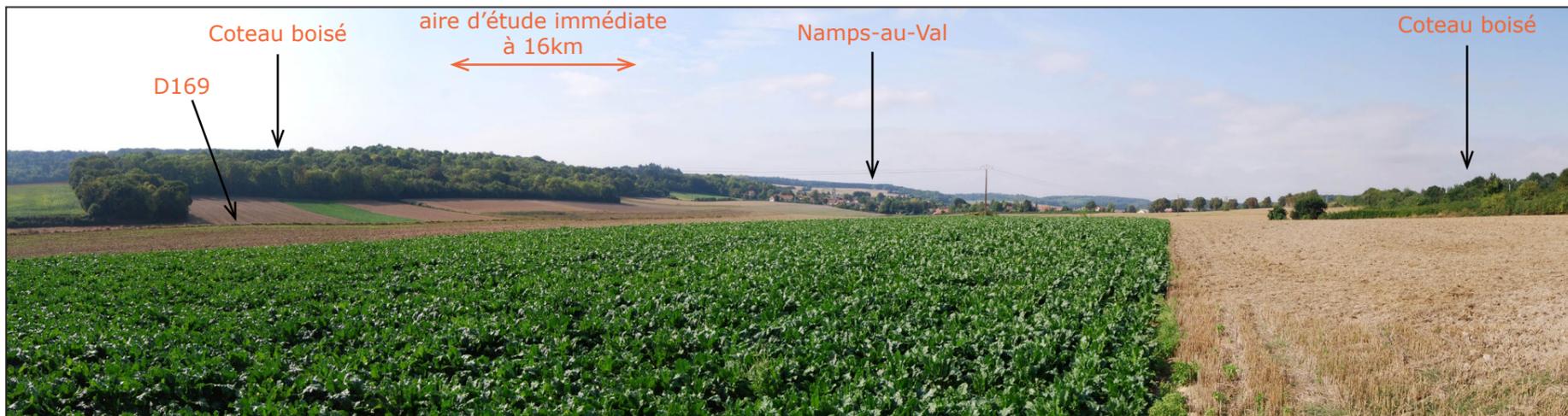
Depuis l'ensemble des axes de circulation situés plutôt en point haut, les vues panoramiques sont nombreuses, larges et profondes. Orientées par les grandes lignes du relief (nord-est/sud-ouest), certaines vues s'ouvrent en direction du projet de Marendeuil, cadrées tantôt par des masses boisées, tantôt par des coteaux occupés par des parcelles de grandes cultures.



Carte de localisation des points de vue, Vallée de la Selle

Contexte éolien :

- Accordé
 - Avis AE
 - Construit
 - En instruction
- Aplat ZVI : zone de visibilité potentielle et théorique de l'aire d'étude immédiate à 125m de haut.

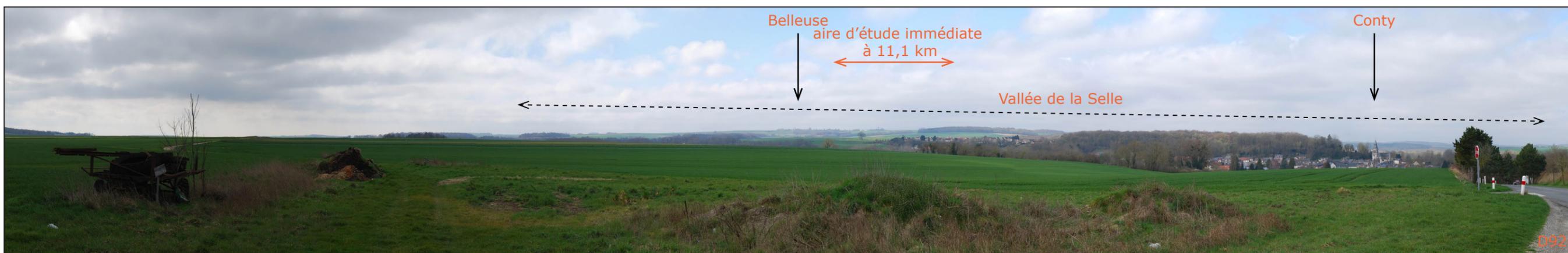


8- Vue depuis les abords de la D169 en direction de Namps-au-Val (commune de Namps-Maisnil)

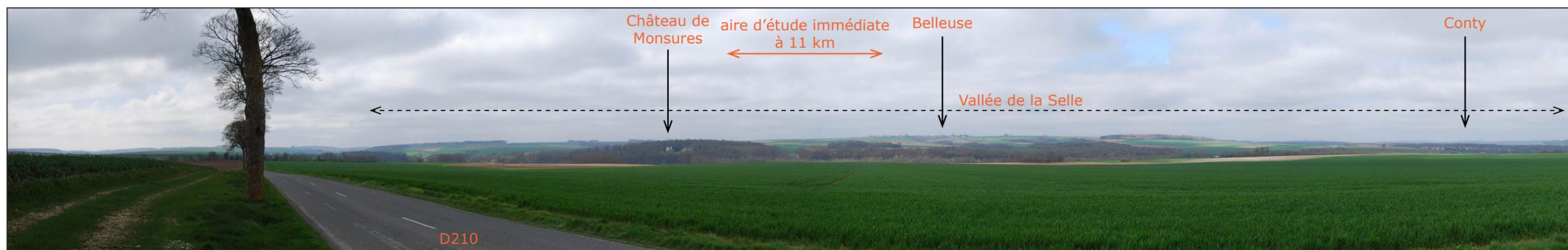


9- Vue depuis la D138 sur le paysage de vallon sec à proximité de Namps-Maisnil

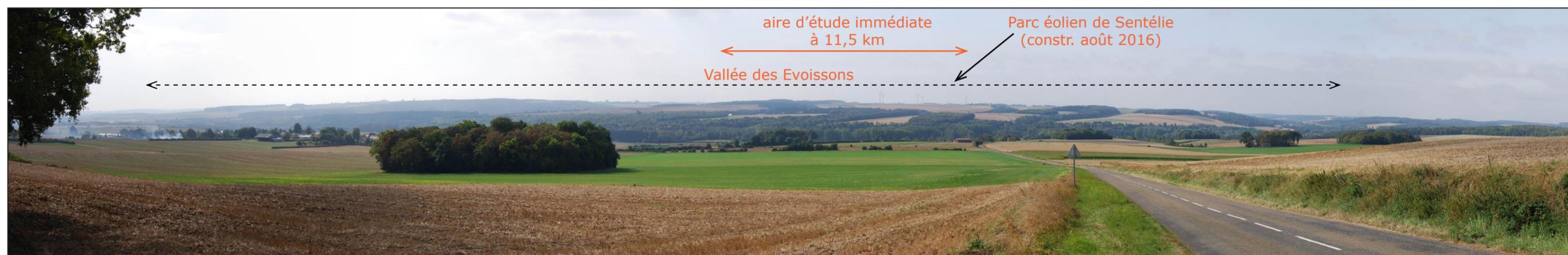
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



10- Vue panoramique depuis la D920, depuis le rebord du plateau qui domine l'est de Conty et de la vallée de la Selle



11- Vue panoramique depuis la D210 qui domine la vallée de la Selle

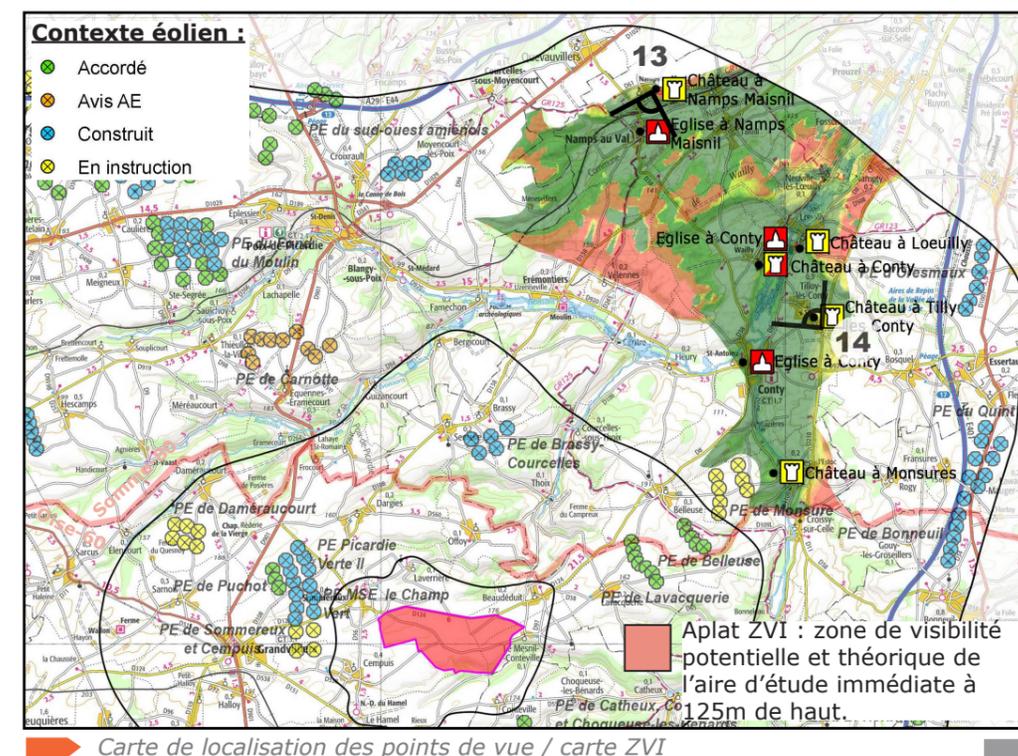


12- Vue panoramique depuis la D138 après la traversée des bois de Wailly, et au basculement des paysages de l'unité paysagère de la Vallée de la Selle, vers la vallée des Evoissons

d- Des monuments protégés dans la vallée de la Selle

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	VS	CONTY	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Ruines de l'hémicycle ; les façades et toitures du bâtiment Sud-Est des communs ; la façades subsistante du bâtiment Nord-Ouest ; terrasses avec leurs murs de soutènement	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Façades et toitures de l'aile subsistante ainsi que la pièce dite la chapelle	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	CONTY	EGLISE SAINT VAAST DE WAILLY	HAUT	XVIII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI
AEE	VS	LOEUILLY	DEMEURE ET PARC DE CHASSE	HAUT	XIX	La demeure et son parc de chasse, comprenant la maison et les dépendances (communs et maison des domestiques) , façades et toitures, le jardin d'hiver en totalité, le jardin, le potager et les murs de clôture, ainsi que le parc de chasse en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	MONSURES	CHÂTEAU EGLISE SAINT MARTIN DE NAMPS AU VAL	HAUT	XVII-XVIII-XIX	Restes de l'ancien château, façades et toitures	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VS	NAMPS MAISNIL	CHÂTEAU DE NAMPS AU MONT	HAUT	XVIII	Façades et toitures ; hall d'entrée ; la fontaine en marbre située au pied de l'escalier Ouest ; la cuisine avec le four à pain et dallage de pierre et les pièces suivantes avec leur décor : au rez-de-chaussée : le grand salon, la salle à manger et la chambre au midi ; au premier étage : la chambre au Nord (à l'exclusion des cheminées modernes avec leurs trumeaux situées dans le grand salon, la chambre au midi et la chambre au Nord)	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	VS	TILLOY LES CONTY	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Le château (façades et toitures) , le hall d'entrée, ses deux paliers et escaliers, ainsi que son parc en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère de la vallée de la Selle compte 9 monuments protégés au titre des Monuments Historiques. D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis 2 monuments : **le château de Namps-au-Mont à Namps-Maisnil et le château de Tilloy-lès-Conty**



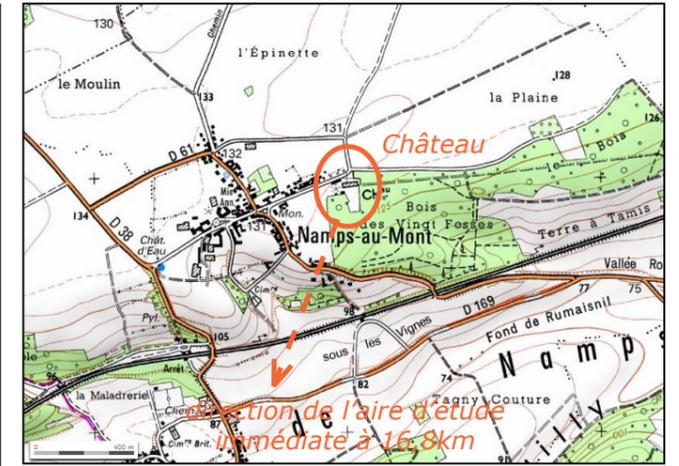
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

CHATEAU DE NAMPS-AU-MONT

Inscrit Monument Historique

Éléments protégés = Façades et toitures ; hall d'entrée ; la fontaine en marbre située au pied de l'escalier Ouest ; la cuisine avec le four à pain et dallage de pierre et les pièces suivantes avec leur décor : au rez-de-chaussée : le grand salon, la salle à manger et la chambre au midi ; au premier étage : la chambre au Nord (à l'exclusion des cheminées modernes avec leurs trumeaux situées dans le grand salon, la chambre au midi et la chambre au Nord)

Sensibilité faible à nulle du fait de l'éloignement et du massif boisé dense qui occupe le coteau et contre lequel le château est appuyé. Par ailleurs, l'orientation de la façade du château (vers le nord), mise en scène par un alignement de platanes, est opposée à la direction du projet.



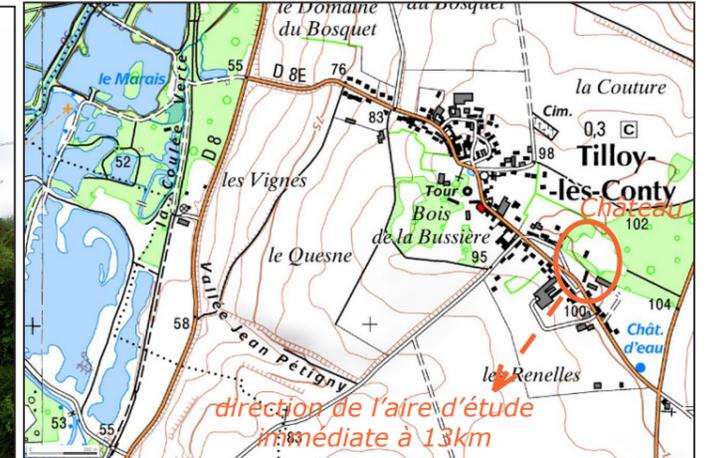
13- Vue sur le château de Namps-au-Mont et son axe planté.

CHATEAU DE TILLOY-LES-CONTY

Inscrit Monument Historique

Éléments protégés = Le château (façades et toitures), le hall d'entrée, ses deux paliers et escaliers, ainsi que son parc en totalité

Sensibilité faible en raison de l'éloignement de plus de 13km, et du contexte paysager du château : un parc clos de murs et de grands arbres, des façades continues et des plantations d'alignement long des axes, à la sortie sud du bourg.



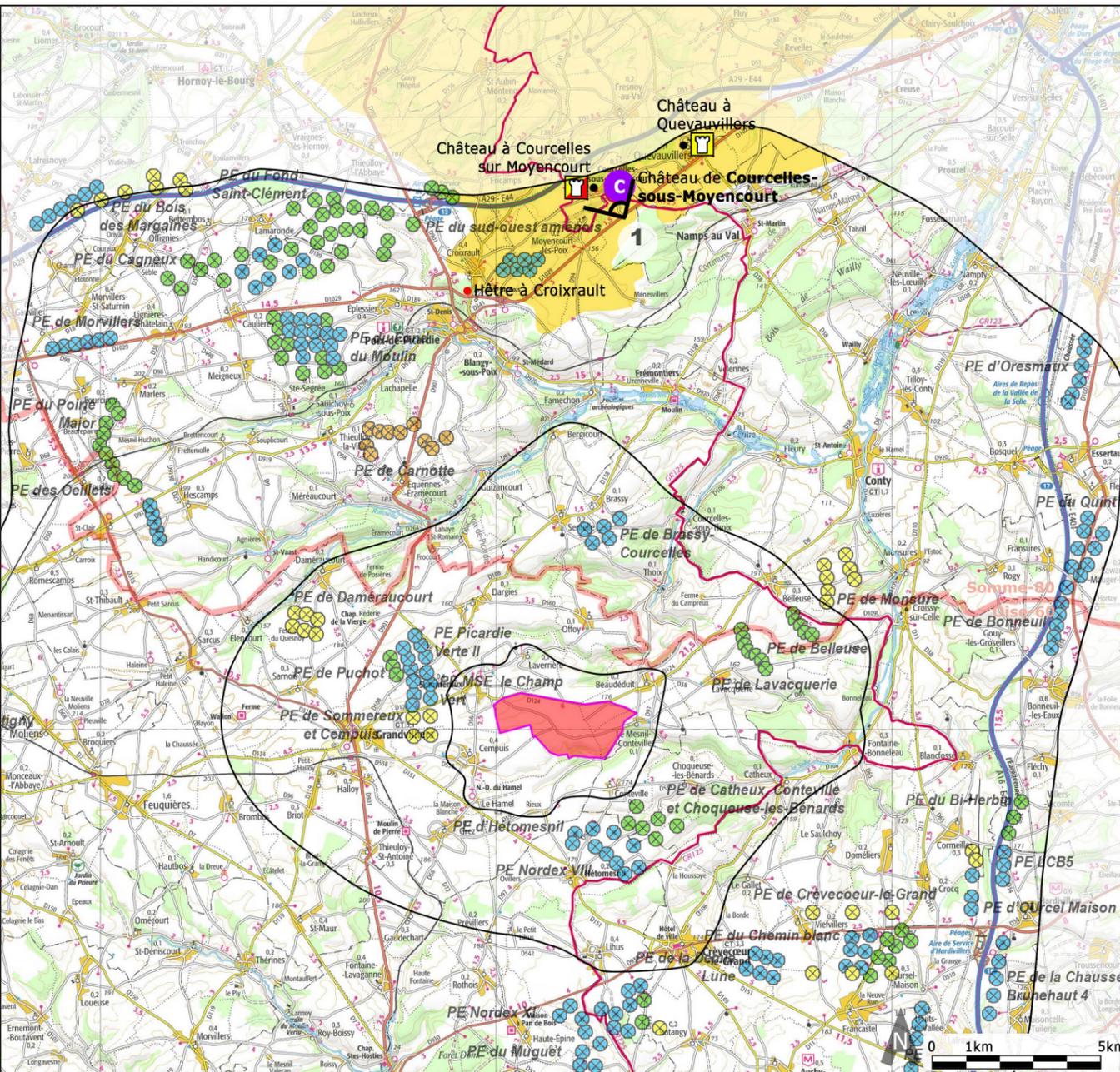
14- Vue sur le château de Tilloy-les-Conty (très fortement endommagé par un incendie en 2013) et son environnement arboré.

ENJEUX / VALLEE DE LA SELLE

Mise à distance du projet de Marendeuil par les paysages des vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets, l'unité paysagère de la vallée de la Selle se caractérise par une large vallée et des plateaux partiellement boisés. Ce relief et cette couverture végétale créent des perceptions visuelles très contrastées, où l'échelle du grand éolien n'est pas encore bien lisible (mais plusieurs projets sont à l'étude, ou accordés). Bien que quelques vues panoramiques larges et profondes s'ouvrent depuis certains coteaux dégagés, la sensibilité paysagère vis à vis du projet de Marendeuil, éloigné de plus de 10km, est globalement faible. La sensibilité patrimoniale est faible.

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

5 AUTOUR DU SAINT-LANDON - Somme



a- A la limite sud de l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon»

C'est la limite sud de l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon» qui est concernée par le projet de parc éolien de Marendeuil : aux confins des paysages de la vallée de la Selle et des vallées de Poix, Parquets et Evoissons, l'ensemble de plateaux, vallées et vallons du paysage «Autour du Saint-Landon» sont orientés selon un axe sud-ouest/nord-est.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les paysages des vallons du Saint-Landon n'occupent qu'une petite surface, au nord du projet. Toutefois, on y retrouve la plupart des caractéristiques paysagères de l'unité :

- > un plateau ondulé présentant «des paysages cultivés découverts scandés de bois de feuillus et ponctués de «remises».»*
- > un territoire de passage depuis l'antiquité, avec la voie romaine Amiens-Rouen (= D1029)
- > l'implantation des villages dans les vallées sèches (Moyencourt-les-Poix), ou en position plus défensive sur les versants (Courcelles-sous-Moyencourt), ou encore sur le plateau autour du réseau viarie (Quevauvillers).
- > des châteaux du XVIIIème qui témoignent de la prospérité agricole du Grand Siècle (Courcelles-sous-Moyencourt) et d'autres châteaux reconstruits après les invasions espagnoles de 1636 (Quevauvillers).

* Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

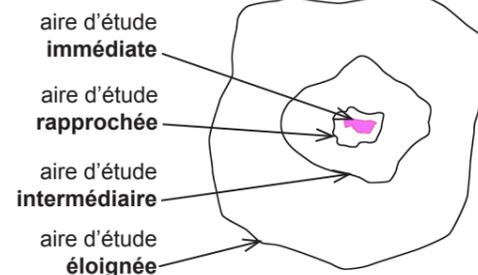


1- Vue vers l'unité paysagère Autour du Saint-Landon, depuis la D1029, à la hauteur de Courcelles-sous-Moyencourt

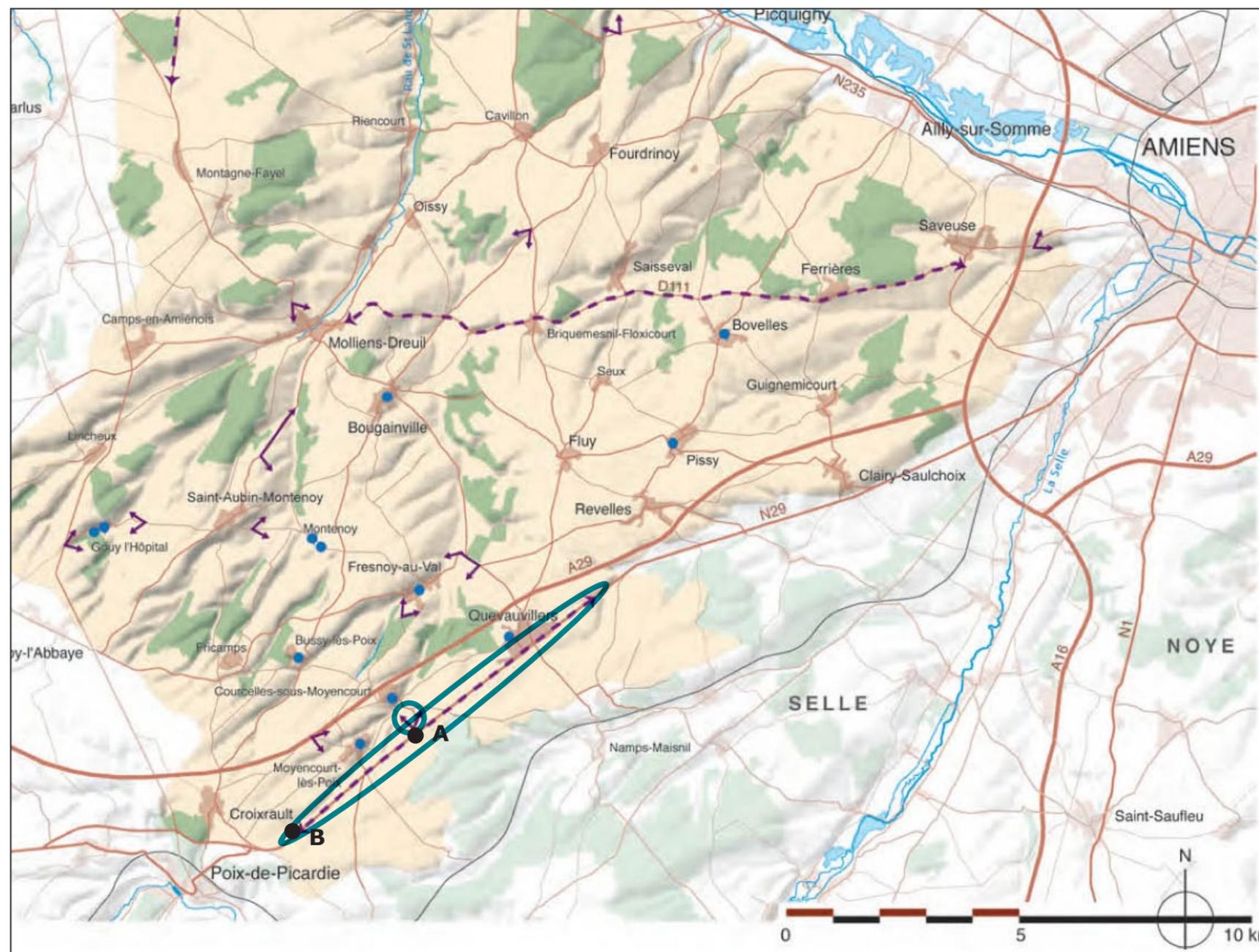
Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction

- château inscrit et classé
- château inscrit
- château ouvert à la visite
- GR 125



b- Les paysages emblématiques «Autour du Saint-Landon» / Atlas des Paysages de la Somme



Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme :

«Eléments caractéristiques du paysage

- > Plateau crayeux, entaillé et modelé par la vallée alluviale du Saint-Landon, ainsi que par un ensemble de vallées sèches affluentes à la Somme
- > Plateau de grandes cultures, ouvert, ponctué de bois, de réserves et de villages-bosquets
- > Fonds de vallée présentant une alternance de prairies, d'étangs et de peupleraies. Versants structurés par les haies, les bois, les pâtures et les vergers ; larris dans les vallées sèches
- > Urbanisation du plateau : villages édifiés à un croisement de routes ou le long des voies souvent autour de mares
- > Urbanisation des vallées : villages étroits et allongés au dessus des fonds inondables, ou édifiés au point de confluence de plusieurs vallons
- > Urbanisation des vallons secs : villages édifiés à l'abri des dépressions ou en position plus défensive sur le promontoire d'un versant

Structures paysagères majeures

- > Paysage des vallées sèches (structures agraires et bâti traditionnels = : vallons de Gouy à Montenois (Mons de Molliens et grande côte de Montenois); Vallon de Courcelles-sous-Moyencourt (village sur le versant, surmonté par le château et son parc) ; larris de Monterons et de la vallée de Tenfol

Points de vue et axes de perception principaux

- > D70, D111, ex-N29 sur le plateau
- > Points de vue ponctuels : Courcelles-sous-Moyencourt, vallée du Tenfol, Soues ou Molliens-Dreuil (vallée du Saint-Landon)

Rappel : A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est la limite sud du paysage «Autour du Saint-Landon», entre Poix et Quevauvillers, qui est concernée par l'étude du projet de Marendeuil.

Carte des paysages emblématiques du paysage «Autour du Saint-Landon», extraite de l'Atlas des Paysages de la Somme

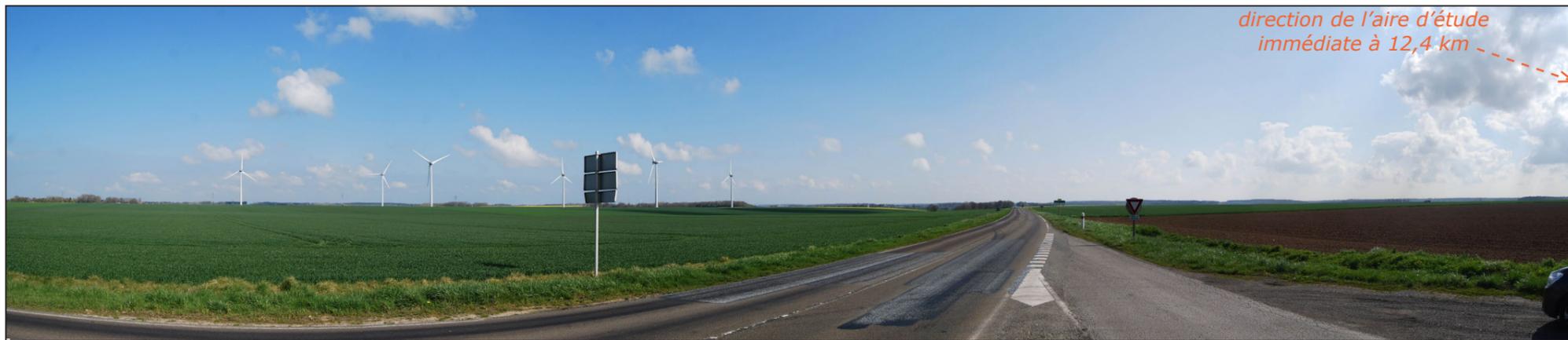
— paysages emblématiques situés dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

○ point de vue emblématique situé dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

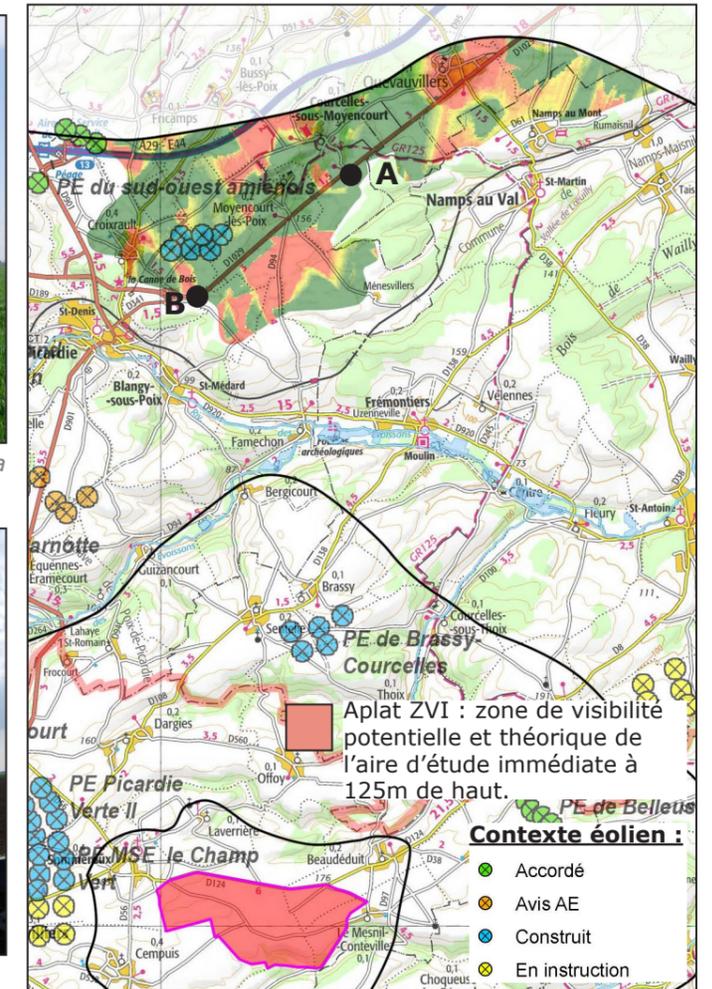
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



A- Vue panoramique sur la structure paysagère majeure de vallon de Courcelles-sous-Moyencourt (village sur le versant, surmonté par le château et son parc) depuis la D1029 (ex-N29)



B- Vue panoramique sur le paysage Autour du Saint-Landon, depuis la D1029 (ex-N29)



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

ATLAS DES PAYSAGES / AUTOUR DU SAINT-LANDON

La plupart des paysages et points de vue emblématiques identifiés dans l'Atlas des Paysage de la Somme, ne sont pas orientés directement vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil. Les points de vue les plus représentatifs illustrés ci-dessus se situent dans ou en limite de zones «hors ZVI», soit en limite ou en dehors de zones de visibilité potentielles vers le projet, en raison de la topographie des vallons.

c- Perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil depuis les paysage «Autour du Saint-Landon»

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

- > **en vallée** : versants structurés par des haies, des bois, des pâtures et des vergers
- > **boisements** ponctuels notamment sur les rebords de plateau
- > **clochers** et silhouette caractéristique des villages-bosquets situés sur le plateau
- > **parcs éoliens**

Perception depuis les principaux bourgs et axes de circulation :

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon» compte 4 bourgs : 3 villages de moins de 400 habitants plutôt situés dans les vallons (Croixrault, Moyencourt-les-Poix et Courcelles-sous-Moyencourt) et une petite ville de plus de 1100 habitants : Quevauvillers, traversée par la D1029, qui s'étend le long de cet axe de circulation fréquenté. Les autres axes de circulation sont des voies de desserte secondaire, ou très ponctuellement à la limite nord de l'aire d'étude éloignée, le tracé de l'A29.

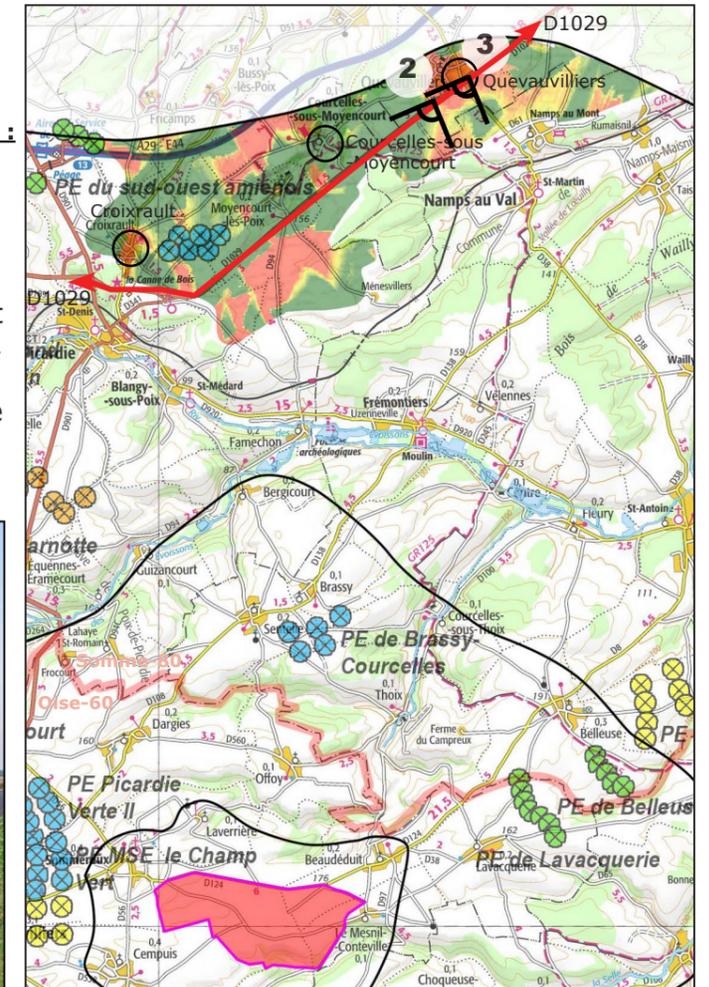


2- Vue sur le sud de l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon», depuis la D1029, à la sortie sud-est de Quevauvillers.

Aplat ZVI : zone de visibilité potentielle et théorique de l'aire d'étude immédiate à 125m de haut.

Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI



3- Vue depuis le centre-bourg de Quevauvillers, en direction du projet de Marendeuil, distant de 16,7km.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

d- Des monuments protégés

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Façades et toitures ainsi que le portail d'entrée et le jardin à la française	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	potentiellement visible
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Boiseries directrices de la chambre du rez-de-chaussée ; château d'eau ; façades et toitures de l'ensemble des communs ; l'arboretum et sa grotte ; la grille du parc ; la statue par Jacquemart	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEE	ASL	QUEVAUVILLERS	CHÂTEAU (VIEUX ET GRAND)	HAUT	XVIII	Le château (Vieux et Grand) , façades et toitures, les écuries, l'orangerie, le puits anglo-chinois, les deux longs bâtiments de la ferme en brique et pierre (excepté leurs extrémités, l'habitation moderne et le hangar) , le bâtiment de la ferme à ossature bois et torchis et sa cave, en totalité, le parc, les clôtures en pierre et silex, l'entrée en fer à cheval et le saut-de-loup dans l'axe du parc	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon» compte 2 monuments protégés au titre des Monuments Historiques, dont le château de Courcelles-sur-Moyencourt avec 2 niveaux de protection.

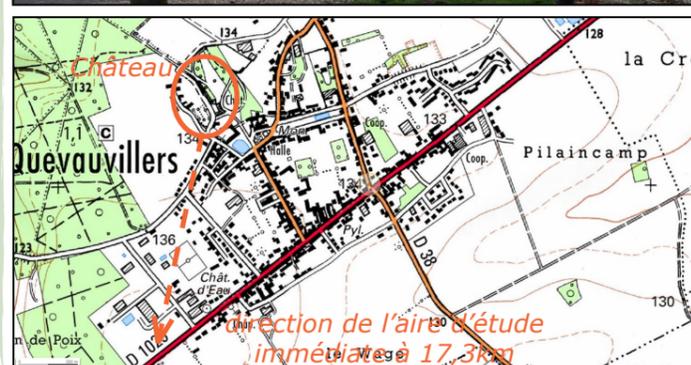
D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis ces 2 monuments : **le château de Courcelles-sous-Moyencourt et le château de Quevauvillers.**

CHATEAU DE QUEVAUVILLIERS

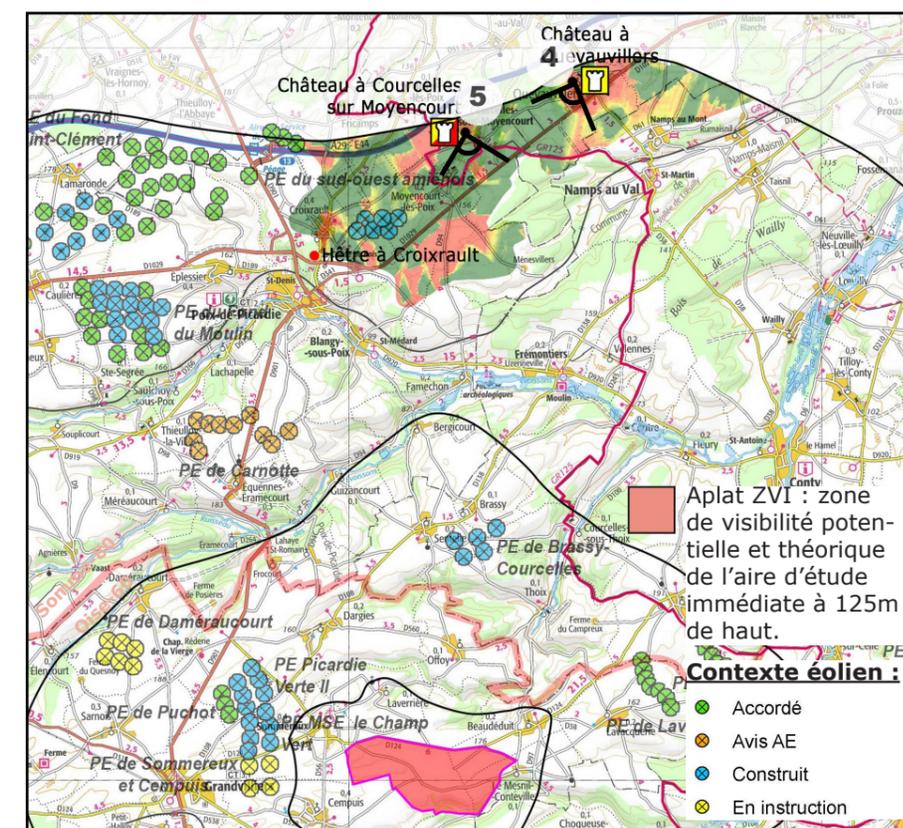
Inscrit Monument Historique

Éléments protégés = Le château, façades et toitures, les écuries, l'orangerie, le puits anglo-chinois, les deux longs bâtiments de la ferme en brique et pierre (excepté leurs extrémités, l'habitation moderne et le hangar), le bâtiment de la ferme à ossature bois et torchis et sa cave, en totalité, le parc, les clôtures en pierre et silex, l'entrée en fer à cheval et le saut-de-loup dans l'axe du parc

Sensibilité faible à nulle du fait de l'éloignement et de l'orientation de la façade du château opposée au projet.



4- Vue sur le château de Quevauvillers et sur le bourg de Quevauvillers



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



5- Vue sur le château de Courcelles-sous-Moyencourt

CHATEAU DE COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT

Inscrit et classé Monument Historique

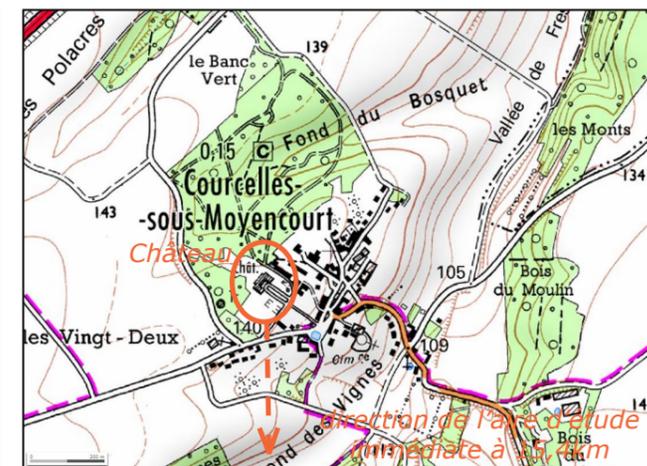
Eléments protégés par inscription = Boiseries directoires de la chambre du rez-de-chaussée ; château d'eau ; façades et toitures de l'ensemble des communs ; l'arboretum et sa grotte ; la grille du parc ; la statue par Jacquemart.

Eléments protégés par classement = Façades et toitures ainsi que le portail d'entrée et le jardin à la française.

➔ Sensibilité faible à nulle du fait de l'éloignement avec le projet. L'orientation nord-ouest/sud-est de la façade et du portail d'entrée ne se trouve pas dans l'axe du projet, situé à plus de 15km de ce point de vue.



6- Vue panoramique dans l'axe du château de Courcelles-sous-Moyencourt, prise depuis le portail monumental.

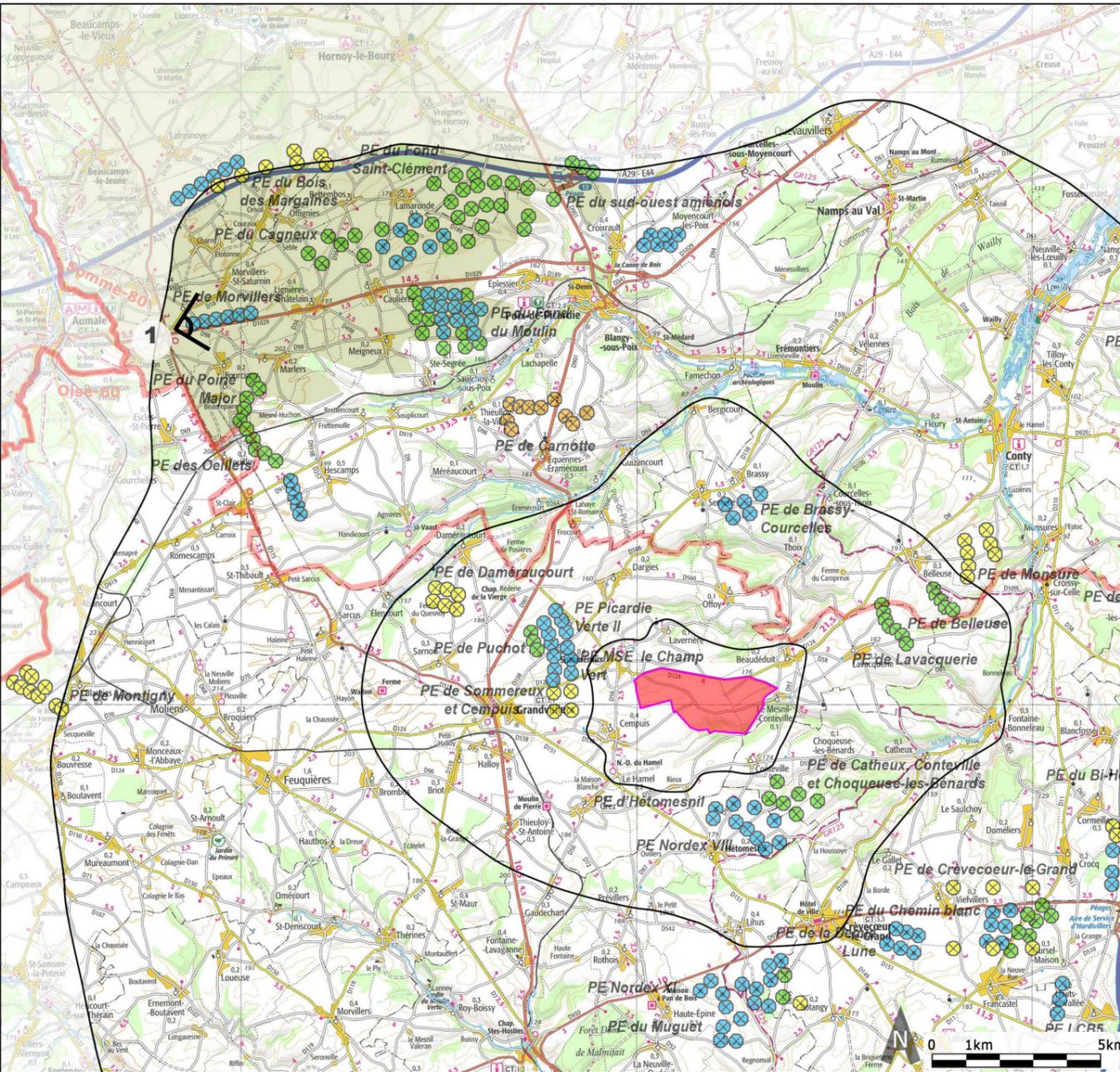


Cette vue panoramique illustre également la perception depuis le GR125, qui traverse les paysages «Autour du Saint-Landon» pour rejoindre la vallée des Evoissons vers le sud.

ENJEUX / AUTOUR DU SAINT-LANDON

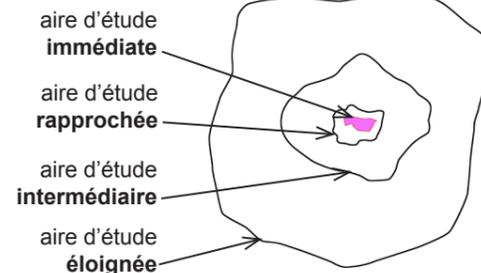
Les vues qui s'ouvrent depuis le sud de l'unité paysagère «Autour du Saint-Landon» sont larges et profondes, et donnent à voir toutes les caractéristiques du Plateau Picard. Depuis la D1029, axe très fréquenté qui traverse ou dessert les plus gros bourgs de l'unité, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le projet de parc éolien de Marendeuil est éloigné de plus de 15km. A cette distance, et compte tenu de l'ouverture très large des champs de vision, la sensibilité paysagère vis-à-vis du projet de Marendeuil est faible. La sensibilité patrimoniale est faible à nulle.

6 LE PLATEAU AGRICOLE DU VIMEU - Somme



Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction



a- Le sud du plateau agricole du Vimeu

«Le plateau agricole du Vimeu comprend de grandes surfaces de «plaines» crayeuses recouvertes de limon.» *

C'est l'extrémité sud de ce plateau qui est concernée par l'aire d'étude éloignée pour le projet de parc éolien de Marendeuil. Limitée au nord par le tracé de l'A29, entre Neufchâtel-en-Bray et Amiens (inaugurée en 2005), et au sud par la vallée de Poix, cette partie du Vimeu se caractérise par «un plateau depuis longtemps défriché et parcouru de champs ouverts, grandes parcelles consacrées à la polyculture céréalière (blé, orge) et aux betteraves.»*

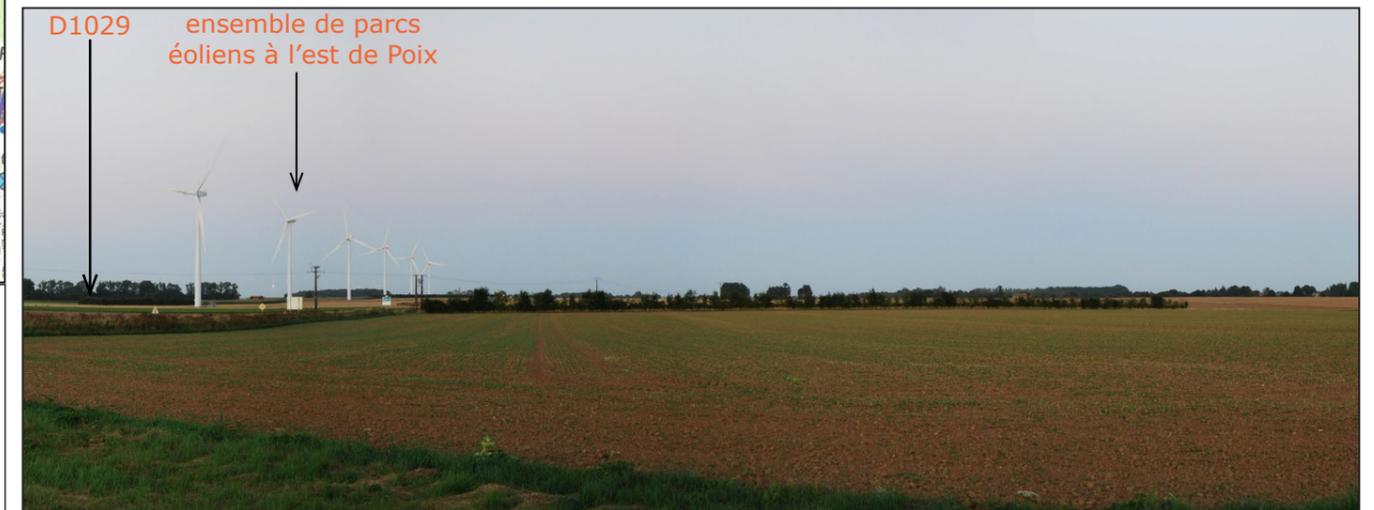
L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à environ 12,5km au sud-est des limites du Plateau agricole du Vimeu.

Le Vimeu compte peu de grandes villes : dans la partie sud, concernée par l'étude, le territoire se caractérise par un maillage dense et régulier de villages et hameaux autour desquels se concentre le bocage, avec des pâtures réservées à l'élevage de bovins essentiellement.

Dès le XVIIème siècle, se développe dans le Vimeu une importante activité textile (rouissage, tissage et filature du lin, travail de la laine), en complément des activités agricoles. Aujourd'hui, le déclin de l'activité textile laisse des friches industrielles dans les villages. D'autres mutations sont en cours sur ce territoire : «La construction de deux autoroutes (A28 et A29) n'a pas encore modifié les anciens équilibres, si ce n'est la création de petites zones d'activité et la croissance d'ensembles pavillonnaires aux abords de certains villages.»*

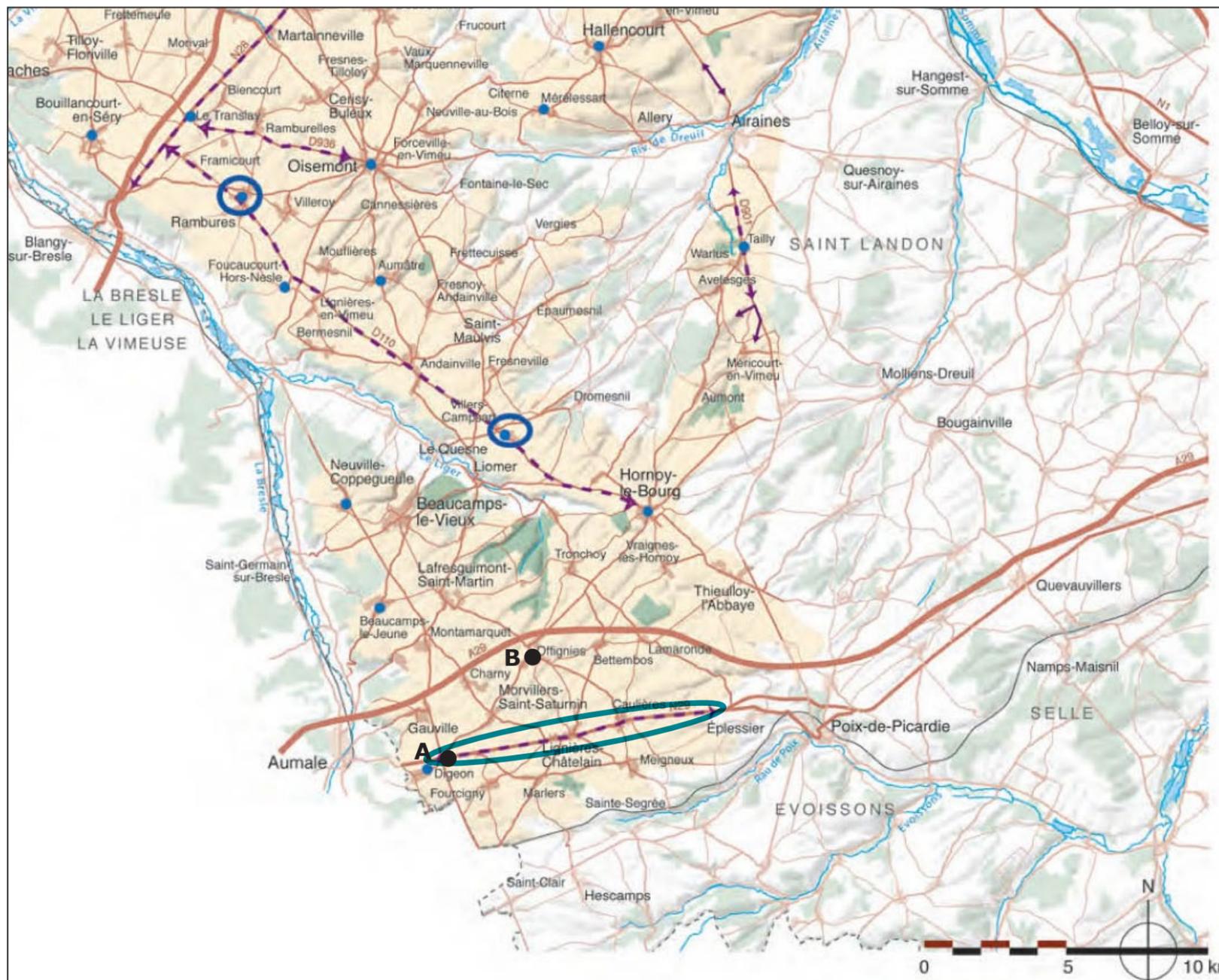
Par ailleurs, le développement de parcs éoliens est important, en particulier à l'est de Poix-de-Picardie, avec près de cinquante éoliennes en fonctionnement ou accordées.

* Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme



1- Vue sur le paysage du Plateau agricole du Vimeu aux abords de la D1029

b- Les paysages emblématiques du Plateau agricole du Vimeu / Atlas des Paysages de la Somme



Carte des paysages emblématiques du paysage du «Plateau agricole du Vimeu», extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

- paysages emblématiques situés dans les aires d'étude du projet de Marendeuil
- point de vue emblématique situé dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

Extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme :

«Éléments caractéristiques du paysage

- > Plateau de craie aux formes arrondies
- > Paysage cultivé, ouvert et remembré
- > Bocage autour des villages
- > Maillage serré de villages-bosquets, ponctués de gros bourgs implantés au centre d'un réseau de route en étoile
- > Fermes isolées sur les sites d'anciens moulins
- > Petit patrimoine (tours d'anciens moulins à vent, mares, places traditionnelles, tours de villes...)

Structures paysagères majeures

- > Plateau d'openfield ponctué par les plantations le long des routes, les lisières boisées des vallées et les villages-bosquets
- > Patrimoine rural dans les villages (notamment Béhen, Huppy, Villers-Campart, Rambures)
- > Patrimoine bocager dans les villages

Points de vue et axes de perception principaux

- > Traversées du plateau par la D925, D936, D901, et la D110 près de la Bresle

Rappel : A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, c'est la limite sud du paysage du Plateau agricole du Vimeu, entre Digeon et Poix-de-Picardie, qui est concernée par l'étude du projet de Marendeuil.

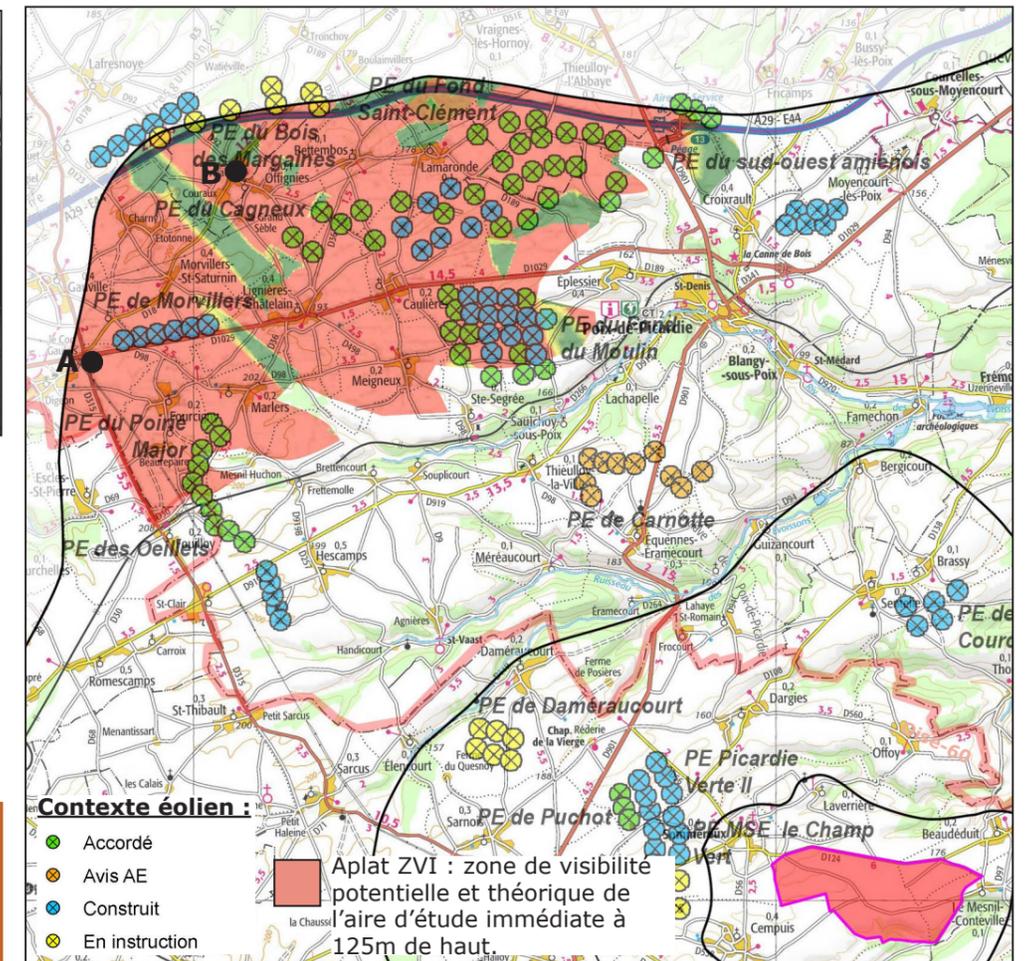
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



A- Vue panoramique sur le paysage au sud du Plateau agricole du Vimeu, depuis la D1029 (ex-N29)



B- Vue panoramique sur la structure paysagère majeure du patrimoine bocager des villages, à Orival



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

ATLAS DES PAYSAGES / PLATEAU AGRICOLE DU VIMEU

La plupart des paysages et points de vue emblématiques identifiés dans l'Atlas des Paysage, et orientés vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil, se situent dans des zones «de visibilité potentielle» vers le projet. L'éloignement du projet d'une quinzaine de kilomètres et les structures végétales de type bocagères limitent les vues dégagées et profondes.

c- Echelle du paysage du Plateau agricole du Vimeu, et perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

- > éléments du bocage (haies, arbres isolés rideaux) autour des villages
- > silhouette de villages-bosquets d'où émerge le clocher
- > quelques lisières boisées ponctuelles
- > repères verticaux ponctuels : châteaux d'eau, lignes électriques, des éoliennes

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs et axes de communication de l'aire d'étude éloignée :

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les axes de circulation qui traversent le Plateau agricole du Vimeu quadrillent et limitent le territoire. Le long de la D1029 et de la D18 se sont développés la plupart des bourgs (entre 100 et 400 habitants), accompagnés d'extensions pavillonnaires : Caulières et Lignières-Châtelain le long de la D1029, Orival, Offignies et leurs hameaux, et Morvillers-Saint-Saturnin le long de la D18.

La proximité de l'A29, l'échangeur et l'aire de service de Croixrault facilitent en effet les échanges.

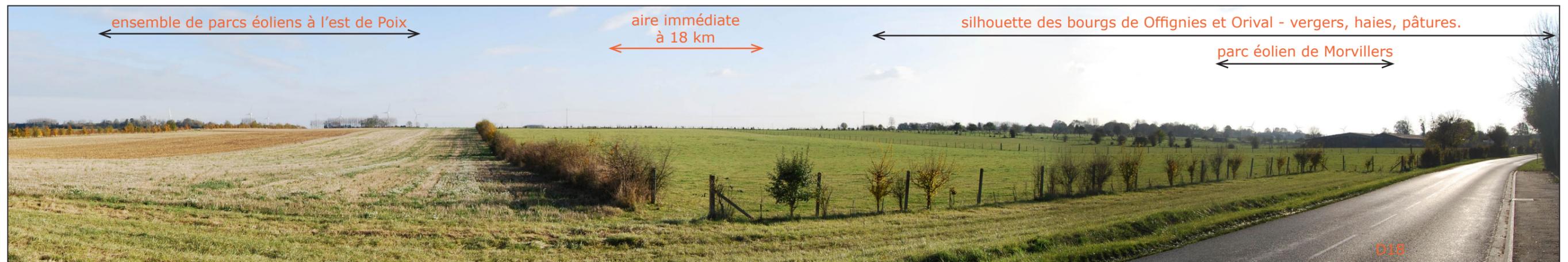
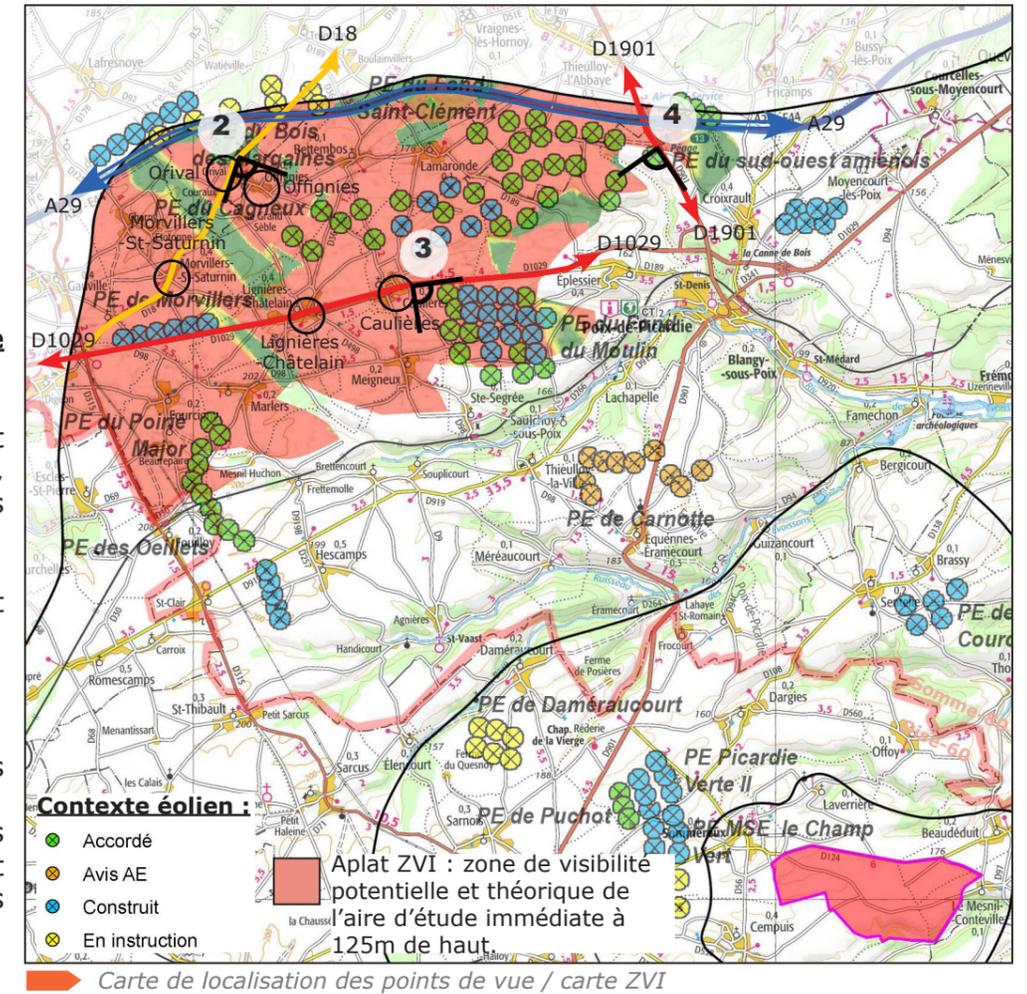
Les nombreux parcs éoliens implantés ou à venir dans cette partie du territoire étudié s'appuient sur ces infrastructures, et participent de son identité du fait de leur densité et de leur présence dans les premiers-plans des champs de vision.

La D1029 est une ancienne voie romaine dont le tracé rectiligne ouvre de larges perspectives sur le plateau.

Depuis les autres axes qui traversent le plateau s'ouvrent également de vastes panoramas.

L'aplat ZVI sur la carte ci-contre montre en effet que le projet de Marendeuil est potentiellement visible de la plupart des points de vue du territoire étudié.

Les bourgs, cependant, n'offrent que de rares percées vers le plateau : les centres-bourgs se caractérisent par des façades en briques formant un bâti continu le long des voies traversantes. Ce sont les entrées et sorties des villages qui s'ouvrent sur le paysage du plateau, avec en général un premier plan de type bocager (composé de pâtures, de haies et d'arbres isolés) qui marque la transition entre le bâti et les grandes cultures.



2- Vue panoramique sur le paysage du Plateau agricole du Vimeu depuis l'entrée nord du bourg d'Orival, sur la D18.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



3- Vue panoramique sur le paysage du Plateau agricole du Vimeu depuis l'entrée est de Caulières sur la D1029, dont l'extension pavillonnaire en marge du bourg est bien lisible.



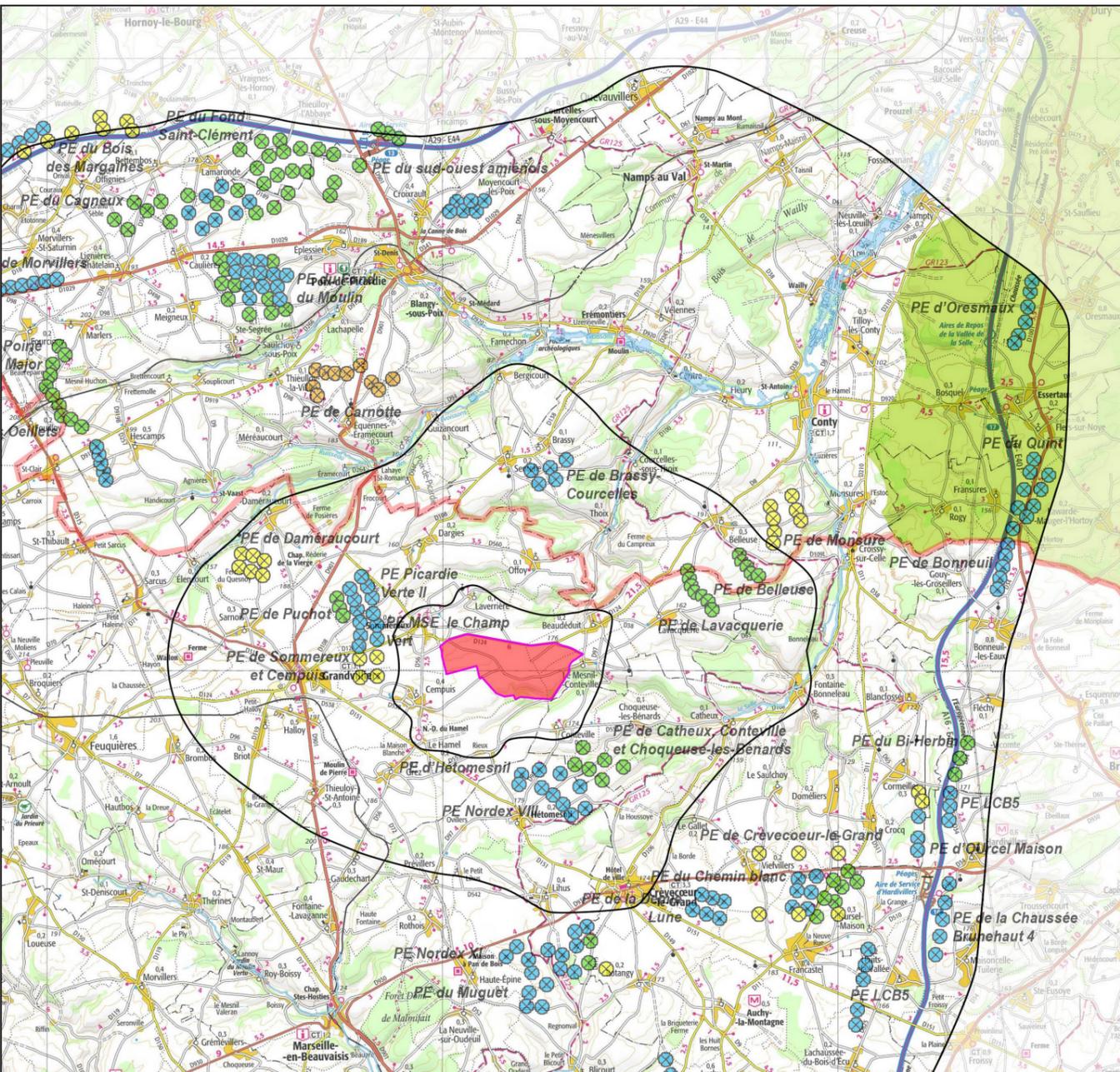
4- Vue panoramique depuis les abords de l'échangeur de Croixrault, à la hauteur de l'aire de service sur l'A29.

ENJEUX / PLATEAU AGRICOLE DU VIMEU

Les vues qui s'ouvrent depuis le sud de l'unité paysagère du Plateau agricole du Vimeu sont larges et profondes. Cette partie du territoire est marquée par un important réseau d'axes de circulation qui desservent les bourgs et facilitent les échanges. Depuis ces axes, les points de vue dégagés sont nombreux. Des parcs éoliens s'appuient sur ces infrastructures et installent dès les premiers plans, leur échelle dans le paysage. Compte tenu de l'ouverture très large des champs de vision, la sensibilité paysagère du sud du Plateau agricole du Vimeu vis-à-vis du projet de parc éolien de Marendeuil éloigné de plus de 15km, est faible. La sensibilité patrimoniale est nulle.

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

7 VALLEE DE LA NOYE - Somme



a- Aux limites du paysage remarquable de la Vallée de la Noye

«Convergeant vers Amiens, la vallée de la Noye est une des vallées les moins industrialisées de l'Amiénois. Riche d'un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, c'est aujourd'hui un site de randonnée privilégié.»*

Cette description de l'Atlas des Paysages de la Somme ne convient pas tout à fait à la partie de l'unité paysagère de la vallée de la Noye concernée par le projet. En effet, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, seule la partie sud-ouest de cette unité paysagère est couverte par l'étude : il s'agit du rebord de plateau «ouvert sur les perspectives de l'ex-RN1 et de l'A16»*.

Le projet de Marendeuil se situe à environ 11km au sud-ouest de l'unité paysagère de la Vallée de la Noye.

Dans ce paysage de plateau céréalier ouvert et légèrement vallonné, quelques masses boisées accompagnent cette croupe qui surplombe, à l'est, la vallée de la Noye, et à l'ouest la vallée de la Selle. De larges vues panoramiques s'ouvrent depuis les points hauts, et sont le plus souvent orientées vers l'est, à l'opposé du projet de Marendeuil.

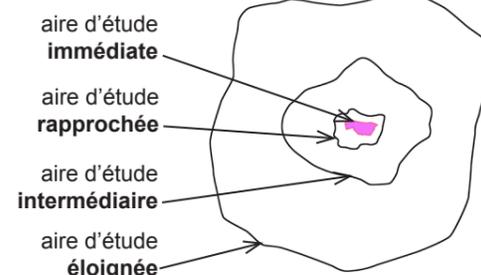
* Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme



1- Vue sur le plateau est de l'unité paysagère de la Vallée de la Noye.

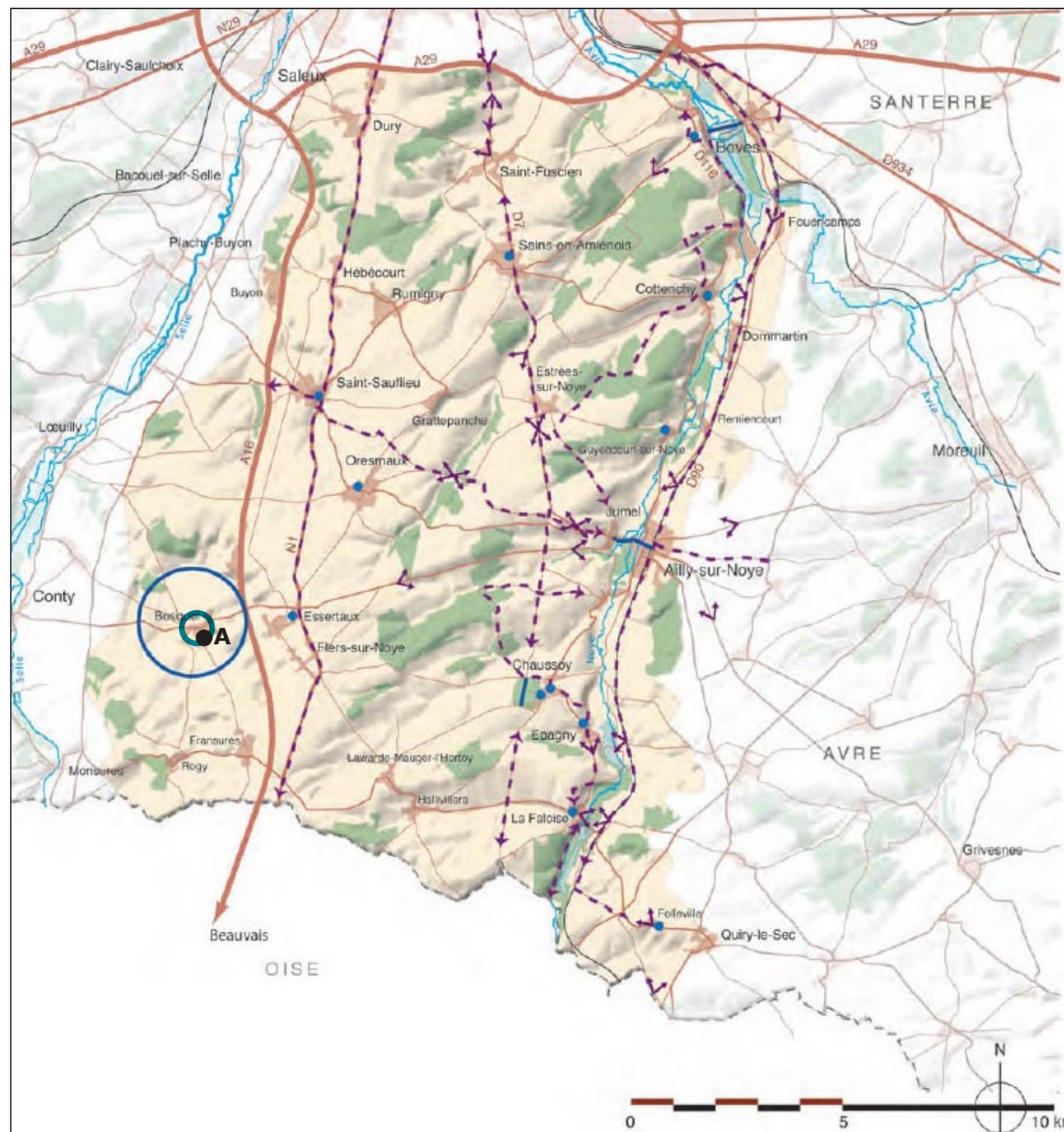
Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction



Carte de l'unité paysagère «Vallée de la Noye», à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

b- Les paysages emblématiques de la Vallée de la Noye / Atlas des Paysages de la Somme



Les paysages de la vallée de la Noye - description de l'Atlas des Paysages de la Somme :

«Eléments caractéristiques du paysage

- > Plateau crayeux entaillé par la vallée alluviale de la Noye et son réseau adjacent de vallées sèches
- > Boisements soulignant les reliefs ; rideaux étayant les versants cultivés
- > En fond de vallée, anciennes tourbières et pâtures ; peupleraies en progression
- > Urbanisation du plateau : villages-rue, notamment le long de l'ancienne voie romaine ; villages établis à un croisement de voies
- > Urbanisation de la vallée ; villages-jumelés de part et d'autre d'une chaussée ; occupation des sites stratégiques (Boves, Ailly, La Faloise...)
- > Grandes demeures et châteaux du XVIIIème siècle

Structures paysagères majeures.

- > Site de confluence de la Noye et de l'Avre (Boves, Guyencourt, Hailles)
- > Paysages de la vallée de la Noye-amont
- > Sites de Folleville, de La Faloise et de Chaussoy-Epagny
- > Le village du Bosquel, village prototype de la seconde Reconstruction, conçu selon les doctrines du mouvement moderne.»

paysages emblématiques situés dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

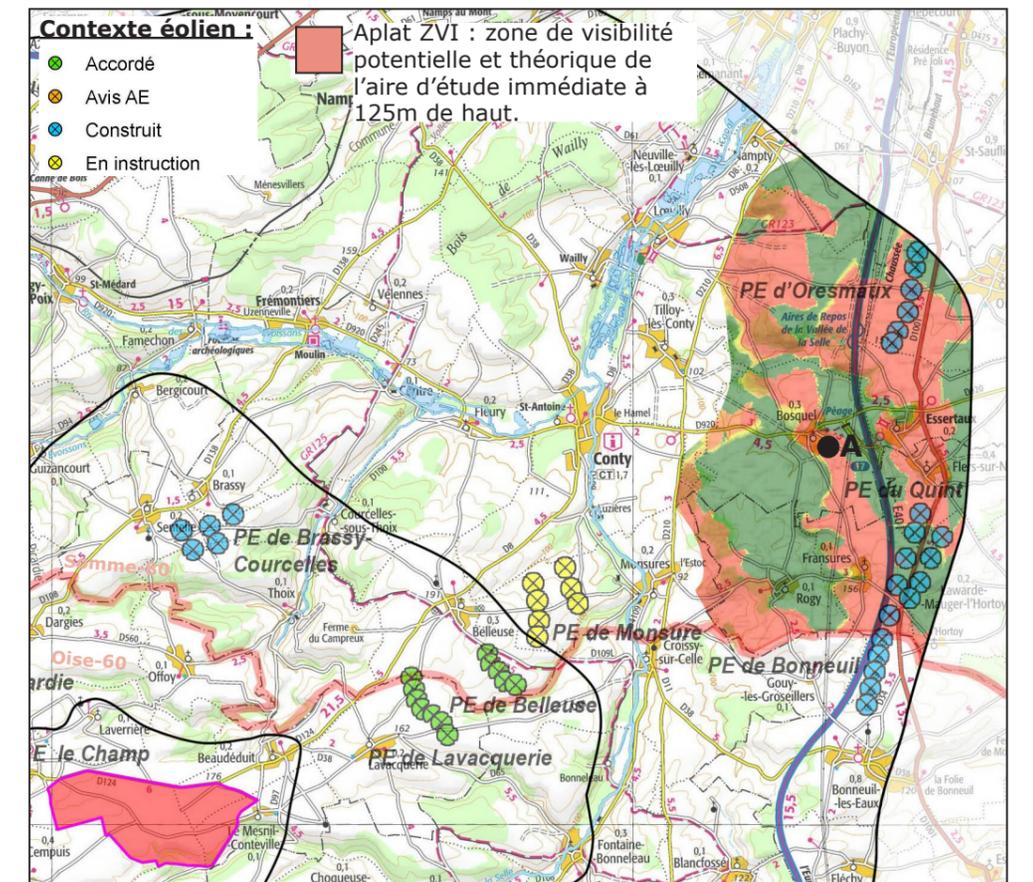
point de vue emblématique situé dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

Carte des paysages emblématiques du paysage de la «Vallée de la Noye», extrait de l'Atlas des Paysages de la Somme

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



A- Vue panoramique sur les abords du village caractéristique du Bosquel, surplombant la grande dépression de la vallée de la Selle



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

ATLAS DES PAYSAGES / VALLEE DE LA NOYE

Le principal point de vue emblématique identifié dans l'Atlas des Paysage, le village du Bosquel, orienté vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil, se situe dans une étroite zone «de visibilité potentielle» vers le projet, en limite de zones «hors ZVI». Le projet est éloigné d'une quinzaine de kilomètres de ce site, de l'autre côté de la grande dépression de la vallée de la Selle.

b- Echelle du paysage de la Vallée de la Noye, et perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

- > **Les pylônes de la ligne HT**, à la limite est de l'aire d'étude éloignée.
- > **Les parcs éoliens** dont l'implantation suit l'orientation nord->sud de l'autoroute A16 et la N1.
- > **Les clochers des églises** dont les silhouettes dépassent les ensembles arborés et les vergers qui entourent les rares villages.
- > **Des alignements d'arbres et des masses boisées ponctuelles.**
- > **Les châteaux d'eau** qui de par leur implantation sur les points hauts et leur couleur blanche, sont visibles de très loin.
- > Des repères plus ponctuels : **antennes, silos, arbres isolés, ...**

Perceptions du projet de Marendeuil depuis les principaux bourgs et axes de communication de l'aire d'étude éloignée :

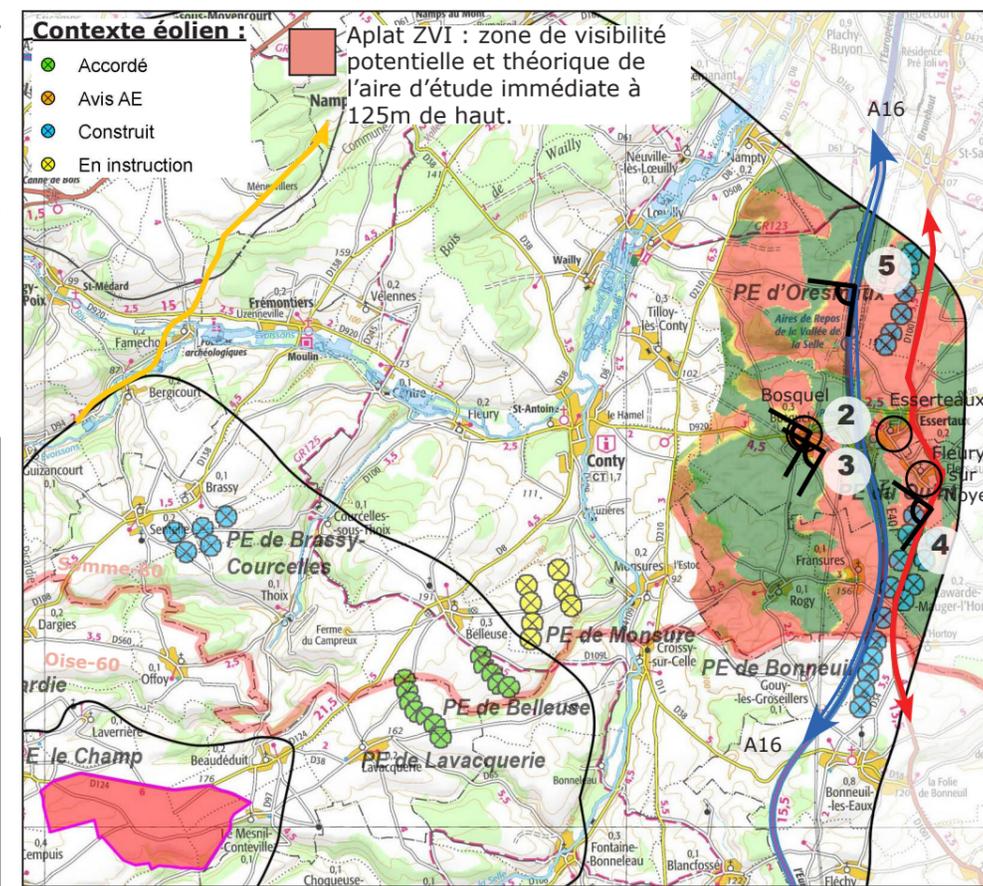
Les villages de l'unité paysagère de la Vallée de la Noye sont peu nombreux et de dimension modeste. A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, seuls 3 villages comptent plus de 200 habitants : Bosquel, Essereaux et Flers-sur-Noye. Bosquel est un village particulier : c'est un village prototypique de la Seconde Reconstruction. Détruit à 95% le 7 juin 1940, ce village fut choisi par le Commissariat à la Reconstruction immobilière comme prototype de la Reconstruction en milieu rural.

«L'ambition était d'apporter des réponses modernes aux questions d'hygiène, de rendement et d'agrément. (...) Les habitations ont été établies en bord de route et non en retrait de la grange picarde, comme dans les villages traditionnels. Cette rupture d'alignement entend «échapper aux perspectives en couloir sans dégagements latéraux» en provoquant des redents qui «aèrent les habitations et offrent des perspectives nouvelles.»*

* Extraits de l'Atlas des paysages de la Somme



2- Vue panoramique sur le centre-bourg de Bosquel



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI



3- Vue panoramique depuis la limite sud du bourg de Bosquel, à la hauteur du château d'eau.

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

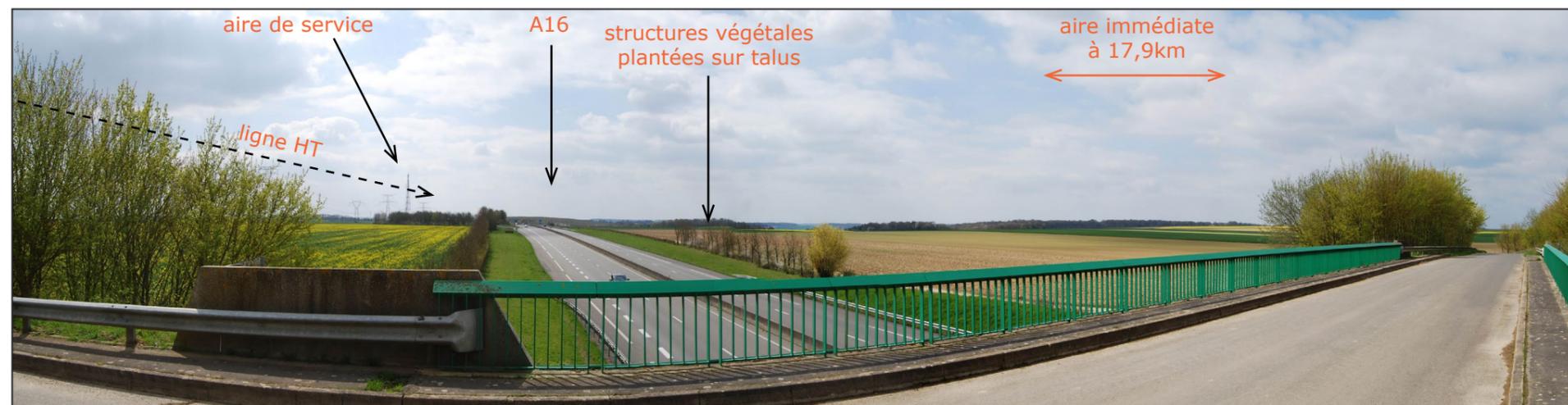
«Du fait de son orientation (nord-sud) et de sa situation (sur le trajet paris-Amiens), la vallée de la Noye, comme celle de la Selle voisine est un axe de circulation ancien.»*

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, l'A16 et la N1001 orientent fortement ce paysage, accompagnées par des alignements d'arbres, ou des lignes arbustives. Des vues panoramiques s'ouvrent depuis ces axes de circulation, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest. Les vues vers la vallée de la Noye (à l'opposé du projet) restent les plus dégagées et les plus spectaculaires.

* Extrait de l'Atlas des paysages de la Somme



4- Vue panoramique depuis la D1001, à la sortie sud de Flers-sur-Noye, vers le projet de Marendeuil



5- Vue panoramique depuis le franchissement sur l'A16 entre Oresmaux et Loeuilly.

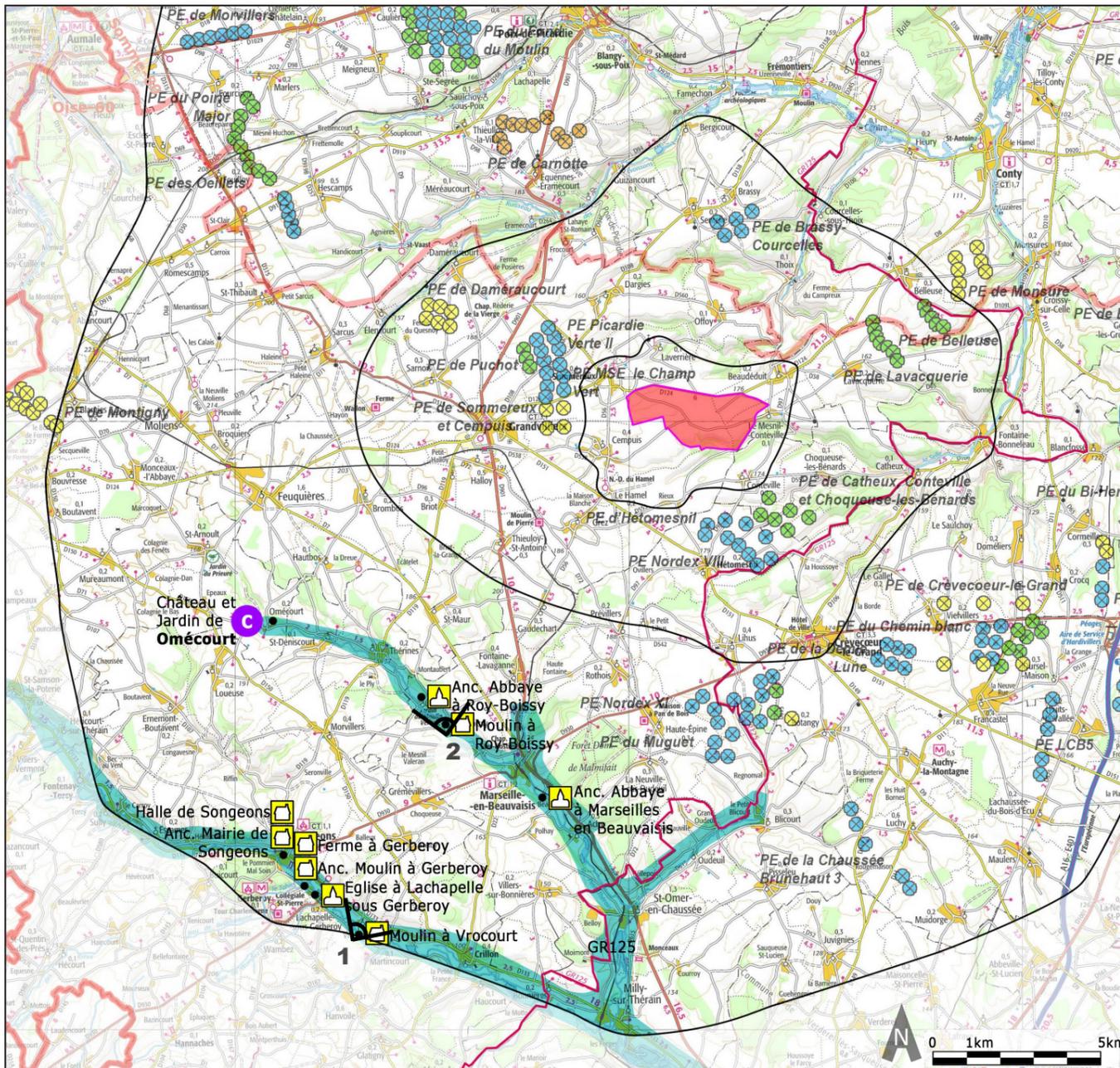
ENJEUX / VALLEE DE LA NOYE

La partie de l'unité paysagère de la vallée de la Noye concernée par l'aire d'étude éloignée pour le projet de parc éolien de Marendeuil est marquée par de nombreuses infrastructures à fort impact sur le paysage : A16, D1001, ligne HT et parcs éoliens.

De larges panoramas s'ouvrent depuis cette portion du territoire du plateau ; le parc éolien de Marendeuil est distant de plus de 15km. La sensibilité de ce paysage est faible du fait de cet éloignement et de la relativement courte emprise du projet dans les champs de vision. La sensibilité patrimoniale est nulle car cette unité paysagère ne compte aucun édifice protégé à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

II-D. LES UNITES PAYSAGERES ET LES TENDANCES D'EVOLUTION DES PAYSAGES

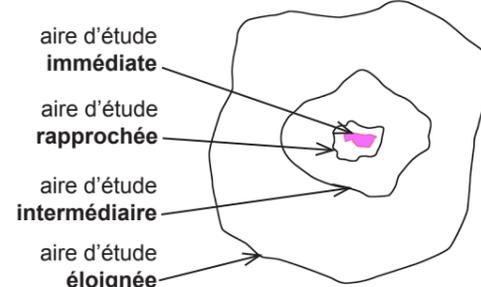
8 LA VALLEE DU THERAIN AMONT - Oise



Contexte éolien :

- Accordé
- Avis AE
- Construit
- En instruction

- 🏰 château inscrit et classé
- 🏰 château inscrit
- 🛣️ GR 125



a- Un ancienne vallée industrielle aux versants cultivés

La vallée du Thérain comprend deux bras qui convergent à Milly-sur-Thérain. A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la majeure partie de ces deux bras se situe dans le territoire d'étude, à plus de 9,3km au sud-ouest du projet de parc éolien de Marendeuil.

Ces vallées humides présentent des structures paysagères assez similaires et caractéristiques : Elles sont «bordées au nord comme au sud par la Picardie Verte. Leurs deux versants sont colonisés par les cultures descendant du plateau. Le fond de vallée herbager maintient la continuité avec la haute-vallée tout en se dilatant pour accueillir des paysages d'herbages plus ouverts et d'anciens moulins.»*
Les paysages d'herbages de fond de vallée avec des haies taillées entretiennent une ambiance de bocage.

* Extrait de l'Atlas des paysages de la Somme



1- Vue panoramique sur la vallée du Thérain, à la hauteur du Moulin de Vrocourt.

La vallée du Thérain amont se caractérise également par un bâti traditionnel de qualité, et la présence d'anciens moulins dont certains édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques.



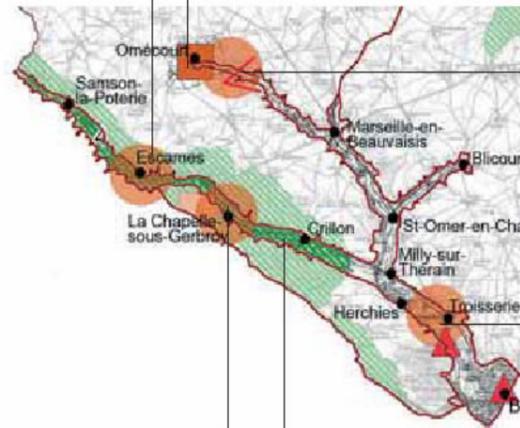
2- Vue sur le Moulin de Roy-Boissy, inscrit au titre des Monuments Historiques.

b- Les paysages emblématiques de la Vallée du Thérain Amont / Atlas des Paysages de l'Oise

Paysages emblématiques

Secteur de Sully à Hémécourt (Thérain)
Paysage de bocage de vallée humide au contact du Haut-Bray, parcellaire lanieré de versant.

Château et ferme d'Omécourt et leur site (Petit Thérain)
Un château et sa ferme à cour, double mail de tilleuls organisant l'arrivée sur le plateau de la Picardie Verte. Vue sur un fond vallonné bocager.



Secteur de Saint-Denis-court (Petit Thérain)
Thérain herbager ; paysages d'herbages de fond de vallée avec haies taillées entretenant une ambiance de bocage. Bâti traditionnel de qualité (maisons à colombage).

Secteur des étangs de Milly-sur-Thérain
Paysage post-industriel de vallée humide, étangs de loisirs avec habitat léger de loisirs.

La Chapelle-sous-Gerberoy et son site
Village de vallée humide, présence de bâti brique et bois, moulin.

4. Vallée du Thérain amont et plateau bocager du Haut-Bray

- Légende**
- Grand ensemble paysager emblématique
 - Paysage singulier
 - Paysage représentatif
 - Point de vue emblématique
 - Perspective emblématique
 - Repère paysager

paysages emblématiques situés dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

point de vue emblématique situé dans les aires d'étude du projet de Marendeuil

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, plusieurs éléments des paysages emblématiques de la Vallée du Thérain Amont sont concernés par le projet de Marendeuil : en particulier, dans la vallée du Petit Thérain : le château et la ferme d'Omécourt et leur site, avec une vue sur un fond vallonné bocager ; le secteur de Saint-Denis-court avec un paysage herbager de fond de vallée et une ambiance de bocage. Dans la vallée du Thérain : le village de la Chapelle-sous-Gerberoy et son bâti traditionnel ; le secteur de Sully à Hémécourt, avec un paysage de bocage de vallée humide.



A- Vue panoramique sur le grand ensemble paysager de la Vallée du Thérain amont à la hauteur du Moulin Vrocant, sur la D133



B- Vue panoramique sur le château d'Omécourt, dans la vallée du Petit Thérain



C- Vue panoramique sur la vallée du Petit Thérain et le paysage de bocage, depuis le château d'Omécourt

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE



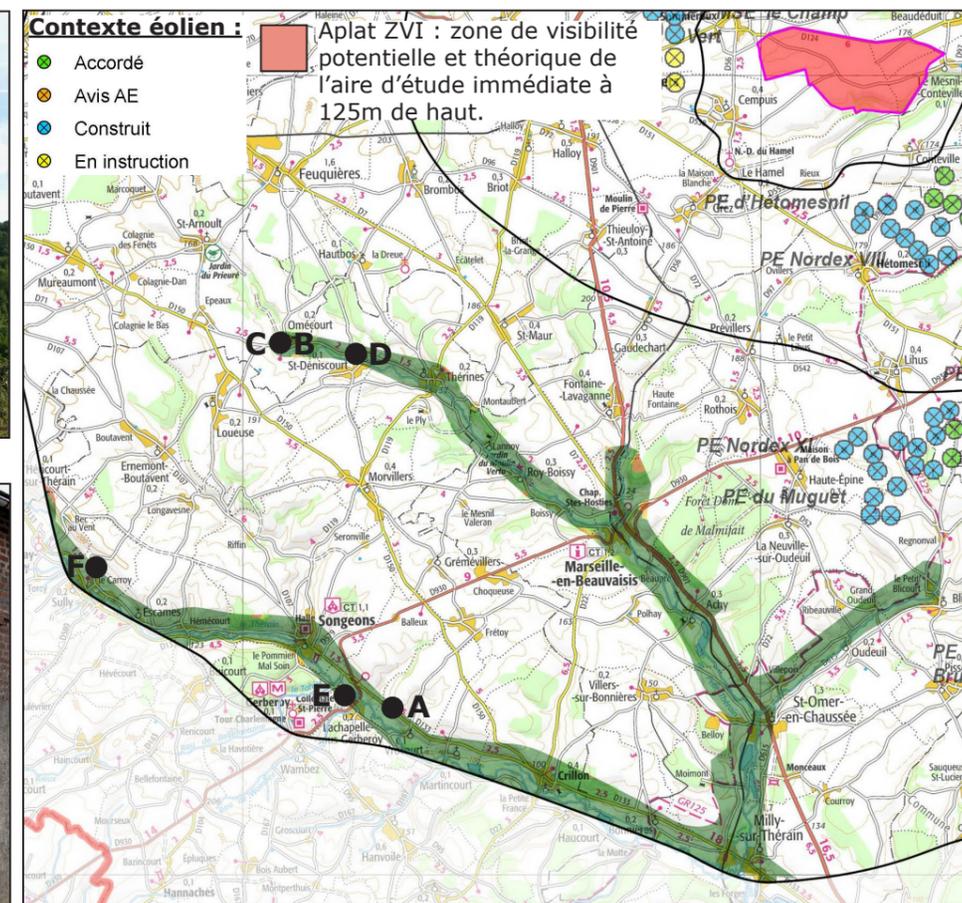
D- Vue panoramique sur le secteur de Saint-Deniscourt



E- Vue sur le village de Lachapelle-sous-Gerberoy, dans la vallée, à la hauteur de l'église protégée



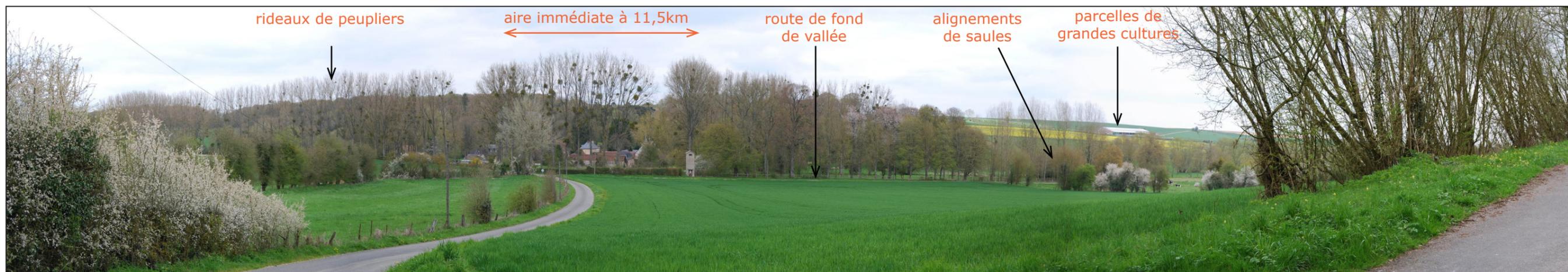
F- Vue panoramique sur le secteur de Sully à Hémécourt



ATLAS DES PAYSAGES / VALLEE DU THERAIN AMONT

La plupart des paysages et points de vue emblématiques identifiés dans l'Atlas des Paysage, et orientés vers l'aire d'étude immédiate du projet de Marendeuil, se situent dans des zones «hors ZVI», soit en dehors de zones de visibilité potentielles vers le projet, en raison de la topographie des vallées, des nombreux boisements et plus largement des masses végétales de premier-plan.

b- Echelle du paysage de la vallée du Thérain amont, et perceptions visuelles vers le projet de Marendeuil



3- Vue sur panoramique sur le paysage de la vallée du Petit Thérain, à la hauteur du hameau de Lanoy, au nord-ouest de Roy-Boissy

Les points de repères et silhouettes caractéristiques :

- > **Les structures végétales du bocage** : haies taillées, haies vives, pâtures
- > **Des rideaux d'arbres** : saules ou peupliers, en plantation ou en ripisylve
- > **Des villages ou petites villes** sur les versants
- > Des **masses boisées** qui se distinguent des **parcelles de grandes cultures**.

Lieux de vie : une implantation des villages sur les versants

L'unité paysagère de la Vallée du Thérain amont compte quelques gros bourgs de plus de 1000 habitants (Marseille-en-Beauvaisis, Songeons, Saint-Omer-en-Chaussée), et un chapelet de petits villages. Tous sont implantés sur les versants.

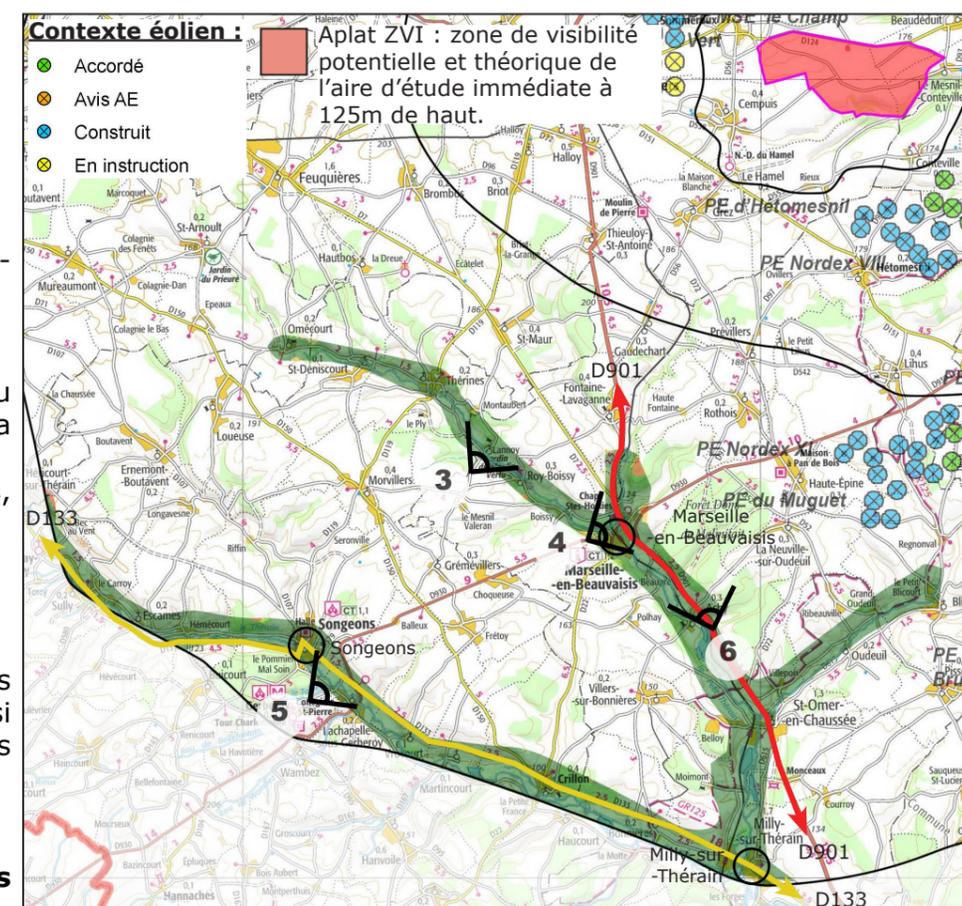
Motifs identitaires liés aux bourgs situés dans l'unité paysagère de la vallée du Thérain amont :

- > **De petits moulins et fabriques le long de la rivière** : vestiges d'une petite industrie qui s'est développée jusqu'au XIXème siècle. Certains de ces moulins sont coquettement rénovés. «A cheval sur le cours d'eau, ils arborent l'art de la construction brique, bois et torchis (Roy-Boissy, Lachapelle-sous-Gerberoy, La Motte)».
- > **Un bâti rural d'une grande qualité** marqué par une multiplicité de matériaux : maisons ou église à colombage, briques, abbaye en pierre...

Des axes de circulation qui suivent l'axe des vallées

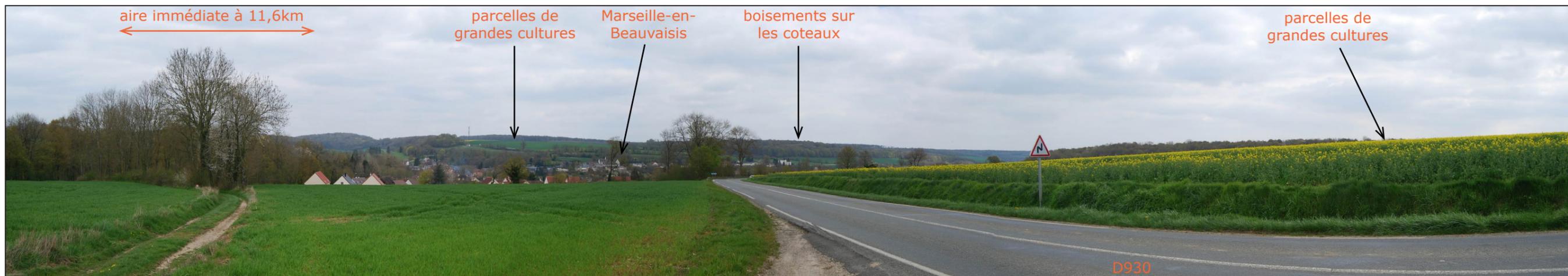
Les axes de circulation présents dans l'unité paysagère de la Vallée du Thérain amont, qu'ils soient des routes départementales fréquentées ou des voies de desserte locale, suivent pour la plupart l'axe des vallées. Marseille-en-Beauvaisis se retrouve ainsi par exemple au centre d'un réseau étoilé qui suit la vallée et rejoint les plateaux. Depuis ces axes de circulation, de larges vues s'ouvrent sur les paysages de vallée, et se limitent aux coteaux.

D'après l'aplat ZVI, sur la carte ci-contre, il n'y a peu ou pas de point de vue de cette unité paysagère depuis lequel le projet de parc éolien de Marendeuil serait visible.

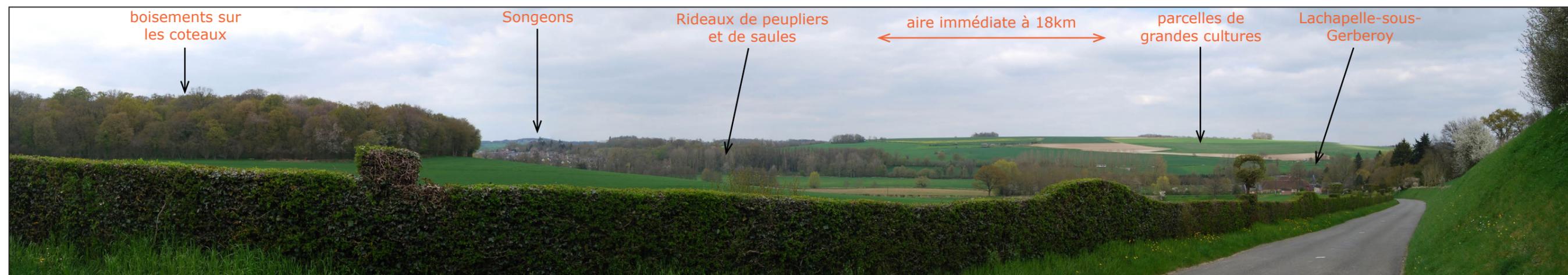


Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

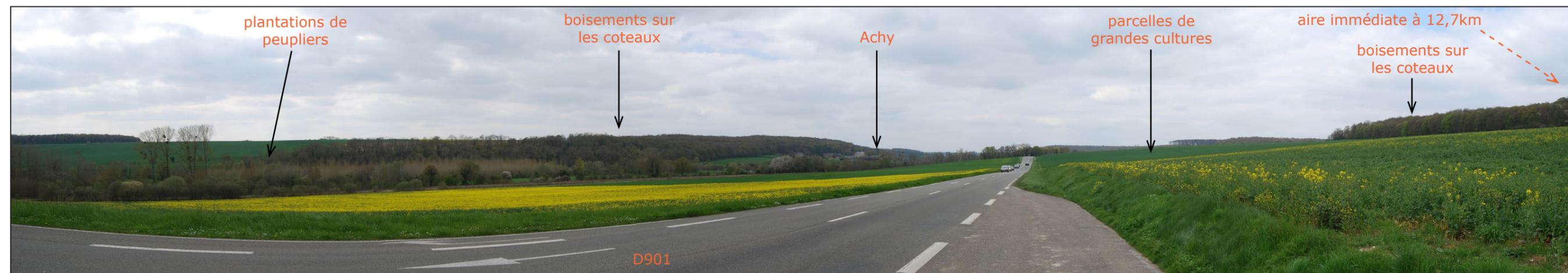
II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE



4- Vue panoramique sur l'entrée ouest de Marseille-en-Beauvaisis, dans la vallée du Petit-Thérain, depuis la D930



5- Vue sur la vallée du Thérain, entre le village de Gerberoy et Lachapelle-sous-Gerberoy



6- Vue panoramique sur la vallée du Petit-Thérain au sud de Marseille-en-Beauvaisis, depuis la D901

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

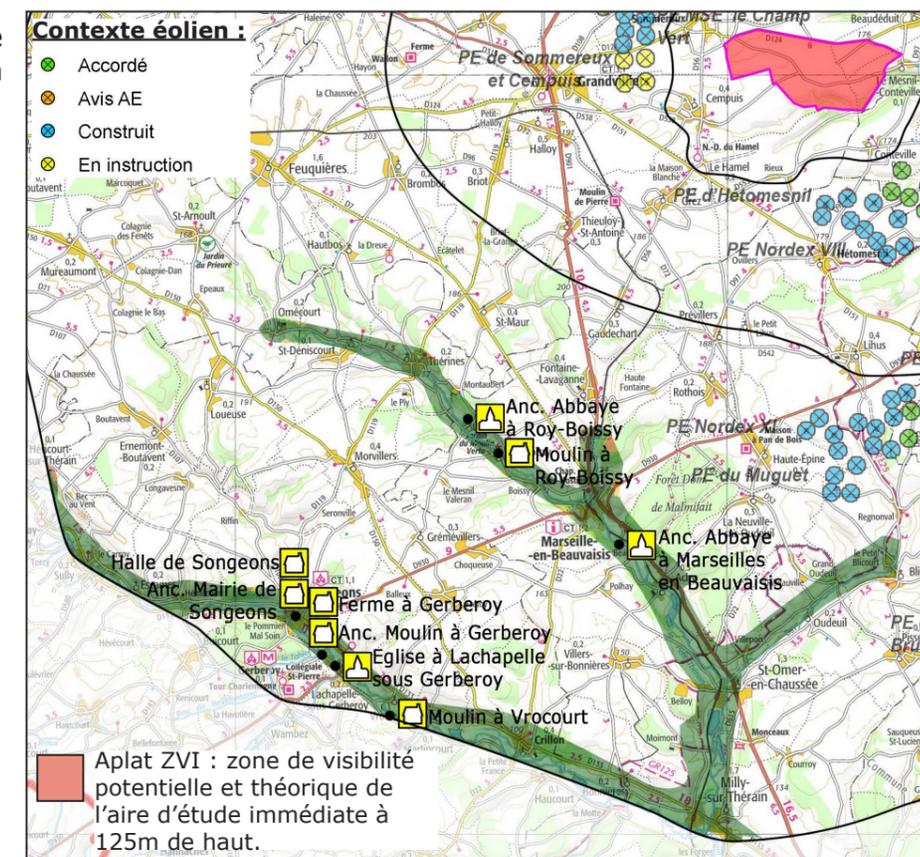
d- Des monuments protégés - unité paysagère de la Vallée du Thérain amont

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE										
AEE	VTA	GERBEROY	ANCIEN MOULIN	HAUT		Façades et toiture	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	GERBEROY	FERME DE VIDAME	HAUT	XVI-XIX	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments (logis, grange) ainsi que le système de vannage sur la rivière	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	LACHAPELLE SOUS GERBEROY	EGLISE NOTRE DAME	HAUT	XI-XII-XIII-XIV	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	MARSEILLES EN BEAUVAISIS	ANCIENNE ABBAYE DE BEAUPRE	HAUT	XII-XVIII	L'entrée monumentale ; les anciens bâtiments réguliers du 18e siècle ; les vestiges du moulin abbatial ; les communs à l'exclusion des éléments du 19e siècle ; les parcelles formant le sol de l'abbaye.	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	ROY-BOISSY	ANCIENNE ABBAYE DE LANNOY	HAUT	XVI-XVII-XVIII	Les façades et toitures de l'hôtel abbatial, des communs (à l'exception du bâtiment en brique et pierre du début 20e siècle) ; le jardin avec sa grille ; les terrasses ; Les restes de l'ancienne abbaye composés des bâtiments conventuels, de la maison de justice, de la ferme et du moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	ROY-BOISSY	MOULIN VERTU	HAUT	XVIII-XIX	Bâtiment du moulin, avec ses dispositifs de fonctionnement internes et externes ; roue, vannage et son canal de dérivation ; granges, porterie et charreterie ; façades et toitures de l'ancienne maison du meunier	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	ANCIENNE MAIRIE	HAUT	XIX	Mairie	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	SONGEONS	HALLE	HAUT	XVII-XVIII	Halle	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEE	VTA	VROCOURT	MOULIN DES CLOS GUIDON	HAUT	XIX	Bâtiment du moulin y compris sa roue, vannage et déversoir	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien de Marendeuil, l'unité paysagère de la Vallée du Thérain amont compte 9 édifices protégés au titre des Monuments Historiques. D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate n'est visible depuis aucun de ces édifices situés en fond de vallée.

ENJEUX / VALLEE DU THERAIN AMONT

L'unité paysagère de la Vallée du Thérain amont couvre un ensemble de paysages de vallées étroites qui entaillent les plateaux de la Picardie Verte et du Pays de Chaussée. Caractérisées par des perspectives cadrées par les coteaux, riches de paysages à petites échelles où plusieurs édifices patrimoniaux sont protégés, cette unité paysagère est isolée du reste du territoire. Les perceptions visuelles se limitent aux premiers-plans. La sensibilité vis-à-vis du projet de parc éolien de Marendeuil, en dehors des champs de vision, est donc faible à nulle. La sensibilité patrimoniale est faible à nulle.



Carte de localisation des points de vue / carte ZVI

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

II-E. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

UNITES PAYSAGERES	SENSIBILITE PAYSAGERE A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE	SENSIBILITE PATRIMONIALE A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE
Plateau du pays de Chaussée	Faible	Faible à nulle
Picardie Verte	Faible	Faible
Vallées de Poix, des Evoissons et des Parquets	Faible à modérée	Faible
Vallée de la Selle	Faible	Faible
Autour du Saint-Landon	Faible	Faible à nulle
Plateau du Vimeu	Faible	Nulle
Vallée de la Noye	Faible	Nulle
Vallée du Thérain amont	Faible à nulle	Faible à nulle

AE = Aire d'Etude
AEI = Aire d'Etude Intermédiaire
AEE = Aire d'Etude Eloignée

UP = Unité Paysagère
S = Santerre
VL = Vallée de la Luce
VS = Vallée de la Somme

Tableau de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE											
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Façades et toitures ainsi que le portail d'entrée et le jardin à la française	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	ASL	COURCELLES SUR MOYENCOURT	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Boiseries directoires de la chambre du rez-de-chaussée ; château d'eau ; façades et toitures de l'ensemble des communs ; l'arboretum et sa grotte ; la grille du parc ; la statue par Jacquemart	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	ASL	QUEVAUVILLERS	CHÂTEAU (VIEUX ET GRAND)	HAUT	XVIII	Le château (Vieux et Grand) , façades et toitures, les écuries, l'orangerie, le puits anglo-chinois, les deux longs bâtiments de la ferme en brique et pierre (excepté leurs extrémités, l'habitation moderne et le hangar) , le bâtiment de la ferme à ossature bois et torchis et sa cave, en totalité, le parc, les clôtures en pierre et silex, l'entrée en fer à cheval et le saut-de-loup dans l'axe du parc	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	PEP	BLANGY SOUS POIX	EGLISE	HAUT		Clocher	LIMITE DE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	CROIXRAULT	HETRE DIT "LA CANNE AU BOIS" AU LIEU DIT LE "BOIS DU PARC"	HAUT	XVIII/XIX	Arbre remarquable aujourd'hui disparu	DANS UN BOISEMENT	PRIVE	SITE CLASSE / DECLASSEMENT A ENVISAGER	potentiellement visible	nulle
AEE	PEP	EQUENNES ERAMECOURT	EGLISE D'EQUENNES	HAUT	XIX	Eglise y compris les sols	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	faible
AEE	PEP	FREMONTIERS	EGLISE SAINT PIERRE	HAUT	XV-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	FREMONTIERS	MOULIN	HAUT	XIX	Bâtiment de meunerie ; roue ; vannage et déversoir ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiment environnant la cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE DAIN VAST D'AGNIERES	HAUT	XII-XIII-XVI	Eglise	ISOLE	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	XVI	Portail	CENTRE DE HAMEAU	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	EGLISE SAINT DENIS	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	AUCHY LA MONTAGNE	ANCIENNE FORGE	HAUT	XVIII-XIX	Batiment et puits	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	nulle
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE - XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	ANCIEN PRIEURE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE	Portail médiéval	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle

Tableau de synthèse des sensibilités du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques à l'échelle de l'aire d'étude éloignée 1/3

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AEE	PEP	FREMONTIERS	MOULIN	HAUT	XIX	façades et toitures de l'ensemble des bâtiment environnant la cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE DAINT VAST D'AGNIERES	HAUT	XII-XIII-XVI	Eglise	ISOLE	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	HESCAMPS	EGLISE SAINT MARTIN	HAUT	XVI	Portail	CENTRE DE HAMEAU	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PEP	POIX DE PICARDIE	EGLISE SAINT DENIS	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	AUCHY LA MONTAGNE	ANCIENNE FORGE	HAUT	XVIII-XIX	Batiment et puits	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	nulle
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE - XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	BONNEUIL LES EAUX	ANCIEN PRIEURE SAINT NICOLAS	HAUT	MOYEN AGE	Portail médiéval	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	CROISSY SUR CELLE	MAISON DITE DU CHAPITRE, ANCIEN PRESBYTERE	HAUT	XVI-XVIII	La maison en totalité et le jardin	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	HARDIVILLERS	BOUTIQUE DE TISSERAND	HAUT	XVIII-XIX	Atelier de tisserand, sur la rue des Jardins ; bâtiment qui lui est accolé, sur la rue des Jardins ; maison d'habitation en fond de cour	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PPC	HAUTE EPINE	MAISON A PAN DE BOIS	HAUT	XVI	Maison	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	PPC	SAINTE OMER EN CHAUSSEE	CHÂTEAU DE MONCEAUX	HAUT	XVIII	Façades et toitures, grand salon, petit salon et bibliothèque avec leur décoration, portail d'entrée, partie ordonnacée du parc	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	PV	GERBEROY	COLLEGIALE SAINT PIERRE	HAUT	XI-XV	Collégiale Saint Pierre	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	faible
AEE	PV	GERBEROY	SITE CLASSE PROMENADE PLANTEE DE GERBEROY	HAUT		Promenade plantée d'arbres, d'environ 900m	RUE DE LA PROMENADE DE LA VILLE, RUE DU FOSSE DE LA VILLE, RUE DU FAUBOURG ET LEURS ABORDS	PRIVE/ COMMUNE	SITE INSCRIT	potentiellement visible	faible
AEE	PV	GERBEROY	SITE INSCRIT DE GERBEROY	HAUT		Village médiéval de Gerberoy et son écrin de verdure qui en souligne le caractère pittoresque	VILLAGE DE GERBEROY ET PAYSAGE ENVIRONNANT (192.18 HECTARES)	PRIVE/ COMMUNE	SITE INSCRIT	potentiellement visible	faible
AEE	PV	MORVILLERS	MANOIR DE MORVILLERS	HAUT	XV-XVI	Le manoir comprenant le corps du logis, composé des parties en pans de bois et en brique, corps de logis et ailes en retour, en totalité, des communs, à savoir le bâtiment longeant la rue et les petits bâtiments lui faisant face (ancien poulailler) en calcaire et brique (gros oeuvre) , les sols de la cour jusqu'aux anciennes limites, enfin le jardin et ses murs de clôture	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	PV	SAINTE ARNOULT	PRIEURE	HAUT	XV-XVI	Façades et toitures, les deux cheminées du rez-de-chaussée	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	PV	SAINTE THIBAULT	PRESSOIR	HAUT	XIX	Bâtiment du pressoir, ainsi que le porche - carterie qui lui est accolé	CENTRE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	VS	CONTY	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Ruines de l'hémicycle ; les façades et toitures du bâtiment Sud-Est des communs ; la façades subsistante du bâtiment Nord-Ouest ; terrasses avec leurs murs de soutènement	LIMITE DE BOURG	PRIVE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	VS	CONTY	CHÂTEAU DE WAILLY	HAUT	XVIII	Façades et toitures de l'aile subsistante ainsi que la pièce dite la chapelle	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VS	CONTY	EGLISE SAINT VAAST DE WAILLY	HAUT	XVIII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle

Tableau de synthèse des sensibilités du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques à l'échelle de l'aire d'étude éloignée 2/3

II. CONTEXTE PAYSAGER A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

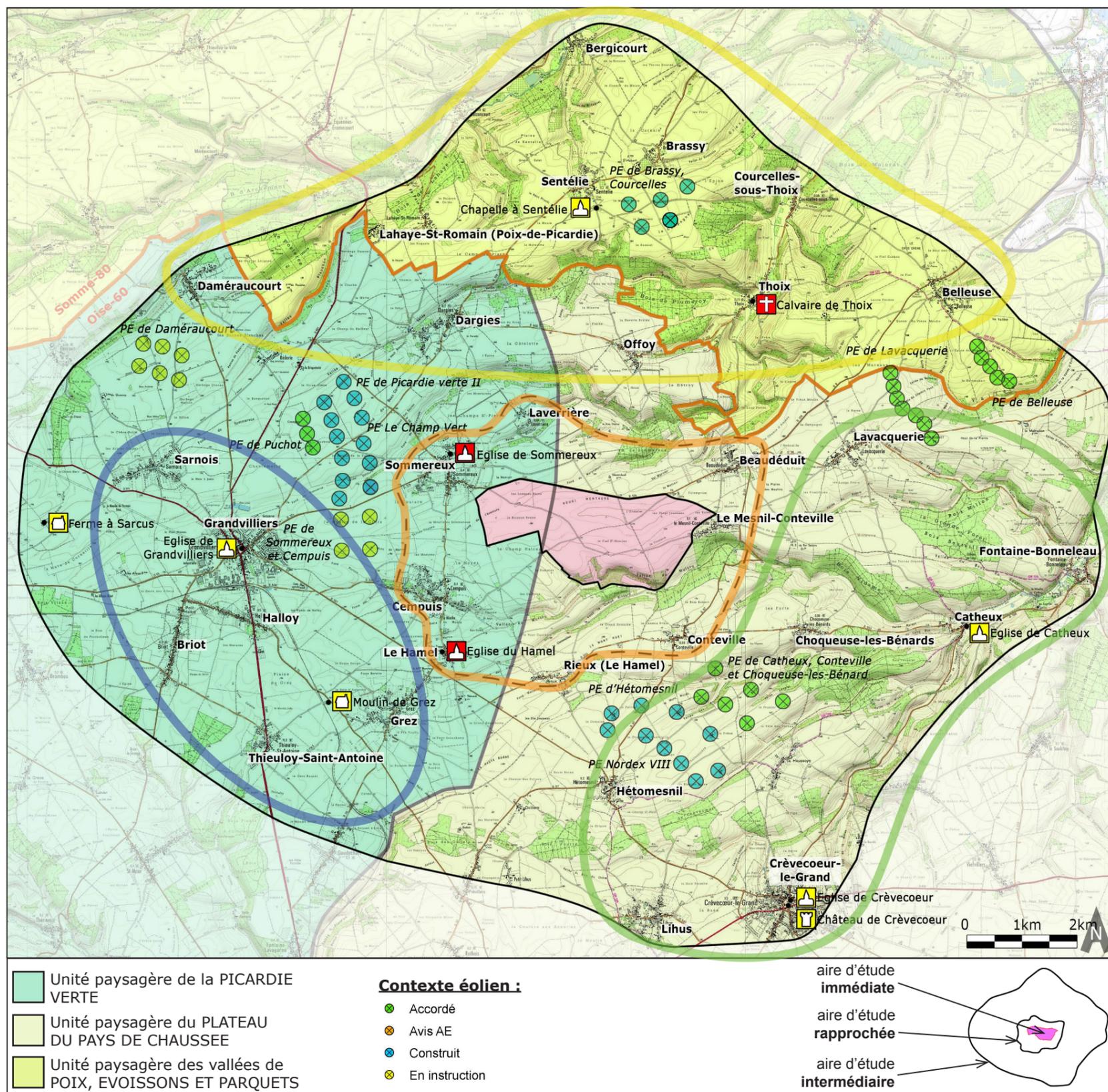
II-E. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE ELOIGNEE

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AEE	VS	LOEUILLY	DEMEURE ET PARC DE CHASSE	HAUT	XIX	La demeure et son parc de chasse, comprenant la maison et les dépendances (communs et maison des domestiques) , façades et toitures, le jardin d'hiver en totalité, le jardin, le potager et les murs de clôture, ainsi que le parc de chasse en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VS	MONSURES	CHÂTEAU	HAUT	XVII-XVIII-XIX	Restes de l'ancien château, façades et toitures	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VS	NAMPS MAISNIL	EGLISE SAINT MARTIN DE NAMPS AU VAL	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEE	VS	NAMPS MAISNIL	CHÂTEAU DE NAMPS AU MONT	HAUT	XVIII	Façades et toitures ; hall d'entrée ; la fontaine en marbre située au pied de l'escalier Ouest ; la cuisine avec le four à pain et dallage de pierre et les pièces suivantes avec leur décor : au rez-de-chaussée : le grand salon, la salle à manger et la chambre au midi ; au premier étage : la chambre au Nord (à l'exclusion des cheminées modernes avec leurs trumeaux situées dans le grand salon, la chambre au midi et la chambre au Nord)	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	VS	TILLOY LES CONTY	CHÂTEAU	HAUT	XVIII-XIX	Le château (façades et toitures) , le hall d'entrée, ses deux paliers et escaliers, ainsi que son parc en totalité	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEE	VTA	GERBEROY	ANCIEN MOULIN	HAUT		Façades et toiture	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	GERBEROY	FERME DE VIDAME	HAUT	XVI-XIX	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments (logis, grange) ainsi que le système de vannage sur la rivière	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	LACHAPELLE SOUS GERBEROY	EGLISE NOTRE DAME	HAUT	XI-XII-XIII-XIV	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	nulle
AEE	VTA	MARSEILLES EN BEAUVAISIS	ANCIENNE ABBAYE DE BEAUPRE	HAUT	XII-XVIII	L'entrée monumentale ; les anciens bâtiments réguliers du 18e siècle ; les vestiges du moulin abbatial ; les communs à l'exclusion des éléments du 19e siècle ; les parcelles formant le sol de l'abbaye.	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	ROY-BOISSY	ANCIENNE ABBAYE DE LANNOY	HAUT	XVI-XVII-XVIII	Les façades et toitures de l'hôtel abbatial, des communs (à l'exception du bâtiment en brique et pierre du début 20e siècle) ; le jardin avec sa grille ; les terrasses ; Les restes de l'ancienne abbaye composés des bâtiments conventuels, de la maison de justice, de la ferme et du moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	ROY-BOISSY	MOULIN VERTU	HAUT	XVIII-XIX	Bâtiment du moulin, avec ses dispositifs de fonctionnement internes et externes ; roue, vannage et son canal de dérivation ; granges, porterie et charreterie ; façades et toitures de l'ancienne maison du meunier	LIMITE DE BOURG	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	SONGEONS	ANCIENNE MAIRIE	HAUT	XIX	Mairie	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	SONGEONS	HALLE	HAUT	XVII-XVIII	Halle	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEE	VTA	VROCOURT	MOULIN DES CLOS GUIDON	HAUT	XIX	Bâtiment du moulin y compris sa roue, vannage et déversoir	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	hors ZVI	nulle

Tableau de synthèse des sensibilités du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques à l'échelle de l'aire d'étude éloignée 3/3

CHAPITRE III : PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES



Carte de localisation des lieux de vie à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire

Atelier des Paysages
Blaise et Lecuyer
Paysagistes dplg

L'étude des perceptions visuelles depuis les monuments protégés, les axes de circulation et les lieux de vie proches et très proches du projet de parc éolien de Marenneuil a plusieurs objectifs :

- > situer l'emprise de l'aire d'étude immédiate dans les champs de visibilité qui s'ouvrent depuis les points de vue.
- > qualifier ces perceptions visuelles en fonction de l'environnement paysager et de l'éloignement de l'aire d'étude immédiate.
- > situer l'emprise de l'aire d'étude immédiate par rapport au contexte éolien proche, afin d'étudier les effets cumulatifs potentiels et de les qualifier (continuité, superposition, encerclement...).
- > déterminer les sensibilités de chaque point de vue étudié vis à vis du projet de parc éolien de Marenneuil (nulle, faible, modérée, forte, très forte, réhivitoire).

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, on compte 29 bourgs et plusieurs hameaux :

- > 22 bourgs situés à plus de 2km des limites de l'aire d'étude immédiate, dont 2 communes de plus de 3000 habitants (Grandvilliers et Crèvecœur-le-Grand) et un ensemble de 20 petites communes de moins de 500 habitants.
- > 7 petits bourgs très proches du projet éolien de Marenneuil, comptant moins de 400 habitants, situés à moins de 2km des limites de l'aire d'étude immédiate (aire d'étude surlignée en orange).

Dans la suite de l'étude, ces 2 échelles de perceptions (proches et très proches) sont traitées dans des chapitres distincts.

Bassins de vision de l'aire d'étude intermédiaire :

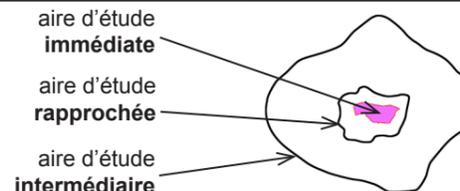
Les champs de visibilité sont traités selon les grands ensembles paysagers qui caractérisent l'aire d'étude intermédiaire :

> au nord : autour des bourgs de l'unité paysagère des vallées de Poix, Evoissons et Parquets, et certains bourgs de la Picardie Verte situés plutôt en vallée.

> au sud-ouest : Autour des bourgs de l'unité paysagère de la Picardie Verte, pour la plupart organisés autour de Grandvilliers

> au sud-est : Autour des bourgs de l'unité paysagère du Plateau du Pays de Chaussée.

> Les bourgs très proches, entre Picardie Verte et Plateau du Pays de Chaussée



III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

Analyse des perceptions visuelles dans les champs de vision de l'aire d'étude intermédiaire - Méthodologie :

Chaque point de vue est analysé sous la forme d'une fiche descriptive présentée ci-dessous :

Description du contexte paysager du lieu de vie/de circulation étudié :

- > nombre d'habitants.
- > configuration du bourg.
- > environnement paysager du bourg.
- > axes de vue et panorama qui s'ouvrent depuis et vers le bourg.

Carte de localisation du point de vue :

- > cônes de vision vers les parcs éoliens en service, accordés, en instruction, dans un rayon de 5 et de 10km.
- > angle de vue et degré d'ouverture du panorama.
- > degré d'ouverture du cône de vision vers l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil (en violet).

Localisation des prises de vue sur fond de photo aérienne.

Vue panoramique illustrant le contexte paysager et/ou les caractéristiques urbaines ou paysagères du lieu de vie / axe de circulation étudié.

Analyse des perceptions visuelles :

- > description du point de vue choisi, lecture du paysage et du contexte éolien.
- > détermination des enjeux paysagers et de potentiels effets cumulés en liens avec la cartographie des cônes de vision.

Vue panoramique illustrant l'ouverture du champ de vision et le contexte éolien dans lequel se situe l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil.

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

c- Etude des perceptions depuis Belleuse, sur la D8

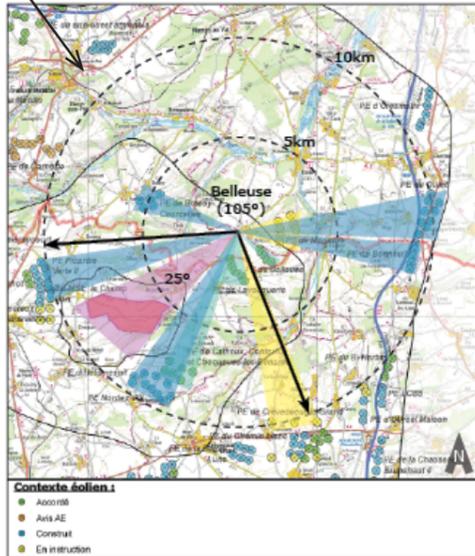


> Nombre d'habitants : 355 habitants environ.

> Configuration : en étoile, desservi au nord par la D8.

> Environnement paysager : Situé au basculement du plateau vers la vallée de la Selle, ce qui lui donne 2 « visages » : le côté vallée, en pente douce avec une vue très profonde vers l'est et le nord, et le côté plateau, plus caractéristique des villages du plateau Picard. L'environnement arboré encore très présent, en particulier à l'est : les vergers et les haies ceinturent le bourg.

> Axes de vue, panoramas : Ils s'orientent soit côté vallée, soit côté plateau, selon que l'on sort du bourg côté est ou côté ouest. Les panoramas, d'un côté comme de l'autre, sont larges et profonds.



Contexte éolien :

- Accordés
- Autr AE
- Construit
- En instruction



> Panorama vers le projet de Marendeuil et contexte éolien
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg sur la D8, balaye le paysage du plateau du sud à l'ouest. Le paysage du plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité à l'horizon par des cordons boisés qui soulignent les vallons secs orientés vers la vallée de la Selle. Plusieurs parcs éoliens sont perceptibles à une distance comprise entre 5 et 10km : les parcs au nord-est d'Hétomesnil, au nord de Bonneuil-les-Eaux et à l'ouest de Sommereux. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à 5,2km du point de vue à droite du panorama.

> Enjeux paysagers et effets cumulés
Dans un rayon de 10km autour de Belleuse, 8 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis principalement dans la moitié sud ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 105°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 24% du panorama (=25°), à plus de 5km dans un angle de vue ne comptant aucun autre parc éolien à moins de 10km. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés à faibles car le projet est distant de plus de 5km. L'emprise de l'aire d'étude vient élargir à près de 90° la portion du champ de vision potentiellement occupée par des éoliennes ; toutefois l'éloignement des autres parcs et les obstacles visuels limitent l'effet de cumul.

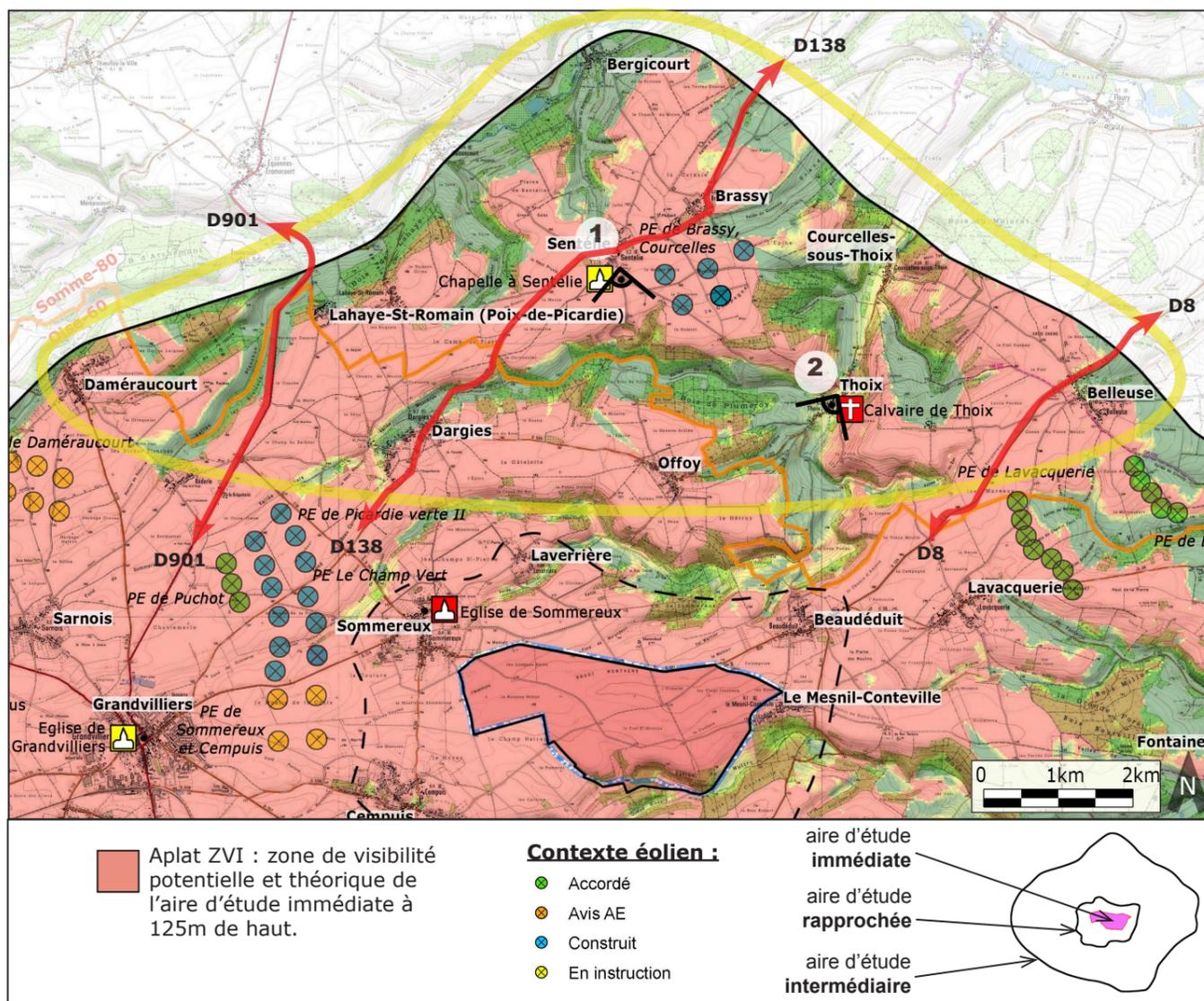


parcs éoliens au nord-est d'Hétomesnil ← projet de parc éolien de Marendeuil → parcs éoliens à l'ouest de Sommereux

> Vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg, sur la D8.

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE

1 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LE NORD DU PROJET DE MARENDEUIL



Carte de localisation des prises de vue

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, les lieux de vie situés au nord du projet de parc éolien de Marendeuil se trouvent pour la majorité dans l'unité paysagère des vallées de Poix, des Parquets et des Evoissons : un plateau entaillé de petites vallées. Les petits bourgs qui caractérisent cet ensemble paysager sont implantés soit dans les replis du relief et dans les fonds de vallée, soit au basculement du plateau. Les perceptions visuelles depuis ces lieux de vie sont ainsi à la fois orientées par l'axe des vallées, mais aussi ouvertes sur le paysage du plateau.

Les principaux axes de circulation remontent des vallées vers les plateaux dans un axe nord-est/sud-ouest et desservent ainsi les bourgs.

Un parc éolien se trouve à proximité de cet ensemble de lieux de vie et de circulation au nord du projet de parc éolien de Marendeuil : les projets de Brassy-Courcelles, comptant 5 éoliennes en service.

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visibilité est réalisée depuis 2 bourgs de plateau situés nord et nord-est du projet de Marendeuil : Sentélie et Belleuse.

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, 2 monuments protégés au titre des Monuments Historiques se situent au nord du projet de parc éolien de Marendeuil : La Chapelle Saint-Lambert de Sentélie et le calvaire de Thoix.

D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis **la Chapelle Saint-Lambert de Sentélie.**

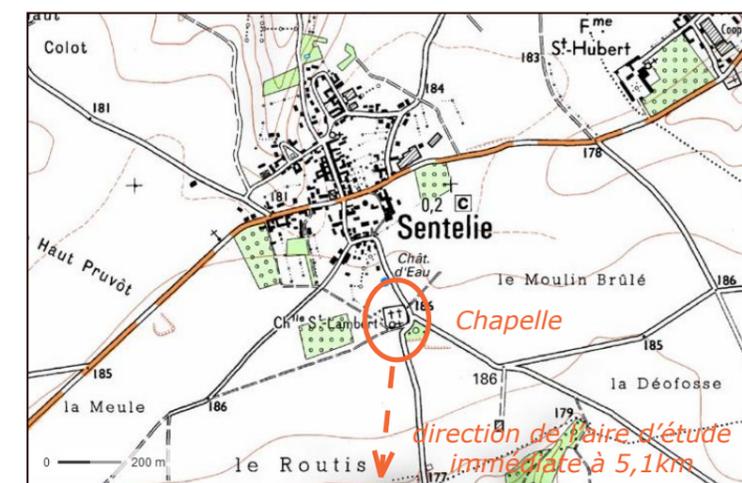
AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE										
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEI	PEP	SENTELIE	CHAPELLE SAINT LAMBERT	HAUT		Chapelle	ISOLE	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PEP	THOIX	CALVAIRE	BAS	XVI	Calvaire	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

CHAPELLE SAINT-LAMBERT A SENTELIE

Inscrit Monument Historique
Elément protégé = La chapelle

Située à l'écart, au sud du bourg de Sentélie, la Chapelle Saint-Lambert domine le cimetière. Cet édifice à la silhouette imposante est entouré d'arbres de haut jet et d'un ensemble de haies caractéristiques des abords des villages de plateau. Depuis ce point de vue à la sortie sud du village, la chapelle est en covisibilité avec le parc éolien de Brassy-Courcelles dont la première éolienne est située à moins de 1000m à l'est. **La sensibilité de ce monument protégé éloigné de plus de 5 km au sud du projet de Marendeuil, à l'arrière d'un cadré arboré et d'un contexte éolien proche, est donc modérée.**

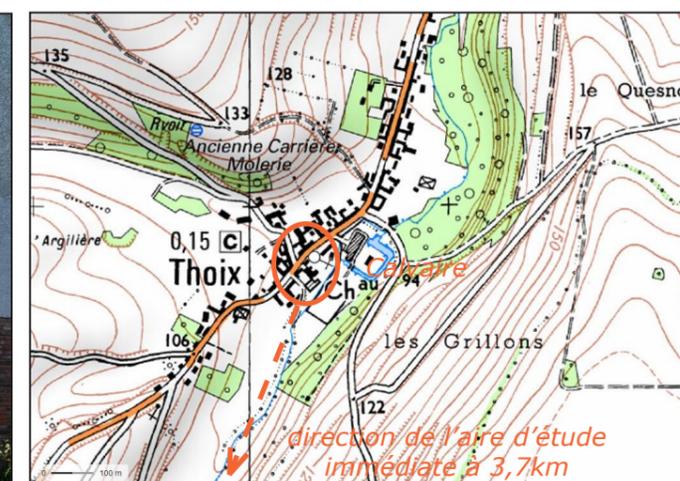
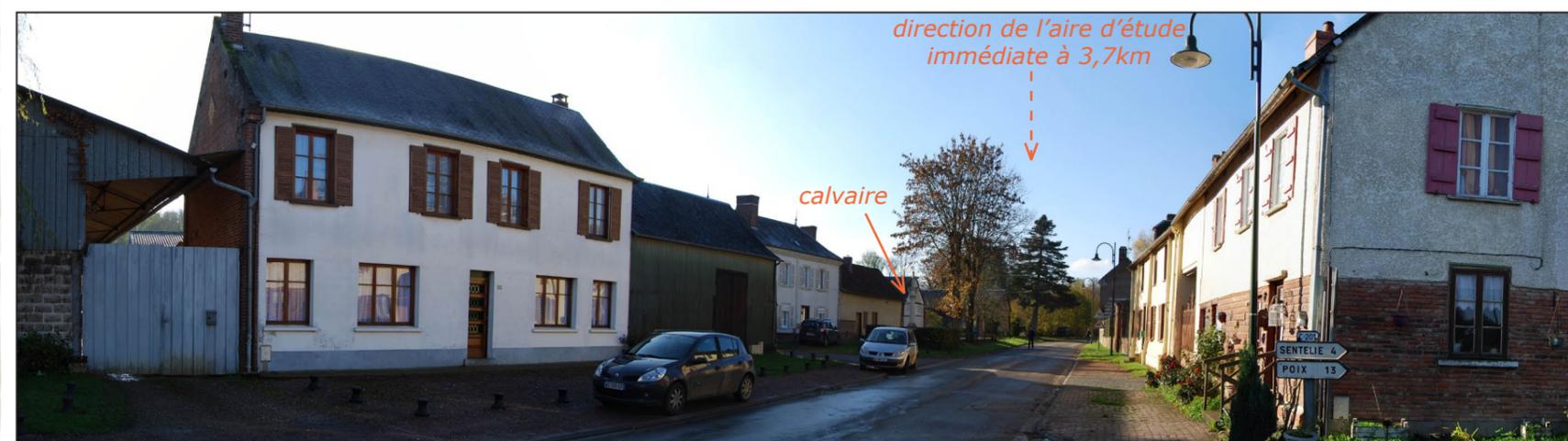


1- Vue panoramique sur la Chapelle Saint-Lambert de Sentélie et son environnement paysager.

CALVAIRE DE THOIX

Classé Monument Historique
Elément protégé = Le calvaire

Situé au centre du bourg de Thoix, le calvaire protégé est implanté dans un environnement bâti continu, le long de la traversée du village. Depuis le cœur du bourg, les vues dégagées vers le plateau sont limitées par l'environnement bâti, les mouvements de relief liés à la vallée des Parquets et la végétation qui l'accompagne. **La sensibilité du calvaire de Thoix reste donc nulle vis à vis du projet de parc éolien de Marendeuil, distant de plus de 3,7km.**



2- Vue panoramique sur la traversée de Thoix, à la hauteur du calvaire classé.

b- Etude des perceptions depuis Sentélie, sur la D138

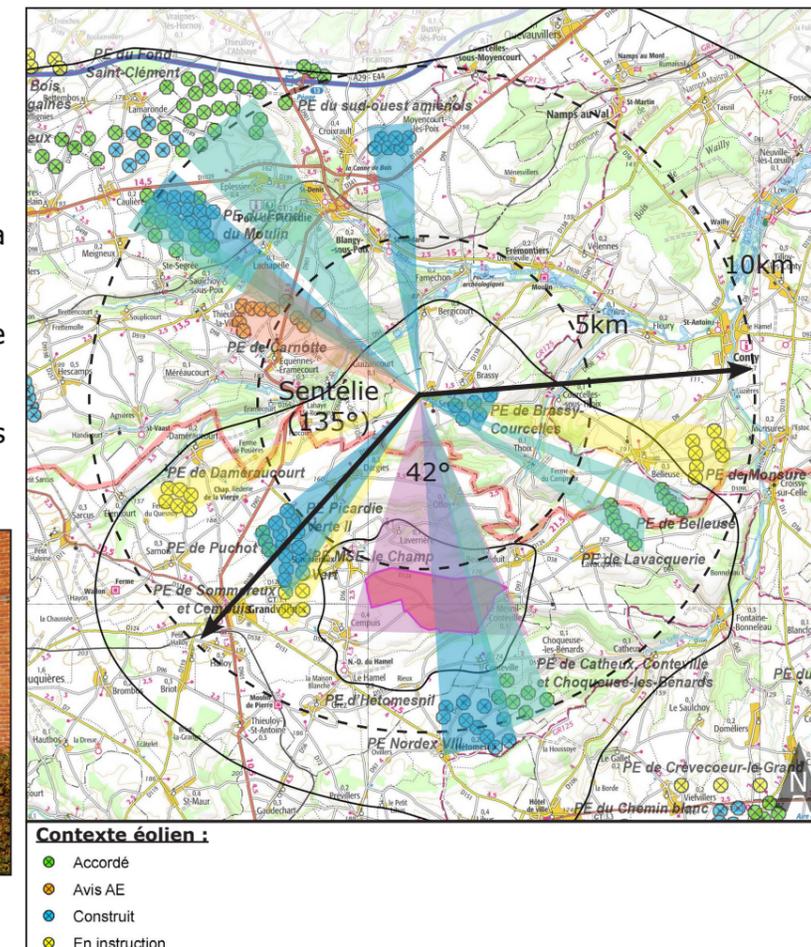


→ Sentélie - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 200 habitants environ.
- > **Configuration** : Village de plateau en rebord d'un vallon sec de la vallée des Eoissons, à l'intersection de la D138 et le C201.
- > **Environnement paysager** : Village caractéristique entouré de structures végétales de type bocagères : pâtures entourées de haies, vergers, arbres isolés.
- > **Axes de vue, panoramas** : Les principales vues s'ouvrent depuis les sorties de bourg : larges vues panoramiques sur le paysage du plateau.



→ 3- Vue panoramique sur le centre-bourg de Sentélie, à l'intersection de la D138 et le C201



> Panorama vers le projet de Marendeuil et contexte éolien

L'angle de vue choisi ci-dessous balaye le paysage du plateau du sud-ouest à l'est. Quelques masses boisées et haies liées aux nombreux vallons secs forment des repères sur toute la largeur du panorama. Au moins 2 ensembles de parcs éoliens sont perceptibles : le parc de Brassy-Courcelles à moins de 5km, et les parcs à l'ouest de Sommereux à une distance de 5 à 10km. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à 5km du point de vue ; elle occupe environ 1/3 de ce panorama.

> Enjeux paysagers et effets cumulés

Dans un rayon de 10km autour de Sentélie, 10 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis de manière assez régulière dans le périmètre analysé ; 1 parc se situe à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 135°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 30 % du panorama (=42°) à plus de 5km, en superposition de 2 cônes de visions vers d'autres parcs éoliens plus éloignés, peu ou pas visibles sur le panorama. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés bien que le projet soit distant de plus de 5km, car l'emprise de l'aire d'étude occupe une large portion du champ de visibilité et crée un potentiel effet de continuité avec les autres parcs éoliens visibles.



→ 4- Sentélie - vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg, depuis la D138

c- Etude des perceptions depuis Belleuse, sur la D8

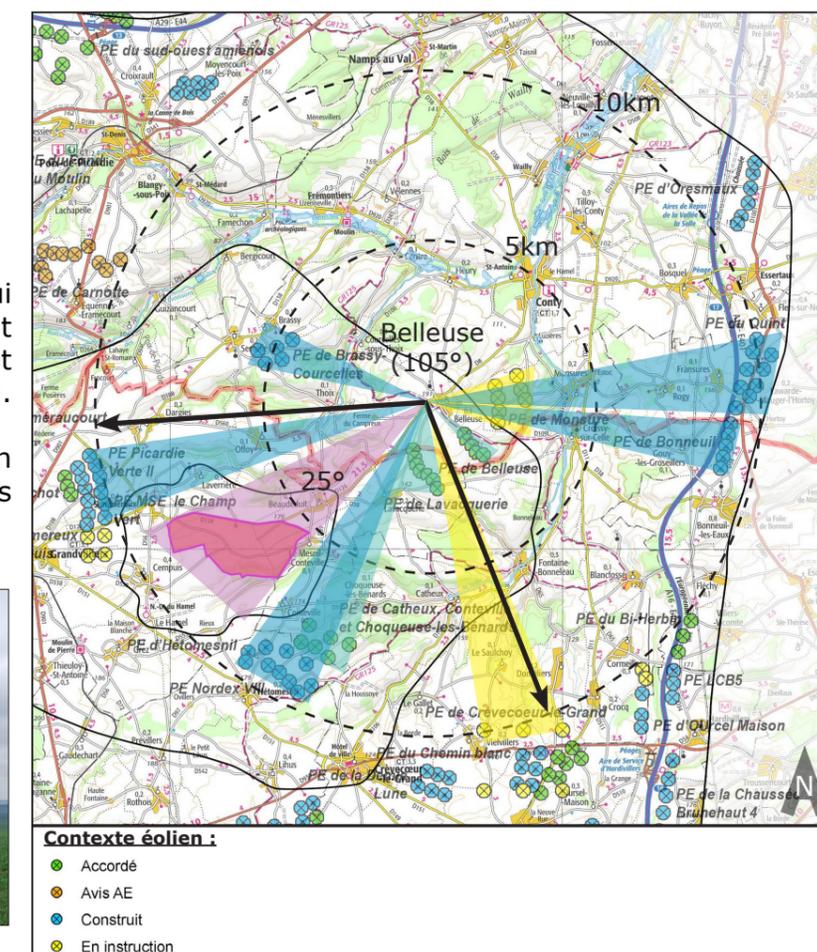


Belleuse - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 355 habitants environ.
- > **Configuration** : en étoile, desservi au nord par la D8.
- > **Environnement paysager** : Situé au basculement du plateau vers la vallée de la Selle, ce qui lui donne 2 «visages» : le côté vallée, en pente douce avec une vue très profonde vers l'est et le nord, et le côté plateau, plus caractéristique des villages du plateau Picard. L'environnement arboré est encore très présent, en particulier à l'est : les vergers et les haies ceinturent le bourg.
- > **Axes de vue, panoramas** : Ils s'orientent soit coté vallée, soit côté plateau, selon que l'on sort du bourg côté est ou côté ouest. Les panoramas, d'un côté comme de l'autre, sont larges et profonds.



5- Belleuse - vue panoramique sur les paysages de la vallée de la Selle, vers le nord-est



> **Panorama vers le projet de Marendeuil et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg sur la D8, balaye le paysage du plateau du sud à l'ouest. Le plateau agricole s'étend sur toute la largeur du panorama, limité à l'horizon par des cordons boisés qui soulignent les vallons secs orientés vers la vallée de la Selle. Plusieurs parcs éoliens sont perceptibles à une distance comprise entre 5 et 10km : les parcs au nord-est d'Hétomesnil, au nord de Bonneuil-les-Eaux et à l'ouest de Sommereux. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à 5,2km du point de vue.

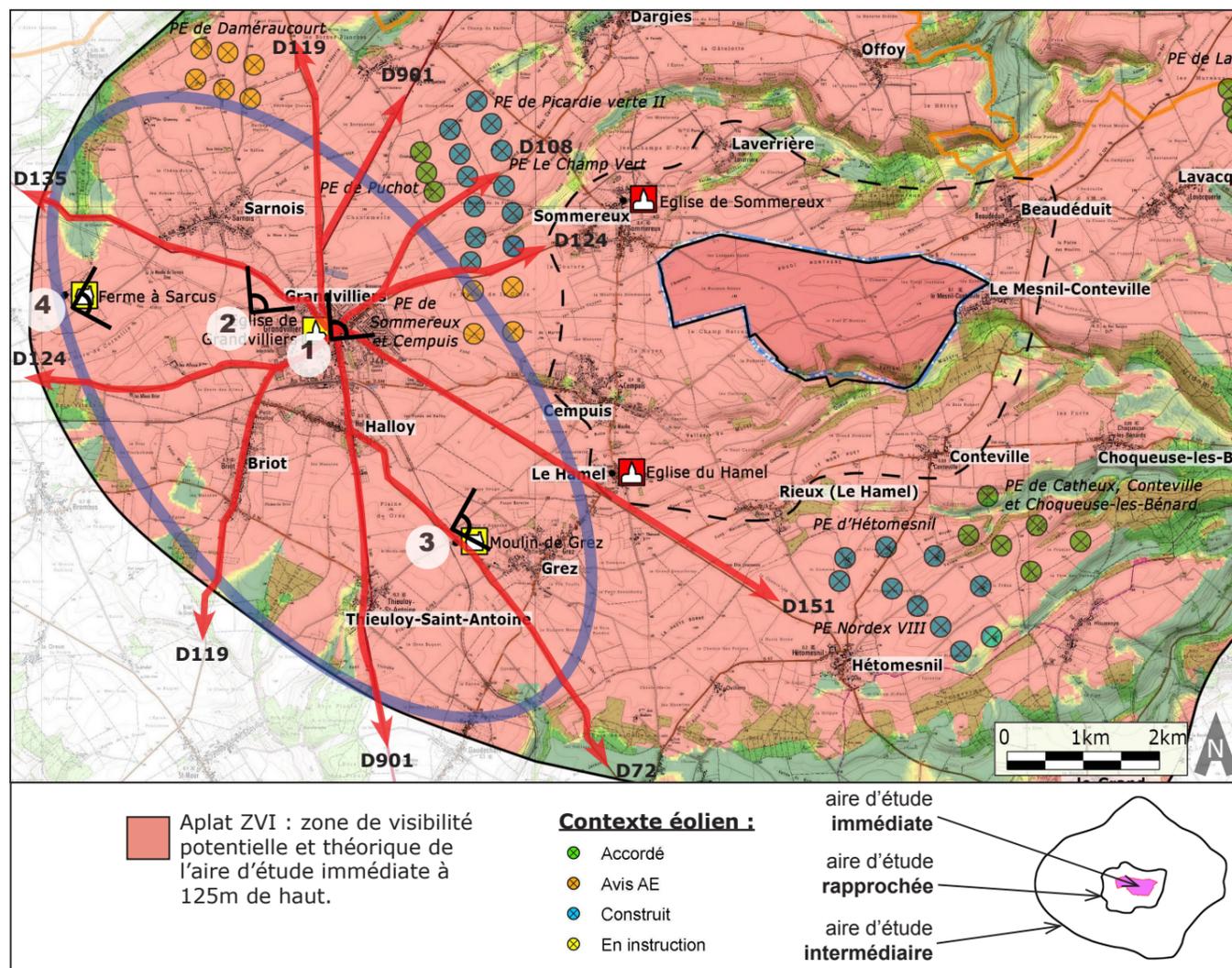
> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour de Belleuse, 8 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis principalement dans la moitié sud ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 105°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 24% du panorama (=25°), à plus de 5km dans un angle de vue ne comptant aucun autre parc éolien à moins de 10km. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés à faibles car le projet est distant de plus de 5km. L'emprise de l'aire d'étude vient élargir à près de 90° la portion du champ de vision potentiellement occupée par des éoliennes ; toutefois l'éloignement des autres parcs et les obstacles visuels limitent l'effet de cumul.



6- Belleuse - vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg, sur la D8.

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE

2 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LE SUD-OUEST DU PROJET DE MARENDEUIL



Carte de localisation des prises de vue

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, les lieux de vie situés au sud-ouest de Marendeuil se trouvent pour la plupart dans le paysage de plateau caractéristique de la Picardie Verte. Ces petits bourgs sont implantés principalement le long d'un réseau d'axes de circulation en étoile qui convergent vers Grandvilliers.

C'est depuis les sorties de bourg, dans l'axe des routes départementales, que s'ouvrent les plus larges panoramas sur le paysage. En revanche, depuis les centres-bourgs, les percées visuelles vers le plateau sont beaucoup plus limitées du fait d'une organisation en village-rue, où le bâti est le plus souvent continu le long de l'axe de circulation principal.

Plusieurs parcs éoliens se trouvent à proximité de cet ensemble de lieux de vie et de circulation au sud-ouest du projet de parc éolien de Marendeuil :

- > L'ensemble de parcs éoliens à l'ouest Sommereux, comptant 12 éoliennes en services, 3 éoliennes dont le PC a été accordé et 4 éoliennes en instruction
- > Le parc éolien de Daméraucourt, qui compte 6 éoliennes en instruction

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visibilité est réalisée depuis Grandvilliers, le bourg principal, autour duquel gravitent les villages.

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, 3 monuments protégés au titre des Monuments Historiques se situent au nord du projet de parc éolien de Marendeuil : L'église de Grandvilliers, le Moulin dit de Pierre à Grez, et la Ferme du Wallon à Sarcus.

D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis ces trois monuments protégés.

AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE										
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEI	PV	GRANDVILLIERS	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PV	GREZ	MOULIN DIT DE PIERRE	HAUT	XVII	Moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PV	SARCUS	FERME DU WALLON	HAUT		Façades et toitures de la maison de maître, pigeonnier, pénétration et son muret	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

EGLISE DE GRANDVILLIERS

Inscrit Monument Historique

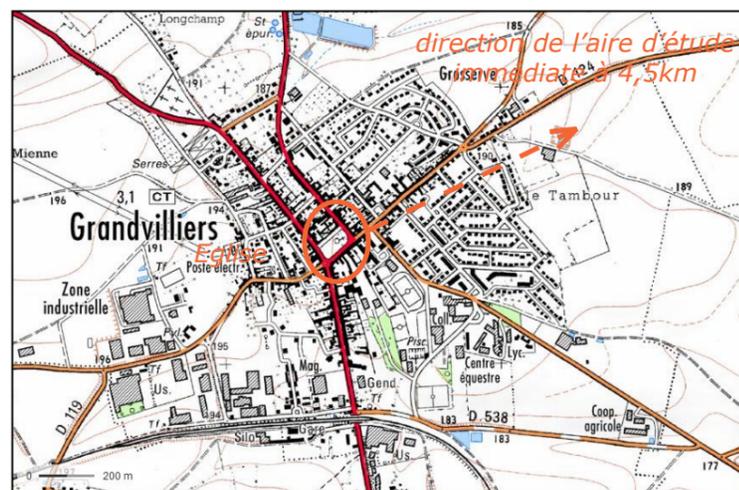
Élément protégé = L'église



Située en plein centre-bourg, l'église de Grandvilliers se trouve sur une place plantée entourée d'un front bâti continu caractéristique de l'architecture de la Reconstruction. Il n'y a pas de percée visuelle vers le paysage du plateau. Les enjeux sont donc limités depuis ce monument protégé, situé à 4,5km de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil.



1- Vue panoramique sur l'église de Grandvilliers, dans le centre-bourg.



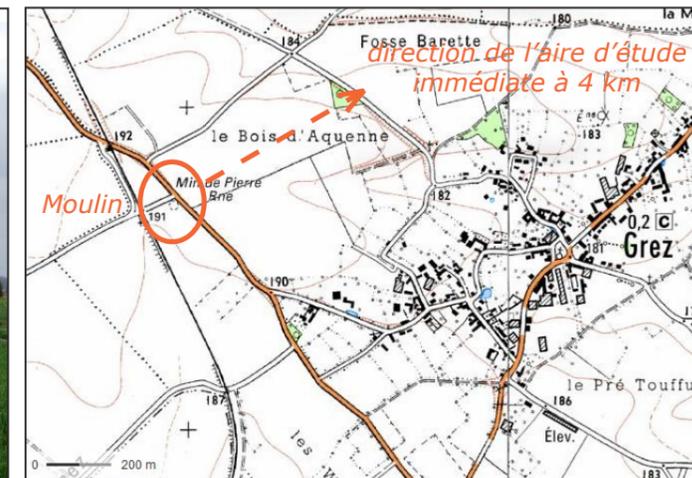
2- Vue panoramique vers l'église classée de Grandvilliers et le projet de Marendeuil depuis l'entrée nord-ouest du bourg sur la D1015

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

MOULIN DIT DE PIERRE A GREZ

Inscrit Monument Historique
 Élément protégé = Le moulin

A l'état de ruine, cet ancien moulin se situe à proximité de la D72, au sud-ouest du bourg de Grez. Depuis les abords de cet ancien moulin, la vue s'ouvre sur les vastes parcelles agricoles limitées par les structures végétales qui entourent le bourg de Grez. Les enjeux liés au projet de parc éolien de Marendeuil sont modérés à faibles, du fait de l'éloignement de l'aire d'étude immédiate de plus de 4km.



3- Vue panoramique sur les vestiges du moulin de Grez, et son environnement paysager

FERME DU WALLON A SARCUS

Inscrite Monument Historique
 Éléments protégés = Façades et toitures de la maison de maître, pigeonnier, pédiluve et son muret

La ferme isolée est une structure rare sur le plateau de la Picardie Verte. En cela, la ferme du Wallon à Sarcus est une particularité qui s'ajoute à la protection réglementaire d'une partie des éléments qui la composent. Depuis le chemin d'accès à la ferme du Wallon, le paysage est caractéristique de la Picardie Verte : grandes parcelles agricoles, silhouettes de villages et parcs éoliens ponctuels au loin. La sensibilité liée au projet de parc éolien de Marendeuil est modérée à faible du fait de l'éloignement de plus de 8km, et du contexte éolien existant.



4- Vue panoramique illustrant l'environnement paysager de la ferme du Wallon (à la limite gauche du panorama)

b- Etude des perceptions depuis Grandvilliers, sur la D124



Grandvilliers - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 3000 habitants environ.

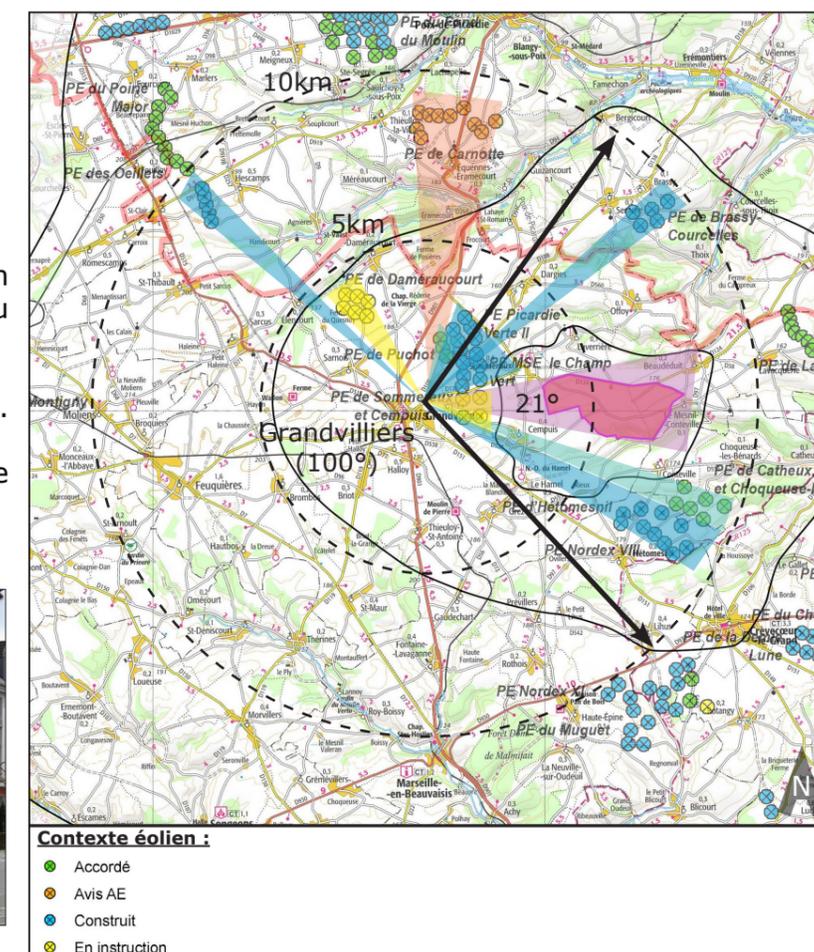
> **Configuration** : au centre d'un important réseau de routes départementales organisées en étoile. L'extension du bourg est marquée par de grandes étendues pavillonnaires en marge du centre-bourg.

> **Environnement paysager** : Grandvilliers est au coeur du plateau agricole de la Picardie Verte.

> **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques sur le plateau depuis les sorties de Grandvilliers sont nombreuses, du fait du réseau routier important.



5- Grandvilliers - vue panoramique sur le centre-bourg



> **Panorama vers le projet de Marendeuil et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg sur la D124, balaye le paysage du plateau du nord au sud-est, des parcs éoliens tout proches à l'ouest de Sommereux jusqu'aux limites de l'extension pavillonnaire de Grandvilliers. Le paysage de plateau de grande culture est ponctué, à l'horizon, des silhouettes arborées des villages voisins. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à moins de 5km (3,7km) du point de vue au centre du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

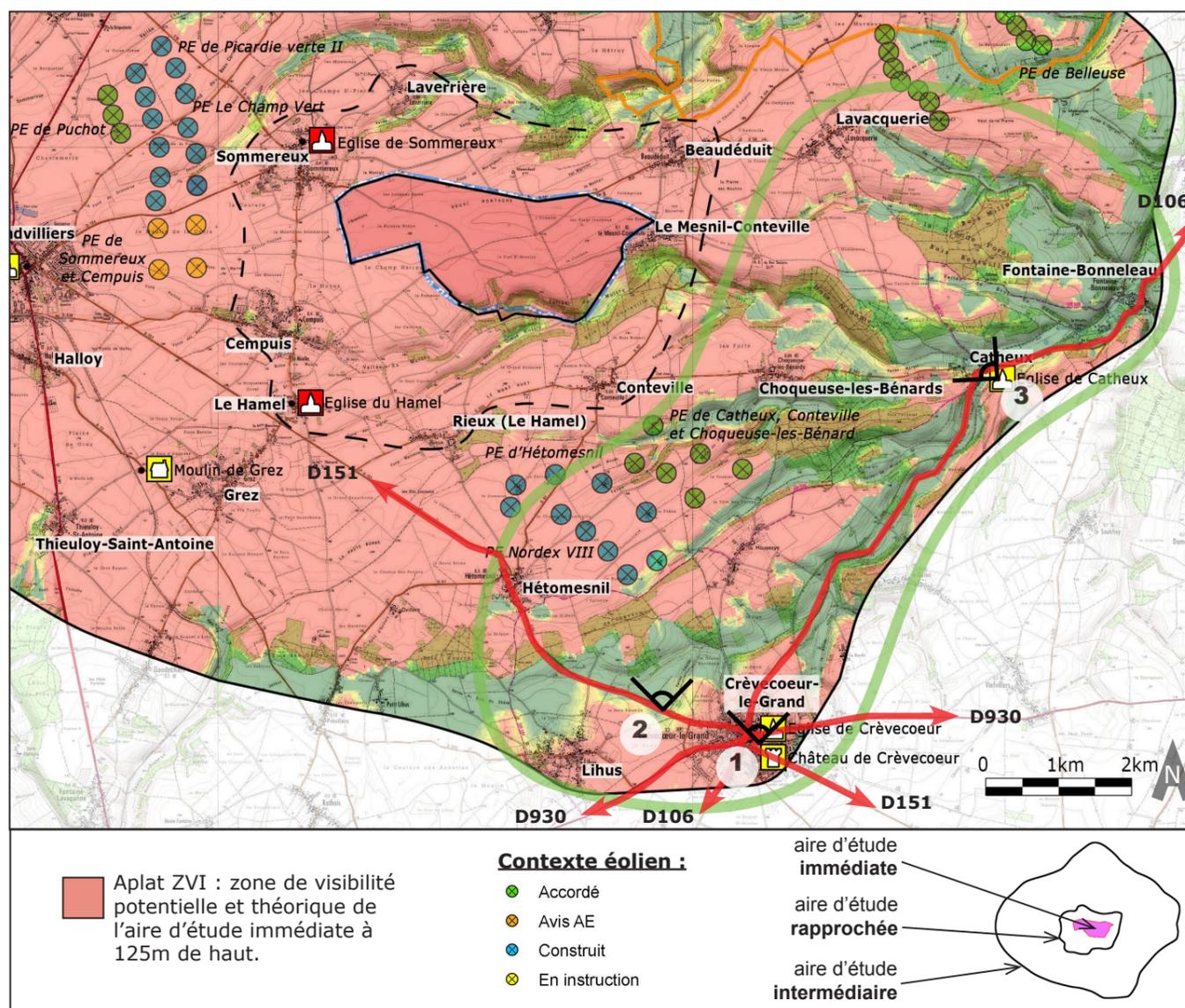
Dans un rayon de 10km autour de Grandvilliers, 6 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, rassemblés de manière quasi continue du nord au sud-est ; 2 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 100°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 21% du panorama (=21°) à moins de 5km, avec 1 parc éolien en instruction situé au premier-plan. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés car l'aire d'étude pour le projet est distante de moins de 5km et son emprise vient accentuer l'effet de continuité des éoliennes potentiellement visibles dans le champ de visibilité, créant ainsi un potentiel effet cumulé important sur la majeure partie du panorama.



6- Grandvilliers - vue panoramique depuis la sortie ouest de Grandvilliers, sur la D124

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE

3 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LE SUD-EST DU PROJET DE MARENDEUIL



Carte de localisation des prises de vue

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, les principaux lieux de vie se situent soit dans les vallées (comme Catheux ou Fontaine-Bonneleau), soit sur le plateau en rebord des vallées (comme Lavacquerie ou Hétomesnil). Les vallons secs affluents de la vallée de la Selle sont nombreux dans cette partie de l'aire d'étude intermédiaire. La perception des paysages varie donc selon que le panorama s'ouvre sur le plateau ou vers les vallées.

C'est Crèvecoeur-le-Grand le plus gros bourg ; un ensemble important d'axes de circulation converge vers cette petite ville de plateau, en un réseau étoilé. La D106 se prolonge vers le nord-est, et traverse le paysage dans les replis du relief et rejoint le fond de vallée de la Selle à Catheux.

Cette partie de l'aire d'étude intermédiaire au sud-est du projet de Marendeuil est marquée par l'ensemble de parcs éoliens situés au nord-est d'Hétomesnil, qui compte 10 éoliennes en service et 6 éoliennes dont le PC est accordé.

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude intermédiaire, et l'étude des effets de cumul de parc éoliens dans les champs de visibilité est réalisée depuis 2 bourgs de plateau situés l'un au nord (Lavacquerie) et l'autre au sud (Crèvecoeur-le-Grand, le bourg principal).

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, 3 édifices protégés au titre des Monuments Historiques se situent au nord du projet de parc éolien de Marendeuil : L'église Saint-Nicolas et le château de Crèvecoeur-le-Grand, et l'église Saint-Denis de Catheux.

D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis deux de ces trois monuments protégés.

AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE										
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AEI	PPC	CATHEUX	EGLISE SAINT DENIS	HAUT	XII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	XII-XV-XIX	Nef	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	CHÂTEAU	HAUT	XVI-XVII	Façades et toitures de l'aile François 1er, façades et toitures du corps principal	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

EGLISE SAINT NICOLAS DE CREVECOEUR-LE-GRAND

Inscrit Monument Historique
Elément protégé = Nef



L'église Saint-Nicolas de Crèvecœur-le-Grand se situe au cœur du centre-bourg, à proximité du château. Il n'y a pas de sensibilité de ce monument liée au projet de parc éolien de Marendeuil, situé à plus de 6km, car l'élément protégé au titre des Monuments Historiques est la nef, située à l'intérieur de l'édifice. Aucune percée visuelle n'est possible vers le projet, ni vers le paysage du plateau depuis ce point de vue.

CHATEAU DE CREVECOEUR-LE-GRAND

Inscrit Monument Historique
Eléments protégés = Façades et toitures de l'aile François 1er, façades et toitures du corps principal



Imposante construction en brique, le château de Crèvecœur-le-Grand marque la traversée du centre-bourg. Sa sensibilité vis à vis du projet de parc éolien de Marendeuil reste toutefois limitée du fait de l'éloignement de la zone d'étude immédiate de plus de 6km, et du contexte urbain qui limite toute percée visuelle vers le paysage du plateau depuis ce point de vue.



1-Vue panoramique sur le château, l'église Saint-Nicolas et le centre-bourg de Crèvecœur-le-Grand, depuis la rue principale (D930)



2- Crèvecœur-le-Grand - vue panoramique depuis la sortie est de la ville sur la D930

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

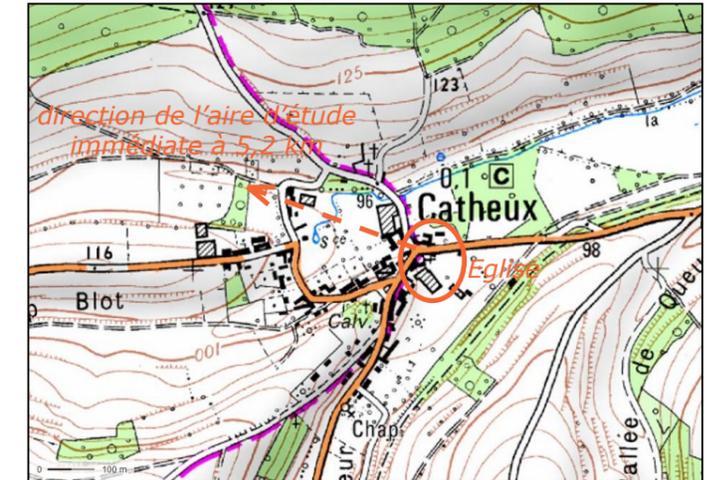
EGLISE SAINT-DENIS DE CATHEUX

Inscrit Monument Historique

Eléments protégés = Eglise



Niché aux sources de la Selle, le petit village de Catheux est traversé par la D106. C'est le long de cet axe, au centre-bourg, qu'est implantée l'église Saint-Denis. La vue qui s'ouvre depuis les abords de cet édifice protégé au titre des Monuments Historiques se limite aux boisements des coteaux tout proches. Les sensibilités liées au projet de parc éolien de Marendeuil sont donc nulles.



3-Vue panoramique sur le centre-bourg de Catheux, et sur l'église Saint-Denis

b- Etude des perceptions depuis Crèvecœur-le-Grand, sur la D930



Crèvecœur-le-Grand - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 3500 habitants environ.

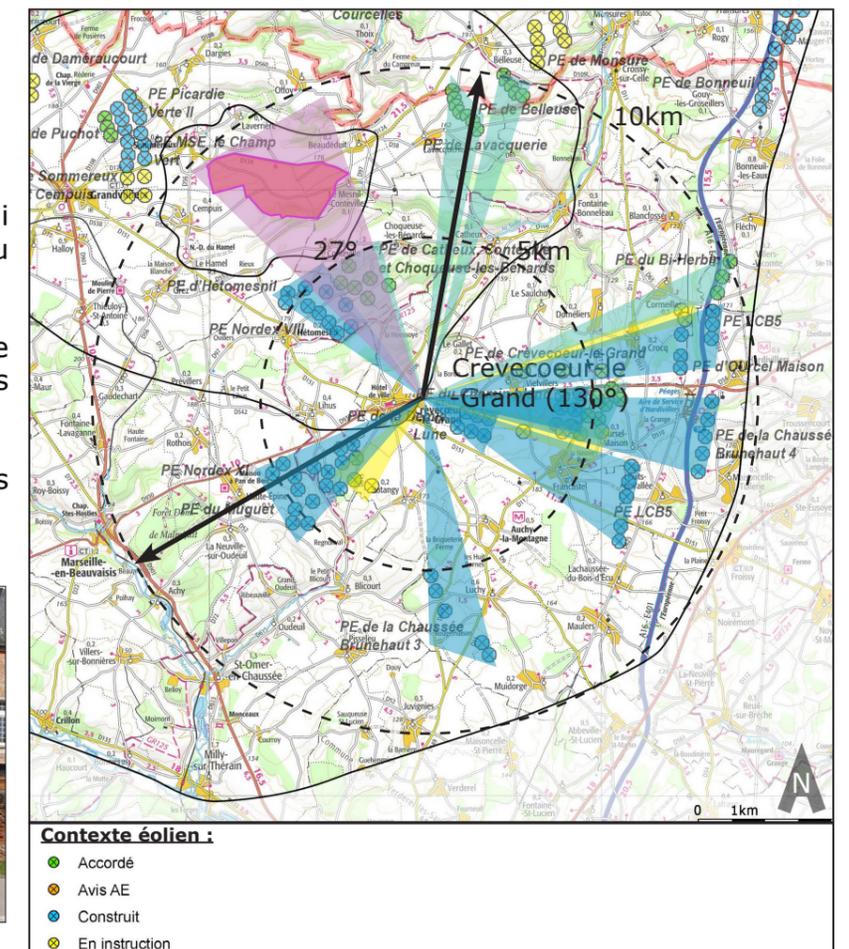
> **Configuration** : le bourg est organisé en étoile et s'est développé le long des grands axes qui y convergent. De légers vallonnements animent cette configuration caractéristique du plateau Picard.

> **Environnement paysager** : Le paysage est celui du Plateau du Pays de Chaussée : une mosaïque de grandes parcelles agricoles, quelques repères boisés à l'horizon, soulignant les vallons secs.

> **Axes de vue, panoramas** : Ils sont multiples et nombreux en sortie de ville, du fait des nombreux axes de circulation qui traversent Crèvecœur-le-Grand.



4- Crèvecœur-le-Grand - vue panoramique sur le centre-bourg, à la hauteur du château et de l'église Saint-Nicolas



> Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie est du bourg sur la D930, balaye le paysage du plateau du sud-ouest au nord. La silhouette de Crèvecœur-le-Grand est bien visible, illustrant l'intervisibilité entre le clocher de l'église Saint-Nicolas, inscrite au titre des Monuments Historiques, et les premières éoliennes visibles situées à moins de 5km : au nord-est d'Hétomesnil avec actuellement 10 éoliennes émergeant à l'arrière de cordons boisés (+6 éoliennes accordées à venir). L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil se situe à 7km du point de vue.

> Enjeux paysagers et effets cumulés

Dans un rayon de 10km autour de Crèvecœur-le-Grand, 12 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis sur l'ensemble du périmètre analyse, et plus particulièrement vers l'est ; 5 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 130°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 21 % du panorama (=27°), à plus de 5km, en superposition plusieurs parcs éoliens en service près de Hétomesnil situé à moins de 5km. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés à faibles car l'aire d'étude pour le projet est distante de plus de 5km et son emprise vient en continuité de parcs existants dans les arrière-plans, à l'arrière de cordons boisés.



5- Crèvecœur-le-Grand - vue panoramique depuis la sortie est de la ville sur la D930

c- Etude des perceptions depuis Lavacquerie, sur la D38

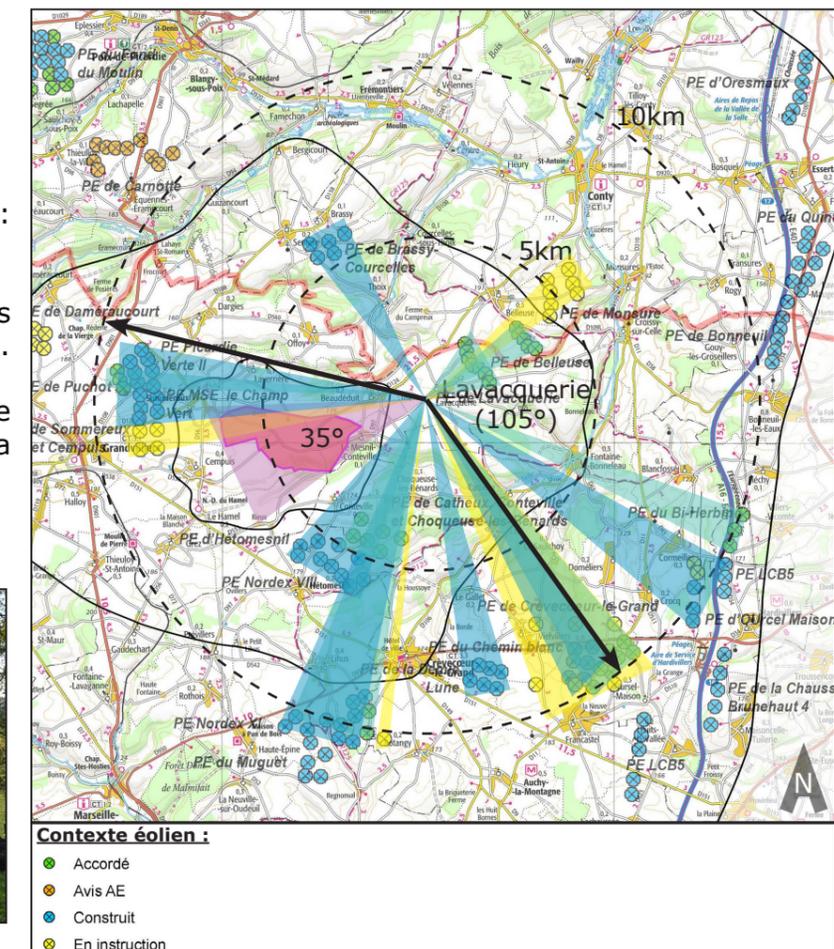


Lavacquerie - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 211 habitants environ.
- > **Configuration** : Un village caractéristique des paysages du plateau du Pays de Chaussée : le bourg de Lavacquerie s'est développé en un «village-rue» le long de la D38.
- > **Environnement paysager** : La couronne herbagère, les arbres isolés, les vestiges de vergers ou encore les haies marquent la transition entre le bourg et les parcelles agricoles du plateau.
- > **Axes de vue, panoramas** : Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les abords de Lavacquerie sont très dégagées, à la fois vers le plateau au sud, mais aussi vers la vallée de la Selle au nord-est.

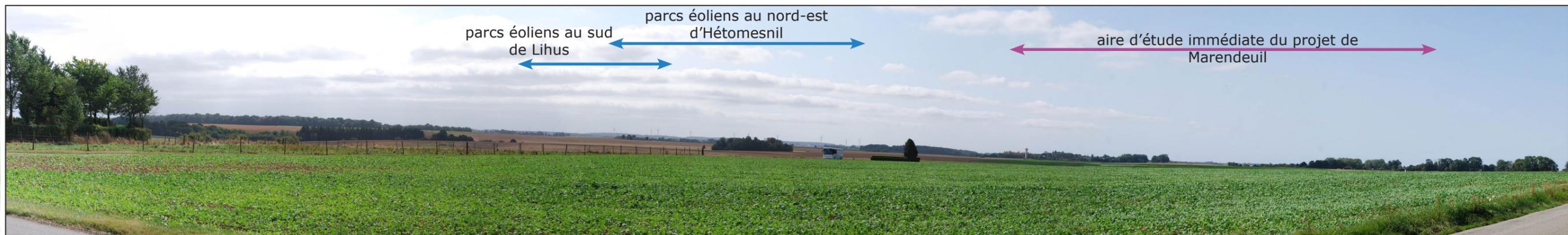


6- Lavacquerie - vue panoramique sur le paysage vallonné vers la vallée de la Selle depuis la sortie est du village



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg sur la D38, balaye le paysage du plateau du sud-est à l'ouest.
 Les structures végétales sont nombreuses et animent le plateau de nombreux repères des plans les plus proches à l'horizon. Plusieurs ensembles de parcs éoliens se détachent de ces bandes ou masses boisées : en particulier au nord-est d'Hétomesnil qui accueille 10 éoliennes en service et 6 éoliennes accordées, à moins de 5 km ; et les parcs éoliens au sud de Lihus qui comptent plus de 10 éoliennes en services, 2 éoliennes accordées, et 1 en service, à 10km. L'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil est proche : elle se situe à moins de 2,8km du point de vue.

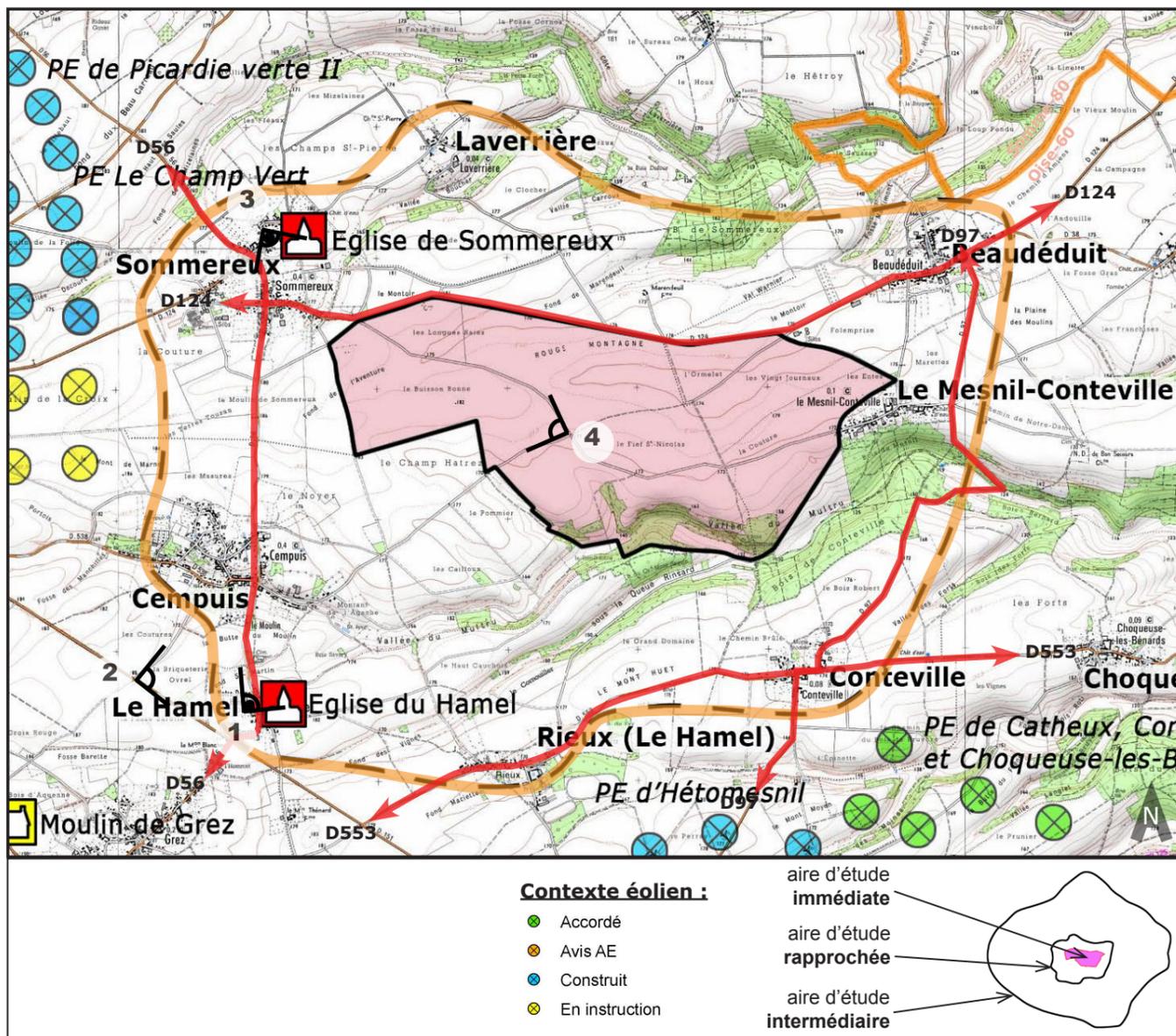
> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour de Lavacquerie, 10 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 105°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 33% du panorama (=35°), à moins de 5km. Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont modérés à forts car l'aire d'étude pour le projet est distante de moins de 5km et son emprise crée effet de continuité sur toute la largeur du panorama, à moins de 5km, mais aussi au delà de 5km ; créant ainsi un potentiel effet cumulé important dans tous les plans du paysage.



7- Lavacquerie - vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg sur la D38

III-A. LES PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES LIEUX DE VIE

4 AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE : PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES BOURGS LES PLUS PROCHES DU PROJET DE MARENDEUIL



Carte de localisation des prises de vue

L'aire d'étude rapprochée couvre un territoire dont les bourgs se situent à une distance allant de quelques centaines de mètres à près de 3km de l'aire d'étude immédiate pour le projet de parc éolien de Marendeuil (matérialisée sur la carte ci-contre par des tirets surlignés en orange).

Parmi ces 8 bourgs et hameau, 4 se situent dans l'unité paysagère de la Picardie Verte (Laverrière, Sommereux, Cempuis et le Hamel), et les 4 autres se situent dans l'unité paysagère de Plateau du Pays de Chaussée (Beaudéduit, le Mesnil-Contevelle, Contevelle et Rieux, hameau du Hamel). Ils sont tous implanté sur le plateau ou en limite de plateau, et comptent entre 40 et 520 habitants.

Plusieurs axes de circulation desservent et relient ces villages ; ces routent départementales longues ou contournent l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil.

Le contexte éolien proche est assez développé :

- > à l'ouest de Sommereux, 12 éoliennes en service + 3 éoliennes accordées et 4 éoliennes en instruction
- > au nord-est d'Hétomesnil, 10 éoliennes en service + 6 éoliennes accordées

L'étude fine des perceptions visuelles dans le paysage du quotidien de l'aire d'étude rapprochée, depuis les bourgs les plus proches du projet de Marendeuil, et l'étude des effets de cumul de parcs éoliens dans les champs de visibilité est réalisée depuis tous les bourgs.

A cette échelle, chacun de ces bourgs et hameau est présenté et illustré :

- > nombre d'habitants
- > configuration du village
- > environnement paysager
- > situation par rapport à l'aire d'étude immédiate (orientation, distance) et perceptions visuelles
- > situation par rapport aux autres parcs éoliens en projet et étude des effets cumulés.

a- Perception visuelle depuis les monuments protégés

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, 2 édifices protégés au titre des Monuments Historiques se situent dans 2 des bourgs les plus proches du projet de parc éolien de Marendeuil : L'église Notre-Dame du Hamel, et l'église de Sommereux.

D'après l'aplat ZVI, l'aire d'étude immédiate est potentiellement visible depuis ces deux monuments

AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI
AER	PV	LE HAMEL	EGLISE NOTRE DAME DU HAMEL	HAUT	XII-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible
AER	PV	SOMMEREUX	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible

EGLISE NOTRE DAME DU HAMEL

Classée Monument Historique

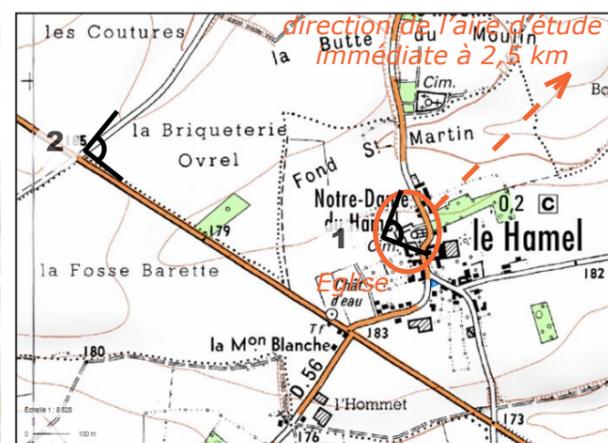
Elément protégé = Eglise



Située à la limite nord du bourg du Hamel, l'église Notre-Dame est implantée le long de la D56, entourée du cimetière. Depuis cet édifice protégé au titre des Monuments Historiques, le paysage s'ouvre sur les structures végétales qui entourent le village : haies, arbres isolés et jardins, vergers. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à 2,5km à l'arrière de ces structures végétales. La sensibilité est donc forte du fait de son classement, et de la proximité avec le projet pouvant impliquer des intervisibilités.



1- Vue panoramique depuis l'église classée du Hamel



2- Vue panoramique vers l'église classée du Hamel et le projet de Marendeuil depuis la D151

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRES D'ETUDE INTERMEDIAIRE & EFFETS CUMULES

EGLISE DE SOMMEREUX

Classée Monument Historique

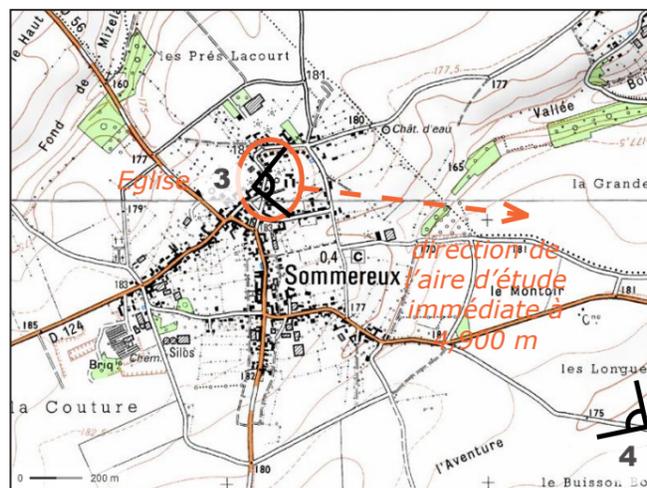
Elément protégé = L'église



Situés dans la partie nord du bourg de Sommereux, l'église protégée au titre des Monuments Historiques est implantée dans un contexte de village : constructions, jardins, murs, arbres isolés, vergers forment les premiers-plans visibles depuis cet édifice. Sa sensibilité reste forte du fait de la proximité de l'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil, à moins de 1000m à l'est.



3- Vue panoramique depuis l'église classée du Sommereux



4- Vue panoramique depuis le coeur de l'aire d'étude immédiate ; la silhouette de l'église classée du Sommereux émerge de l'horizon arboré, à l'avant des parcs éoliens situés à l'ouest du village.

b- Etude des perceptions depuis Le Hamel



Le Hamel - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 169 habitants environ.

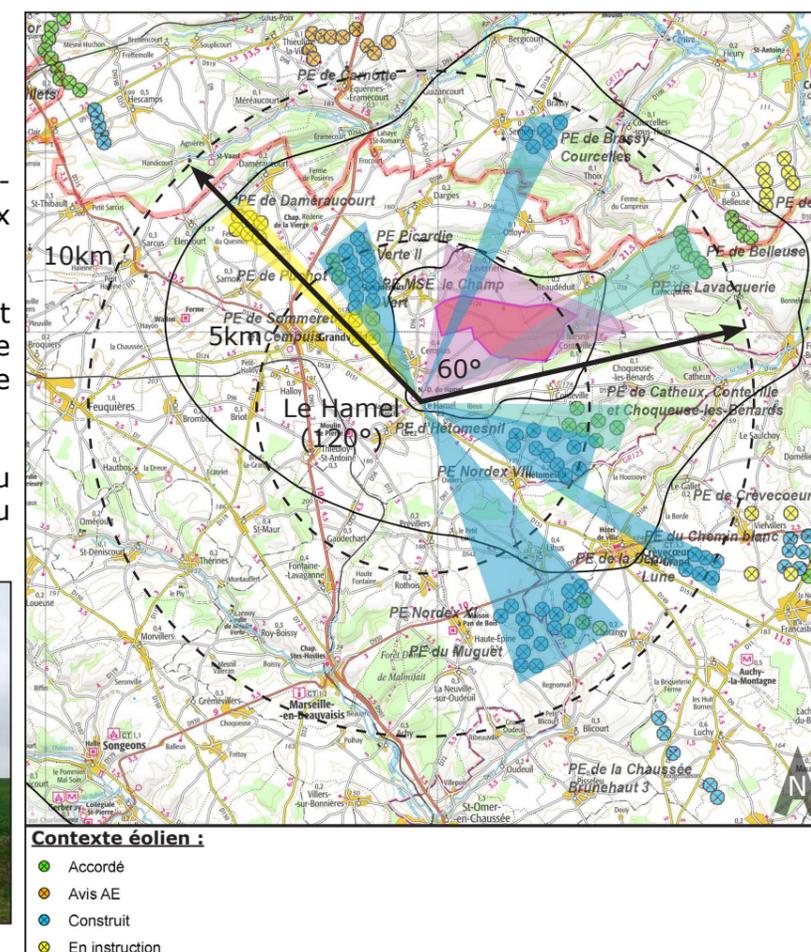
> **Configuration** : Ce petit village caractéristique des bourgs de plateau est constitué d'un centre-bourg construit autour d'une mare centrale. Il est desservi par la D151 et la D56 qui le relient aux bourgs voisins.

> **Environnement paysager** : Le bourg du Hamel est ceinturé de vergers, haies, arbres et pâtures, qui lui confèrent une silhouette bien lisible dans le paysage de plaine agricole. L'église classée se détache nettement de cet environnement arboré ; c'est un véritable point de repère dans le paysage. Le château d'eau est également un repère bien visible.

> **Axes de vue, panoramas** : Les principales vues vers le plateau s'ouvrent aux sorties du bourg du Hamel, toutefois, plusieurs percées visuelles sont possible depuis le centre-bourg peu étendu, et en particulier depuis les abords de l'église classée.



5- Le Hamel - vue panoramique sur la silhouette du bourg du Hamel depuis la D56, d'où se détache l'église classée



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la façade de l'église classée du Hamel, balaye le paysage du plateau du nord-ouest au nord-est.

Les structures paysagères de premier-plan sont nombreuses : elles entourent le village : haies, arbres isolés et jardins, vergers. Depuis ce point de vue l'ensemble de parcs éoliens à l'ouest de Sommereux est visible à l'arrière de ces structures végétales, distants de moins de 5km. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à 2,5km, à l'arrière de ces structures végétales.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10km autour du Hamel, 7 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, rassemblés plutôt du nord-ouest au sud-est ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 120°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 50% du panorama (=60°), à moins de 5km. Elle se superpose à 2 autres cônes de vision vers des parcs éloignés de plus de 5km (peu ou pas visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet est à moins de 2,5km et son emprise cumulée avec le parc éolien déjà visible occupe potentiellement une très large partie du panorama ; créant ainsi un potentiel effet cumulé important atténué toutefois par les structures végétales des premiers-plans.



6- Le Hamel - vue panoramique depuis l'église classée du Hamel, en limite nord du centre-bourg, sur la D56

c- Etude des perceptions depuis Cempuis, sur la D56

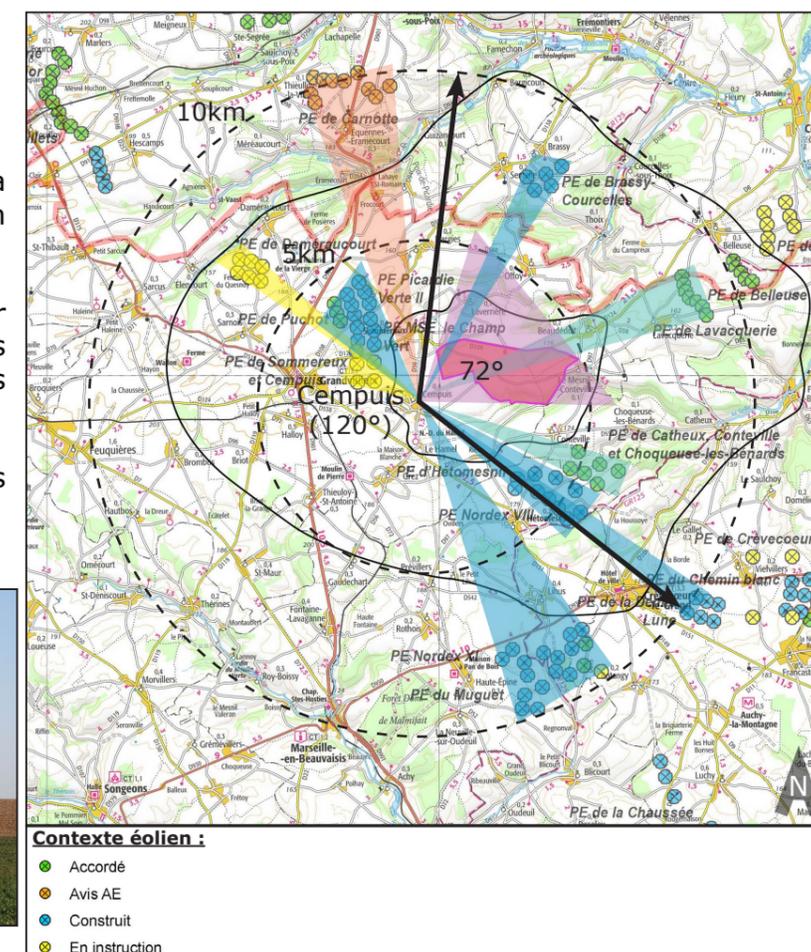


Cempuis - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 520 habitants environ.
- > **Configuration** : Le village de Cempuis s'est construit à l'intersection de 2 voies : la D56 et la D538. Sa configuration est celle des villages du plateau Picard : une urbanisation continue le long des axes traversants.
- > **Environnement paysager** : Les structures végétales sont nombreuses et variées autour de Cempuis : en plus des vergers et structures bocagères qui le ceinturent, plusieurs alignements, boisements et bosquets donnent à la silhouette de ce bourg une allure plus «massive» et opaque que les autres villages voisins.
- > **Axes de vue, panoramas** : Les structures végétales nombreuses cadrent les vues panoramiques sur le plateau jusqu'aux sorties du bourg.



7- Cempuis - vue panoramique depuis la D538



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie du bourg de Cempuis, à la hauteur du château, balaye le paysage du plateau du nord au sud-est. Les structures paysagères de premier-plan sont nombreuses autour de ce village : haies basses, haies hautes et arbres de parc cadrent les vues vers le plateau. Depuis ce point de vue, l'ensemble de parcs éoliens au nord-est d'Hétomesnil est visible à l'arrière de ces structures végétales, à droite du panorama, distants de moins de 5km. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe environ 900m, sur une grande partie du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour de Cempuis, 7 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, rassemblés dans la moitié ouest du périmètre étudié ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 120°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 60% du panorama (=72°). Elle se superpose à 2 autres cônes de vision vers des parcs éloignés de plus de 5km (peu ou pas visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet est à moins de 2km et son emprise cumulée avec le parc éolien déjà visible occupe potentiellement une très large partie du panorama ; créant ainsi un potentiel effet cumulé important atténué toutefois par les structures végétales des premiers-plans.



8- Cempuis - vue panoramique depuis la sortie nord de Cempuis, sur la D56

d- Etude des perceptions depuis **Sommereux**, sur la D124



Sommereux - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 436 habitants environ

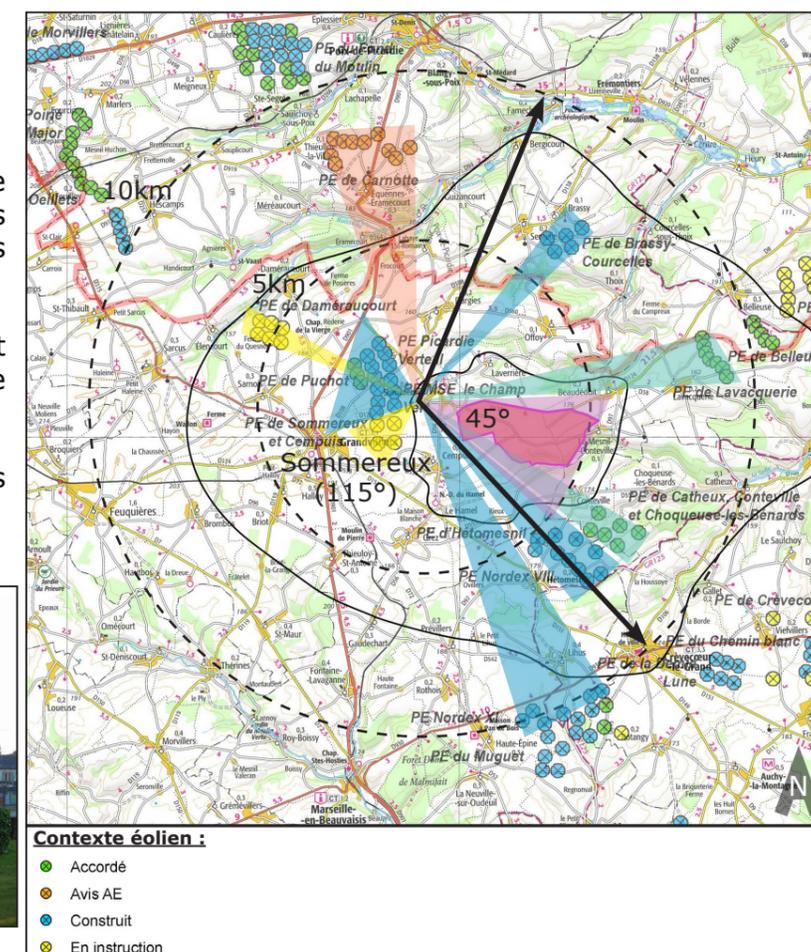
> **Configuration** : Le village de Sommereux a une structure étoilée ; il est traversé par de nombreux axes de circulation, en particulier la D56 et la D124. Sa configuration est celle des villages du plateau Picard : une urbanisation continue le long des axes traversants et de très nombreux vergers.

> **Environnement paysager** : La structure bocagère qui ceinture le bourg de Sommereux est encore très présente ; cette typologie de village-courtill crée une véritable transition entre le centre bourg et le plateau agricole.

> **Axes de vue, panoramas** : Les structures végétales nombreuses limitent ou cadrent les vues panoramiques sur le plateau depuis le centre jusqu'aux sorties du bourg.



9- Sommereux - vue panoramique sur le centre-bourg depuis l'église protégée



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis l'entrée est du bourg de Sommereux, à la hauteur de la briqueterie, balaye le paysage du plateau du nord-est au sud-est. Les structures paysagères de premier-plan sont nombreuses autour et dans de ce village : haies basses, haies vives et arbres cadrent les vues vers le plateau. Depuis ce point de vue, aucun parc éolien n'est visible en raison des nombreux écrans visuels. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à environ 700 m, à droite du panorama.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
Dans un rayon de 10km autour de Sommereux, 6 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis dans l'ensemble du périmètre étudié ; 1 ensemble de parcs se situe à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 115°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 40% du panorama (=45°). Elle se superpose à 1 autre cône de vision vers un parc éloigné de plus de 5km (peu ou pas visibles). Les enjeux paysagers sont forts car l'aire d'étude pour le projet est à environ 700m et qu'elle occupe plus de la moitié du panorama. Les effets cumulés sont plus modérés depuis ce point de vue car le projet de parc éolien de Marendeuil est le seul potentiellement visible.



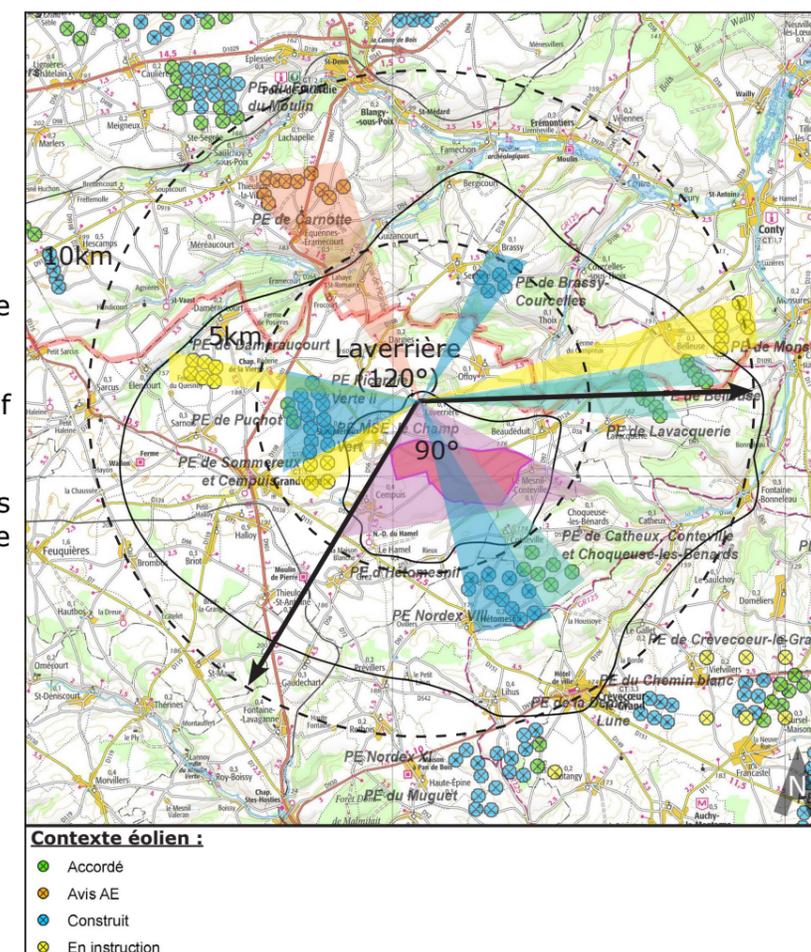
10- Sommereux - vue panoramique depuis l'entrée est sur la D124

e- Etude des perceptions depuis Laverrière



Laverrière - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 42 habitants environ
- > **Configuration** : Laverrière est un tout petit village de rebord de plateau au nord de l'aire d'étude immédiate pour le projet de Marendeuil.
- > **Environnement paysager** : Sa situation en rebord de plateau inscrit Laverrière dans un relief légèrement vallonné, et marqué par des bosquets et des bandes boisées.
- > **Axes de vue, panoramas** : Depuis Laverrière, les vues panoramiques sont cadrées et orientées par l'environnement boisé proche. L'urbanisation discontinue offre des percées visuelles sur le paysage environnant depuis le coeur du village.



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis le centre-bourg de Laverrière balaye le paysage du plateau de l'est au sud-ouest. Le contexte arboré du bourg est prolongé, à l'arrière-plan, par les boisements de rebord de plateau. Depuis ce point de vue, aucun parc éolien n'est visible en raison des nombreux écrans visuels. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à environ 1km, sur la majeure partie du panorama qui s'ouvre vers le sud-est.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour de Laverrière, 6 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis régulièrement dans l'ensemble du périmètre étudié ; 2 ensembles de parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 120°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 75% du panorama (=90°). Elle se superpose à 2 autres cônes de vision vers des parcs éloignés de plus de 5km (pas visibles). Les enjeux paysagers sont forts car l'aire d'étude pour le projet est à 1km et son emprise occupe toute la largeur du panorama. Les effets cumulés sont plus modérés depuis ce point de vue car le projet de parc éolien de Marendeuil est le seul potentiellement visible.



11- Laverrière - vue paonramique depuis le centre-bourg, à la hauteur de l'église

f- Etude des perceptions depuis Beaudéduit, sur la D124

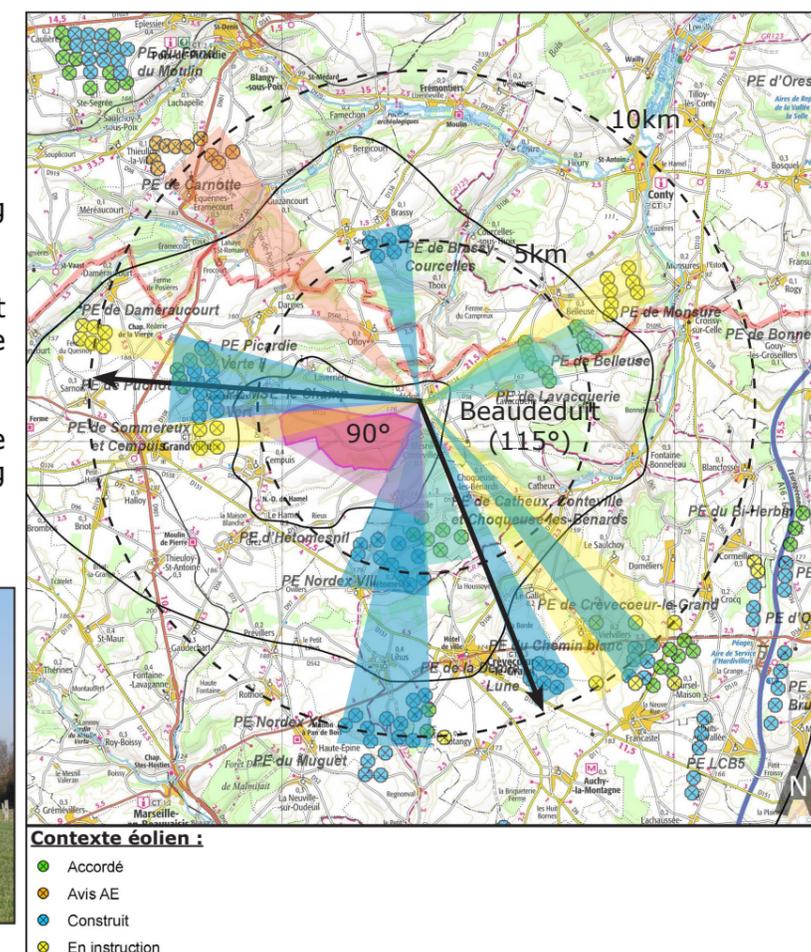


Beaudéduit - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 203 habitants environ
- > **Configuration** : Beaudéduit est un village-rue caractérisé par une continuité du bâti le long de la D124 qui traverse le bourg d'est en ouest.
- > **Environnement paysager** : Les longues parcelles de vergers et d'herbages qui marquent une transition entre le coeur de bourg et le plateau agricole donnent à Beaudéduit une large silhouette arborée.
- > **Axes de vue, panoramas** : Accentuées par la perspective de la D124 qui traverse le village, les vues panoramique les plus larges sur le paysage se trouvent aux sorties du bourg de Beaudéduit.



12- Beaudéduit - vue panoramique sur la couronne herbagère caractéristique des villages-rue picards



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg de Beaudéduit balaye le paysage du plateau du sud à l'ouest. Les structures paysagères sont nombreuses sur le plateau, en particulier à gauche du panorama, où il est creusé de vallons secs et souligné par des bandes boisées. Depuis ce point de vue, plusieurs parcs éoliens sont visibles, et en particulier au nord-est d'Hétomesnil, à moins de 5km. L'aire d'étude pour le projet de parc éolien de Marendeuil se situe à environ 900m, sur la majeure partie du panorama orienté sud-est.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour de Beaudéduit, 8 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis régulièrement dans l'ensemble du périmètre étudié ; 4 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 115°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 80% du panorama (=115°). Elle se superpose à 4 autres cônes de vision vers des parcs éloignés dont 3 à plus de 5km (peu ou pas visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil est à moins de 1km et son emprise occupe toute la largeur du panorama avec, à l'arrière-plan, au moins un parc visible à moins de 5km.



13- Beaudéduit - vue panoramique depuis la sortie est du bourg, sur la D124

g- Etude des perceptions depuis Le Mesnil-Conteville



Le Mesnil-Conteville - photo aérienne

> **Nombre d'habitants** : 102 habitants environ

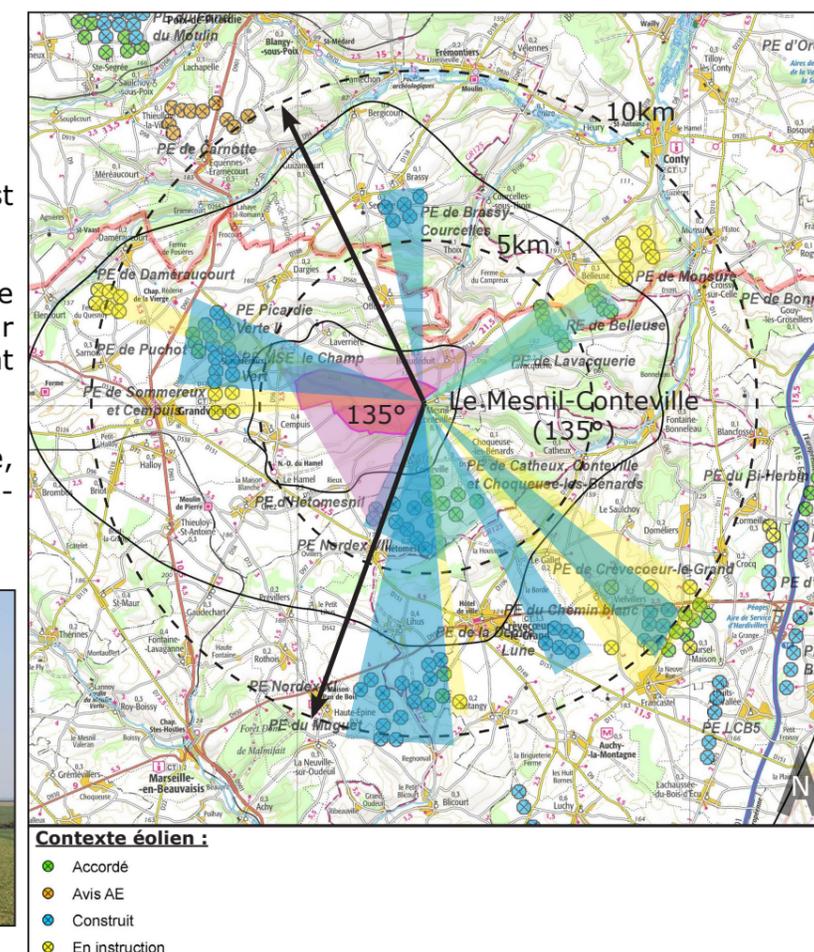
> **Configuration** : Petit village-rue caractéristique du plateau Picard, Le Mesnil-Conteville est traversé d'est en ouest par la D38.

> **Environnement paysager** : L'environnement arboré du Mesnil-Conteville est très dense. D'une part car la couronne herbagère de ce village est plantée de haies et de rideaux nombreux autour des pâtures et vergers ; d'autre part car le bourg s'appuie sur un boisement situé au basculement du plateau dans un vallon sec.

> **Axes de vue, panoramas** : Accentuées par la perspective de la D38 qui traverse le village, les vues panoramiques les plus larges sur le paysage se trouvent aux sorties du bourg du Mesnil-Conteville.



14- Le Mesnil-Conteville - vue panoramique sur la silhouette arborée du bourg

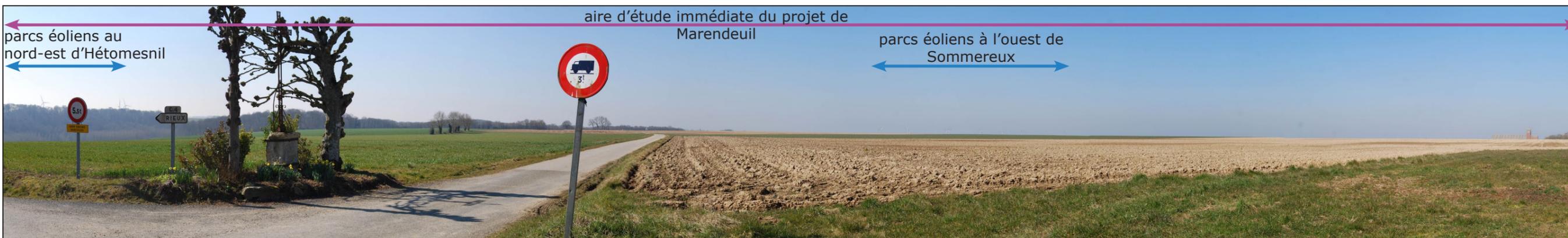


> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**

L'angle de vue choisi ci-dessous, depuis la sortie ouest du bourg du Mesnil-Conteville, à la limite de l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil, balaye le paysage du plateau du nord-ouest au sud-ouest. La vue panoramique est «coupée en 2» : à droite le paysage de plateau, sans obstacle visuel ni limite ; à gauche, le cadre boisé du rebord de plateau et des arbres et bosquets isolés. Depuis ce point de vue, plusieurs parcs éoliens sont visibles : l'ensemble de parcs éoliens au nord-est d'Hétomesnil situé à moins de 5km au sud et ceux situés à l'ouest de Sommereux, à plus de 5km. L'aire d'étude pour le projet de Marendeuil occupe la totalité du champ de vision, au premier-plan.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**

Dans un rayon de 10km autour du Mesnil-Conteville, 8 parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis régulièrement dans l'ensemble du périmètre étudié ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 135°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 100% du panorama (=135°). Elle se superpose à plusieurs autres cônes de vision vers des parcs éloignés dont au moins 2 à plus de 5km (moins visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil occupe toute la largeur du panorama avec, à l'arrière-plan, plusieurs parcs potentiellement visibles dont deux à moins de 5km.



15- Le Mesnil-Conteville - vue panoramique depuis la sortie ouest du bourg, à la limite de l'aire d'étude immédiate

h- Etude des perceptions depuis Conteville, sur la D553

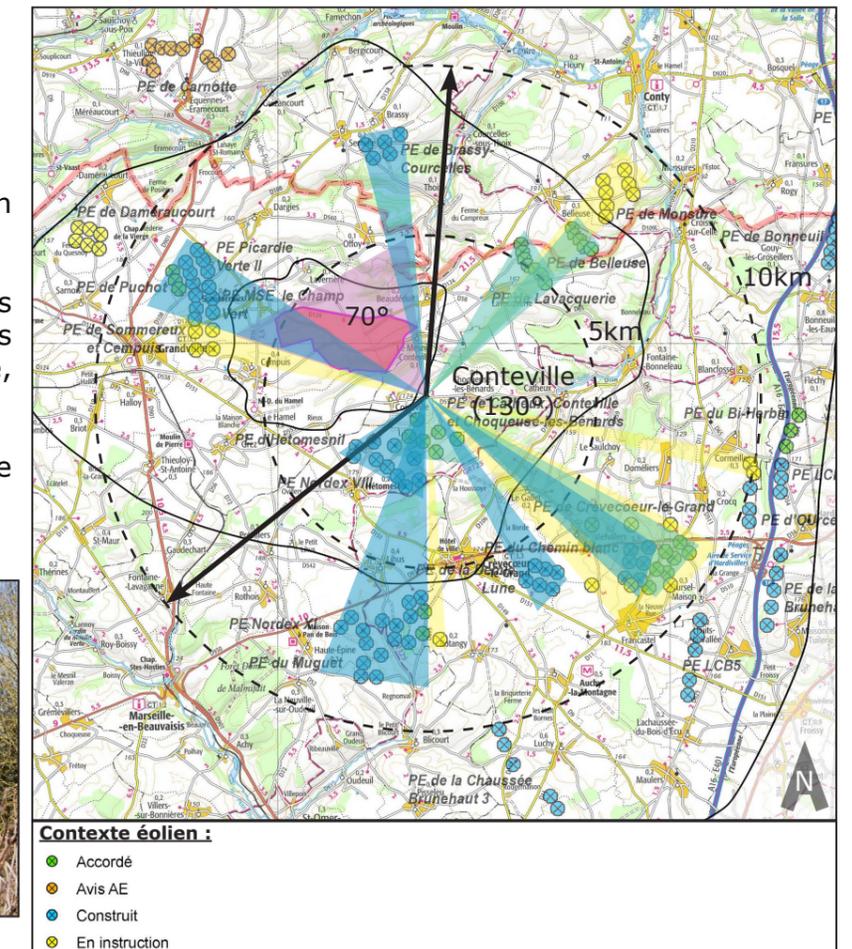


Conteville - photo aérienne

- > **Nombre d'habitants** : 83 habitants environ
- > **Configuration** : Conteville est un petit village de plateau qui s'est développé à l'intersection de deux axes de circulation : la D97 et la D553.
- > **Environnement paysager** : On retrouve les structures végétales caractéristiques des villages picards autour du centre bourg de Conteville : vergers, haies, alignements... Les boisements qui limitent le plateau au basculement vers les vallées sèches, au nord du village, sont plus éloignés du bourg.
- > **Axes de vue, panoramas** : Les principales vues panoramiques ouvertes sur le paysage du plateau se situent en marge du bourg, en dehors de la structure bocagère.



16- Conteville - vue panoramique sur le centre-bourg depuis l'est du village



> **Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien**
 L'angle de vue choisi ci-dessous, à l'extérieur de Conteville et au pied du château d'eau situé sur la D553 à l'est du village, balaye le paysage du plateau du sud-ouest au nord. La vue panoramique est limitée sur toute sa partie droite par les boisements de rebord de plateau ; Conteville est au centre. Depuis ce point de vue, une partie des parcs éoliens au nord-est d'Hétomesnil est partiellement visible, à moins de 5km. L'aire d'étude pour le projet de Marendeuil, située à 1,4km occupe la moitié droite du champ de vision.

> **Enjeux paysagers et effets cumulés**
 Dans un rayon de 10km autour du Mesnil-Conteville, 8 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis régulièrement dans l'ensemble du périmètre étudié ; 2 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 130°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 55% du panorama (=70°). Elle se superpose à 2 autres cônes de vision vers des parcs éloignés de plus de 5km (peu ou visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil et très proche (moins de 1,5km), et son emprise cumulée avec le parc éolien déjà visible occupe potentiellement une très large partie du panorama.



17- Conteville - vue panoramique sur le village dans son environnement proche, depuis le pied du château d'eau sur la D553

i- Etude des perceptions depuis Rieux (hameau du Hamel), sur la D553



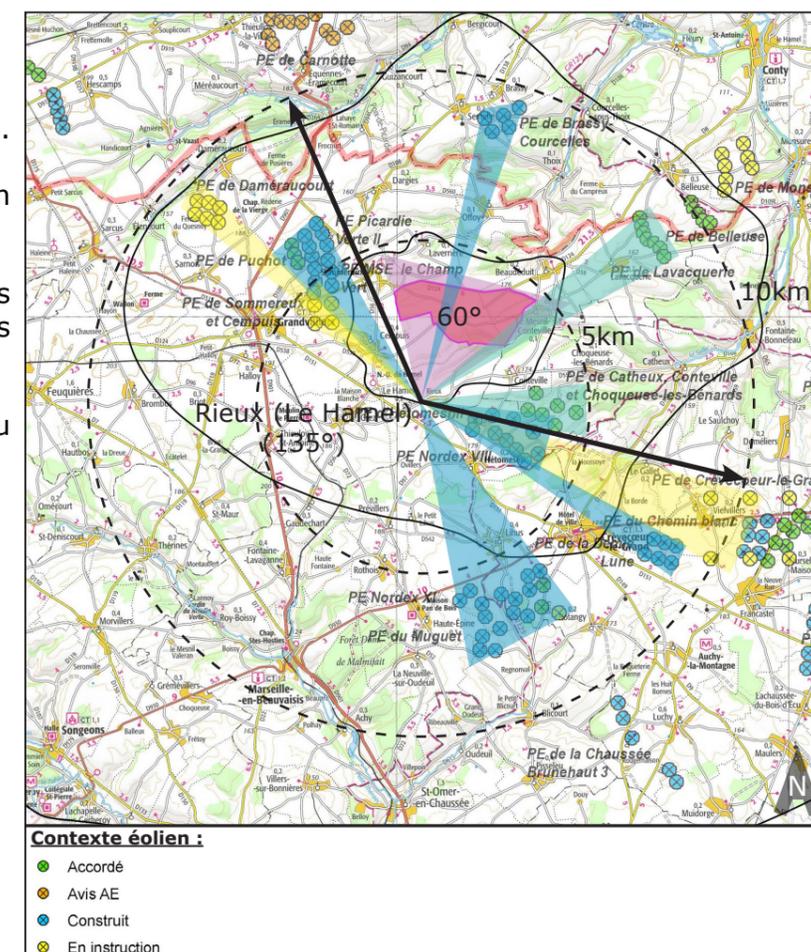
Rieux (Le Hamel) - photo aérienne

Rieux est une ancienne commune indépendante devenue hameau du Hamel (169 habitants environ).

> **Configuration** : Petit hameau de plateau construit le long de la D553 qui le traverse d'est en ouest.

> **Environnement paysager** : Le contexte arboré de Rieux est un mélange de structures herbagères caractéristiques des villages-rue, mais aussi des boisements ponctuels, des haies vives et des parcelles plantées.

> **Axes de vue, panoramas** : Les principales vues panoramiques ouvertes sur le paysage du plateau se situent en marge du bourg, en dehors de la structure bocagère.



> Panorama vers le projet de Marendeuil, et contexte éolien

L'angle de vue choisi ci-dessous, à l'entrée ouest du hameau de Rieux, sur la D553, balaye le paysage du plateau du nord à l'est. La vue panoramique est ouverte sur un paysage de plateau ponctué de nombreuses structures végétales (haies, bosquets, arbres isolés...), en particulier autour du hameau de Rieux. Depuis ce point de vue, une partie des parcs éoliens au nord-est d'Hétomesnil est visible à moins de 5km, à droite du panorama. L'aire d'étude pour le projet de Marendeuil, située à 2km, occupe la moitié gauche du champ de vision.

> Enjeux paysagers et effets cumulés

Dans un rayon de 10km autour du hameau de Rieux, 7 ensembles de parcs éoliens apparaissent potentiellement dans les champs de vision, répartis régulièrement dans l'ensemble du périmètre étudié ; 3 parcs se situent à moins de 5km. Dans le champ de vision qui s'ouvre depuis le point de vue illustré (ouvert à 135°), l'aire d'étude immédiate occupe environ 45% du panorama (=60°). Elle se superpose à 2 autres cônes de vision vers des parcs éloignés de plus de 5km (peu ou visibles). Les enjeux paysagers et les effets cumulés sont forts car l'aire d'étude pour le projet de Marendeuil et très proche, à 2km, et son emprise cumulée avec le parc éolien déjà visible occupe potentiellement une très large partie du panorama.



18- Rieux (Le Hamel) - vue panoramique sur le hameau depuis l'entrée ouest sur la D553

III-B. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS DEPUIS LES LIEUX DE VIE PROCHES ET TRÈS PROCHES

	ELOIGNEMENT DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE	SENSIBILITE PAYSAGERE	SENSIBILITE LIEE AU CUMUL DE PARCS EOLIENS
AU NORD DU PROJET DE MARENDEUIL			
Sentélie	5km	Modérée	Modérée
Belleuse	5,2km	Modérée à faible	Modérée à faible
SUD OUEST DU PROJET DE MARENDEUIL			
Grandvilliers	3,7km	Modérée	Modérée
SUD-EST DU PROJET DE MARENDEUIL			
Crèvecoeur-le-Grand	7km	Modérée à faible	Modérée à faible
Lavacquerie	2,8km	Modérée à forte	Modérée à forte
AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE			
Le Hamel	2,5km	Forte	Forte
Cempuis	0,9km	Forte	Forte
Sommereux	0,7km	Forte	Modérée
Laverrière	1km	Forte	Modérée
Beaudéduit	0,9km	Forte	Forte
Le Mesnil-Conteville	0km	Forte	Forte
Conteville	1,4km	Forte	Forte
Rieux (Le Hamel)	2km	Forte	Forte

Tableau de synthèse des enjeux paysagers et des enjeux liés au cumul de parcs éoliens depuis les lieux de vie de l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée

AIRE D'ETUDE INTERMEDIAIRE											
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AEI	PEP	SENTELIE	CHAPELLE SAINT LAMBERT	HAUT		Chapelle	ISOLE	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	modérée
AEI	PEP	THOIX	CALVAIRE	BAS	XVI	Calvaire	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	hors ZVI	nulle
AEI	PPC	CATHEUX	EGLISE SAINT DENIS	HAUT	XII	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	hors ZVI	nulle
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	EGLISE SAINT NICOLAS	HAUT	XII-XV-XIX	Nef	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEI	PPC	CREVECOEUR LE GRAND	CHÂTEAU	HAUT	XVI-XVII	Façades et toitures de l'aile François 1er, façades et toitures du corps principal	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	faible à nulle
AEI	PV	GRANDVILLIERS	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	INSCRIT	potentiellement visible	faible
AEI	PV	GREZ	MOULIN DIT DE PIERRE	HAUT	XVII	Moulin	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	modérée à faible
AEI	PV	SARCUS	FERME DU WALLON	HAUT		Façades et toitures de la maison de maître, pigeonnier, pédiluve et son muret	ISOLE	PRIVE	INSCRIT	potentiellement visible	modérée à faible
AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE											
AE	UP	COMMUNE	MONUMENT	TYPE	EPOQUE	ELEMENTS	SITUATION	PROPRIETE	PROTECTION	ZVI	SENSIBILITE
AER	PV	LE HAMEL	EGLISE NOTRE DAME DU HAMEL	HAUT	XII-XVI	Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible	forte
AER	PV	SOMMEREUX	EGLISE	HAUT		Eglise	CENTRE BOURG	COMMUNE	CLASSE	potentiellement visible	forte

Tableau de synthèse des sensibilités patrimoniales des monuments protégés au titre des Monuments Historiques situés dans l'aire d'étude intermédiaire et de l'aire d'étude rapprochée